TABLEAU

DE LA DOCTRINE

DES

PERES ET DOCTEURS

DE L'ÉGLISE.

TOME PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/tableaudeladoctr00unguat

TABLEAU

DE LA DOCTRINE

DES

PERES ET DOCTEURS

DE L'ÉGLISE,

Où l'on a raſſemblé les endroits les plus intéreſſans, les plus inſtructifs, & leurs penſées les plus frappantes.

TOME PREMIER.

UNIVERSIDAD FRANCISCO MARROQUIN
BIBLIOTECA DE JOSE OBICINO DEL VALLE
Guatemala

A LYON,

Chez JEAN-MARIE BRUYSET Pere & Fils,
Rue Saint-Dominique.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLEAU

DE LA DOCTRINE

DES

PERES ET DOCTEURS

DE L'ÉGLISE,

Où l'on a rassemblé les endroits les plus intéressans, les plus instructifs, & leurs pensées les plus frappantes.

S. CLÉMENT III. PAPE.

CLÉMENT étoit Disciple des Apôtres ; il avoit conversé avec eux ; il entendoit encore, pour ainsi dire, retentir à ses oreilles le bruit de leurs prédications ; & il avoit devant les yeux l'exemple de leur conduite. Mais ce qui fait encore plus son

I.er SIECLE.

éloge, c'eſt que S. Paul, écrivant aux Philippiens, le met entre ceux dont les noms étoient écrits au livre de vie, & qui avoient travaillé avec lui pour l'Evangile. C'eſt une opinion embraſſée par les Anciens, que ce ſaint Pape fut ordonné par S. Pierre, pour tenir ſa place à Rome, dans les voyages qu'il étoit obligé de faire pour prêcher l'Evangile. Dans la ſuite il ſuccéda, pour la conduite de cette Egliſe, à S. Anaclet ou Clet, qui avoit ſuccédé à S. Lin ſucceſſeur de S. Pierre. C'eſt ce ſaint Pape qui eſt l'Auteur de la Lettre célebre de l'Egliſe Romaine aux Corinthiens, à l'occaſion d'une diviſion conſidérable ſurvenue entre les Chrétiens de Corinthe. Elle ſe liſoit publiquement dans cette Egliſe & dans beaucoup d'autres. Ce ſaint Pape l'écrivit pour exhorter les Corinthiens à l'union & à la paix. Il y emploie les exemples de l'Ecriture, pour leur repréſenter les déſordres que l'envie, la jalouſie & l'ambition ont cauſés dans tous les temps : il les invite à la charité, à l'humilité, à l'amour de la paix, ſur les exemples & ſur la doctrine de Jeſus-Chriſt, & les ſollicite de céder à l'ambition des autres, afin de conſerver le tréſor de la paix : il y décrit les devoirs & les engagemens de l'Epiſcopat : enfin

I.er SIECLE.

Philipp. 4. 3.

il leur prescrit des regles pour se conduire saintement dans les différens états où ils sont engagés. On trouve dans cette Lettre l'esprit & le caractere des Epîtres de Saint Paul, dont il imite jusqu'aux expressions. Elle est regardée comme le plus précieux monument qu'ait l'Eglise après l'Ecriture Sainte. Il y paroît beaucoup de force & d'onction, accompagnées de zele & de charité : le style en est clair sans aucun ornement étranger, &, comme dit Photius, très-convenable à cette simplicité que la Religion demande des Ecrivains Ecclésiastiques. Nous avons recueilli ici les endroits qui nous ont paru les plus intéressans.

I.er SIECLE.

Lettre aux Corinthiens.

CE n'est pas seulement pour votre instruction, mes chers Freres, que je vous écris : nous cherchons encore à nous instruire nous-mêmes ; car nous courons tous dans la même carriere, & nous sommes destinés aux mêmes combats. Quittons donc les soins inutiles & superflus, & vivons selon cette regle divine de la vocation sainte à laquelle nous sommes appelés. Faisons ce qui est bon, agréable, & digne d'être reçu en présence de celui qui nous a donné l'être. Ne détournons jamais nos

regards de dessus le Sang de Jesus-Christ.
I.er SIECLE. Considérons combien est précieux aux yeux de Dieu ce Sang qui a été répandu pour notre salut, & qui a mérité au monde entier la grace de faire pénitence. Parcourons avec soin le cours des siecles, & nous verrons que, dans tous les âges, Dieu a accordé le temps de faire pénitence à ceux qui ont voulu sincérement se convertir
Genes. 7. à lui. Noé annonça la pénitence à tous les hommes de son temps; & tous ceux qui le crurent furent sauvés. Jonas prédit aux Ninivites la ruine de leur Ville; mais ces Peuples s'étant repentis de leurs péchés, détournerent de dessus eux la colere de Dieu; & quoique engagés dans de grands crimes, ils obtinrent par d'humbles prieres la miséricorde qu'ils demandoient.

Ayons donc, mes Freres, d'humbles sentimens de nous-mêmes: quittons toute ostentation, l'enflure, la légéreté, les aigreurs.... Vivons en paix les uns avec les autres, prenant pour exemple la miséricorde & la bonté de celui dont nous avons
Prov. 2. 21. reçu l'être; car il est écrit: *Les habitans de la terre seront saints: ceux qui vivent dans l'innocence l'habiteront; mais les impies en seront retranchés....* Jesus-Christ n'aime que les humbles de cœur, & il rejette

ceux qui exercent sur son troupeau une orgueilleuse domination..... Soyons les imitateurs de ceux qui, revêtus de peaux de chevres & de peaux de brebis, alloient par-tout prédire l'avénement de Jesus-Christ. Tels furent Elie, Elisée, & Ezéchiel, ces saints Prophetes, & tant d'autres à qui l'Ecriture rend d'illustres témoignages. I.er SIECLE.

Considérons que le Seigneur est proche de nous, & qu'aucunes de nos pensées ni aucunes de nos paroles n'échappent à sa connoissance. Il est donc juste de nous conformer à ses volontés saintes, & de chercher à lui plaire plutôt qu'à des hommes insensés, superbes & enflés des vains discours qu'ils tiennent. Respectons nos Pasteurs, honorons nos anciens; instruisons les jeunes gens dans la crainte du Seigneur. Apprenons aux femmes à pratiquer le bien, à se rendre aimables par la pureté de leurs mœurs, en montrant dans toute leur conduite une douceur parfaite, modérant par le silence l'excès de leurs paroles, & faisant voir envers tous ceux qui craignent Dieu une charité toujours égale. Que nos enfans soient élevés selon les maximes de Jesus-Christ; qu'ils apprennent de quel prix est aux yeux de Dieu l'humilité, la charité pure & sans tache,

I.er SIECLE.

combien sa crainte est bonne & salutaire à tous ceux qui marchent devant lui dans la sainteté & dans la pureté. Renonçons aux désirs impurs des œuvres corrompues, afin qu'au jugement dernier nous trouvions un asile dans la miséricorde du Seigneur: & puisque nous sommes des portions d'un Peuple saint, soyons saints nous-mêmes, évitant les médisances, les liaisons impudiques, l'adultere, l'orgueil, les passions honteuses & détestables. Unissons-nous étroitement à ceux que Dieu a remplis des dons de sa grace. Vivons dans la concorde; soyons humbles, chastes, éloignés de toutes sortes de médisances & de faux rapports, & justes encore plus par nos œuvres que par nos paroles.

Quels avantages ne renferment pas les dons de Dieu, mes chers Freres? La vie s'y trouve jointe avec l'immortalité, la splendeur avec la justice, la vérité avec la liberté, la foi avec la confiance, la continence avec la sainteté. Que sera-ce donc des biens que Dieu a préparés à ceux qui esperent en lui; lui qui est le Créateur souverain? Efforçons-nous donc d'être du nombre de ceux qui mettent en lui leur confiance, afin de participer à ses promesses. Et comment nous rendrons-nous

dignes de ce bonheur ? C'eſt ſi rien n'eſt capable d'ébranler notre foi ; ſi nous cherchons ce qui eſt agréable à Dieu ; ſi nous nous conformons dans toutes nos actions à ſa ſainte volonté ; ſi nous marchons dans les voies de la vérité, rejetant de nous toute injuſtice, la contention, les ruſes, les murmures, les médiſances, l'impiété, l'orgueil, la vanité, la fauſſe gloire, l'ambition ; puiſque ceux qui commettent ces crimes, ſont abominables aux yeux de Dieu.....

Nos Apôtres, inſtruits par Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, ont connu parfaitement qu'il s'éléveroit des diſputes pour la place de l'Epiſcopat ; c'eſt pourquoi ils ont ordonné, qu'après leur mort, d'autres hommes éprouvés ſuccédaſſent à leur miniſtere. Ceux donc qui ont été établis par les Apôtres, & enſuite par d'autres hommes excellens, du conſentement de toute l'Egliſe ; qui ont ſervi ſans reproche le troupeau de Jeſus-Chriſt, humblement, paiſiblement & ſans baſſeſſe, & qui enfin depuis long-temps ont reçu de tous un témoignage avantageux ; nous ne croyons pas qu'il ſoit juſte de les rejeter du miniſtere ; & nous ne commettrions pas une petite faute, ſi nous rejetions de l'Epiſcopat ceux qui

I.er SIECLE.

offrent dignement & saintement les saints Mysteres. Heureux les Prêtres qui ont achevé leur carriere saintement & avec fruit ; car ils ne craignent pas de perdre la récompense qui leur a été destinée! Nous voyons cependant que vous avez exclu des fonctions quelques personnes qui vivoient bien, & qui s'acquittoient du ministere, non-seulement sans reproche, mais encore avec honneur.

Vous êtes contentieux, mes Freres, & jaloux pour des choses inutiles au Salut : consultez soigneusement les Ecritures, ces Oracles infaillibles du Saint-Esprit, où il ne se trouve rien que de conforme à la justice & à la sainteté ; vous n'y verrez point que les Justes aient été maltraités par les Saints. Ils ont été persécutés, mais c'est par des Pécheurs ; ils ont été jetés dans d'affreuses prisons, mais c'est par des Impies ; ils ont été lapidés, mais c'est par des Méchans ; ils ont été mis à mort, mais c'est par des hommes scélérats & prévenus d'un faux zele ; & au milieu même des tourmens, ils ont fait voir une généreuse constance. Car que vous dirons-nous, mes Freres, de ces hommes admirables ? Daniel a-t-il été jeté dans la fosse aux lions par des hommes remplis de la crainte de Dieu ?

Ananias, Azarias & Misaël ont-ils été mis dans une fournaise ardente par de dignes adorateurs du Très-Haut? Non sans doute. Qui sont donc ceux qui ont exercé ces violences sur les Saints? Des hommes dignes de haine & d'exécration. Mais quant à ces hommes justes, après avoir soutenu avec confiance tous ces assauts, ils ont été mis en possession d'un héritage plein de gloire; & Dieu, pour récompense de leurs travaux, les a rendus grands & heureux dans tous les siecles des siecles. I.er SIECLE.

C'est à de tels modeles, mes Freres, que nous devons nous attacher. Il est écrit: *Recherchez la compagnie des Saints, parce que ceux qui s'uniront avec eux seront sanctifiés.* Joignons-nous donc à ceux qui vivent dans l'innocence & dans la justice, puisque ce sont les Élus de Dieu. Pourquoi y a-t-il entre nous des contentions, des querelles & des divisions? N'avons-nous pas un même Dieu, un même Christ, un même Esprit de grace répandu sur nous, une même vocation en Jesus-Christ? Pourquoi déchirons-nous ses membres? Pourquoi faisons-nous la guerre à notre propre corps? Pourquoi oublions-nous que nous sommes les membres les uns des autres? Il est honteux, mes chers Freres, & très-honteux *Ps. 17.*

d'entendre dire que l'Eglise de Corinthe, I.er SIECLE. si ferme, si célebre, & appelée des pre- *Rom. 15. 5.* mieres à la Foi, se révolte contre ses Prêtres, à cause d'une ou deux personnes; en sorte que par votre imprudence le nom du Seigneur est outragé & blasphémé.

Otons donc promptement ce scandale du milieu de nous : jetons-nous aux pieds du Seigneur, supplions-le avec larmes de vouloir bien nous pardonner & nous rétablir dans le glorieux avantage de la charité fraternelle ; car c'est la voie qui conduit à la parfaite justice, selon qu'il est écrit: *Ps. 117. 19.* *Ouvrez-moi les portes de la justice, afin que j'y entre, & que je rende graces au Seigneur: c'est la porte du Seigneur, & les Justes entrent par elle.* Heureux ceux qui entrent par cette porte, & qui, inébranlables à toutes les attaques de l'ennemi, achevent leur course dans la sainteté & la justice ! Que celui qui est animé de la charité de Jesus-Christ, soit fidele à observer ses Commandemens. Qui peut exprimer quel est le bien de cette charité divine, & qui peut relever dignement les avantages de cette vertu ? La grandeur à laquelle nous éleve la charité est au-dessus de tous les discours humains: la charité nous unit étroitement à Dieu; elle couvre la multitude des péchés, elle

souffre tout, elle attend avec patience l'accompliſſement des promeſſes ; elle eſt également éloignée de la baſſeſſe & de l'orgueil ; elle ne connoît ni les ſchiſmes, ni les diviſions ; elle fait tout avec un eſprit de concorde : c'eſt par elle que les Élus ont été conſommés dans le bien. Sans la charité, rien ne peut plaire à Dieu : c'eſt par cette charité immenſe que Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur a reſſentie pour nous, que, ſelon la volonté de Dieu, il a donné ſon Sang pour nous, ſon Corps pour notre corps, & ſa vie pour la nôtre. I.er SIECLE.

Vous voyez, mes chers Freres, quelle eſt la grandeur & l'excellence de la charité, & combien elle eſt elle-même au-deſſus de nos foibles diſcours. Qui peut être capable de poſſéder ce précieux don, ſinon ceux que Dieu en a jugés & rendus dignes ? C'eſt pourquoi demandons par de vives prieres la grace de vivre dans une charité parfaite, & ſans aucune affection pour les choſes terreſtres.

Qui donc d'entre vous eſt généreux, qui eſt tendre & plein de charité, qu'il parle & qu'il diſe : Si je ſuis cauſe de la ſédition, ſi je ſers à entretenir le ſchiſme & la diviſion, je me retire, je me ſoumets à ce que m'ordonnera le Peuple ; trop content ſi, à

I.er SIECLE.

ce prix, la paix de Jesus-Christ regne entre le troupeau & les Prêtres qui le conduisent. Prions donc, mes Freres, pour ceux qui sont tombés dans quelque faute; demandons qu'ils obtiennent l'humilité & le changement de cœur, dans la vue de les soumettre, non à notre volonté, mais à celle de Dieu seul: car c'est ainsi que par la miséricorde divine le souvenir de leurs péchés leur deviendra utile & salutaire devant Dieu & devant les Saints.

Vous donc qui avez été les premiers auteurs de la sédition, soumettez-vous aux Prêtres, & recevez la correction dans un
1. Pet. 5. 5. esprit de pénitence. Fléchissez les genoux de vos cœurs; apprenez enfin à obéir, & quittez la hardiesse vaine de vos discours: car il vous est plus avantageux d'être petits, mais fideles, en restant dans le troupeau de Jesus-Christ, que d'en être chassés en vous élevant, par de vaines connoissances, au-dessus des autres.

Vers la fin du I.er SIECLE.

S. IGNACE, EVÊQUE D'ANTIOCHE ET MARTYR.

SUJET de ſa Lettre aux Romains.

CE Saint célebre ſe diſpoſant à partir de Smyrne pour s'en aller à Rome y recevoir par le martyre, la couronne qui étoit due à ſes travaux apoſtoliques, & déſirant avec un extrême empreſſement que les Fideles de cette Ville n'y apportaſſent aucun retardement, ni par leurs ſollicitations auprès des Magiſtrats, ni même par des témoignages trop ſenſibles de leur charité pour lui, qui auroient pu affoiblir ſon zele & ſa foi, crut qu'il devoit les prévenir par cette Lettre, & les conjurer de n'employer leurs prieres pour lui qu'auprès de Dieu, afin d'obtenir de lui la grace de la conſommation de ſon ſacrifice; & c'eſt ce qui fait le ſujet de cette Lettre. Les motifs & les raiſons qu'il y emploie, ſont ſi vifs, ſi preſſans, ſi remplis de foi, & ſi fort au-deſſus des ſentimens de la nature, qu'ils touchent le cœur de quiconque les lit. On y remarque l'ardeur de l'Eſprit-Saint qui parloit dans les Martyrs. Cette piece eſt le

Vers la fin du I.er SIECLE.

plus illuſtre exemple de foi, de fermeté & de zele qu'on puiſſe trouver dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & dans les Ecrits des temps Apoſtoliques.

TÉMOIGNAGES du déſir du martyre dont étoit poſſédé ce ſaint Evêque.

TROUVEZ bon, mes Freres, que je vous demande de ne me pas empêcher d'arriver à la véritable vie, en mettant obſtacle à ma mort. Et puiſque je ne ſouhaite que d'être à Dieu, ne vous efforcez pas de m'en ſéparer, en me retenant dans cette vie temporelle. Laiſſez-moi aller jouir de la lumiere pure & incorruptible. C'eſt là que je ſerai homme parfait. Laiſſez-moi imiter la Paſſion de mon Dieu. Si quelqu'un de vous le poſſede, il n'aura pas de peine à comprendre ce que je déſire, & il entrera facilement dans mes ſentimens, ſentant bien quel eſt le poids qui me preſſe. Que ſi, lorſque je paroîtrai devant vous, je vous priois du contraire, donnez-vous bien de garde de me l'accorder. Arrêtez-vous plutôt à ce que je vous écris maintenant: car je vous écris ici tout vivant, & tout enflammé du déſir de mourir pour Dieu. Mon amour a été crucifié; & le feu qui m'anime ne cherche aucun rafraî-

chiſſement qui le ralentiſſe ; mais il eſt vivant dans mon cœur, & j'y entends ſa voix qui me dit : Venez au Pere. Je n'ai plus de goût pour les viandes corruptibles, ni pour les délices de cette vie : je ne ſuis affamé que du Pain de Dieu, qui eſt la Chair de Jeſus-Chriſt. Vers la fin du I.er SIECLE.

Je vous prie de ne me point témoigner votre bienveillance à contre-temps. Souffrez que je devienne la proie des bêtes farouches, afin que par cette voie je puiſſe arriver à Dieu, & que je ſois moulu par leurs dents comme un froment de Dieu, pour devenir le pain pur de Jeſus-Chriſt : *Frumentum ſim Dei, & dentibus ferarum molar, ut mundus panis Dei inveniar.* Attirez donc plutôt ſur moi ces bêtes cruelles, afin que je n'aye point d'autre tombeau que leur corps.... Que ſi, malgré mon déſir, elles refuſent de me déchirer, je les y forcerai, en les irritant. Excuſez ce tranſport, je ſens ce qui m'eſt utile.... Que les feux, les gibets, les bêtes farouches, la diſlocation des os, le déchirement des membres, le briſement de tout le corps, & que tous les tourmens que la rage du démon peut inventer, viennent tous enſemble fondre ſur moi ; tout m'eſt bon, pourvu que j'arrive à la poſſeſſion de Jeſus-Chriſt.

Avis de ce Saint célebre sur divers sujets.

Vers la fin du I.er SIECLE.

Extr. de ses Lettres, & 1.° de sa Lettre aux Ephésiens.

LA Foi est le commencement de la vraie vie, & la Charité en est la fin. Ces deux vertus ensemble viennent de Dieu; & toutes les autres qui nous rendent bons, n'en sont que des suites.

Comme nous devons tous finir, il y a deux termes qui nous attendent, savoir, la mort & la vie; & chacun des hommes arrivera à celui qui lui sera propre. Et l'on peut dire que comme il y a deux especes de monnoie, l'une de Dieu & l'autre du monde, de même chacune a la marque qui lui est propre. Les Infideles portent le caractere du monde, & les Fideles portent par la charité le caractere de Dieu le Pere en Jesus-Christ, duquel la vie n'est point en nous, si nous n'avons la volonté de mourir pour lui, ainsi qu'il est mort pour nous.

Considérons avec une confusion mêlée de respect & de crainte, la longue patience de Dieu, de peur qu'elle ne se tourne à notre condamnation; car, comme nous devons beaucoup craindre la colere dont il nous menace pour l'avenir, nous devons aussi beaucoup aimer la grace qu'il nous fait de nous attendre à pénitence durant cette vie.

Être

Être Chrétien n'eſt pas un ouvrage de la perſuaſion humaine, mais de la force & de la grandeur d'ame dont Dieu nous remplit, les Chrétiens étant haïs du monde comme ils le ſont.

Prenez garde à ceux qui tiennent des opinions contraires à la grace de Jeſus-Chriſt, qui eſt venu prendre ſa Chair parmi nous. Voyez combien ils ſont oppoſés à la doctrine de l'Egliſe : ils ſe retirent des prieres & de la célébration de l'Euchariſtie, parce qu'ils ne veulent pas confeſſer que l'Euchariſtie ſoit la même Chair de notre Sauveur Jeſus-Chriſt, laquelle a ſouffert la mort pour nos péchés, & que le Pere a reſſuſcitée par ſa bonté. Ceux donc qui contrediſent à ce don de Dieu, ſe donnent la mort par leurs contentions & leurs diſputes.

Vers le milieu du II. SIECLE.

SAINT JUSTIN, MARTYR.

Sur le mépris du Monde.

Extrait de l'Ep. à Zen. & Ser.

IL ne faut regarder ce monde que comme un pays étranger, où nous n'avons rien en propre que la Foi & la Religion. C'eſt pourquoi nous n'en devons point rechercher les faveurs ni les richeſſes dont les hommes inſenſés font tant d'eſtime, en s'enflant de vanité pour les honneurs & l'affluence des commodités de la vie, que nous ne devons pas même déſirer. Et en effet, nous ne ſommes pas de ce monde, à moins que nous ne voulions nous lier à lui. Et pour le dire en un mot, quiconque veut mener une vie heureuſe, ne doit pas chercher à voir ni entendre beaucoup de choſes, ni même s'occuper à celles qu'il voit & entend. C'eſt par ce moyen qu'il acquerra la vraie tranquillité de l'eſprit: au lieu que celui qui ſe mêle & s'empreſſe de tant de choſes, ſe nuit à lui-même & aux autres, en s'engageant en mille conteſtations avec le Prochain.

De Dialog. cum Tryph. Jud.

Socrate n'a jamais pu perſuader à perſonne de mourir pour le ſoutien de ſa

doctrine. Mais il n'en eſt pas de même de Jeſus-Chriſt : car non-ſeulement les Savans & les Philoſophes, mais encore les ſimples Artiſans & les Ignorans, ont mépriſé la gloire, les menaces des Tyrans, pour croire en lui. Auſſi eſt-ce l'effet de la puiſſance ineffable du Pere céleſte, & non de la force du raiſonnement humain : & les Méchans & les Démons n'auroient pas le pouvoir de nous faire mourir, ſi la mort n'étoit une dette commune à tout homme qui eſt né. C'eſt pourquoi, lorſqu'en mourant nous nous acquittons de cette dette, nous en rendons graces à Dieu.

Vers le milieu du II. SIECLE.

Lorſque je prenois plaiſir à la doctrine de Platon, & qu'entendant les calomnies que l'on diſoit contre les Chrétiens, je voyois qu'ils ne craignoient ni la mort, ni aucun de tous les maux de la vie qui ſemblent aux autres les plus terribles, je penſois en moi-même qu'il n'étoit pas poſſible que des hommes de cette trempe fuſſent capables de s'abandonner aux vices & aux voluptés. Et en effet, quel eſt le Voluptueux, l'Intempérant & le Senſuel qui puiſſe ſe réjouir de mourir, & d'être ainſi privé de tous ſes plaiſirs ; & qui, bien loin de ſe produire & de s'expoſer lui-même à la mort, ne s'étudiât plutôt à tromper

ſes Juges pour conſerver ſa vie. Tant il eſt vrai que quand on eſt capable de renoncer à la vie, on l'eſt auſſi de renoncer aux vices & aux plaiſirs.

Vers le milieu du II. Siecle.

Témoignage de la croyance univerſelle de la réalité de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, du temps de ce ſaint Martyr.

Comme nous ſavons que Jeſus-Chriſt notre Sauveur, qui, en ſe faiſant homme, s'eſt revêtu de chair & de ſang pour notre ſalut; de même nous ſavons auſſi que ces alimens qui, par le changement qui leur arrive dans notre corps, nourriſſent notre chair & notre ſang, ayant été conſacrés par les paroles de priere & d'action de graces qu'il nous a laiſſées, ſont la Chair & le Sang de ce même Jeſus-Chriſt qui a été fait Chair pour l'amour de nous. Car les Apôtres nous ont appris dans les Ecrits qu'ils nous ont laiſſés, qu'on nomme Evangiles, que Jeſus-Chriſt leur avoit ordonné d'en uſer ainſi, lorſqu'ayant pris le pain, il a rendu graces, & dit: *Faites ceci en mémoire de moi: Ceci eſt mon Corps;* & qu'ayant auſſi pris le calice entre ſes mains, & rendu graces, il dit: *Ceci eſt mon Sang.* Et il ne communiqua ces choſes ſaintes qu'à ſes Diſciples.

S. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *PERE DE L'ÉGLISE*, ET MAÎTRE DE L'ECOLE CHRÉTIENNE DE CETTE VILLE.

Sur la fin du II. SIECLE.

Sur la conduite que doit tenir un parfait Chrétien dans toutes ſes actions.

LA fin du manger ne doit pas être le plaiſir, mais la néceſſité ; & ainſi il faut éviter l'excès dans la quantité & la qualité des viandes. On ne doit boire du vin qu'avec beaucoup de modération, & il eſt utile particuliérement aux jeunes gens de s'en abſtenir tout-à-fait. Il faut éviter le luxe dans les meubles : les inſtrumens de muſique & les chanſons doivent être bannis des feſtins des Chrétiens ; il n'y faut chanter que les louanges de Dieu. Il ne faut point rire avec éclat, ni prononcer des paroles déshonnêtes : il faut garder une grande modeſtie dans les entretiens & dans la contenance. Il faut dormir peu, & dans des lits qui ne ſoient point trop magnifiques, ni trop mollets ; n'avoir d'habits que pour ſe couvrir honnêtement. Il faut fuir toute apparence de luxe ſur ce point ; bannir

Traité du Pédagogue, liv. 1.

les pierreries & tous les vains ajuſtemens des hommes & des femmes.

Sur la fin du II. Siecle.

Il faut pratiquer les vertus oppoſées à tous ces vices. Un Chrétien doit vivre dans une exacte frugalité : il ne doit prendre des exercices & des plaiſirs, qu'autant qu'il en a beſoin pour ſa ſanté. Les femmes doivent garder l'honnêteté & la modeſtie, principalement dans les Egliſes : il n'y a point d'autre véritable beauté que celle qui eſt intérieure. C'eſt donc à embellir l'ame qu'il faut mettre tous ſes ſoins, & à la parer des ornemens de la vertu. Il eſt indigne d'une honnête femme de parer ſon corps avec tant d'art ; & cela eſt encore plus indigne d'un homme. Le véritable riche n'eſt pas celui qui poſſede de grandes richeſſes, mais celui qui fait part de ſon bien à ceux qui en ont beſoin. Les véritables richeſſes ſont la juſtice, l'équité, la frugalité, la raiſon. Ainſi il n'y a que le Chrétien qui ſoit véritablement riche.

Il faut éviter le trop grand nombre de Domeſtiques que l'on voit dans certaines maiſons, les chiens & les autres animaux que les femmes nourriſſent au lieu des Pauvres. Les jeux de haſard & les ſpectacles ſont une ſource de corruption pour les mœurs. Quand on va à l'Egliſe, il faut

y aller vêtu modeſtement, d'un pas grave, en gardant le ſilence, avec une charité ſincere, chaſte de cœur & de corps, & étant diſpoſé à bien prier. Sur la fin du II. SIECLE.

La fin du Mariage eſt d'avoir des enfans pour en faire des gens de bien : les perſonnes mariées doivent être continuellement attentives à la préſence de Dieu, cette lumiere ſpirituelle qui pénetre les ténebres les plus obſcures, & reſpecter leurs corps qui ſont les membres de Jeſus-Chriſt.

PLAINTES de ce ſaint Docteur ſur l'habillement & la parure des femmes.

IL faut appliquer tous ſes ſoins à embellir l'ame, & la parer des ornemens de la vertu, ſans ſe mettre en peine de l'extérieur. La continence eſt le plus grand ornement du corps. Les femmes qui ſont comme enivrées de leurs ajuſtemens & de leurs parures, ne s'apperçoivent pas de l'état déplorable de leur ame, qu'elles laiſſent dans une difformité horrible. Cet amour de la parure eſt comme un ſerpent ſéducteur qui leur faſcine l'eſprit par un déſir immodéré de plaire, & qui répand partout le poiſon de ſes fauſſes maximes. Ce *Du liv. 2. ch. 2.*

dragon leur fait perdre toute pudeur. Car
Sur la fin du II. SIECLE. ce soin de se parer avec tant d'art, ne convient nullement à des femmes chrétiennes: toutes ces frisures ne conviennent qu'à des femmes prostituées. Ces sortes de femmes ne sont guere assidues dans leur maison: le soin de leur famille ne les embarrasse guere: elles ne sont attentives qu'à tirer de l'argent de leurs époux pour satisfaire à leurs folles dépenses. Elles ne songent qu'à paroître belles, & à chercher des témoins de leur beauté. Elles passent tout le jour à se parer, se reposent sur leurs valets du soin de la maison: elles s'étudient à vivre dans la molleſſe: elles sont clouées sur leur lit pendant la moitié du jour, & sur le soir elles en sortent comme d'une caverne, & font voir aux flambeaux une beauté artificielle, cette lumiere favorisant le fard dont leur visage est encroûté.

Sur le luxe & contre les Spectacles.

Ch. II. Le luxe est monté à un tel excès, que les hommes, aussi bien que les femmes, sont entêtés d'ajustemens, & ont des soins immodérés de se parer. Cette passion est une marque des désordres de leur ame: ils tombent par-là dans la molleſſe, &

deviennent tout efféminés. Toutes les Villes sont pleines de gens qui les ajustent & qui arrangent leurs cheveux. On voit de tous côtés des boutiques remplies de ces sortes d'Artisans de vanité. C'est ainsi que vivent ces voluptueux. Aussi sont-ils toujours portés à se livrer aux plus sales plaisirs. Ils courent tous les jours aux Spectacles, qui sont des rendez-vous & des théâtres de pestilence, où l'on ne voit que des objets qui blessent la pudeur. Les hommes y sont confondus avec les femmes, pour se contempler les uns les autres. Tous ces regards excitent les mauvais désirs du cœur. Des yeux accoutumés à regarder les autres, allument le feu de l'amour par la liberté qu'on leur donne. Et quand ils sont sortis de ces assemblées païennes, ils se plaisent à répéter les chants profanes qu'ils ont entendus, & qui sont pleins des sentimens de l'amour impur. Cette vie voluptueuse efface en eux tous les sentimens du Christianisme. Ils croient, disent-ils, l'immortalité de l'ame; mais peu après ils commencent à douter des principes les mieux établis sur ce point. Mangeons, buvons, disent-ils, nous mourrons demain: mais sans attendre plus long-temps, ils sont déjà morts devant Dieu: ils s'occupent, dit

Sur la fin du II. Siecle.

l'Ecriture, à enſevelir les morts ; c'eſt-à-
Sur la fin du II. Siecle. dire, qu'ils ſe livrent eux-mêmes à une mort funeſte.

Sur la Foi, la Pénitence. Portrait du Gnoſtique, c'eſt-à-dire, du parfait Chrétien.

Du livre dit des Stromates.

La Foi eſt néceſſaire ; elle n'eſt point en nous par nature, mais elle eſt un don de Dieu. La Pénitence véritable conſiſte à ne plus faire ce qu'on a regret d'avoir fait. Il y en a de deux ſortes. La premiere eſt celle de ceux qui ſe convertiſſent à la Foi, pour effacer les péchés qu'ils ont commis pendant qu'ils étoient Païens. La ſeconde eſt celle de ceux qui ſont tombés après leur converſion ; & il leur reſte encore un moyen d'en obtenir la rémiſſion, pourvu qu'ils rougiſſent de leurs péchés : mais ceux qui retombent ſouvent, & qui font ainſi un cercle de pénitences & de péchés, ſont ſemblables à ceux qui n'ont point eu la Foi. C'eſt un fantôme de pénitence que celle de ceux qui demandent pardon des péchés dont ils ne ſe corrigent jamais.

On ſe purifie du péché par la Foi & par les aumônes. La crainte de Dieu nous eſt très-utile : elle inſtruit & fait éviter le

péché, & elle conduit à l'amour de Dieu. Rien n'eſt plus beau que la charité, la tempérance & l'hoſpitalité. Le véritable Gnoſtique, nom qui renferme l'idée d'un parfait Chrétien, commande à ſes paſſions : il garde une tempérance exacte, & il ne donne à ſon corps que ſes néceſſités. Il aime Dieu par-deſſus toutes choſes, & les Créatures pour Dieu & par rapport à Dieu ; rien ne peut le ſéparer de cet amour. Il ſupporte avec patience tous les accidens fâcheux : il s'applique à connoître toutes les choſes de Dieu, ſans négliger les Sciences humaines. Ses diſcours ſont réglés & à propos, pleins de douceur & de charité : jamais il ne s'emporte de colere : il prie continuellement par la charité qui l'unit à Dieu, lui demandant premiérement la rémiſſion de ſes péchés, ſecondement la grace de ne plus pécher, & celle de faire le bien. Il puiſe la parfaite ſcience & la véritable connoiſſance dans l'Ecriture-Sainte, la Loi de Dieu, les Prophetes, & en particulier le Décalogue ; enfin dans la Doctrine de Jeſus Chriſt, prédite par les Prophetes, prêchée par toute la terre, & reçue malgré les Rois & les Puiſſances du monde, qui s'y ſont oppoſés de toutes leurs forces. Le Gnoſtique s'applique tout entier

Sur la fin du II. SIECLE.

à honorer Dieu, à l'aimer, à le connoître ; à écouter & à imiter ſon Verbe qui s'eſt fait homme pour nous ſauver : il ne le fait pas ſeulement en certains jours, mais pendant toute ſa vie. Les ſacrifices dont il l'honore ſont les prieres & les louanges qu'il offre en tout temps & en tout lieu. Il eſt doux, bienfaiſant, affable, patient, charitable, ſincere, fidele, tempérant : il ne fait rien ni par oſtentation, ni par crainte, ni par déſir d'être récompenſé, mais par amour de la vertu & de la juſtice de Dieu. Il eſt enfin tout ſaint & tout divin.

Sur la fin du II. Siecle.

Des Stromates, liv. 3. Ne faiſons rien par un mouvement de cupidité, & ne déſirons ici que les choſes néceſſaires : car nous ne ſommes pas des enfans de convoitiſe, mais de bonne volonté. Or la continence ne conſiſte pas en un ſeul genre de choſes, mais généralement en toutes celles où l'ame ſe porte par des déſirs vains & ſuperflus, ne ſe contentant pas d'avoir ce qui lui eſt néceſſaire pour la vie, mais voulant jouir de ce qui lui eſt agréable & délicieux.

Que la bonne vie eſt devant Dieu une eſpece de martyre.

Liv. 4. Si la confeſſion de foi que l'on fait à Dieu eſt une eſpece de témoignage & de

martyre, tout Chrétien qui agit avec pureté & sincérité dans la connoissance qu'il a de Dieu, & qui obéit fidellement à ses Préceptes, est en effet, & par ses actions & par ses paroles, témoin & Martyr de Jesus-Christ, en quelque maniere qu'il soit délivré de la prison de ce corps mortel; puisque la foi qu'il lui garde durant toute sa vie & à sa mort, lui tient lieu du sang qu'il répandroit pour la confession de son Nom. Sur la fin du II. Siecle.

De la vraie pureté de l'Ame : en quoi elle consiste.

La vraie & parfaite pureté est celle de l'ame, des pensées & des actions, à quoi il faut joindre la sincérité dans les paroles, & , pour derniere perfection, la pureté même dans le sommeil. Or la pénitence ferme & constante me paroît être une purification suffisante à l'homme, si, après avoir condamné & châtié ses mauvaises œuvres, il tend & s'avance sans cesse vers un état plus excellent, auquel il doit élever son ame, de la bassesse où elle s'étoit réduite par ses péchés passés. *Liv. 4.*

Sur la Priere.

La Priere est un entretien avec Dieu; & quoique nous parlions bas, & que nous

ne remuions pas les levres, nous ne laiſſons pas de prier du fond du cœur ; & alors Dieu exauce toujours les prieres que nous avons ainſi préparées pour lui adreſſer. Nous élevons pour cela les yeux & les mains vers le Ciel : nous portons notre ame, élevée par le déſir des biens céleſtes, juſque dans le Sanctuaire de Dieu ; & des yeux d'un eſprit ſublime, nous conſidérons au-deſſous de nous les liens de notre chair comme des choſes dignes de mépris.

Sur la fin du II. SIECLE.

Il y en a qui conſacrent certaines heures du jour à la Priere, comme celles de Tierce, de Sexte & de None. Mais celui qui connoît bien Dieu, & qui eſt véritablement ſpirituel, prie durant toute ſa vie, lorſqu'il s'étudie d'être continuellement en la préſence de Dieu ; & , pour le dire en un mot, il ſe retranche de toutes les choſes qui ſont inutiles, lorſqu'il eſt parvenu à ce comble éminent de charité qui le fait agir pour Dieu en toutes choſes.

Si la priere nous ſert de moyen pour nous entretenir avec Dieu, il ne faut pas laiſſer paſſer aucune occaſion de prier, afin de nous approcher de lui.

Nous pouvons conſidérer comme ſacrés tous les lieux & tous les temps qui nous remettent dans l'eſprit la penſée & le ſouvenir de Dieu.

Le Chrétien ne doit demander que la stabilité des biens qu'il posséde, la grace d'acquérir ceux qu'il ne posséde pas encore, & l'éternité de ceux qu'il doit un jour posséder. Sur la fin du II. Siecle.

Celui qui connoît bien Dieu, & qui est véritablement spirituel, se réjouit dans la vue des biens que Dieu lui promet, comme s'ils lui étoient déjà présens; car ils ne lui sont pas cachés, quoiqu'ils soient absens, parce qu'il connoît dès-à-présent quels sont ces biens; & étant très-persuadé de leur excellence, il est vrai de dire qu'il les possede dès maintenant en quelque maniere.

Qui est le Riche qui sera sauvé?

Ceux qui donnent de perpétuelles louanges aux Riches, doivent être regardés comme de lâches adulateurs; car ils louent des hommes fragiles, dont la vie est exposée à tant de vicissitudes, &, qui plus est, sont soumis à la rigueur des Jugemens de Dieu. Il seroit bien plus charitable de chercher des remedes au mal des Riches, que de le fomenter par des flatteries & des adulations. Les Riches ont plus de peine à se sauver que les Pauvres: ils n'ont *Extrait du Traité de ce nom.*

pas plutôt entendu cette terrible menace du Sauveur du monde, *Je vous le dis encore une fois ; il eſt plus aiſé qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, qu'un Riche entre dans le Royaume du Ciel*, qu'ils perdent courage & qu'ils déſeſperent de leur ſalut. Ils croient qu'ils n'ont point d'autre reſſource que dans la vie préſente, & ils y attachent toutes leurs penſées : ils ne ſe mettent pas en peine d'examiner quelles gens ſont ceux que Jeſus-Chriſt a déſignés ſous le nom de Riches, & dans quel ſens ce qui eſt impoſſible à l'égard des hommes n'eſt pas impoſſible à l'égard de Dieu.

Sur la fin du II. SIECLE.

Ceux qui ont un véritable zele pour leurs freres, ne doivent point inſulter aux Riches que Dieu a appelés comme eux au Chriſtianiſme ; mais ils doivent leur faire voir d'abord qu'ils auroient tort de croire qu'ils ſont entiérement exclus du Royaume du Ciel, pourvu qu'ils aient de la docilité pour la parole de Dieu, & qu'ils accompliſſent les Commandemens, quel genre de vie il faut qu'ils embraſſent pour mériter que le Sauveur du monde les reçoive au nombre des ſiens ; mais qu'ils ne doivent pas ſe flatter de parvenir au Royaume du Ciel par leurs propres forces & par leur propre mérite.

Quel

Quel fut le motif qui obligea ce jeune homme, dont il eſt parlé dans l'Evangile, qui étoit venu demander à Jeſus-Chriſt ce qu'il devoit faire pour acquérir la vie éternelle, & qui s'en alla tout triſte, dès qu'il lui eut dit ces paroles : *Vendez tout ce que vous avez, & le donnez aux Pauvres.* Car que veulent-elles dire ? Eſt-ce que c'eſt un précepte de ſe défaire de tout ſon bien & de tout ce qu'on poſſede, comme le ſens littéral de ces paroles ſemble le dire ? Nullement. Mais c'eſt un avertiſſement pour modérer la trop grande ardeur qu'on témoigne à amaſſer des richeſſes, pour fixer les ſollicitudes du ſiecle, qui ſont comme autant d'épines qui ſuffoquent la bonne ſemence qui produit la vie. Ce n'eſt pas une choſe fort héroïque d'abandonner ſes richeſſes, ſi on ne le fait par un bon motif, & pour mériter la gloire éternelle. Car, par cette raiſon, les Pauvres qui manquent de tout, qui n'ont aucune reſſource, qui ſont vagabonds, ſans nulle connoiſſance de Dieu & de ſa juſtice, ſeroient les plus heureux de tous les hommes, les plus gens de bien, & les ſeuls qui pourroient prétendre à la gloire éternelle. Qu'eſt-ce donc que le Fils de Dieu nous ordonne de ſi extraordinaire dans cette

Sur la fin du II. SIECLE.

Sur la fin du II. Siecle.

maxime ? Rien que ce que d'autres ont fait avant lui. Son Commandement renferme quelque chose de plus divin & de plus parfait : c'est-à-dire, que nous arrachions de notre cœur les racines des affections étrangeres. Cette doctrine convient à un Fidele, & est digne du Sauveur du monde. Les Philosophes Païens, se contentant de mépriser les choses extérieures, quittoient volontairement les biens qu'ils possédoient ; mais leurs passions & leurs crimes n'étoient pas moindres. Ce mépris qu'ils faisoient des richesses leur inspiroit beaucoup d'orgueil, & leur faisoit regarder avec mépris les autres hommes.

Comment le Sauveur du monde auroit-il pu commander à des gens destinés à la vie éternelle, des choses qui auroient pu les en détourner ? Car il est impossible qu'un homme qui n'a pas de quoi vivre, & qui manque du nécessaire, ne tombe dans le chagrin & l'abattement, & qu'il ne néglige de s'appliquer à son salut, pour peu que son intention soit partagée par le soin de se pourvoir de ce qui lui manque.

Au contraire, ceux qui ont un bien médiocre seront exempts de mille incommodités, & pourront s'occuper à des choses plus relevées. Au lieu que s'ils sont

absolument dénués de tout secours pour vivre, quelle société pourront-ils avoir avec les hommes ? Cette maxime ne répugne-t-elle pas à plusieurs autres que le Sauveur a établies : *Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les Tabernacles éternels.* Comment seroit-il possible, sans biens, de donner à manger à ceux qui ont faim, de donner à boire à ceux qui ont soif, de revêtir les nus, de loger les Etrangers ? Cependant on menace du feu & des ténebres extérieures ceux qui auront négligé de pratiquer ces bonnes œuvres. Le Sauveur du monde voulut être reçu dans la maison de Zachée : il mangea avec Matthieu. Cependant ces deux hommes étoient riches & engagés dans le maniement de l'argent. Il ne leur ordonna pas de se défaire de leur bien ; mais, portant un jugement équitable, il ajouta : Cette Maison a reçu aujourd'hui le Salut, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham. Il loue l'usage raisonnable qu'on peut faire de l'argent, mais avec cette circonstance qu'on en fasse part aux autres. S'il est impossible, sans biens, de remplir ces devoirs ; & s'il ordonne absolument de faire divorce

Sur la fin du II. SIECLE.

Luc. 16. 9.

avec les richeſſes, ne pourroit-on pas dire
Sur la fin du II. Siecle. que le Commandement du Sauveur ſe détruiroit de lui-même ; & qu'en même temps qu'il ordonne d'aſſiſter, de nourrir, de loger, de vêtir les Pauvres, il le défend, par l'impuiſſance où l'on ſeroit de pratiquer ces bonnes œuvres faute de bien ; ce qui ſeroit une étrange contradiction ?

Il faut donc expliquer d'une maniere myſtique & ſpirituelle, & non pas d'une maniere littérale, quels ſont les Riches qui auront tant de peine à entrer dans le Royaume du Ciel. Les choſes extérieures ne ſont pas par elles-mêmes le principe du ſalut, ſoit qu'on les ait en abondance, ou en petite quantité. Les belles qualités de l'ame, la foi, l'eſpérance, la charité, l'amour du prochain, la douceur, la modeſtie, l'humilité, ſont des vertus par leſquelles on peut mériter le ſalut. Si un homme qui a de vaſtes poſſeſſions, regarde ſon or, ſon argent, ſes maiſons comme autant de préſens de Dieu, s'il lui en fait hommage, s'il s'en ſert pour aſſiſter le prochain, s'il n'y borne pas ſes déſirs, ſi lorſque quelque accident le prive de ſon bien, il ſouffre cette diſgrace avec un eſprit tranquille ; c'eſt d'un homme de ce caractere que le Sauveur du monde a dit qu'il

étoit heureux & pauvre d'esprit, & qu'il avoit un droit acquis sur le Royaume du Ciel. Ce n'est point à ces pauvres d'esprit que l'ordre de vendre leur bien s'adresse. Car comment vous déferez-vous de votre bien ? Quoi ! faudra-t-il que vous receviez de l'argent pour le prix de vos héritages, & que vous vous contentiez de changer l'espece de vos biens ? Ce n'est point là ce que l'Evangile vous ordonne. Il faut arracher de votre ame les inclinations qui y ont dominé, & y substituer en leur place d'autres affections saintes qui puissent mériter la vie éternelle.

Sur la fin du II. Siecle.

Le Sauveur du monde, pour rassurer ses Disciples sur ce qu'il avoit dit de la difficulté du salut pour les Riches, leur dit : *Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.* Cette réponse est pleine d'un grand sens : car elle signifie que, quelque violence que se fasse un homme pour calmer ses passions, il n'y réussira jamais, s'il n'est aidé que de ses propres forces ; mais s'il fait tout ce qui dépend de lui, ses efforts seront secondés du secours du Ciel, & il obtiendra ce qu'il souhaite. Mais ceux qui passent toute leur vie dans le repos & dans les délices, ne se rendront pas dignes du Royaume de Dieu. *Il se*

Luc. 18. 7.

Matth. 22. 12.

prend par violence, & ce ſont les violens qui l'emportent.

Sur la fin du II. Siecle.

Tout ceci doit nous faire voir que le Sauveur n'a point exclus de l'eſpérance du ſalut ceux qui poſſedent de grandes richeſſes, pourvu qu'ils ſoient fideles à accomplir les Commandemens de Dieu. Car quel crime fait un homme qui amaſſe par ſon épargne & par ſon économie autant de bien qu'il lui en faut pour vivre honnêtement? Eſt-il coupable, ſi Dieu, qui eſt l'arbitre de toutes choſes, en a fait naître un autre dans une famille puiſſante & opulente? Ce n'eſt point par ſon choix qu'il eſt né au milieu des richeſſes. Si c'étoit un crime, il auroit droit de s'en prendre à Dieu, qui a diſpoſé les choſes de la ſorte, & qui lui auroit donné des proſpérités temporelles, pour le priver de la vie éternelle. Que les Riches ſe perſuadent donc qu'ils ne doivent point négliger leur ſalut, comme ſi l'eſpérance de ſe ſauver leur étoit ôtée à cauſe de leurs richeſſes; qu'ils ne les condamnent pas, comme ſi elles étoient un obſtacle à leur vertu. Qu'ils apprennent plutôt à en faire un bon uſage, & à les regarder comme l'inſtrument de leur ſalut.

Le Sauveur du monde dit dans un autre

endroit de l'Evangile : *Donnez à tous ceux qui vous demandent.* Cette Doctrine contient le plus haut degré de perfection. Il ne faut point attendre que l'on vous demande ; il faut que vous preniez vous-même le soin de chercher des sujets sur qui vous puissiez répandre vos libéralités. Vous devez penser que le Ciel sera la récompense des aumônes que vous aurez faites. Que ce commerce est avantageux & divin ! On obtient l'immortalité pour un peu d'argent ; on achete une demeure éternelle, en ne donnant que des bagatelles. Vous qui êtes riches, si vous êtes sages, embarquez-vous dans ce commerce, quand vous seriez obligés de parcourir pour cela toute la terre, & vous exposer à toutes sortes de périls & de travaux.... Ne regardez point d'un œil dédaigneux l'extérieur des Pauvres. Ne vous rebutez point, qu'ils soient mal-vêtus, difformes. Jesus-Christ est caché sous cet extérieur. Ce sont de tels amis que vous vous devez donner par vos richesses : l'un priera Dieu pour votre salut ; l'autre vous soulagera dans vos peines ; l'autre gémira devant Dieu pour vous : que les bons offices de tels amis sont agréables ! Quand on est animé de cette charité pour les Pauvres, quelques mauvaises actions qu'on ait com-

Sur la fin du II. SIECLE.

Sur la fin du II. SIECLE.

miſes, on peut les effacer par la pénitence ſoutenue de cette charité.

SUR la Pénitence.

Du même Traité.

LES portes de la miſéricorde ſont ouvertes à celui qui ſe convertit de bonne foi, & la véritable pénitence empêche qu'on ne retombe dans ſes déſordres. Quand on ſe reconnoît coupable de quelque péché, on n'épargne rien pour arracher de ſon cœur une racine ſi funeſte ; & quand on en eſt venu à bout, Dieu retourne dans l'ame pour y faire ſa demeure. Le Fils de Dieu nous a aſſuré que le Pere céleſte & les Anges ſe réjouiſſent dans le Ciel quand un pécheur ſe convertit, & qu'il fait une ſincere pénitence. Dieu oublie & pardonne les péchés paſſés : mais c'eſt au pénitent à ſe tenir ſur ſes gardes, pour n'y pas retomber à l'avenir. On eſt pénitent, quand on a une véritable douleur de ſes crimes, & que l'on adreſſe de ferventes prieres à Dieu, afin qu'il les oublie. C'eſt ce que le Prophete-Roi lui demande par ces paroles : *Ne vous ſouvenez point, Seigneur, de nos iniquités paſſées : Que vos miſéricordes ſe hâtent de nous prévenir.* Lui ſeul peut faire, par ſa miſéricorde, que des choſes

Matth. 9. 13.

Pſ. 78.

qui sont faites, soient comme si elles n'étoient pas, & abolir par la grace du Saint-Esprit les crimes où les hommes sont tombés. Il nous avertit qu'il nous jugera selon l'état dans lequel il nous aura trouvés: il nous crie sans cesse que nous approchons de notre fin; afin que ceux qui ont mené une vie réguliere & vertueuse, & qui, vers la fin de leur carriere, changent de conduite, & tombent dans le vice, ne comptent point sur leur vertu passée, si la fin de leur vie ne ressemble pas au commencement. Au contraire, ceux qui ont mené une vie licencieuse & dissolue, s'ils se repentent de leurs désordres, & qu'ils fassent une sincere pénitence, ils pourront effacer les taches des crimes dont ils se seroient souillés par le passé. Mais cet état demande de grandes précautions, & une grande attention sur soi-même; comme ceux qui veulent se remettre d'une grande maladie sont obligés d'user de régime, & d'être extrêmement sobres dans leurs alimens: car il est très-difficile de se défaire tout d'un coup d'une ancienne habitude; mais on en peut venir à bout par la grace de Dieu, par la force de la priere, par l'efficacité de la pénitence, & par les prieres de nos freres.

Sur la fin du II. SIECLE.

Sur la fin du II. Siecle.

S. IRÉNÉE, EVÊQUE DE LYON, ET MARTYR.

Extrait du liv. 2. contre les Hérétiques.

Il est bien meilleur à l'homme d'ignorer entiérement les causes & les raisons pourquoi Dieu a fait jusqu'aux moindres de ses ouvrages, & de croire en lui, de persévérer en son amour qui nous vivifie, & de ne chercher d'autre science que celle de connoître Jesus-Christ, Fils de Dieu, qui a été crucifié pour nous, que de s'embarrasser en des questions trop subtiles & en des disputes infinies, qui conduisent enfin à l'impiété.

Que l'Eucharistie est aussi véritablement le Corps & le Sang de Jesus-Christ, que Jesus-Christ est le Fils de Dieu.

Si les Hérétiques ne veulent pas avouer que Notre-Seigneur soit le Fils, c'est-à-dire, le Verbe du Souverain Créateur du monde, comment pourront-ils croire que le pain qui a été consacré avec action de graces, soit le Corps du Seigneur, & que le Calice qu'on offre soit le Calice de son Sang ? D'ailleurs, comment peuvent-ils dire que la chair des Fideles, qui est nourrie

du Corps & du Sang du Seigneur, soit sujette à l'éternelle corruption, & ne reçoive pas la vie éternelle ? Il faut donc qu'ils renoncent à leur erreur, en reconnoissant que Notre-Seigneur est le Fils de Dieu, ou qu'ils cessent d'offrir ces saints Mysteres. Mais la croyance que nous avons qu'il est le Fils de Dieu, est entiérement conforme à celle que nous avons de la vérité de l'Eucharistie ; de même que notre croyance de l'Eucharistie confirme celle que nous avons du Fils de Dieu ; car, en lui offrant des choses qui viennent de lui, nous marquons tout ensemble, & la communication, & l'unité de la chair & de l'esprit. Et en effet, comme après avoir invoqué Dieu sur le pain, qui est une substance qui vient de la terre, il cesse d'être un pain commun, & il devient l'Eucharistie, qui est composée de deux choses, l'une terrestre, & l'autre céleste ; ainsi nos corps, recevant l'Eucharistie, reçoivent l'espérance de la résurrection future, & deviennent inaltérables & incorruptibles.

Sur la fin du II. Siecle.

Que la résurrection des corps prouve la vérité de l'Eucharistie, qui en est la cause.

Si la doctrine des Hérétiques étoit véritable, il s'ensuivroit que ni le Seigneur

Sur la fin du II. Siecle.

ne nous auroit pas rachetés de ſon Sang; ni le Calice de l'Euchariſtie ne ſeroit pas la communication de ſon Sang, ni le Pain que nous y mangeons ne ſeroit pas la communication de ſon Corps. Car le ſang ne vient que des veines & des chairs & du reſte de la ſubſtance de l'homme, de laquelle le Verbe de Dieu s'étant revêtu, nous a rachetés par ſon Sang. Et comme nous ſommes faits ſes membres, & nourris des choſes qu'il a créées, & qu'il nous donne pour notre uſage, il a fait ſon Corps le Calice qui eſt du nombre de ſes créatures, & il en nourrit nos corps. Quand donc le Calice, mêlé de vin & d'eau, & le Pain, reçoivent la parole de Dieu, ils deviennent l'Euchariſtie du Sang & du Corps de Jeſus-Chriſt, qui eſt ainſi compoſé de ces choſes qui ſont propres à nourrir notre ſubſtance. Comment donc peut-on nier que la chair ſoit capable de recevoir le don de Dieu qui eſt la vie éternelle? elle qui eſt nourrie du Sang & du Corps de Jeſus Chriſt, & qui eſt un de ſes membres, ſelon ces paroles de l'Apôtre: *Nous ſommes les membres de ſon Corps, & faiſons partie de ſa chair & de ſes os.* Car, comme ces deux ſubſtances, le pain & le vin, ayant été conſacrées

par la parole de Dieu, deviennent l'Eucharistie, qui est le Corps & le Sang de Jesus-Christ; de même nos corps, qui ont été nourris de l'Eucharistie, étant consumés & comme changés en la terre dans laquelle ils auront été mis après leur mort, ressusciteront en leur temps par l'opération du Verbe divin, qui leur accordera ce privilege pour la gloire de Dieu son Pere.

Sur la fin du II. Siecle.

Dieu se communique à ceux qui n'ont d'amour que pour lui. Or la communication avec Dieu est la vie, la lumiere, & la jouissance de tous les biens qui se trouvent en lui; au lieu que ceux qui s'en éloignent volontairement, tombent dans cette malheureuse séparation d'avec lui. Or la séparation d'avec la vie n'est autre chose que la mort; & la séparation d'avec Dieu, la perte de tous les biens qui se trouvent en lui.

TERTULLIEN.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

L'AME reconnoît naturellement, & comme malgré elle, qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'il y a une autre vie après celle-ci. Ces sentimens que la Nature lui a inspirés, sont gravés si avant dans son esprit, que rien ne les peut effacer; en sorte que souvent ils lui échappent quand elle y pense le moins, comme quand on dit, sans réflexion : *Dieu le veuille ; ce qu'il plaira à Dieu ; Dieu le voit ; grand Dieu ! bon Dieu !* expressions qui supposent que l'ame est pénétrée de la connoissance de Dieu : ce sont autant de témoignages d'une ame naturellement chrétienne. Il en est de même de la crainte qu'on a naturellement de la mort, du désir de s'immortaliser dans la mémoire des hommes, de la compassion qu'on a pour les Morts : tous ces sentimens supposent qu'il y a une autre vie après celle-ci ; & ces mêmes sentimens étant naturels à l'ame, il faut nécessairement qu'ils viennent de Dieu.

Extrait du Liv. du Témoignage de l'ame.

Du Liv. de la Pénitence, ch. 1.

J'ai de la peine à parler de la Pénitence après le Baptême, parce que c'est la derniere espérance qui reste à ceux qui

ont commis des péchés énormes après le Baptême ; de peur qu'en traitant de ce nouveau moyen de nous relever de nos péchés que Dieu nous préſente, il ne ſemble que nous voulions ouvrir une voie pour pécher de nouveau. Cependant Dieu, prévoyant la foibleſſe des hommes & les tentations du Démon, a voulu que, quoique la porte de la rémiſſion fût fermée, ceux qui avoient perdu l'innocence baptiſmale euſſent encore une reſſource. L'Exomologeſe renferme les exercices laborieux de cette pénitence. Cette Exomologeſe eſt un exercice pour humilier & pour abattre le Pécheur ; elle lui fait mener une vie propre à fléchir la miſéricorde de Dieu ; elle le fait coucher ſur le cilice & ſur la cendre, négliger entiérement ſon corps ; elle le porte à avoir l'eſprit triſte & humilié, à ne manger que pour ſoutenir ſa vie, à gémir, à pleurer, à crier jour & nuit vers ſon Dieu, à ſe proſterner devant les Prêtres & les Amis de Dieu, & à conjurer tous les Freres de nous ſecourir de leurs prieres. Il faut être abattu de douleur dans la pénitence : elle n'honore Dieu qu'autant que vous êtes frappé de la frayeur de ſes Jugemens, & que vous vous rendez contre vous-même le miniſtre de ſa juſtice.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

Le Seigneur nous a appris qu'il suffit, pour être impudique, d'avoir souillé sa conscience par le plaisir d'un regard volontaire : il ne sert de rien de dire : Je l'ai voulu, mais je ne l'ai pas fait. C'est la volonté seule qui fait le crime ; & puisqu'elle trouve sa satisfaction dans elle-même, pourquoi ne tiendra-t-elle pas lieu d'une action consommée ? Elle sera punie comme si le mal étoit arrivé.

La pénitence est une école d'humilité : elle doit, par vos habits & par votre nourriture, vous rendre toujours présent ce que vous êtes aux yeux de Dieu. Les soins que vous refuserez à votre corps, & les incommodités que vous souffrirez dans le sac & la cendre, serviront à la pureté de votre ame ; & il ne faut pas vous imaginer qu'après avoir offensé Dieu, il vous permette encore de lui demander pardon dans des habits somptueux.

De l'ornement & de l'habit des femmes, livre 1.

Une femme chrétienne ne doit point se glorifier dans sa chair : elle ne peut avoir aucun prétexte pour se parer, ne pouvant aller ni aux Temples des Païens, ni aux Spectacles, ni aux Fêtes profanes, mais n'ayant à sortir que pour visiter quelques personnes malades, assister au Sacrifice & aux

aux Instructions chrétiennes. Si la bienséance ou l'amitié l'oblige de rendre quelque visite à des femmes païennes, elle doit se servir d'habits encore plus modestes, afin qu'il paroisse de la différence entre les Servantes du vrai Dieu & celles du Diable. Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e *Liv.*

Une femme chrétienne ne peut en conscience désirer de plaire par la beauté, sachant qu'elle est naturellement propre à exciter de mauvais désirs. Elle doit donc, non seulement rejeter la parure affectée, mais cacher & obscurcir sa beauté naturelle en la négligeant, pour se mettre à couvert de la poursuite & de la violence des hommes. Que si une personne doit se glorifier en sa chair, c'est quand elle souffre pour Jesus-Christ, & non quand elle attire les yeux des jeunes gens. Quoi de plus condamnable que le fard, les faux cheveux & autres ornemens semblables, par lesquels on fait injure à l'œuvre de Dieu, & qui sont également blâmables dans les hommes! Que si votre richesse, votre naissance ou votre dignité vous obligent à marcher avec quelque pompe, modérez ce mal; en sorte que vous ne lâchiez pas la bride à la licence, sous prétexte de nécessité. Ne voyez-vous pas ceux qui s'engagent à la continence, & qui renon-

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

cent, pour le Royaume de Dieu, aux plaisirs violens de la chair ? N'y en a-t-il pas qui se défendent des créatures, qui s'abstiennent du vin & de la chair des animaux, pour humilier leurs ames ? Quel sujet avez-vous de sortir si parée ? Vous n'allez ni aux Temples, ni aux Spectacles ; & vous ne connoissez point les Fêtes des Gentils : car c'est pour ces sortes d'assemblées, pour voir & pour être vues, que les femmes paroissent pompeusement en public. Vous n'avez des raisons de sortir que très-sérieuses : visiter des Freres malades, assister au Sacrifice, ou à la parole de Dieu.

QU'UNE Femme Chrétienne ne doit rien faire pour plaire aux hommes.

Au même liv. de l'ornement & de la parure des femmes.

SACHEZ qu'une femme chrétienne & chaste, bien loin de désirer qu'on ait des désirs pour elle, en doit même avoir de l'horreur : car nous savons que le soin de plaire par la beauté du corps, laquelle porte naturellement à la volupté, vient d'une conscience blessée, & qui n'a pas toute son intégrité. Pourquoi donc travaillez-vous à exciter ce mal en vous-même ? Pourquoi réveiller dans autrui le désir d'une chose dont vous faites profession d'être si

éloignée ? outre que nous ne devons jamais ouvrir la porte à des tentations, qui ſont quelquefois capables de nous ſurmonter par leur violence, ou au moins de cauſer, par de mauvaiſes penſées, de dangereux mouvemens en nous. Plaiſe à Dieu de détourner ce mal de ſes Serviteurs!

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.

Quelqu'un dira qu'il n'eſt pas défendu de jouir de la louange de la beauté, & de ſe glorifier des avantages du corps. Mais que celui qui trouve qu'il lui eſt bon de ſe glorifier dans ce qui regarde la chair, s'en glorifie tant qu'il voudra : car pour les Chrétiens, ils ne doivent avoir aucun ſoin ni aucun déſir pour la gloire : parce que la gloire n'eſt propre qu'à élever l'eſprit ; & l'élévation ne convient point à des gens qui font profeſſion d'humilité : outre que ſi toute la gloire du monde n'eſt que vanité, combien l'eſt-elle davantage dans la chair ; & principalement pour nous, qui ne devons jamais nous étudier à plaire aux autres par les avantages du corps, puiſque nous ne devons rechercher que les choſes ſpirituelles : tirons donc notre gloire de celles pour leſquelles nous eſpérons d'obtenir le ſalut éternel. Que s'il eſt permis à une Chrétienne de ſe glorifier dans la chair, ce n'eſt que quand

elle l'expose au martyre pour la foi de Jesus-Christ, & non pour attirer après elle les yeux des jeunes gens. Lors donc que les femmes chrétiennes n'ont pas cette beauté extérieure, qui est, avec raison, vaine & inutile dans notre Religion, elles n'en doivent point avoir de la peine; & quand elles l'ont, elles doivent la négliger.

Sur la fin du II. Siecle, & au commencement du III.e

Quel mal c'est aux Femmes Chrétiennes de se farder.

De l'ornement & de la parure des femmes.

Les femmes qui mettent du fard & du rouge sur leurs joues, pechent contre Dieu : car c'est témoigner que son ouvrage leur déplaît, qu'elles y trouvent à redire; & ainsi elles reprennent en quelque sorte leur Créateur. Et n'est-ce pas le reprendre en effet, que de vouloir corriger son ouvrage & d'y ajouter; & ce qui est plus criminel, de prendre de son Ennemi, qui est le Démon, ces artifices qu'elles y ajoutent? Car, qui apprendroit aux femmes à déguiser leur corps, sinon celui-là même qui a autrefois perverti par sa malice l'esprit de la premiere femme? Considérez donc quel crime c'est de couvrir l'ouvrage de Dieu des artifices de Satan.

En un mot, c'est une chose fort éloignée

de notre discipline, & indigne d'une Chrétienne, qui ne doit respirer que pureté & simplicité, de se farder, de faire paroître le déguisement & le mensonge sur le visage, elle à qui il n'est pas permis de l'avoir dans la bouche; de rechercher ce qui ne lui a pas été donné, elle qui doit s'abstenir de tout désir pour ce qui n'est pas à elle; de faire paroître sa beauté, elle qui ne doit penser qu'à la conservation de sa pureté. Croyez-moi, mes Sœurs dignes de toute bénédiction, le moyen de garder les préceptes de Dieu, est de garder sans déguisement votre visage dans l'état qu'il l'a formé.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

SUR les Spectacles.

UN Chrétien doit avoir de l'éloignement pour les Spectacles, parce qu'ils sont contraires à la vraie piété, au culte sincere que nous devons à Dieu, & à la promesse solennelle faite dans le Baptême de renoncer au Diable, à ses pompes & à ses œuvres. Les Spectacles sont une partie de l'idolâtrie & des pompes du Démon, auxquelles les Chrétiens renoncent dans leur Baptême. Outre cette principale raison, qui est l'idolâtrie, il y en a une autre:

Du Traité contre les Spectacles.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

c'eſt que Dieu a commandé de conſerver par la tranquillité & la paix le Saint-Eſprit, tendre & délicat de ſa nature, & de ne le pas inquiéter par la colere & les criminelles douceurs. Comment donc peut il s'accorder avec les Spectacles, qui ne ſont point ſans agitation de l'eſprit ou du cœur? Il n'y a point de plaiſir ſans paſſion: la paſſion entraîne l'émulation, la colere la fureur, & toutes ces ſuites ne conviennent point à notre diſcipline. Si quelqu'un vient aux Spectacles ſans paſſion, & y demeure ſans être touché, il n'y a point de plaiſir, & il eſt coupable au moins de l'inutilité, qui ne nous convient point. Un autre motif eſt l'impudicité du Théâtre, où l'on produit en public toutes les infamies qu'ailleurs on cache avec le plus de ſoin. C'eſt une abſurdité de rechercher avec empreſſement, dans les Spectacles, ce qui, dans tout le reſte de la vie, donneroit de la honte ou de l'horreur. On ne doit point aimer les images de ce que l'on ne doit point faire. Or le Théâtre ne repréſente que des actions criminelles, de fureur dans la Tragédie, de débauche dans la Comédie. Il eſt abſurde d'eſtimer un Art, quand on mépriſe ceux qui l'exercent, juſqu'à les noter d'infamie. La Loi de Dieu a prononcé

la malédiction contre les Masques, surtout contre les hommes qui prennent des habits de femmes. Ces assemblées sont pleines de périls. Les hommes & les femmes n'y vont, les uns que pour voir, & les autres que pour être vus, & avec une parure extraordinaire. Une femme ayant été au Théâtre, en revint possédée du Démon; & comme, dans l'exorcisme, on reprochoit à l'Esprit immonde d'avoir osé attaquer une Fidelle, il répondit hardiment: *J'ai eu raison, je l'ai trouvée chez moi.* Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

Quel plaisir pour un Chrétien, que le mépris du monde, la vraie liberté, la pureté de conscience, que de se contenter de peu, & de ne point craindre la mort! Vous foulez aux pieds les Dieux des Gentils, vous chassez les Démons, vous guérissez les maladies, vous vivez à Dieu: voilà les plaisirs, voilà les spectacles des Chrétiens.

Un Chrétien qui trafique, doit être exempt d'avarice & du désir de s'enrichir. La crainte de la pauvreté n'est pas une excuse pour un Chrétien qui a de la foi. Les Chrétiens ne doivent prendre aucune part aux fêtes & aux réjouissances publiques des Païens, puisqu'il leur a été dit: Le *Du Livre de l'Idolâtrie, ch. 11.*

monde se réjouira, & vous serez dans l'affliction. La plupart croient être excusables de faire à l'extérieur comme les Païens, de peur d'attirer des reproches au nom Chrétien. Les reproches à éviter, sont ceux qui viennent des fraudes, des injustices, des crimes. Pour éviter ceux qui viennent des bonnes actions, il faudroit cesser d'être Chrétien. C'est par la modestie, la patience, & les autres vertus de la société, qu'il faut plaire à tout le monde.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

En son apologie contre les Gentils.

La Religion chrétienne ne demande point de faveur, parce que sa condition de souffrance en ce monde ne lui donne pas lieu d'en prétendre. Elle ne s'étonne pas de trouver des ennemis dans un lieu où elle est étrangere. Elle sait que c'est du Ciel qu'elle tire son origine; que c'est dans le Ciel qu'est sa demeure; que c'est au Ciel où elle porte son espérance, & où résident sa grandeur & sa dignité; mais elle demande seulement ici qu'on ne la condamne pas sans la connoître; car il n'y a rien de plus injuste que de haïr ce qu'on ne connoît pas, quand même ce seroit une chose digne de haine.

Que le Chrétien ne doit craindre que Dieu. Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

SACHANT que notre vie doit être examinée par un Dieu qui voit toutes choſes, & que ſa juſtice punit le mal par une peine éternelle ; c'eſt avec grande raiſon que nous employons tous nos ſoins à obtenir la vraie innocence ; & que, connoiſſant l'importance de cette vertu, l'impoſſibilité de ſe cacher à Dieu qui voit tout, & la grandeur des tourmens dont il châtiera les crimes, nous ne craignons que ce Juge ſouverain ; nous ne redoutons que Dieu ſeul, & non les Proconſuls.

Sur les rechutes dans le péché.

L'ON ne fait pas un médiocre outrage à Dieu, lorſqu'après avoir renoncé par la pénitence au Démon, qui eſt comme ſon rival & ſon ennemi, & l'avoir aſſujetti à ſon véritable Maître, on le releve de nouveau, en retombant dans le péché ; & l'on devient enſuite ſa joie & ſon trophée. N'eſt-il pas vrai, ce qui ſemble dangereux à dire, & qu'il faut dire néanmoins pour l'édification des ames, qu'un tel homme préfere le Diable à Dieu, puiſqu'il ſemble qu'ayant été à l'un & à l'autre, il a fait une comparaiſon des deux, *Du Liv. de la Pénitence.*

& qu'après les avoir bien considérés, il a jugé que celui-là étoit le meilleur auquel il a mieux aimé se donner encore une fois? Ainsi, après avoir voulu satisfaire à Dieu par la pénitence, il satisfait au Diable par une autre sorte de pénitence qui détruit cette premiere, & le rend d'autant plus odieux à Dieu qu'il se rend plus agréable à son Ennemi.

Sur la fin du II. Siecle, & au commencement du III.e

Qu'il faut renoncer aux plaisirs de la chair, quand on veut faire pénitence.

Au même Livre de la Pénitence.

Augmentez votre dépense, recherchez l'abondance des viandes les plus délicates & les plus exquises, ayez les vins les plus excellens; & lorsqu'on vous demandera pourquoi vous prenez ainsi tous les plaisirs de la vie, répondez: J'ai offensé Dieu, je suis en danger d'être perdu éternellement; c'est pour cela que je suis fort en peine, que je m'afflige si fort, & que je me tourmente tant, pour tâcher, par toutes sortes de moyens, de me remettre bien avec Dieu.

Que l'exemple de Jesus-Christ doit nous porter à mépriser les richesses.

Du Liv. de la Patience, ch. 7.

L'Écriture divine nous marque presque en tous lieux le mépris du siecle; mais

rien ne nous exhorte avec plus de force au mépris des richeſſes, que de conſidérer que Notre-Seigneur n'en a point voulu poſſéder, qu'il juſtifie toujours les Pauvres, & qu'il condamne les Riches. Ainſi, par la patience avec laquelle il a ſupporté la privation des biens de la terre, il a appris aux Chrétiens à n'en avoir que du dégoût; & il a marqué clairement, par l'éloignement qu'il en a eu, que nous ne devions être touchés en aucune ſorte de toutes les pertes de cette vie.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

QUE nous ne devons pas nous affliger de la mort de nos amis.

SI l'on croit fermement la réſurrection des Morts, l'on ne s'affligera plus de la mort, & l'on ne s'impatientera plus de la douleur. Car pourquoi vous affligerez-vous de la mort d'une perſonne, ſi vous ne la croyez pas perdue? Ce que vous appelez mort, n'eſt qu'un voyage: c'eſt pourquoi il ne faut pas pleurer celui qui eſt parti avant nous, mais plutôt déſirer de le ſuivre; & encore doit-on modérer ce déſir par la patience. Outre que notre douleur fait tort à notre foi, & qu'elle offenſe Jeſus-Chriſt, en conſidérant comme dignes de

Ch. 8.

commiſération & de larmes ceux qu'il a appelés à lui, & n'en ſupportant la ſéparation qu'avec trop de peine.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

DES avantages de la Patience.

ADMIREZ combien eſt grande la vertu de la patience, puiſqu'elle rend Dieu même ſon débiteur : & ce n'eſt pas ſans raiſon, puiſqu'elle ſert à garder tous les préceptes : car la patience fortifie la foi, amene la paix, aide la charité, inſtruit l'humilité, attend la pénitence & la pratique, régit la chair, conſerve l'eſprit, réprime la langue, retient la main, ſurmonte les tentations, détruit les ſcandales, conſomme le martyre, conſole les Pauvres, diminue les maux, réjouit les Fideles, rend recommandables les ſerviteurs à leurs maîtres, eſt aimable dans les enfans, louable dans les jeunes gens, vénérable dans les vieillards, enfin admirable dans toute condition, en tout ſexe & en tout âge.

QUEL eſt le bonheur d'un Mariage chrétien.

Du Liv. à ſa femme. ch. 5. JE n'ai point de paroles pour vous exprimer quel eſt le bonheur des mariages que fait l'Egliſe, qu'elle confirme par l'oblation

sacrée, & qui étant ainsi comme scellés sur la terre, sont publiés par les Anges saints, & ratifiés par le divin Pere de tous les Fideles. Combien doit être doux le joug de deux personnes fidelles, qui n'ont qu'une même espérance, un même désir, une même regle de vie, & un même culte! Ce sont comme deux Freres & deux Serviteurs d'un même Maître, entre lesquels il n'y a nulle division d'esprit ni de corps. Ils sont véritablement deux dans une même chair; & où il n'y a qu'une chair, il n'y a aussi qu'un esprit. Ils prient ensemble, ils jeûnent ensemble, ils s'aident l'un & l'autre, & ils s'exhortent l'un & l'autre: ils vont d'un commun accord à l'Eglise de Dieu, comme ils agissent en tout le reste d'un commun accord dans leur mariage, qui est selon Dieu. Leurs déplaisirs sont communs entre eux, ainsi que leurs consolations leur sont communes; nul d'eux ne cele rien à l'autre, nul ne fuit l'autre, nul n'est à charge à l'autre: il leur est libre à chacun d'eux, ainsi qu'il le veut, de visiter un malade; l'aumône s'y fait sans causer de peine à aucun des deux, & tous les exercices de piété s'y font sans empêchement. On rend graces à Dieu sans crainte, & on le bénit à haute voix. Ils

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

font retentir entre eux le chant des Pſeaumes & des Hymnes, & ils s'animent à l'envi à chanter les louanges de notre Dieu; & Jeſus-Chriſt, qui voit & qui entend tout cela, leur envoie ſa paix divine.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

De la certitude de la Réſurrection de la chair.

Du Liv. de la Réſurrection de la chair, ch. 7, 9, & ſuiv.

COMME il eſt impoſſible que ce qui ſert à faire jouir d'une choſe, ne participe auſſi à la jouiſſance de la même choſe; c'eſt pour cela que la chair, qui doit prêter ſon ſervice & ſon miniſtere à l'ame, eſt auſſi appelée avec elle à la participation & à la jouiſſance des mêmes biens. Et ſi cela eſt vrai dans les biens temporels, pourquoi ne le ſeroit-il pas dans les éternels? & puiſqu'elles compatiſſent ici enſemble aux mêmes maux, pourquoi ne participeroient-elles pas un jour à la même gloire?

Comment notre chair, qui eſt à Dieu par tant de titres, ne reſſuſciteroit-elle pas? Dieu n'a garde d'abandonner à une mort ſans retour cette chair qui eſt l'ouvrage de ſes mains, le vaſe dans lequel il a renfermé ſon ſouffle, la plus excellente de ſes créatures corporelles, la Prêtreſſe de ſa Religion, la Guerriere qui combat pour le témoignage de la vérité.

Celui qui a fait la chair, la peut rétablir; parce qu'il eſt plus difficile de faire une choſe que de la refaire, & de lui avoir donné commencement que de la remettre en ſon premier état; de ſorte qu'il eſt plus facile au Créateur de rendre la vie à la chair que de la lui avoir une fois donnée. Nous voyons, dans la nature, que toutes choſes reviennent continuellement dans l'état auquel elles ont été; qu'elles recommencent après avoir ceſſé d'être, & qu'elles ne finiſſent que pour être rétablies. Cet ordre merveilleux d'une continuelle révolution des Êtres, eſt un témoignage viſible de la réſurrection des Morts. — Puis donc que toutes choſes ſont continuellement réparées en faveur de l'homme, & par conſéquent de ſon corps, y auroit-il apparence que ce corps en faveur duquel rien ne périt, périt lui-même ſans aucun retour? — Il eſt néceſſaire que ce qui doit un jour être jugé, ſoit auſſi un jour reſſuſcité; & comme l'homme doit ſubir un jugement entier & parfait, il faut qu'il ſoit auſſi repréſenté devant ſon Juge en ſon entier, & compoſé de ſes deux parties.

Sur la fin du II. SIECLE, & au commencement du III.e

Il n'y a nulle apparence que la Réſurrection, ce Myſtere de notre Foi, qui en eſt tout le fondement, & qui eſt comme

Sur la fin du II. Siecle, & au commencement du III.e

le soutien de toute notre discipline, ait été annoncé & proposé d'une maniere obscure & ambiguë; puisque, si l'espérance de la résurrection n'étoit évidente & manifeste, soit à l'égard des peines, soit à l'égard de la récompense, il est certain qu'elle ne porteroit personne à embrasser une Religion comme la nôtre, qui est si fort exposée à la haine publique.

Le temps de l'accomplissement du bonheur que nous espérons, ayant été marqué par les divines Ecritures, & ne nous étant pas permis d'en attendre l'effet avant l'avénement de Jesus-Christ, tous nos vœux & nos souhaits soupirent après la fin de ce siecle, après ce changement général du monde, après ce grand jour du Seigneur, ce dernier jour, ce jour caché à la connoissance de tous les hommes. — Comme Jesus-Christ nous a laissé pour gage son Esprit-Saint, il a reçu aussi de nous notre chair pour gage: puis il a emporté ce même gage dans le Ciel, en attendant que toute la masse, & comme la somme entiere, y soit portée. Soyez donc en assurance, ô chair & sang de l'homme, vous avez acquis en Jesus-Christ un droit sur le Royaume de Dieu.

ORIGENE.

ORIGENE.

Sur la fin du II. SIECLE, vers l'an 185.

Traité de la Priere.

IL me seroit impossible, sans le secours du Ciel, d'expliquer comment il faut prier, ce qu'il faut dire en priant, & quels sont les temps les plus propres à la Priere : il faut que celui qui traite de cette matiere, soit éclairé par le Pere céleste, enseigné par le Fils, & inspiré par le Saint-Esprit. Pour prier comme il faut, il ne suffit pas de réciter des Prieres, mais il faut être dans de bonnes dispositions ; & la Priere, pour être agréable à Dieu, doit être accompagnée d'une conscience pure & sans tache. Ceux qui osent soutenir qu'il est inutile de prier, ne peuvent être que des Impies ou des Athées qui nient la Providence. Celui qui veut prier, doit bannir de son esprit les mauvaises pensées, toutes les affections terrestres, élever son cœur au Ciel, oublier les injures, pardonner à ses ennemis. De là il faut conclure que la Priere ne seroit point agréable à Dieu, si elle n'étoit précédée d'une grande préparation. Il ne faut pas douter que Jesus-Christ ne prie avec nous, que les Anges ne prient avec lui, & que les Saints qui

Sur la fin du II. SIECLE.

ſont morts ne prient avec nous, comme il eſt dit dans le Livre des Machabées : car enfin, puiſque la ſcience imparfaite que nous avons en ce monde, ſe perfectionne en l'autre vie, c'eſt une abſurdité bien grande de ne pas croire la même choſe des autres vertus, & principalement de la charité envers le prochain, que nous devons croire être bien plus forte dans les Saints que dans les hommes mortels, qui ſont foibles & imparfaits.

Certitude de l'interceſſion des Saints.

Chaque Fidele a ſon Ange, qui l'écoute & le garde dans ſa Priere. Il eſt néceſſaire de prier continuellement, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, à l'exemple des Juſtes ; & ce, à raiſon des bienfaits & des graces qui ont été accordées aux prieres des hommes. Les Fideles doivent demander à Dieu les choſes ſpirituelles & céleſtes, plutôt que les biens terreſtres & corporels, tels que ſont la beauté, les honneurs, la richeſſe, dont on ſait le néant & la baſſeſſe.

Explication de l'Oraiſon Dominicale.

Il eſt libre aux malades de prier aſſis ou couchés. Il faut être à genoux quand on demande pardon à Dieu de ſes fautes. Tout endroit eſt propre pour prier, mais l'uſage veut que l'on choiſiſſe, pour faire ſes prieres, le lieu le plus retiré de la maiſon ; & l'on doit encore préférer le lieu deſtiné

aux assemblées des Fideles, où les Anges sont présens, & où l'on ressent la vertu de Jesus-Christ, celle du Saint-Esprit, & les suffrages des Saints. Il faut se tourner toujours vers l'Orient lorsque l'on prie, soit que l'on soit dans sa chambre, soit que l'on soit dans un lieu découvert. Il faut commencer l'Oraison par la Doxologie, c'est-à-dire, en louant & en glorifiant le Pere par Jesus-Christ dans le Saint-Esprit. La Priere doit être suivie de l'action de graces : il faut faire ensuite sa confession ou l'accusation de ses péchés, à laquelle on doit ajouter la demande des biens célestes pour nous & pour nos amis. Sur la fin du II. Siecle.

Il est impossible de passer sa vie sans tentations. On est exposé à en éprouver dans tous les états. Ainsi nous ne devons pas demander de n'être point tentés, mais de ne point succomber à la tentation ; & quand nous demandons à Dieu d'être délivrés du mal, il ne s'ensuit pas que Dieu nous doive délivrer de toutes les afflictions de cette vie ; mais nous lui demandons de nous les faire supporter patiemment.

Sur la Pénitence.

Le fruit que nous devons tirer de notre pénitence, c'est de n'être jamais en assu- *Orig. in Psalm. 37.*

rance comme si nous n'étions point tom-
Sur la fin du II. SIECLE. bés, & de chercher toujours tous les moyens de nous punir; en sorte que quand une Ame, qui a un véritable désir d'aller à Dieu, verroit tout le monde dans une pratique contraire, elle doit toujours se dire, dans le secret du cœur, que quoique ceux qui la scandalisent par leur impénitence, se fortifient contre elle, elle pensera jusqu'à la mort à ce qu'elle doit à Dieu pour la premiere vie. Il n'y a que l'onction de l'Esprit de Dieu que Jesus-Christ nous a donnée, qui puisse nous rendre possible ce qui est impossible à notre nature.

SUR la Lecture de l'Ecriture-Sainte.

Lib. 3. Hom. 2. in Ezech. CEUX qui enseignent dans l'Eglise, ne doivent rien dire d'eux-mêmes, mais prouver tout par l'Ecriture. Nous avons l'exemple de S. Paul, qui la cite souvent, quoiqu'il fût lui-même inspiré de Dieu. Ils ne doivent pas suivre leur propre sens, mais suivre celui du Saint-Esprit, en respecter les obscurités, sans vouloir en rien corriger. Nous devons imputer à nous-mêmes ce qui nous choque, & ne laisser pas de la lire: car étant la parole du Créateur, il n'est pas étonnant qu'il y ait des

choſes que nous n'entendons pas plus que nous ne comprenons ſes ouvrages. Pour bien entendre un paſſage, il faut aſſembler tous ceux où il eſt parlé de la même choſe, ou auxquels le même mot ſe trouve employé.

Sur la fin du II. Siecle.

Sur le reſpect dû à la parole de Dieu & aux ſaints Myſteres.

Vous qui avez accoutumé d'aſſiſter aux Myſteres, vous ſavez avec quelle précaution & quel reſpect vous recevez le Corps du Seigneur, de peur qu'il n'en tombe la moindre partie : car vous vous croiriez coupables, & avec raiſon, ſi par votre négligence il s'en perdoit quelque choſe. Que ſi vous uſez, & avec juſtice, d'une telle précaution pour conſerver ſon Corps, penſez-vous que ce ſoit un moindre crime de mépriſer ſa parole ? Quand vous participez au feſtin incorruptible ; quand vous mangez & buvez le Corps & le Sang du Seigneur, alors le Seigneur entre ſous votre toit. Vous donc, vous humiliant, imitez le Centenier, & dites : Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez ſous mon toit (1).

In Exod. Hom. 13.

(1) On voit ici combien l'origine de cette formule, dont nous uſons encore en recevant l'Euchariſtie, eſt ancienne.

Sur la fin du II. SIECLE.

Du choix des Evêques & des Prêtres.

DANS l'ordination de l'Evêque, outre le choix de Dieu, la préſence du Peuple eſt requiſe, afin que tous ſoient aſſurés que l'on élit pour le Sacerdoce celui qui eſt le plus excellent entre tout le Peuple, le plus docte, le plus ſaint, le plus éminent en toute vertu. Selon le mérite du Peuple, Dieu lui donne de bons Paſteurs, ou de mauvais qui le laiſſent languir dans la faim & la ſoif ſpirituelle. Celui qui eſt appelé à l'Epiſcopat, eſt appelé non pas au commandement, mais au ſervice de toute l'Egliſe, & il doit remplir ce ſervice avec tant de modeſtie & d'humilité, qu'il ſoit utile à celui qui le rend & à celui qui le reçoit. Car le gouvernement des Chrétiens doit être entiérement éloigné de celui des Infideles, plein de dureté & de vanité. Voilà ce que la parole de Dieu nous enſeigne; & nous, mépriſant les inſtructions de Jeſus-Chriſt, nous ſurpaſſons quelquefois le faſte des Princes Païens; nous voudrions preſque avoir des Gardes comme les Rois. Nous nous rendons terribles & de difficile accès, principalement aux Pauvres. On voit en pluſieurs Egliſes, prin-

In Num. Hom. 22.

In Matth. 20. 25.

cipalement des grandes Villes, ceux qui conduiſent le Peuple de Dieu, ne garder plus aucune égalité, quelquefois même avec les meilleurs Diſciples du Seigneur, & uſer de menaces dures : ce n'eſt pas qu'il faille s'humilier mal-à-propos, & qu'il ne ſoit quelquefois néceſſaire de reprendre publiquement les pécheurs, & uſer de la puiſſance pour les livrer à Satan ; mais il le faut faire rarement, & ne pas regarder le pécheur comme un ennemi. Que le Chef d'une Egliſe n'imite donc pas les Princes Infideles, mais qu'il imite, autant qu'il eſt poſſible, Jeſus-Chriſt, qui étoit de ſi facile accès, qui parloit à de ſimples femmes, qui impoſoit les mains à des enfans, qui lavoit les pieds à ſes Apôtres. Un Evêque peche contre Dieu, ſi, au lieu de ſervir ſes Freres, comme étant Serviteur du même Maître, il les traite en maître. Sur la fin du II. SIECLE. *Tract. 30. in Matth. 15.*

Il ſe trouve des gens dans l'Egliſe qui font pluſieurs choſes pour arriver à la Prêtriſe ou à l'Epiſcopat, ne cherchant en ces dignités que le profit & l'honneur des premieres places. Ceux qui vendent des colombes dans les Temples, ſont ceux qui confient les Egliſes à des Evêques ou à des Prêtres avares, ſans diſcipline & ſans religion.... Les ſcandales viennent princi- *Tract. 24.*

Sur la fin du II. SIECLE.

palement des mauvais Pasteurs, qui enseignent bien, & font mal; qui ne se mettent point en peine du salut des Ouailles, ne cherchant que la vaine gloire & le profit temporel.

Liv. 9. Hom. 16. in Genes.

Celui qui gouverne l'Eglise, doit être tout occupé du soin du spirituel, & point du tout du temporel. Les Prêtres qui ont un partage sur la terre, & qui s'appliquent à la cultiver, sont plutôt des Prêtres de Pharaon que du Seigneur: car Jesus-Christ nous recommande de renoncer à tout. Comment pouvons-nous lire ce Précepte, ou l'expliquer au Peuple, nous qui non-seulement ne renonçons pas à ce que nous possédons, mais qui voulons acquérir ce que nous n'avions point avant que de venir à son service?..... La Loi de Dieu est confiée aux Prêtres & aux Lévites, afin qu'ils s'en occupent uniquement, sans autre soin: mais afin qu'ils le puissent faire, ils ont besoin du secours des Laïques. Autrement, s'ils sont obligés de s'occuper des besoins du corps, vous en souffrirez vous-mêmes; la lumiere de la Science s'obscurcira, si vous ne fournissez de l'huile à la lampe, & un aveugle conduira un autre aveugle.

Hom. 17. in Josue.

Que Dieu ne nous châtie en ce monde que pour notre bien.

Sur la fin du II. SIECLE.

NOUS devons être perſuadés que les douleurs, les peines & les châtimens que Dieu nous envoie, ſont toujours pour le bien de ceux qui les ſouffrent; & que les noms de colere & de fureur, & autres ſemblables que l'on attribue à Dieu, ne ſignifient autre choſe que reprendre & enſeigner, ainſi qu'il eſt marqué dans ces paroles d'un Pſeaume : *Seigneur, ne me reprenez pas en votre fureur, & ne m'enſeignez pas en votre colere.* *Comment. in Exod.*

Qu'il faut détruire entiérement le péché en nous.

CONSIDÉREZ quel grand mal doit être le péché, puiſqu'il nous livre en la puiſſance de Satan, qui tient en ſa ſervitude les Ames que Dieu abandonne. Il faut faire mourir entiérement en nous la malice & le péché : car il ne ſuffit pas qu'il ſoit détruit en partie, ainſi que cette maiſon que l'Ecriture ordonnoit d'abattre, comme étant infectée de lepre ; mais il faut briſer & réduire en poudre juſqu'aux pierres *Homil. 1. in Jerem.*

mêmes de cette masure, de crainte que le Démon ne s'en serve pour réédifier ce bâtiment d'iniquité.

Sur la fin du II. Siecle.

Que la Foi est rare, même parmi les Chrétiens.

Homil. in Psalm.

Remarquez ces paroles de Jesus-Christ dans son Evangile : *Pensez-vous que le Fils de l'Homme trouve de la foi sur la terre quand il viendra ?* Et en effet, si nous jugeons de la Foi & de la Vérité autrement que par la multitude de ceux qui en font profession, & que nous considérions le fond de la volonté des hommes, & non pas seulement le nombre de ceux que l'on appelle Fideles, nous reconnoîtrons que, dans une si grande quantité d'Eglises Chrétiennes qui sont dans le monde, il y a très-peu de foi.

Sur le mal qui s'ensuit d'absoudre trop promptement les Pécheurs.

Homil. 12.

Quelqu'un a péché, & après sa faute, demande la Communion : si on la lui accorde aussi-tôt, ce pardon tourne au désavantage de tous les autres ; & c'est le moyen d'ouvrir la voie, & de lâcher la

bride à toutes sortes de crimes. Que si, au contraire, en usant avec une sage prudence, sans se montrer Juge trop clément, ni trop sévere, on considere le salut de tous dans celui d'un seul, & si l'on a soin de considérer le dommage que tout un Peuple peut recevoir de l'indulgence qu'on aura trop facilement accordée, il n'est pas douteux qu'on se résoudra à séparer un seul membre de l'Eglise, pour y en conserver plusieurs exempts de péché.

Sur la fin du II. SIECLE.

QU'IL ne faut point désirer de vivre long-temps.

REMARQUEZ ces paroles du Prophete Jérémie : *Je n'ai point désiré le jour de l'homme.* Or vous savez, mes Freres, que le jour du Seigneur est celui de la Résurrection, c'est elle que tous les Saints désirent ardemment ; & que le jour de l'homme est celui dont le désir oblige souvent ceux qui se trouvent en danger de mourir, d'élever leurs mains débiles, & de dire à leurs Freres qui les vont voir : Demandez à Dieu, je vous en conjure, qu'il m'accorde encore quelque temps à vivre. Mais ce n'est pas là désirer le saint jour du Seigneur, mais seulement le jour de l'homme.

Homil. 17.

Sur la fin du II. SIECLE.

Dépouillons-nous donc de l'amour d'une longue vie, & du désir du jour de l'homme, & aspirons avec ardeur à voir ce grand jour, dans lequel nous serons participans du bonheur qui ne se trouve qu'en Jesus-Christ.

SUR la simplicité du langage des divines Ecritures.

Comment. in Joan.

SI les divines Ecritures avoient eu ces ornemens d'éloquence qui ont fait admirer les Livres des Grecs, l'on se seroit peut-être imaginé que ce n'auroit pas été la force de la vérité qui auroit soumis les hommes, mais plutôt qu'ils auroient été attirés par la beauté du langage, & charmés par la politesse & l'élégance du discours.

SAINT CYPRIEN, EVÊQUE DE CARTHAGE.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Extrait du Traité de Lapsis, ou de ceux qui étoient tombés pendant la persécution.

SI nous connoissons la cause de nos maux, nous en trouverons le remede. Notre-Seigneur a voulu éprouver sa famille ; & parce qu'une longue paix avoit corrompu la discipline, les châtimens du Ciel ont réveillé notre foi languissante & endormie : & quoique nos péchés eussent mérité de plus grandes peines, Dieu, qui est bon, a tellement tempéré toutes choses, que tout ce qui est arrivé, a paru plutôt une épreuve qu'une persécution. Tout le monde ne songeoit qu'à s'enrichir ; & , sans se souvenir de ce que les Fideles faisoient du temps des Apôtres, ils se portoient d'une ardeur infatigable à accroître leurs biens. Le zele de la Religion & la pureté de la Foi étoient éteints dans les Prêtres & dans les Ministres de l'Eglise : il n'y avoit plus de charité, ni de réglement de mœurs parmi les Chrétiens ; les hommes s'ajustoient avec art les cheveux, les femmes employoient le fard, & l'on corrompoit ainsi l'ouvrage de Dieu. On usoit de fraudes & d'artifices, & l'on tâchoit de se

surprendre l'un l'autre. On se marioit avec
Vers le milieu du III. Siecle. les Infidelles, & l'on prostituoit aux Païens les Membres de Jesus-Christ. Non-seulement on juroit sans raison, mais on se parjuroit. On mépriſoit insolemment les Prélats; on s'entre-déchiroit par des médisances, & l'on couvoit l'un contre l'autre des haines immortelles & irréconciliables. Les Evêques, qui doivent instruire les autres, & leur montrer l'exemple, mépriſoient l'administration des choses saintes, pour se mêler des affaires séculieres; & plusieurs, abandonnant leur chaire & leur Peuple, couroient de Province en Province pour faire des trafics honteux. On n'assistoit point les Fideles qui étoient pauvres, parce qu'on vouloit toujours amasser: on enlevoit des héritages par fraude, & l'on mettoit son argent à usure. Etant tels, & coupables de si grands péchés, que ne méritions-nous pas de souffrir, sur-tout après les avertissemens que Dieu nous donne
Pſ. 88. 31. dans l'Ecriture, lorsqu'il dit: *S'ils abandonnent ma Loi, & ne marchent point dans mes Préceptes; s'ils profanent mes Ordonnances, & ne gardent pas mes Commandemens, j'enverrai mes verges & mes fléaux sur eux, pour les châtier.* Ces choses nous ont été prédites il y a long-temps; mais

nous, ne tenant aucun compte des Commandemens qui nous ont été faits, nous avons obligé la juſtice de Dieu à employer des remedes plus forts pour nous guérir & pour éprouver notre foi. Encore, ſi nous nous fuſſions convertis à Dieu, quoique tard, & que nous euſſions ſouffert conſtamment ſes châtimens & ſes épreuves; mais, aux premieres menaces de l'Ennemi, une grande partie de nos Freres ont trahi leur foi; & ſans attendre que l'effort de la perſécution les renverſât par terre, ils s'y ſont jetés d'eux-mêmes.... Ils n'ont pas ſeulement attendu qu'on les interrogeât, pour renoncer Jeſus-Chriſt.... Diront-ils qu'il eût fallu abandonner leur Patrie & perdre leur bien? Mais ne perdons-nous pas l'un & l'autre en mourant? C'étoit Jeſus-Chriſt qu'il falloit craindre de perdre, & les demeures éternelles qu'il nous a promiſes.... L'on menaçoit, diront-ils, de tourmenter horriblement ceux qui refuſoient de ſacrifier. Celui-là peut ſe plaindre des tourmens, qui a été vaincu par les tourmens; & celui qui a cédé à la douleur, ſe peut excuſer ſur la douleur. Une perſonne de la ſorte peut demander qu'on lui pardonne, & dire: J'ai voulu combattre vaillamment; mais

Vers le milieu du III. SIECLE.

la longueur des supplices, & leur diversité m'ont vaincu : mon esprit est demeuré ferme, & ma foi constante ; & mon ame a lutté long-temps contre la douleur. Mais lorsque la cruauté d'un Juge barbare se redoublant, mon corps, déjà lassé & affoibli, a été encore déchiré par les fouets, meurtri de coups, étendu sur le chevalet, entamé par les ongles de fer, brûlé par les flammes, la chair m'a abandonné dans le combat, les sens ont été vaincus ; & ce n'est pas l'esprit, mais le corps qui a succombé sous la douleur. L'on peut pardonner à un homme qui se défend de la sorte, & son malheur est digne de compassion..... Mais quelles plaies peuvent montrer ceux qui ont été vaincus, quelles tortures de leurs membres ; puisque la Foi n'est pas tombée après avoir vaincu, mais que la perfidie a prévenu le combat ; puisque la nécessité ne peut pas excuser le crime qu'on a commis, lorsqu'on l'a commis volontairement ?

Vers le milieu du III. SIECLE.

Je ne dis pas cela pour exagérer la faute de nos Freres, mais pour les porter à prier qu'on leur pardonne, & à en faire une juste satisfaction.... Une nouvelle espece de mal s'est élevée parmi nous. Contre la rigueur de l'Evangile, contre la Loi de Dieu,

Dieu, il se trouve des gens assez téméraires pour accorder la paix & la communion à de lâches Chrétiens. Inutile & fausse paix : ils ne donnent pas le temps aux malades de guérir par une satisfaction véritable & légitime. Vers le milieu du III. SIECLE.

La profanation du plus redoutable de nos Mysteres est, au jugement de l'Eglise, le comble & le plus grand de tous les crimes : c'est la plus grande plaie du Christianisme, que d'admettre à la participation de l'Eucharistie des Pécheurs qui n'ont pas fait pénitence. On a trouvé une nouvelle maniere de nous détruire ; &, comme si l'orage de la persécution ne nous suffisoit pas, on nous donne pour comble le moyen de le perdre, & de s'attirer un mal qui nous trompe & nous aveugle, parce qu'il passe dans notre esprit pour une miséricorde de Dieu. On viole témérairement la rigueur de l'Evangile & la Loi de Dieu même, en abandonnant la Communion à des personnes indignes, & en accordant une fausse paix à ceux qui la reçoivent, & qui ne peut que nuire beaucoup à ceux qui la donnent. On détruit la Pénitence de fond en comble, & on a éteint dans les ames le souvenir des grands péchés. A peine a-t-on quitté les autels des Démons,

qu'on apporte au Saint des Saints des mains qui ſont encore toutes pleines des marques de leurs infamies. On ravit dans cet état le Corps de Jeſus-Chriſt, au lieu d'écouter avec frayeur ce que dit l'Ecriture, Que l'ame impure qui l'aura mangé, périra devant le Seigneur; & le témoignage du ſaint Apôtre, *Vous ne pouvez pas boire le Calice du Seigneur & le calice des Démons;* ſans avoir aucun égard à ces Oracles de la vérité. On fait violence au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, & on l'offenſe beaucoup plus, en le recevant de cette ſorte, que quand on l'a renié devant les Tyrans. Quoique ces perſonnes n'aient encore ni expié, ni confeſſé leurs crimes; quoiqu'elles n'aient ni purifié leur conſcience, ni appaiſé la colere de Dieu, il y en a qui trafiquent avec elles du gage de la réconciliation, & qui prétendent leur donner la paix, en leur faiſant une ſi cruelle guerre. Croit-on s'unir à l'Egliſe, en ſe ſéparant de l'Evangile? Peut-on prendre pour des graces, des injures qu'on nous fait? Pourquoi donner à l'impiété le nom de piété qui lui convient ſi peu, & s'imaginer qu'on a communié, parce qu'on a ſurpris & violé les regles de l'Egliſe? C'eſt cette facilité qui ôte l'eſpérance de l'autre

Vers le milieu du III. SIECLE.

1. Cor. 10. 20.

vie, qui déracine les plantes spirituelles, & les fait mourir; qui fait échouer le vaisseau contre l'écueil, & l'empêche pour toujours d'arriver au port; qui fait perdre la paix du Seigneur, bien loin de la donner. En un mot, elle est à l'Eglise une seconde persécution, & une tentation nouvelle, qui empêche qu'on ne pleure les péchés, qu'on n'en ait de la douleur, & qui fait qu'on les oublie. Que personne ne s'y trompe, il n'y a que Dieu qui puisse faire miséricorde: c'est lui seul qu'on a offensé, c'est lui seul qui peut pardonner; & puisque l'homme ne peut être au-dessus de Dieu, l'esclave ne peut aussi remettre de lui-même les crimes de félonie qu'on a commis contre son Seigneur, si ce n'est qu'en punition de son péché on mérite de ne pas savoir cette Prophétie de l'Ecriture: Que celui qui se repose tant sur la parole d'un homme, s'attire pour toujours la malédiction de Dieu. Celui qui communie indignement, reçoit, non un pain qui le nourrit, mais une épée qui le tue; & nous en voyons tous les jours beaucoup qui ne veulent pas faire pénitence, ni faire connoître leur état; qui, en punition de leur désobéissance, sont possédés par des Démons impurs. Qu'un chacun y pense, & considere,

Vers le milieu du III. Siecle.

Vers le milieu du III. SIECLE.

non pas ce que les autres souffrent, mais ce qu'il mérite de souffrir ; & qu'il ne s'imagine pas que la peine de son péché lui soit remise parce qu'elle est différée, n'y ayant au contraire rien de si terrible que d'être réservé à être puni au Jugement de Dieu. Mais si le troupeau du Seigneur est si déshonoré par la conduite dont nous parlons, nous avons sujet de le bénir de la grande foi & de la sainte frayeur qu'il a données à quelques ames, lesquelles, quoiqu'elles n'aient rien offert aux Démons, ni acheté des Juges l'attestation d'y avoir sacrifié, mais parce que seulement elles en ont eu la pensée, cela leur a suffi pour venir se jeter aux pieds des Prêtres, & leur confesser avec une douleur & une simplicité vraiment chrétienne l'état de leur conscience & la disposition où elles se sont trouvées. Ce n'est pas un petit péché de juger de Dieu comme on jugeroit d'un homme, & de se persuader qu'on n'est pas criminel, parce qu'on n'a pas commis le crime extérieurement : on est peut-être moins coupable, mais on n'est pas innocent ; & je ne crains pas de dire, que ne pas faire pénitence après avoir offensé Dieu, & négliger de pleurer une vie déplorable, c'est rouvrir les plaies de

son ame, & se précipiter dans le comble de l'endurcissement.

Vers le milieu du III. Siecle.

Que le monde est injuste dans les jugemens qu'il fait ! On s'est laissé aller, & on s'est humilié devant les hommes, quand il falloit être ferme & résister à la tentation ; & quand il faut s'humilier devant Dieu, on s'imagine être en bon état, & n'avoir rien à se reprocher, lorsque ceux qui nous dispensent de la pénitence, nous privent du seul moyen qui nous reste de nous réconcilier avec Dieu ; de sorte que la témérité avec laquelle les uns promettent, & les autres croient qu'ils seront sauvés, est véritablement ce qui leur ôte toute espérance de salut.

Celui qui flatte le Pécheur par des paroles douces & agréables, lui donne occasion de pécher encore, & entretient ses crimes, au lieu d'en arrêter le cours. Mais celui qui reprend & qui instruit son frere, en tenant à son égard une conduite pleine de vigueur & de fermeté, le met dans la voie du salut. Les Ministres du Seigneur ne doivent pas tromper les Pécheurs par des complaisances pernicieuses, mais leur procurer des remedes vraiment salutaires. Un Chirurgien qui n'ose toucher à une plaie, & qui par-là laisse former un abcès,

Vers le milieu du III. Siecle.

en conſervant l'humeur corrompue au dedans, donne une grande preuve de ſon ignorance. Il faut ouvrir la plaie, il faut faire des inciſions, & couper tout ce qui eſt corrompu. Le malade pouſſera des cris, & fera des plaintes contre celui qui lui fait ſouffrir tant de douleur; mais quand il aura été guéri, il ſera plein de reconnoiſſance pour le Médecin habile qui ne l'aura point épargné.

Je vous parle ainſi, mes Freres, parce que je vois naître au milieu de nous un nouveau mal qui augmente les ravages que la perſécution a cauſés. Il ſe gliſſe dans l'Egliſe un poiſon doux & ſubtil, que l'on cache ſous le beau nom de miſéricorde & de pitié. Il y en a qui ont la hardieſſe & la témérité d'accorder trop facilement la paix & la Communion aux Pécheurs, contre la rigueur de l'Evangile, contre la Loi de Dieu & de Jeſus-Chriſt: paix fauſſe & trompeuſe, pernicieuſe à ceux qui la donnent, & inutile à ceux qui la reçoivent. Ils ne travaillent point à inſpirer aux hommes la patience qui leur eſt néceſſaire pour guérir, & ils ne les engagent point à rechercher le véritable remede de leurs maux dans les travaux de la Pénitence & dans les œuvres de la ſatisfaction. On bande

seulement les plaies des mourans, & pour les empêcher de sentir de la douleur, on se contente de couvrir une blessure mortelle, qui pénetre jusqu'au fond de leurs entrailles. Ces Pécheurs viennent ravir le Corps du Seigneur, sans être touchés de cette parole de l'Apôtre : Quiconque mangera de ce Pain, & boira de ce Calice indignement, sera coupable du Corps & du Sang de Notre-Seigneur. On mépriſe les paroles divines, & on fait violence à son Corps & à son Sang. Avant que leurs crimes soient expiés, avant que leur conscience soit purifiée, avant que la colere de Dieu, qui est irrité contre eux, soit appaisée, ils s'imaginent que la réconciliation, que quelques-uns se vantent par des paroles trompeuses de leur donner, est une véritable paix. Ce n'est pas une paix, c'est une guerre. Comment peuvent-ils appeler le mal qu'ils ont fait, une faveur ? Comment osent-ils donner le nom de douceur à leur cruauté ? Ces Ministres aveugles sont à ces Pécheurs misérables ce que la grêle est aux grains, les mauvaises influences de l'air aux arbres, la peste aux troupeaux, & la tempête aux navires. Cette facilité à accorder la réconciliation aux Pécheurs, contre les regles,

Vers le milieu du III. Siecle.

Vers le milieu du III. Siecle.

ne donne pas la paix, mais la ravit : elle ne remet pas dans la communion de l'Eglise, mais elle empêche qu'on n'y rentre pour se sauver. C'est une nouvelle persécution, dans laquelle notre Ennemi exerce encore sa fureur contre ceux qui sont tombés, travaillant à faire en sorte que les regrets cessent, que la douleur se dissipe, que le souvenir du péché s'évanouisse, que les larmes se sechent, & qu'on ne s'efforce point de fléchir la Justice divine par une pénitence longue & proportionnée aux péchés que l'on a commis.

Il faut que vos pleurs égalent vos crimes. Vous pleureriez à la mort d'une personne qui vous auroit été très-chere, & on ne verroit en vous que des marques de votre douleur. Pourquoi donc, ayant perdu votre ame, en êtes-vous si peu touché ? Appelez-vous pleurer vos fautes, que d'avoir le soin de mettre un bel habit ? Non sans doute ; & quoique vous ayez des robes de soie, votre nudité fait horreur, & vous n'avez rien d'agréable, ayant déplu à Jesus-Christ.

Sur l'Aumône ou la Miséricorde.

Un Dieu miséricordieux enseigne à faire miséricorde, & il apprend com-

ment on peut se laver des fautes commises après le Baptême. Reconnoissons donc, mes très-chers Freres, la grandeur de ce bienfait; & puisque nous ne saurions empêcher de recevoir ici quelques blessures, employons au moins ces remedes pour les guérir. Il n'a jamais cessé, dans les Ecritures Saintes, d'exciter son Peuple aux œuvres de miséricorde. Et après leur avoir reproché leurs péchés, & déclaré qu'ils avoient beau prier, jeûner, se coucher dans la cendre & dans le cilice, que tout cela n'appaiseroit point sa colere, il leur fait entendre à la fin qu'ils le pourroient fléchir par leurs aumônes. *Faites part*, dit-il, *de votre pain à celui qui a faim, & recevez chez vous les Pauvres qui n'ont point de retraite : habillez ceux qui sont nus, & alors votre lumiere éclatera comme celle de l'aurore : alors vous invoquerez le Seigneur, & il vous exaucera.* C'est ce qui fait dire à Salomon : *Mettez votre aumône dans le sein du Pauvre, & elle vous obtiendra de vous délivrer de tout mal.* David témoigne la même chose dans les Pseaumes. *Bienheureux*, dit-il, *celui qui pense aux besoins du Pauvre & de l'Indigent, le Seigneur le délivrera dans le mauvais jour.* Le Prophete Daniel dit au Roi

Vers le milieu du III. Siecle.

Isaïe. 8. 7.

Eccli. 29. 15.

Dan. 4. 24.

Nabuchodonosor, qui étoit effrayé d'un mauvais songe : *Rachetez vos péchés par des aumônes, & vos injustices par des actions de charité ; & Dieu vous pardonnera vos offenses.* L'Ange Raphaël dans Tobie, confirme la même chose : *La Priere*, dit-il, *est bonne avec le jeûne & l'aumône, parce que l'aumône délivre de la mort, & efface les péchés.* Aussi voyons-nous que Notre-Seigneur ne nous recommande rien tant dans l'Evangile que de faire l'aumône, & de songer plutôt à amasser des trésors dans le Ciel, que sur la terre. *Vendez*, dit-il, *votre bien, & donnez l'aumône.* Et voulant montrer en quoi consiste la perfection, lorsque l'on a accompli tous les Préceptes de la Loi : *Si vous voulez être parfait*, dit-il, *allez, vendez tout ce que vous avez, & le donnez aux Pauvres, & vous aurez un trésor dans le Ciel.*

Vers le milieu du III. SIECLE.

Tob. 12. 8.

Luc. 12. 33.

Mais vous appréhendez peut-être qu'en assistant ainsi les Pauvres, votre bien ne s'épuise, & que vous ne tombiez vous-même ensuite dans la pauvreté. Ne craignez point que cela arrive. Les richesses ne s'épuisent point, lorsqu'on les emploie en des œuvres du Ciel. Ce n'est pas moi qui vous en assure, c'est l'Ecriture-Sainte,

Celui qui secourt les Pauvres, dit le Saint-Esprit, par la bouche de Salomon, *ne manquera jamais ; mais celui qui détourne les yeux de dessus le Pauvre, sera réduit à une extrême pauvreté.* Le bienheureux Apôtre Saint Paul dit : *Celui qui fournit la semence à celui qui seme, vous donnera ce dont vous avez besoin pour vivre, multipliera la semence de vos charités, & augmentera le fruit de votre justice.* Notre-Seigneur nous assure que le Royaume de Dieu est acquis pour le jour du Jugement à ceux qui font de bonnes œuvres dans l'Eglise.

Vers le milieu du III. SIECLE.

2. Cor. 9. 10.

Matth. 25. 35.

Vous appréhendez que votre revenu ne vienne à manquer, si vous en assistez libéralement les Pauvres ; & vous ne savez pas, misérable que vous êtes, que, tandis que vous craignez que votre bien ne vous manque, la vie & le salut vous manquent en effet. Vous appréhendez que votre bien ne vous manque ; mais quand est-ce qu'un homme de bien a jamais manqué de quoi vivre ? puisqu'il est écrit : *Le Seigneur ne laissera point mourir le Juste de faim....* Pour qui vous couvrez-vous de ces faux prétextes ? Avouez plutôt la vérité. N'est-il pas vrai que c'est l'avarice qui vous obsede ? Vous êtes esclave de votre argent : vous

Prov. 10. 3.

Vers le milieu du III. SIECLE.

amaſſez des tréſors qui ne font que vous charger, & vous ne vous ſouvenez point de ce que Dieu dit à ce Riche qui ſe réjouiſſoit déjà dans l'eſpérance d'une abondante récolte : *Inſenſé que tu es, on te redemandera ton ame cette nuit ; & que deviendra tout ce que tu as amaſſé ?* Vous donc qui êtes riches, aſſociez Jeſus-Chriſt à vos biens, afin qu'il vous aſſocie à ſon Royaume. Et vous Dames de condition qui êtes riches, frottez vos yeux, non des pommades du Diable, mais du collyre ſalutaire de Jeſus-Chriſt, afin que vous puiſſiez mériter de voir Dieu, en vous le rendant favorable par vos aumônes..... Vous êtes riche, & cependant vous croyez célébrer comme il faut les divins Myſteres, en ne regardant pas ſeulement le tronc, en venant à l'Egliſe ſans ſacrifice. Mais vous avez, dites-vous, pluſieurs enfans, & cela vous empêche d'être grand aumônier. Au contraire, c'eſt ce qui vous le doit rendre davantage : car plus vous avez d'enfans, plus vous avez de perſonnes pour qui vous devez prier, dont vous devez racheter les péchés, dont il vous faut ſauver les ames. Et comme, à meſure qu'ils ſont en plus grand nombre, vous êtes obligé de travailler davantage pour les nourrir

selon le corps, vous êtes obligé de même de faire plus de bonnes œuvres pour leur conserver la vie de l'esprit. Si vous aimez donc véritablement vos enfans, travaillez, par vos bonnes œuvres, à leur attirer les graces de Dieu. Ne pensez point à ce pere infirme & mortel; mais tâchez de leur donner pour Pere celui qui, étant éternel & tout-puissant, est le Pere des enfans spirituels. Vers le milieu du III. SIECLE.

Mais afin de faire plus de confusion à ceux qui, possédés de l'amour des richesses, ne s'en servent point pour leur salut, & qu'ils rougissent de leur lâcheté, imaginons-nous que le Diable, environné de ses esclaves & de ses suppôts, vienne en la présence de Jesus-Christ; &, comparant ceux qui sont à lui avec son Peuple, lui tienne ce discours: Je n'ai point été fouetté ni souffletté pour l'amour de ceux que vous voyez avec moi; je n'ai point souffert le supplice de la croix, ni répandu mon sang pour eux; je ne leur promets point un Royaume céleste, ni l'immortalité; & cependant voyez quels présens ils me font, combien ils sont précieux, combien ils leur coûtent de travail & de dépense? Ils ont engagé, ou vendu pour cela tout ce qu'ils avoient de plus cher;

Vers le milieu du III. Siecle.

& si leur spectacle n'est accompagné d'éclat & de magnificence, on les chasse avec injure & infamie. Montrez-m'en, si vous pouvez, parmi ceux qui sont instruits de vos Préceptes, & qui doivent recevoir des récompenses célestes pour les biens de la terre; parmi ces Riches qui regorgent d'aise & de biens, qui vous fassent des présens de cette sorte, & qui, pour vous donner des spectacles aussi magnifiques, engagent & vendent leurs héritages, ou plutôt les échangent contre les trésors du Ciel. D'ailleurs, dans ces présens que l'on me fait, personne n'est nourri, personne n'est vêtu, personne n'est soulagé; tout y est consumé entre ceux qui les donnent & ceux qui les regardent; & toute cette dépense se termine à un plaisir d'un instant. Mais vous, vous êtes vêtu & nourri dans vos Pauvres, & vous promettez la vie éternelle à ceux qui les assistent; & nonobstant cela, à peine vos Serviteurs peuvent-ils être comparés à mes esclaves. Que répondrons-nous à cela, mes très-chers Freres? Comment défendrons-nous l'avarice & l'inhumanité des personnes riches, qui sont sur ce point dans un aveuglement prodigieux? Quel prétexte allégueront-nous, nous qui ne voulons pas faire

la moindre chose en reconnoissance de ce que Jesus-Christ a souffert la mort & versé son Sang pour nous, & qui sommes inférieurs aux esclaves du Diable ? Notre-Seigneur nous a donné des Préceptes ; il a instruit ses Serviteurs de ce qu'ils doivent faire ; il a promis des récompenses à ceux qui feront de bonnes œuvres, & menacé du supplice ceux qui n'en feront point ; & ainsi il nous a appris par avance l'arrêt qu'il doit prononcer un jour. Quelle excuse peut donc apporter celui qui ne fait point l'aumône ? De quelle défense se peut-il servir ? Et puisque le Serviteur ne fait pas ce qu'on lui commande, le Maître n'aura-t-il pas droit d'exécuter ses menaces au jour du Jugement, comme il est dit dans l'Evangile qu'il le fera ? Qu'est-ce que Jesus-Christ nous pouvoit dire de plus puissant ? Comment nous pouvoit-il exciter davantage aux œuvres de miséricorde, qu'en déclarant que tout ce qu'on donne aux Pauvres, c'est à lui-même qu'on le donne, & que c'est l'offenser que de ne le point secourir ? Afin que si nous n'étions point touchés de compassion pour nos freres, nous le fussions au moins pour lui ; & que si nous mépriſions les souffrances d'un Serviteur, nous pensassions à notre

Vers le milieu du III. Siecle.

Matth. 25. 1.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Maître qui souffre en celui que nous méprisons. C'est pourquoi, mes très-chers Freres, tous tant que nous sommes, qui avons la crainte de Dieu, & qui, foulant le monde aux pieds, nous élevons vers le Ciel, travaillons par l'ardeur de notre foi & de notre zele, & par l'exercice continuel des bonnes œuvres, à acquérir de nouveaux mérites. Revêtons ici-bas Jesus-Christ, afin qu'il nous revête un jour de l'immortalité. Nourrissons-le en ce monde, afin d'être assis en l'autre au Banquet céleste avec les Saints. Quelle sera la gloire & la joie des personnes charitables, lorsque Notre-Seigneur, faisant la revue de son Peuple, & récompensant selon ses promesses nos mérites & nos bonnes œuvres, nous donnera des biens célestes pour des biens terrestres, des choses éternelles pour des passageres; lorsqu'il nous présentera à son Pere, après nous avoir sanctifiés & rendus dignes de lui! L'aumône, mes chers Freres, est quelque chose d'excellent & de divin: c'est la consolation des Fideles, le gage de notre salut, le fondement de notre espérance, le bouclier de notre foi, & le remede de nos péchés.

AVIS

Avis aux Vierges sur les parures.

Vers le milieu du III. Siecle.

Comme on n'est Vierge que pour le Ciel, on ne doit rien avoir des ornemens du monde, parce qu'ils nous font offenser Dieu, en nous rendant agréables à d'autres qu'à lui. Ne savez-vous pas la Prophétie de l'Ecriture, que plaire aux hommes, c'est être, selon Dieu, couvert de confusion; & que vouloir leur être agréable, c'est renoncer au service de Jesus-Christ. La continence & la pudeur ne consistent pas seulement à ne souffrir rien qui donne la moindre atteindre à cette vertu, il faut encore l'honorer par la modestie de ses habits, afin d'être saint de corps & d'esprit, comme dit l'Apôtre. Ce n'est pas encore assez d'être Vierge, il faut en faire profession; il faut que ceux qui la voient ne la prennent que pour ce qu'elle est; & qu'étant Vierge en tout, elle ne déshonore point la grace que Dieu lui a faite, par la maniere de se mettre. Cela étant, comment oseroit-elle paroître parée & frisée, comme si elle étoit mariée, ou comme si elle vouloit l'être? Elle n'a au contraire rien tant à craindre que de paroître avoir de la beauté: ce lui est un

crime de s'ajuſter pour être agréable ; & elle ne peut aimer ſon corps, & en avoir de l'eſtime, que lorſqu'il annonce la mortification pour l'amour de Jeſus-Chriſt. Vous me direz peut-être qu'il y a des Vierges de qualité, & qui ont de grands biens ; mais ce qu'il faut premiérement ſavoir, c'eſt qu'on n'eſt véritablement riche que quand on l'eſt des dons de Dieu. Nous voyons S. Pierre & S. Paul preſcrire aux femmes mariées une ſi grande modeſtie dans leurs habits, qu'elles ne doivent ſe parer que de modeſtie & de chaſteté ; & que la pureté incorruptible d'un eſprit plein de douceur & de paix, eſt un riche & magnifique ornement aux yeux de Dieu ; que dira-t-on donc aux Vierges qui n'ont aucun prétexte de ſe mettre ſelon le monde ? Si vous ajuſtez votre coiffure avec tant de ſoin, & ſi vous vous diſtinguez par vos habits, ne vous imaginez pas que votre prétendue chaſteté intérieure excuſe votre vanité : votre habillement mondain devient votre accuſateur, & vous ne pouvez pas être reçue au nombre des Vierges de Jeſus-Chriſt, vivant d'une maniere qui peut vous faire aimer du monde, ſi vous êtes jeune ; ou autoriſer la curioſité des jeunes filles, ſi vous êtes avancée en âge.

Vers le milieu du III. SIECLE.

1. Pet. 3. 4.

1. Tim. 2. 9.

Vous dites que vous êtes riche : une Vierge doit-elle compter sur son bien ? C'est aux Pauvres seuls à s'appercevoir qu'elle en a beaucoup ; & elle peche contre Dieu même, si elle s'imagine qu'il lui ait donné du bien pour autre chose que pour acheter le Ciel. Quoique Dieu nous ait donné, par exemple, de la voix, il ne faut pas pour cela chanter des chansons du monde. Quoiqu'il ait donné aux hommes du fer pour labourer la terre, il ne faut pas qu'ils l'emploient à commettre des homicides. De même les grands biens sont une grande punition, ou une grande tentation, si on ne les emploie à des usages chrétiens.

Vers le milieu du III. SIECLE.

L'éclat des ornemens, la richesse des habits, & ce qu'on fait pour la beauté du corps, ne conviennent qu'à des femmes possédées du Démon de l'orgueil. Ces ornemens du monde nous font perdre celui de la pureté ; & les Vierges qui veulent s'ajuster de cette maniere, qu'elles appellent propreté, quoiqu'elle souille leur ame, & qui se donnent la liberté d'aller dans les assemblées du monde, cessent d'être Vierges. Ecoutez, Vierges saintes, la voix de celui qui n'a pour vous que des entrailles de miséricorde : N'ayez point encore d'or

à vos chauſſures, afin de marcher librement dans le chemin de la Croix ; & puiſque vous commencez d'être ici ce que nous ne ſerons que dans l'autre vie, rendez vos yeux dignes de voir Dieu, en les détournant de toute autre choſe ; & faites voir que vous êtes Vierges, en ſurmontant la tentation de l'habillement, qui fait de ſi grands maux dans les perſonnes de votre ſexe.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Du Traité de la Mortalité, à l'occaſion de la contagion qui affligea l'Empire Romain, & principalement l'Afrique.

LES Chrétiens ne doivent point craindre les maladies, ni les calamités : ils doivent plutôt les ſouhaiter, parce qu'elles leur donnent occaſion d'exercer leur patience & de mériter les biens du Ciel : ils ne doivent point avoir appréhenſion de la mort, mais plutôt la déſirer, parce qu'elle les délivre de toutes les miſeres de cette vie, & qu'elle les unit pour toujours avec Jeſus-Chriſt : il ne faut point s'étonner que la contagion attaque auſſi bien les Chrétiens que les Païens, puiſque toutes les miſeres de la chair leur ſont communes, & même qu'un Chrétien doit plus ſouffrir qu'un

autre. La différence qu'il doit y avoir entre lui & un homme qui ne connoît point Dieu; c'eſt que ce dernier ſe plaint, & ſouffre ſon mal avec impatience; au lieu que le Chrétien fait paroître alors ſa foi, en ne craignant point la mort; ſa vertu, en ſouffrant patiemment; & ſa charité, en aſſiſtant ſon prochain. Et quoique les gens de bien meurent auſſi bien que les méchans, leur fin eſt bien différente; parce que les gens de bien ſont mis, après leur mort, dans un lieu de rafraîchiſſement; au lieu que les méchans ſont précipités dans l'Enfer, où ils ont à ſouffrir pour toujours. La maladie nous prépare au martyre, & nous rend Martyrs de Jeſus-Chriſt. C'eſt inutilement que nous demandons tous les jours à Dieu que ſon Regne arrive, ſi la captivité où nous ſommes nous plaît encore. Nous ne devons pas pleurer ceux de nos freres que Jeſus-Chriſt a retirés à lui: car ils nous ont ſeulement précédés dans un voyage qu'il nous faut tous faire. C'eſt en quelque façon ſe défier des promeſſes de Jeſus-Chriſt, de s'attriſter & de s'affliger de la mort de nos proches & de nos amis; mais nous devons plutôt nous réjouir de ce qu'ils ſont paſſés dans une meilleure vie, & qu'ils jouiſſent d'un repos qui ne finira jamais....

Vers le milieu du III. Siecle.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Notre Patrie eſt au Ciel : nos parens ſont ceux qui y regnent. Pourquoi donc ne courons-nous pas voir notre Patrie, & embraſſer nos freres ? Ils nous y attendent, aſſurés de leur ſalut, & encore en peine pour le nôtre. Quelle joie pour eux & pour nous de nous voir & de nous embraſſer ! Quel avantage d'être éternellement & ſouverainement heureux ! C'eſt là qu'eſt le chœur glorieux des Apôtres, l'auguſte aſſemblée des Patriarches, la multitude innombrable des Martyrs, la troupe triomphante des Vierges. Hâtons-nous de les aller trouver, & d'être bientôt avec Jeſus-Chriſt.

SUR la grace que Dieu fait à une ame qu'il retire de la vie corrompue du monde, pour l'appeler à ſon ſervice.

Extrait de la 1. Lettre à Donat.

LORSQUE je languiſſois dans les ténebres d'une nuit profonde, & que, flottant ſur la mer orageuſe du ſiecle, j'étois incertain de ce que je devois faire, rebelle à la lumiere & à la vérité, je trouvois extrêmement dur, ce qu'on me promettoit de la bonté de Dieu pour être ſauvé, qu'on pût naître encore une fois ; en ſorte que, recevant une nouvelle vie dans les

eaux du Baptême, on se dépouillât de ce qu'on étoit auparavant, & qu'un homme changeât entiérement d'esprit, son corps demeurant toujours le même. Comment, disois-je, un si grand changement est-il possible, que l'on se défasse tout d'un coup de ce que la nature ou l'habitude ont tellement fortifié ? ce sont des choses profondément enracinées dans l'ame. Comment un homme, accoutumé à faire bonne chere, apprendra-t-il en un moment la tempérance ? Peut-on croire qu'une personne, qui s'est toujours superbement vêtue, & qui a porté jusqu'ici des habits d'or & de soie, se puisse résoudre à s'habiller simplement & modestement ? Un autre qui aura passé sa vie dans des charges & des emplois considérables, se réduira-t-il à une condition privée ? Et celui qui s'est toujours vu accompagné d'une foule de personnes qui dépendoient de lui, ne regarde-t-il pas la solitude comme un supplice ? Il faut que ceux qui ont vécu depuis si long-temps sous l'empire de leurs passions, en soient encore dominés ; que la débauche les entraîne, que l'orgueil les enfle, que la colere les enflamme, que l'avarice les tourmente, que la vengeance les anime, que l'ambition les charme, que

Vers le milieu du III. Siecle.

la volupté les précipite. Voilà ce que je repaſſois ſouvent en moi-même : car, comme je me trouvois engagé dans une infinité de mauvaiſes habitudes, dont je ne croyois pas pouvoir ſortir, je ſecondois mes inclinations vicieuſes ; &, déſeſpérant de devenir meilleur que je n'étois, je m'accoutumois avec mes maux, qui m'étoient déjà comme paſſés en nature.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Mais lorſque les ſouillures de ma vie paſſée étant nettoyées par l'eau ſalutaire de la régénération, la lumiere ſe répandit d'en haut dans mon cœur ; lorſqu'ayant reçu le Saint-Eſprit, une ſeconde naiſſance m'eut fait devenir un nouvel homme, auſſitôt mes doutes s'éclaircirent, mon eſprit s'ouvrit, mes ténebres furent diſſipées ; ce que je trouvois difficile me ſembla facile, & je crus qu'on pouvoit faire ce que j'avois eſtimé juſqu'alors impoſſible ; en ſorte qu'il étoit aiſé de reconnoître que ce qu'il y avoit auparavant en moi de charnel & de déréglé, venoit de la terre, & que ce que le Saint-Eſprit animoit déjà, venoit de Dieu. Ce n'eſt pas une vanité, mais une reconnoiſſance, d'attribuer la gloire d'une choſe à Dieu & non pas à l'homme, & d'imputer à la grace de la Foi de ce qu'on ne peche plus, comme à la miſere humaine

de ce qu'on a péché autrefois. Oui, c'eſt de Dieu que nous tenons tout ce qu'il y a de force en nous ; c'eſt lui qui nous fait vivre ; c'eſt lui qui nous anime, & qui, nous donnant une nouvelle vigueur, fait que, dès ce monde, nous avons déjà des preſſentimens de l'avenir. Vers le milieu du III. Siecle.

Sur la corruption qui regne dans le monde.

Mais afin que vous compreniez encore mieux la puiſſance de cette grace, imaginez-vous que vous êtes tranſporté ſur le haut d'une montagne, d'où vous voyez tout ce qui ſe paſſe au-deſſous de vous, & que vous contemplez toutes les tempêtes & les agitations du monde. N'eſt-il pas vrai que vous commencerez à en avoir pitié, & que, cela vous faiſant faire réflexion ſur vous-même, & ſur la grace que Dieu vous a faite, vous ſerez encore plus aiſe d'être échappé d'un ſi grand péril ? Conſidérez les chemins remplis de Voleurs, les mers couvertes de Corſaires, les guerres qui répandent par-tout l'effroi & l'horreur, toute la terre teinte du ſang des batailles. L'homicide eſt un crime, quand un Particulier le fait ; mais on l'appelle *Du même Extrait de la 1. Lettre à Donat.*

Vers le milieu du III. Siecle.

vertu & courage, lorſqu'on le commet pluſieurs enſemble. Que ſi vous tournez la vue du côté des Villes, vous y trouverez une compagnie plus à craindre que la plus affreuſe ſolitude.... Jetez la vue ſur les Théâtres : vous y verrez des choſes pitoyables & honteuſes tout enſemble. La Tragédie fait gloire de repréſenter les crimes paſſés ; & l'on y renouvelle l'horreur des parricides & des inceſtes, de peur que la mémoire de ces belles actions ne s'efface par le temps. Ces crimes ont ceſſé, & l'on en fait des exemples. Les bouffonneries honteuſes des Comédies repréſentent les infamies qui ſe font dans les maiſons, ou apprennent celles qu'on y peut faire : car on apprend à commettre des adulteres lorſqu'on en voit ; & l'autorité du Magiſtrat qui approuve ces déſordres, flattant nos mauvaiſes inclinations, une femme qui étoit peut-être allée chaſte à la Comédie, en revient impudique. D'ailleurs, combien les poſtures indécentes des Farceurs ſont-elles capables de corrompre les mœurs & de fomenter les vices ! Quelles impreſſions n'eſt point capable de donner un homme de cette ſorte ! Il émeut les ſens, il flatte les paſſions, il bannit toute honte des cœurs les plus chaſtes.

Mais si du haut de ce lieu élevé, vous pouviez pénétrer dans le secret des maisons, combien verriez-vous de crimes que commettent les Impudiques, qu'un homme qui a un peu de pudeur ne sauroit même regarder sans rougir! Vous verriez des crimes que c'est même un crime de voir. Vous verriez des actions si horribles, que ceux qui ont la méchanceté de les commettre, n'oseroient les avouer. — Peut-être que vous croirez que le Palais est un lieu saint & exempt de toutes sortes de désordres: mais jetez les yeux dessus, pour voir ce qui s'y passe, & vous y trouverez des choses qui vous feront horreur. Car, quoique les Lois soient exposées à la vue de tout le monde, on peche au milieu des Lois mêmes, & l'innocence est violée dans le lieu où elle est défendue. Les Plaideurs y font éclater leur fureur & leur rage; & les cris différens dont retentit le Barreau, forment, au milieu de la paix, une image de la guerre. Parmi tout cela, qui est-ce qui secourt ceux qui sont opprimés? Les Avocats? Ce sont souvent des traîtres & des prévaricateurs. Les Juges? Ils vendent leurs Jugemens. Celui qui est assis sur le Tribunal de la Justice pour venger les crimes, lui-même il les commet; & un Juge devient coupable, pour faire périr un Innocent.

Vers le milieu du III. Siecle.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Mais, de peur qu'il ne ſemble que nous choiſiſſons les plus mauvaiſes choſes pour les décrier toutes, je veux vous montrer celles que l'ignorance du monde appelle biens, & vous verrez ſi elles ne ſont pas à fuir auſſi bien que le reſte. Qu'eſt-ce que vous penſez que ſoient ces Charges, ces faiſceaux, ces Commandemens, ces Magiſtratures, cette opulence ? C'eſt une miſere véritable, couverte par l'apparence d'une félicité trompeuſe ; c'eſt un poiſon qu'on boit dans une coupe d'or. Car voyez-vous cet homme-là, qui marche avec une robe toute éclatante d'or & de pourpre ? Par combien de baſſeſſes eſt-il arrivé où vous le voyez ? Combien d'indignités lui a-t-il fallu eſſuyer ?.... La Fortune ne leur rit, que pour leur être enſuite plus cruelle.

Le ſeul moyen donc de vivre en paix & en aſſurance, c'eſt de ſe mettre à l'abri des tempêtes du ſiecle dans un port favorable, de lever ſans ceſſe les yeux au Ciel ; & lorſqu'on a été une fois admis au bain ſalutaire, & qu'on ſe voit déjà proche de ſon Dieu, regarder au-deſſous de ſoi ce que les autres eſtiment de plus haut & de plus élevé. Et en effet, qu'eſt-ce que peut ſouhaiter dans le monde celui qui eſt plus grand que le monde ?

Sur ce que les Peuples doivent faire dans la persécution, ou les calamités publiques.

Vers le milieu du III. Siecle.

Il faut que nous croyions & que nous confessions que ce sont nos péchés qui ont attiré sur nous la tempête horrible qui a ravagé notre troupeau, tandis que nous ne marchons point dans la voie du Seigneur. Nous ne songeons qu'à amasser du bien : nous sommes orgueilleux, querelleurs, pointilleux : nous renonçons au monde de bouche, & non par nos actions. C'est donc justement que Dieu nous châtie, puisqu'il est écrit que *le Serviteur qui fait ce que son Maître demande de lui, & ne le fait pas, sera battu....* Nous sentons donc ces fléaux & ces verges, parce que nous ne tâchons pas de plaire à Dieu par de bonnes œuvres, ni de le satisfaire pour nos péchés. Demandons-lui miséricorde du plus profond de notre cœur ; & s'il differe quelque temps à nous l'accorder, à cause que nous sommes très-coupables, frappons à la porte, *car on ouvrira à celui qui y frappera*, pourvu que nous y frappions par des soupirs & des larmes continuelles, & que la charité unisse nos prieres.... Cette persécution-ci est une épreuve de notre

Lettre 7. à son Clergé & à son Peuple.

Luc. 12. 47.

Luc. 11. 10.

courage. Dieu nous a voulu éprouver, comme il a toujours éprouvé les siens. Levons les yeux au Ciel, de peur que les charmes & les attraits du monde ne nous séduisent.... Si Notre-Seigneur voit que soyons humbles & repentans; s'il voit que nous vivions en grande union les uns avec les autres, que nous redoutions sa colere, & que la persécution serve à nous amender, il nous protégera contre les insultes de l'Ennemi. Le châtiment a précédé, & le pardon suivra. Enfin demandons-lui son amour paternel, & qu'il fasse éclater les miracles de sa puissance, en arrêtant les blasphêmes de ses Persécuteurs.

Vers le milieu du III. SIECLE.

EXHORTATION au martyre; ce qui peut être appliqué à tous les maux de cette vie.

Lettre 55. au Peuple de Thibaris, sous la persécution de Dece.

NOUS sommes menacés, mes très-chers Freres, d'une guerre grande & cruelle: disposons-nous donc au combat, & ne pensons plus qu'à la gloire de la vie éternelle, & à la couronne du martyre. Il faut que les Soldats de Jesus-Christ s'y préparent par une foi & un courage inébranlables, considérant que c'est pour cela qu'ils boivent tous les jours le Calice du Sang de Jesus-Christ, afin qu'ils puissent

eux-mêmes répandre leur sang pour lui : car le véritable moyen d'être joint à Jesus-Christ, c'est de faire ce qu'il a fait & enseigné, suivant cette parole de l'Apôtre S. Jean : Celui qui dit qu'il demeure en Jesus-Christ, doit vivre comme il a vécu. *Qui dicit se in ipso manere, debet, sicut ille ambulavit, & ipse ambulare.* Que personne donc ne s'étonne de ce que nous sommes si souvent affligés & persécutés, puisque Notre-Seigneur a prédit que cela devoit être ainsi dans les derniers temps, & qu'il nous a exhortés à avoir bon courage.... Il veut que nous nous réjouissions dans les persécutions, parce que c'est alors que la Foi reçoit des couronnes, que ses Soldats sont éprouvés, & que le Ciel est ouvert aux Martyrs : car nous ne nous sommes pas enrôlés pour demeurer en repos & refuser le combat ; puisque Notre-Seigneur le premier, comme le Maître de la patience & de la souffrance, a vécu dans la guerre, ayant bien voulu souffrir pour nous auparavant ce qu'il nous exhorte de souffrir pour lui..... Si nous pouvions éviter la mort, nous aurions sujet de l'appréhender. Mais, puisqu'il faut mourir une fois, embrassons l'occasion que la bonté de Dieu nous va bientôt offrir. Mourons pour

Vers le milieu du III. Siecle.

1. Joan. 2. 6.

Vers le milieu du III. Siecle.

devenir immortels, & ne craignons point de perdre la vie pour acquérir des couronnes. Et que perſonne ne ſoit troublé, lorſqu'il verra notre Peuple s'enfuir çà & là pendant la perſécution, & qu'il n'entendra plus les Evêques inſtruire les freres ramaſſés. Et quand pluſieurs, s'enfuyant dans les montagnes, ſeroient tués par des Voleurs, ou dévorés par des bêtes farouches, ou mourroient de faim, de ſoif, ou de froid, Jeſus-Chriſt regarde par-tout combattre ſon ſoldat, & lui donne, après ſa mort, la même récompenſe qu'il a promiſe à ceux qui meurent pour la défenſe de ſon Nom. La gloire du martyre n'eſt pas moindre, pour ne pas mourir publiquement, lorſque c'eſt pour Jeſus-Chriſt qu'on meurt. Un Martyr n'a beſoin d'autre témoin que celui qui éprouve & couronne les Martyrs.... Que perſonne de vous, mes très-chers Freres, ne s'effraie donc de la perſécution qui va s'élever.... On exerce les Athletes pour le combat; & ils tiennent à grand honneur d'être couronnés en préſence du Prince & de tout le Peuple. Voici un combat illuſtre & glorieux qui ſe fait en la préſence de Dieu, qui voit avec plaiſir ceux qu'il a daigné rendre ſes enfans, y donner des preuves de leur courage.

Dieu

Dieu nous regarde lorsque nous combattons pour notre Foi : les Anges nous regardent. Armons-nous de tout notre pouvoir, & nous disposons à cette guerre par notre pureté, notre foi & notre zele.... O grand & illustre jour, mes très-chers Freres, où le Seigneur fera la revue de son Peuple, & jugera des mérites de chacun, où il enverra dans l'Enfer les coupables & ceux qui nous persécutent, & où il nous rendra la récompense de notre foi & de notre zele. Quelle gloire & quelle joie sera-ce alors d'être admis à voir Dieu, & à jouir avec N. S. J. C. d'une félicité immortelle ! de saluer Abraham, Isaac, Jacob, tous les Patriarches & les Prophetes, tous les Apôtres & tous les Martyrs ; d'être en la compagnie bienheureuse des Justes & des Amis de Dieu, & de goûter là ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point ouï, & ce qui n'est jamais venu dans l'esprit de personne.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Vers le milieu du III. Siecle.

SAINT ATHANASE,

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE,

LE PREMIER DES PERES GRECS.

Extrait du I. Traité contre les Paiens.

NOUS pouvons connoître Dieu naturellement : 1.° Par nous-mêmes ; c'eſt-à-dire, par la connoiſſance de notre penſée, qui n'eſt ni corporelle, ni mortelle : 2.° Par la beauté de l'Univers, qui fait connoître l'exiſtence de celui qui en eſt l'Auteur.

DES cauſes de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Du II. Traité contre les Gentils.

CE monde n'a pas été fait par haſard, ni fabriqué pour être éternel ; mais c'eſt Dieu le Pere qui l'a créé par ſon Verbe. Le premier homme, ayant été créé à l'image de Dieu, s'eſt porté aux biens corruptibles & périſſables ; & il eſt ainſi devenu l'auteur de ſa perte & de ſa corruption. Cette chute du genre humain a été cauſe de l'Incarnation du Verbe, parce que Dieu, ayant eu pitié de l'homme, réſolut d'envoyer ſon Fils pour le ſauver, & lui donner moyen d'acquérir l'immortalité qu'il avoit perdue.

C'est sur ce principe qu'est fondée la nécessité de l'Incarnation, parce que le Fils étant l'image essentielle de son Pere, il est sa raison & sa sagesse, & il n'y avoit que lui qui pût enseigner les hommes & les détromper des erreurs où ils étoient. Vers le milieu du III. SIECLE.

CONTRE les Ariens.

LE Pere & le Fils n'ont qu'une même substance & une même nature, & ne sont qu'un seul Dieu, quoiqu'ils soient deux Personnes distinctes. Il ne faut point s'amuser à disputer sur cette matiere, ni trop l'approfondir, puisqu'on ne peut pas la comprendre. Il ne faut point employer les raisonnemens humains pour prouver ou pour expliquer le Mystere de la Trinité, & la génération du Verbe. On doit observer que tout ce qui est dit dans l'Ecriture, qui semble incompatible avec la Divinité, doit s'appliquer à la nature humaine, parce que le Christ étant une Personne composée de la nature divine & de la nature humaine, on peut lui attribuer les propriétés de ces deux natures. *Du III. Discours contre les Ariens.*

Le Verbe fait chair devoit mourir, comme il est mort, par le supplice de la Croix, afin que par sa mort il domptât la

mort, & dans lui-même, & dans nous. La Résurrection de Jesus-Christ se prouve par les effets merveilleux qui ont suivi sa mort, & par le mépris de la mort qu'il a inspiré à ses Disciples. On peut réfuter les Juifs, en leur montrant, par les Prophetes, que Jesus est le Messie promis dans l'Ancien-Testament; & les Gentils, par les miracles de Jesus-Christ, par la destruction de l'Idolâtrie, & par l'établissement de la doctrine de l'Evangile, laquelle, quoique contraire aux passions des hommes, a été reçue sans peine & en peu de temps du monde.

Vers le milieu du III. SIECLE.

De l'excellence de la Religion Chrétienne au-dessus de celle des Païens.

De Incarnatione Verbi Dei n. 102.

Si l'on fait attention à la sagesse des Païens, & à cette vaine ostentation de leurs Philosophes, je ne crois pas qu'il y ait personne qui se persuade que nous soyons obligés d'employer beaucoup de discours pour montrer que la Religion Chrétienne l'a effacée, puisque le miracle de son établissement frappe les yeux de tout le monde. Car quoique les Philosophes Grecs ait écrit tant de volumes, néanmoins il ne s'est point trouvé de leurs

voisins qui aient voulu embrasser leur doctrine touchant l'immortalité de l'ame & l'obligation de régler leur vie selon les maximes de la vertu : Au lieu que Jesus-Christ, en se servant de paroles simples, & d'hommes qui n'avoient nul avantage extérieur pour l'éloquence, a persuadé à un très-grand nombre d'Eglises par toute la terre, à mépriser la mort, & à estimer l'immortalité ; à fouler aux pieds les choses temporelles & passageres, & à regarder avec respect les éternelles ; à ne faire nul état de la gloire de ce monde, & à ne considérer que celle dont on jouit dans l'éternité. Et ce que nous avançons sur ce sujet, ne consiste pas seulement dans le discours, mais c'est une vérité à laquelle l'expérience rend un fidele témoignage. Vienne qui voudra pour en faire l'épreuve parmi nous ; & après avoir contemplé une vertu si pure & si sincere dans les Vierges de Jesus-Christ, une si grande chasteté dans une infinité de jeunes gens, la foi de l'immortalité dans un si grand nombre de Martyrs, il n'y aura personne qui ne reconnoisse par expérience la vérité de ce que nous venons de dire. Quand on verra, d'une part, les prestiges des Démons, l'imposture de leurs oracles, & les effets

Vers le milieu du III. SIECLE.

prodigieux qu'ils font par le moyen de la magie ; & que l'on remarquera, de l'autre, que pour empêcher toutes ces opérations, il suffit de former sur soi-même le signe de la Croix, dont ils font tant de railleries, & de prononcer seulement le Nom de Jesus-Christ ; il sera aisé de reconnoître que les Démons prennent la fuite à l'instant, que les oracles cessent, & que tous les maléfices perdent tout ce qu'ils ont de force & de pouvoir. Quelle est donc la vertu & la grandeur de Jesus-Christ, puisque par la seule prononciation de son Nom, & par sa présence, il a détruit & anéanti toutes ces choses ; qu'il a suffi lui seul pour les surmonter, & qu'il a rempli toute la Terre de sa doctrine ?

Vers le milieu du III. Siecle.

Regles prescrites aux Vierges par ce saint Docteur.

Extr. de Virginitate. Toute Vierge, ou toute Veuve qui fait profession de continence, ne peut se mêler des affaires du monde, que ce soin & cette inquiétude ne leur tienne lieu de mari, soit qu'elle s'occupe de l'acquisition des richesses, soit qu'elle ait de l'empressement pour quelque autre chose ; & ce soin souille son ame. Car comme le commerce

des hommes souille le corps des personnes de son sexe, ainsi les soins & les occupations du monde corrompent l'ame d'une Vierge qui fait profession de continence. Mais celle qui prend soin de l'œuvre de Dieu, a pour son époux Jesus-Christ même. Et comme une femme fait la volonté de son mari, selon ce qu'a dit S. Paul, ainsi nous pouvons nous servir de cet exemple tiré des choses du monde, pour concevoir celles qui sont au-dessus de nous, & pour conclure qu'une Vierge, dont l'époux est au-dessus des Cieux, doit faire sa volonté. Or c'est la volonté de Jesus-Christ, que quiconque lui est attaché ne se porte nullement aux choses du monde, & ne s'inquiete point de ce qui est terrestre & passager; mais que toute son occupation soit de porter la Croix de celui qui y a été attaché pour lui; d'avoir un soin continuel & une sainte inquiétude de célébrer sa gloire tous les jours & toutes les nuits par des Hymnes & des Cantiques; d'avoir le cœur simple & l'esprit pur, & d'être miséricordieux comme Dieu même, que nous devons imiter....

Vers le milieu du III. Siecle.

1. Cor. 7. 4.

Les filles qui s'ajustent pour le monde, se servent de parfums, de poudres odoriférantes, d'habits riches & précieux; &

Vers le milieu du III. Siecle.

quoiqu'elles emploient l'or pour parer leur corps, & pour se rendre agréables aux hommes, néanmoins elles ne peuvent plaire à Dieu. Jesus-Christ ne vous demande point toutes ces choses, & il ne souhaite de vous qu'un cœur pur, un corps sans souillure & abattu par le jeûne. Que si on vient vous dire: Ne jeûnez pas si souvent, de peur de vous affoiblir: ne croyez point ceux qui vous tiendront ce langage, & ne les écoutez point; car votre Ennemi vous les envoie pour vous tenter. De peur qu'une Vierge Chrétienne ne soit tentée de vanité en jeûnant & en priant, elle doit cacher sa conduite à tout le monde, à moins qu'elle n'ait quelque sage & vertueuse confidente qui puisse profiter de son exemple; autrement ce seroit donner les choses saintes aux chiens, contre la défense de Jesus-Christ. Après avoir réglé son extérieur, elle doit lire l'Ecriture-Sainte, & partager le temps de sa priere pour chaque heure de la journée. Que votre occupation, dit-il, soit la méditation continuelle des divines Ecritures. Ayez un Psautier, & apprenez les Psaumes. Que le Soleil, en se levant, voie un livre entre vos mains. A neuf heures, vous vous assemblerez pour la Priere, parce que c'est l'heure en laquelle

Jesus-Christ, qui est la vie de tout le monde, a été mis en Croix : vous ferez aussi vos prieres à midi avec larmes & avec supplications, parce que c'est l'heure à laquelle il étoit attaché à la Croix : à trois heures, vous chanterez encore quelquefois les louanges de Dieu, en lui faisant humblement la confession de vos péchés, parce que c'est l'heure en laquelle il a rendu l'esprit. Après votre priere, mangez votre pain, &, vous mettant à table, rendez graces à Dieu par cette priere : Soyez béni, mon Dieu, qui avez pitié de moi, qui me nourrissez dès ma jeunesse, & qui distribuez des alimens à toutes les créatures. Remplissez nos cœurs de joie & d'alégresse, afin qu'étant dans une entiere suffisance de vos biens, nous soyons aussi dans une parfaite plénitude de bonnes œuvres en Jesus-Christ, avec lequel il est juste de vous rendre gloire, empire, honneur & adoration avec le Saint-Esprit, dans tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il. Après vous être levée de table, récitez cette priere : Gloire au Pere, au Fils, & au Saint-Esprit, maintenant, toujours & dans tous les siecles. Après quoi, dites : Dieu tout-puissant, & Notre-Seigneur Jesus-Christ, dont le Nom est au-dessus de tout.

Vers le milieu du III. Siecle.

nom, nous vous remercions & vous louons de ce que vous avez daigné nous faire participans de vos biens, ſavoir, de ces alimens corporels. Nous vous prions, Seigneur, de nous donner une nourriture céleſte. Faites-nous la grace d'honorer & de craindre avec tremblement votre Nom, qui eſt ſi vénérable & ſi terrible, & de ne point mépriſer vos divins Commandemens. Gravez dans nos cœurs votre Loi & vos Ordonnances. Sanctifiez notre eſprit, notre ame & notre corps, par votre bien-aimé Fils Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, avec lequel vous ſoit gloire, empire & adoration, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Vers le milieu du III. SIECLE.

SUR le pouvoir & l'efficace des larmes.

IL y a peu de perſonnes qui aient le don de verſer les larmes que Saint Pierre verſa après ſa chute; & cette grace n'appartient qu'à ceux qui ont l'eſprit élevé, qui oublient toutes les choſes de la terre, qui ne ſavent pas même s'il y a un monde, qui ont mortifié leurs membres ſur la terre. Il n'y a que ces ſortes de perſonnes qui aient le don de verſer des larmes. Car, comme ils ont le cœur pur, & l'œil de l'ame très-ſubtil & très-pénétrant, quoi-

qu'ils soient encore sur la terre, ils voient déjà par avance les supplices de l'Enfer, les tourmens infinis dont les pécheurs seront punis, les pleurs & les grincemens de dents. Ils voient aussi en même temps les joies & les consolations éternelles que Dieu a données à ses Saints, la gloire, les couronnes & la vie éternelle. Que puis-je dire de plus? Il y a encore un spectacle qui est plus grand & plus admirable; c'est que celui qui a le cœur pur, voit Dieu même avec des yeux intérieurs. Comment donc un homme qui voit toutes ces choses, pourroit-il s'abstenir de pleurer & de gémir? Car il pleure d'une part, afin d'être garanti de ces supplices si horribles; & il pleure en même temps, & demande avec gémissement d'être assez heureux pour jouir un jour des biens célestes. Et c'est pour cela que les Saints ont haï ce monde, parce qu'ils savoient quels grands biens ils devoient posséder un jour dans le Ciel. Quiconque donc établit son repos en ce monde, ne doit pas espérer de jouir du repos de l'éternité.

Vers le milieu du III. SIECLE.

De l'excellence des Psaumes de David.

OUTRE ce que le Livre des Pseaumes a de commun avec tous les autres Livres *Epist. ad Marcellinum. p. 965.*

saints, il a cette merveille particuliere, qu'il n'y a perſonne qui n'y puiſſe remarquer les paſſions de ſon ame écrites & naïvement repréſentées, & qui n'y trouve les changemens qu'elles operent, & la maniere de les réformer ; de ſorte qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe, s'il veut, s'en procurer l'intelligence ſur cette image, & former ſes mœurs ſelon les regles qui y ſont écrites. Dans les autres Livres, on voit ſeulement la Loi ordonner ce qu'il faut faire, & marquer les choſes dont on eſt obligé de s'abſtenir. Les Prophetes ne nous donnent la connoiſſance que de l'avénement du Sauveur, & les Hiſtoires ne nous apprennent que les actions des Rois & des Saints. Mais outre que le Livre des Pſeaumes nous enſeigne toutes ces choſes, chacun y peut auſſi découvrir & apprendre les paſſions & les mouvemens de ſon ame, & en emprunter des expreſſions & des paroles capables de repréſenter les maladies dont il eſt affligé en lui-même ; de ſorte que non-ſeulement il a la conſolation de s'appliquer à cette lecture, mais même il y trouve des enſeignemens ſur la maniere qu'il doit employer pour guérir, par ſes actions & par ſes paroles, les maladies de ſon ame. Il y a d'autres diſcours dans

Vers le milieu du III. IECLE.

l'Ecriture-Sainte qui nous défendent le vice ; mais le Livre des Pseaumes nous marque la maniere de nous en abstenir. Par exemple, il y a dans les autres Traités un commandement de faire pénitence, & que la pénitence consiste à nous abstenir du péché ; mais les Pseaumes nous enseignent comment il faut faire pénitence, & ce que nous devons dire quand nous la faisons. S. Paul a dit *que l'affliction opere la patience, que la patience est suivie de l'épreuve de notre foi, que cette foi produit l'espérance, & que l'espérance ne nous donne point de confusion.* Les Pseaumes nous enseignent comment il faut souffrir les afflictions, de quelle sorte nous sommes éprouvés ; & les affections de ceux qui esperent en Notre-Seigneur, y sont dépeintes & gravées admirablement. De plus, nous sommes obligés de rendre graces à Dieu en toutes choses : mais les Pseaumes nous enseignent ce qu'il lui faut dire pour lui rendre graces. Nous apprenons d'ailleurs *que tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jesus-Christ, souffriront persécution :* mais les Pseaumes nous montrent quels sentimens nous devons avoir dans la fuite, quels sont les persécuteurs que nous devons fuir, & de quels discours nous devons nous servir

Vers le milieu du III. SIECLE.

Rom. 5. 3.

2. Tim. 3. 12.

pour traiter avec Dieu, après qu'il nous a délivrés de la perſécution. Nous ſommes obligés de le louer & de le bénir : mais nous trouvons dans les Pſeaumes la maniere dont il faut chanter ſes louanges, & ce que nous devons dire pour bénir ſa divine Majeſté avec tout le reſpect que nous lui devons..... Ceux qui liſent les autres Livres de l'Ecriture, reconnoiſſent clairement que ce ne ſont point leurs propres paroles qu'ils proferent, mais que ce ſont celles des Saints qui y ſont repréſentées. Mais ce qui eſt admirable dans la lecture des Pſeaumes, à la réſerve des Prophéties qui regardent Jeſus-Chriſt, chacun y lit tout le reſte, comme ſi c'étoient ſes propres paroles : chacun les chante, comme ſi ce qu'il chante le regardoit en particulier, ſans que d'autres y eussent aucune part : chacun les reçoit & les récite, comme ſi c'étoit ſeulement pour lui que ces choſes fuſſent écrites, & il les récite pour élever ſon eſprit à Dieu.

Vers le milieu du III. SIECLE.

Et comme Jeſus-Chriſt s'eſt incarné pour nous ſervir de modele dans toutes les actions, on trouve un excellent abrégé de ſa Doctrine dans les Pſeaumes. Voulant nous donner les regles d'une conduite irréprochable, il a voulu la repréſenter en

lui-même, afin que personne ne se laissât surprendre par notre Ennemi.... C'est pour ce sujet, qu'avant son Incarnation il a fait retentir cette vérité dans les Pseaumes, afin que, comme il a fait voir en lui-même un homme céleste & parfait, ainsi on pût apprendre, par la lecture des Pseaumes, les mouvemens & les dispositions de l'ame, & le moyen de guérir & de corriger chaque passion : & comme il n'est point de Livre de l'Ecriture-Sainte qui n'enseigne la vertu & la piété, on peut dire que le Livre des Pseaumes contient le modele de la conduite des Ames : il donne des leçons à ceux qui s'exercent dans la carriere de la vertu : il leur fait connoître les passions & les mouvemens de l'ame par la lecture, & ensuite il compose des discours pour ceux qui lisent ces sortes de Préceptes. Mais ce saint Docteur suppose la bonne disposition d'une ame exempte du désordre de ses passions, afin de chanter de langue & d'esprit.

Vers le milieu du III. Siecle.

Ce passage de l'Evangile : *Quiconque aura dit quelques paroles contre le Saint-Esprit, son péché ne lui sera remis ni en ce monde ni en l'autre*, demande une explication. Ceux qui, considérant les actions humaines de Jesus-Christ, le considéroient

Du Traité sur ces mêmes paroles.

Vers le milieu du III. SIECLE.

comme un homme, étoient en quelque maniere excusables. Ceux-mêmes qui, considérant ses actions divines, doutoient qu'il fût homme, n'étoient pas si coupables. Mais ceux qui, voyant ses actions toutes divines, nient sa divinité, en attribuant ses actions au Démon, comme les Pharisiens & les Ariens, commettent un crime si énorme, qu'ils ne doivent point espérer de pardon. Les premiers pechent contre le Fils de l'homme, c'est-à-dire, contre l'humanité de Jesus-Christ; & les derniers, contre l'Esprit, c'est-à-dire, contre sa divinité.

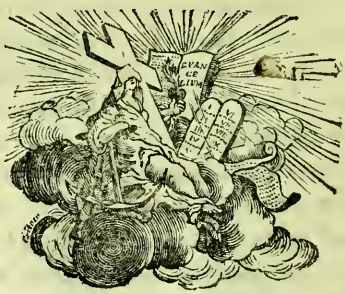

SAINT

SAINT BASILE,

Evêque de Césarée en Cappadoce, le Second des Peres Grecs.

Au milieu du IV. Siecle.

Sur le Jeûne.

Des Homélies. Homélie I. sur le Jeûne.

L'excuse la plus ordinaire qu'on allegue pour s'en dispenser, est le peu de santé, ou la maladie. Ne m'alléguez point votre peu de santé, ne dites point que vous ne pouvez supporter le jeûne : ce n'est pas à moi à qui vous alléguez ces excuses, c'est à Dieu, à qui rien ne peut être caché. Vous ne pouvez jeûner, dites-vous ! Eh ! pouvez-vous vous remplir de viandes ? pouvez-vous vous charger l'estomac de toutes sortes de mets ? Les Médecins ne prescrivent-ils pas à ceux qui sont malades l'abstinence & la diete, plutôt que la quantité de nourriture ? Comment dites-vous que vous ne pouvez manger beaucoup, & que vous ne pouvez pas faire diete ? De plus, le jeûne doit être accompagné de l'abstinence du mal : il faut jeûner de ses passions & de ses vices ; sans cela, le jeûne est inutile. Pardonnez à votre prochain, remettez-lui ses dettes. Vous ne mangez point de chair ; mais vous rongez votre

frere. Vous ne buvez point de vin ; mais vous ne pouvez vous empêcher d'injurier les autres. Vous attendez le soir pour prendre votre repas ; mais vous passez le jour dans les Tribunaux des Juges. Malheur à vous qui êtes ivres sans vin ! Oui, la colere est une espece d'ivresse, qui ne trouble pas moins l'esprit que la véritable ivresse.

Au milieu du IV. SIECLE.

Hom. III. sur ces paroles : Faites attention sur vous.

Il faut avoir une grande vigilance & attention sur soi-même. Cette attention est nécessaire aux pécheurs, afin qu'ils se corrigent ; & aux innocens, de peur qu'ils ne tombent. Les premiers ont besoin de faire attention sur eux-mêmes pour se guérir. Vous avez commis un grand péché : il vous faut faire une longue pénitence ; il faut que vous répandiez des larmes ameres, que vous passiez les nuits & les veilles, que vous jeûniez continuellement. Vous avez commis un péché plus léger ; il faut encore veiller sur vous pour en faire pénitence ; car il arrive souvent que ceux qui n'ont qu'une légere maladie, deviennent dangereusement malades, quand ils la négligent. Cette vigilance est nécessaire pour remplir les devoirs de tous les états. Cette attention est un remede à tous nos maux & à toutes les passions. Si vous êtes ambitieux ; si vous vous élevez, ou à cause

de vos grandes richesses, ou à cause de votre noblesse; si vous avez de la complaisance dans votre beauté; si vous êtes passionné pour la gloire; si vous aimez les plaisirs, vous n'avez qu'à faire attention sur vous-même, & vous connoîtrez que vous êtes mortel, que vous êtes terre, & que vous retournerez en terre. Si la colere vous porte à faire des actions brutales, faites attention sur vous-même, & vous aurez bientôt honte de l'état où la colere vous aura mis.

Au milieu du IV. Siecle.

Saint Paul prescrit aux Chrétiens de se réjouir sans cesse, de prier sans cesse, rendant graces à Dieu; mais afin qu'ils aient cette joie, il faut qu'ils soient semblables à cet Apôtre; c'est-à-dire, qu'ils vivent en Jesus-Christ, & que leur joie ne dépende pas des changemens de la fortune, mais qu'elle soit solide, & qu'elle dépende de leur bonne conscience & de l'espérance de la béatitude éternelle: car les joies de ce monde sont des afflictions pour les gens de bien; & au contraire les afflictions de ce monde leur sont un sujet de joie. Ne soyez donc point tristes, mes Freres, de la perte des biens de ce monde; mais au contraire réjouissez-vous dans l'espérance des biens futurs.

Homél. IV. sur l'Action de graces.

Au milieu du IV. SIECLE.

L'oraison continuelle que Dieu demande de nous, ne consiste pas dans une récitation vocale de prieres, mais dans le dessein que l'on a de faire le bien. Ainsi prier continuellement, c'est être toujours uni à Dieu dans ses actions, & suivre en tout sa volonté. Enfin il faut rendre graces à Dieu, & louer Dieu de tout. Ni les pertes, ni les maladies, ni les injustices, ni les afflictions, ni la mort de nos proches, ni les autres malheurs de la vie, ne doivent pas nous empêcher de louer Dieu, & de lui rendre graces continuellement : dans l'adversité, parce qu'il est bon que nous soyons humiliés ; & dans la prospérité, en lui disant avec le Prophete-Roi : Mon Dieu, que vous rendrai-je pour tous les biens que vous m'avez faits ? Nous devons tirer des motifs de consolation, dans nos maux, des bienfaits de Dieu, de l'espérance des biens futurs, de la soumission que l'on doit avoir à sa volonté, des malheurs des autres. Enfin il est certain qu'il n'y a que le péché qui doive nous faire pleurer.

Homél. V. sur le même sujet.

Homél. sur les Riches & contre l'Avarice.

Les hommes ont deux grandes tentations dans la vie ; la grande adversité, & la grande prospérité. Job a surmonté la premiere ; & le Riche de l'Evangile qui, regorgeant de biens, disoit : *J'abattrai mes*

greniers, & j'en bâtirai de plus grands, a été vaincu par la derniere. La punition de ce riche doit nous apprendre à être bienfaisans envers les pauvres, & à faire un bon usage de notre bien. Nous ne sommes que les dispensateurs & les économes de nos richesses, & tout ce que nous avons est aux autres. Il faut imiter la terre qui porte ses fruits pour les autres. Le bien que nous faisons nous revient. Il est plus glorieux de donner que de recevoir. C'est une chose horrible de garder ses grains pour la cherté; c'est une inhumanité de mépriser les pauvres: les richesses sont inutiles, si on ne les distribue. Les avares se donnent bien de la peine pour amasser des biens dont ils ne jouissent point. L'un dit: Je donnerai demain, pour s'exempter de donner aujourd'hui. Eh! savez-vous si vous serez demain? L'autre dit: Je suis pauvre, j'ai besoin de tout mon bien. Oui, vous êtes pauvre, mais c'est de charité, de bienveillance, de foi, de miséricorde. Un troisieme dit: A qui fais-je tort? je ne retiens que ce qui m'appartient. Et moi je vous demande pourquoi vous dites que ces biens sont à vous? De qui les avez-vous reçus? N'êtes-vous pas sorti nu du ventre de votre mere, & ne ren-

Au milieu du IV. Siecle.

Au milieu du IV. Siecle.

trerez-vous pas nu en terre ? D'où vous sont donc venus ces biens présens ? Si vous dites que c'est du hasard, vous êtes un impie. Si vous avouez que vous les avez reçus de Dieu, dites-moi pourquoi ils vous sont échus plutôt qu'à un autre ? Dieu n'est pas injuste dans le partage inégal des biens qu'il fait entre les hommes. Pourquoi donc êtes-vous riche, & pourquoi celui-ci est-il pauvre ? C'est afin que vous qui êtes riche vous receviez la récompense d'une fidelle administration, & que ce pauvre soit récompensé de sa patience. Ainsi quand vous vous appropriez le bien qui est à plusieurs particuliers, & dont vous n'êtes que le dispensateur, vous retenez ce qui n'est pas à vous. Oui, le pain que vous gardez chez vous, dont vous avez trop pour votre famille, est aux pauvres qui meurent de faim ; les habillemens que vous serrez dans vos armoires sont à ceux qui sont nus ; l'argent que vous cachez, est à ceux qui sont ruinés. Ces discours sont beaux, me répondrez-vous ; mais l'or est encore plus beau. C'est ainsi que parle un avare quand il nous entend prêcher. Mais qu'il songe à ces terribles paroles : *Allez, maudits, au feu éternel : car j'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, &*

vous ne m'avez pas donné à boire. Ce ne sont pas seulement ceux qui prennent le bien d'autrui qui seront damnés, mais encore ceux qui ne font point part aux pauvres de leurs richesses. Au milieu du IV. SIECLE.

Le sujet de cette Homélie est l'histoire de ce jeune homme riche dont il est parlé dans l'Evangile, qui s'en retourna tout triste, quand Notre-Seigneur lui dit de vendre son bien, & d'en distribuer le prix aux pauvres.

CET exemple nous fait voir qu'il est inutile d'observer les Commandemens, si l'on ne fait l'aumône ; & que toutes les vertus ne serviront de rien si l'on a de l'attache & de l'amour pour les richesses. Le nécessaire ne va pas bien loin ; ainsi la plupart des dépenses des riches sont superflues. La mort, qui peut survenir à toute heure, & le Jugement de Dieu qui la suit, ne devroient-ils pas nous détourner de l'avarice ? Vous me direz peut-être : On ne sait pas les accidens qui peuvent survenir, les besoins que l'on peut avoir ; on a des enfans. Mais vous vous couvrez du prétexte de vos enfans pour contenter votre passion. Est-ce de vous que votre *Homélie contre ceux qui ont un désir insatiable de s'enrichir, & sur l'obligation de l'aumône.*

Au milieu du IV. Siecle.

fils a reçu la vie ? N'eſt-ce pas de Dieu, qui le conduit & qui le ſoutient ? Doit-il vous empêcher d'obéir à ſes Commandemens ? Les richeſſes que vous lui laiſſez ſeront peut-être le ſujet de ſa perte. Qui ſait s'il en fera un bon ou un mauvais uſage ? Vôtre ame ne vous eſt-elle pas plus proche que vos enfans ? C'eſt à elle à qui vous devez donner la principale part dans le partage de vos biens.

Mais ceux qui n'ont point d'enfans prennent pour prétexte de leur avarice les uſages néceſſaires de la vie ; ils veulent ſe ſervir de ce qu'ils ont, & ne rien donner. Cette diſpoſition eſt contraire au reſpect qui eſt dû à la foi de Jeſus-Chriſt ; & c'eſt la rejeter & ſe faire une regle contraire aux maximes de l'Evangile. Enfin il y en a qui prétendent s'exempter de faire l'aumône, en léguant leur bien par teſtament aux pauvres. Malheureux que vous êtes, vous ne voulez donc être libéral & charitable envers les hommes, que quand vous ceſſerez de vivre ? Quelle récompenſe pouvez-vous eſpérer d'une libéralité que vous faites après votre mort ? O la belle piété, de ne pratiquer les bonnes œuvres qu'avec de l'encre & du papier ! Vous vous trompez, & vous croyez accomplir le Précepte

de l'Evangile en mourant. Abraham ne laissera pas de vous dire alors : Mon fils, vous avez joui des biens & des plaisirs pendant votre vie ; vos actions ne font-elles pas conclure que vous eussiez voulu être immortel, pour jouir toujours de vos richesses ; & que si vous l'eussiez été, vous ne vous seriez jamais souvenu des Commandemens de Dieu, & du Précepte de l'Evangile ? C'est donc à la mort, & non pas à vous, que les pauvres doivent savoir gré du bien que vous leur faites. Ne vous abusez pas ; on ne trompe point Dieu ; on ne se joue point ainsi de lui : ce qui est mort ne s'offre point au sanctuaire : offrez une Hostie vivante. Celui qui n'offre que les restes des victimes, est un ingrat. Au milieu du IV. SIECLE.

APRÈS avoir décrit les malheurs qui en furent les suites, il dit que la dureté des Riches envers les Pauvres en est la cause, & il ajoute ce qui suit :

LES champs sont stériles, parce que la charité est refroidie. Vous dites que vous êtes pauvre ; mais vous en pouvez trouver de plus pauvres que vous. Vous avez du blé pour deux jours ; & il y en a qui n'en ont que pour aujourd'hui. Si vous êtes bon *Homélie sur le même sujet, à l'occasion d'une grande famine.*

Au milieu du IV. Siecle.

& charitable, partagez également ce qui vous reste avec celui qui n'a plus rien: ne soyez point retenu de le donner par le peu de bien que vous possédez, de peur que vous ne préfériez votre intérêt & votre commodité au péril commun de plusieurs pauvres. Car, quand vous n'auriez qu'un pain, si un misérable vous en demande un morceau, ne le lui refusez pas; & en le lui donnant, levez les mains au Ciel, & dites ces charitables paroles: Seigneur, je n'ai plus que ce pain que vous voyez, & je me vois en danger de n'en avoir plus; mais je préfere votre Commandement à l'amour de moi-même; &, du peu que j'ai, je fais cette charité à mon frere qui est pressé de la faim. Donnez aussi l'aumône de votre côté, mon Dieu, à votre serviteur, qui court risque de manquer de vivres: je connois votre bonté; j'ai confiance en votre souverain pouvoir: vous ne différerez pas long-temps le secours de votre main libérale; vous répandrez bientôt les dons de votre magnificence.

Il est certain que ceux qui s'appuient sur la Providence divine, imitent les puits & les fontaines qui, étant épuisés, ne tarissent jamais, mais poussent leur eau avec plus de force qu'auparavant. Si vous êtes

pauvre, prêtez à intérêt à Dieu, qui est riche..... C'est particuliérement dans les nécessités publiques, qu'il faut faire des aumônes considérables, & qu'il faut profiter de ces occasions pour expier ses péchés. Au milieu du IV. Siecle.

De l'Humilité.

Homélie sur l'Humilité.

Il faut remarquer d'abord que l'homme a perdu sa grandeur par le péché d'Adam, & qu'il ne peut la recouvrer que par l'humilité. Le Diable s'efforce de combattre cette vertu & de nous en priver, en nous donnant de l'estime pour les richesses, pour les belles qualités du corps & de l'esprit. Mais sachez que l'homme ne doit point se glorifier de toutes ces choses, qui ne sont point solides ; que la seule véritable gloire de l'homme est de connoître Dieu, d'être bien persuadé de sa propre misere, & de croire que nous ne sommes justifiés que par la foi en Jesus-Christ ; que nous ne saurions rien faire sans le secours de sa grace.

L'autre partie de l'humilité consiste à ne point s'élever au-dessus des autres, à ne point s'estimer plus qu'eux, & à ne point avoir du mépris pour eux à cause de leurs défauts, mais de se croire plus

Au milieu du IV. Siecle.

grand pécheur qu'eux. Il faut imiter la vie de Jesus-Christ, qui a donné des marques d'humilité dans toute sa conduite. Il faut que votre humilité paroisse dans la simplicité de vos habits, dans la modestie de vos ornemens, dans la maniere de marcher, dans la frugalité de votre table, dans le ton de votre voix, dans la simplicité de vos ameublemens, dans l'ordre de votre maison, dans la maniere d'aborder & de saluer vos freres. Prenez garde de ne pas affecter dans vos discours & & dans vos actions des manieres grandes & extraordinaires, & soyez affable à vos amis, doux envers vos domestiques, patient avec les emportés, civil avec les petits. Consolez les affligés, visitez les malades, ne mépriſez personne; soyez accommodant & facile avec [illegible] le monde; ne vous louez point vous-même; cachez autant que vous pourrez vos talens & vos vertus; accusez-vous de vos péchés, sans attendre que les autres vous en reprennent; ne soyez point fâcheux, ni sévere dans vos réprimandes; ne condamnez point votre prochain pour de petites fautes; ayez de la compassion pour ceux qui ont péché. Enfin, faites pour n'être point loué des hommes, tout ce que les autres font

pour acquérir de la gloire, & ne songez à plaire qu'à Dieu seul. Ayez enfin l'humilité ; & par ce moyen vous parviendrez à la gloire ; Jesus-Christ vous reconnoîtra pour son Disciple, & il vous glorifiera. Au milieu du IV. Siecle.

Des Regles de Saint-Basile.

Sur la Pénitence.

Quand l'ame est véritablement pénétrée de douleur & de la détestation de ses miseres, le premier remede du péché est la haine du péché qu'elle a commis. Il est impossible à des pécheurs comme nous d'appaiser la colere de Dieu, si nous ne renonçons à la vie molle. *Reg. 6.*

Nous ne jugeons pas de la pénitence par le temps, mais par la maniere dont on la fait. Et à l'égard de ceux qui ne se forment pas à la regle de l'Evangile, l'Ecriture nous dit de sauver notre ame, & nous ne voulons avoir aucune communication avec eux. Vous demanderez peut-être ce que c'est que cette vie de l'Evangile à laquelle vous voulez que nous nous formions. Je vous répondrai que c'est se dégager de toutes les inquiétudes du monde, s'éloigner de tout ce qui peut nous dis- *Ep. Can. 84.*

traire, renoncer entiérement à la vie molle, & qu'on n'arrive en cet état que par une retraite générale.

Au milieu du IV. SIECLE.

SUR le vrai Solitaire, ou plutôt du Pénitent.

Ep. I. SORTIR du monde, ce n'eſt pas en être dehors corporellement, mais rompre le commerce de l'ame avec le corps; n'avoir ni cité, ni famille, ni amis, ni biens, ni affaires; oublier ce que l'on a appris des hommes, pour être diſpoſé à recevoir les inſtructions divines. L'occupation du Solitaire eſt d'imiter les Anges, en s'appliquant à la priere & aux louanges du Créateur dès le commencement de la journée. Le Soleil étant levé, il ſe met au travail, qu'il accompagne toujours de prieres; il médite l'Ecriture Sainte, pour acquérir les vertus par les préceptes & les exemples des Saints: la priere ſuccede à la lecture. Être affable, agréable, non par des plaiſanteries affectées, mais par la douceur & la bonté. L'humilité du Solitaire doit paroître dans tout ſon extérieur; l'œil triſte & baiſſé vers la terre, la tête malpeignée, l'habit ſale & négligé, tel que ceux qui portent le deuil. Il ne doit être vêtu que pour couvrir le corps contre le

froid & le chaud, sans couleur éclatante, sans délicatesse; il ne doit non plus chercher qu'à contenter la nécessité dans la nourriture; en sorte que le pain & l'eau, avec quelques légumes, lui suffisent tant qu'il se porte bien. Il doit manger sans avidité, s'occupant de pensées pieuses sur la nature des alimens. Le repas doit être précédé & suivi de prieres. Le sommeil doit être léger à proportion de la nourriture. Le milieu de la nuit doit être pour le Solitaire ce que le matin est pour les autres, afin qu'il profite du silence de la nature, pour méditer dans un grand recueillement les moyens de se purifier de ses péchés, & d'avancer dans la perfection.

Au milieu du IV. SIECLE.

Bienheureux est celui qui ne s'attache à rien de ce qui est sur la terre comme à des choses qui soient à lui, & qui ne regarde pas ce monde comme son pays natal, & comme un lieu de repos; mais qui considere plutôt cette demeure terrestre comme une fosse dans laquelle il est tombé d'un haut dégré d'élévation, & cette vie comme un exil auquel il a été condamné.

Homélie sur le Ps. 14.

Il s'en trouve peu qui ne s'attachent aux choses présentes comme si elles leur étoient propres, & qui reconnoissent qu'ils n'ont l'usage des richesses que pour un

temps ; que la santé du corps est de courte durée, & que la gloire & la félicité du monde sont très-peu solides, & très-incertaines.

Au milieu du IV. Siecle.

Sur le Ps. 33.

Le Pauvre a crié, & le Seigneur l'a exaucé. Combien y en a-t-il qui ne sont pas riches par la possession des biens de la terre, & qui néanmoins sont très-avares par la disposition de leur cœur ? Ces personnes-là ne seront point sauvées pour raison de leur pauvreté, mais condamnées par leur mauvaise volonté. Il ne faut donc point appeler heureux ceux qui sont dans le besoin, mais seulement ceux qui préferent les Préceptes de Jesus-Christ à tous les besoins du monde.

De Homil. in Martyr. Julittam.

Sur l'Avarice.

O homme, reconnoissez celui qui vous a donné ce que vous avez. Souvenez-vous de vous-même : considérez qui vous êtes, quelles sont les choses dont vous avez la dispensation, de qui vous les avez reçues, & par quelle faveur vous êtes établi au-dessus des autres. Vous êtes le Ministre d'un Dieu souverainement bon ; vous êtes le dispensateur de ses biens envers ceux qui sont avec vous les serviteurs du même Maître. Regardez donc ces biens que vous avez entre les mains comme n'étant pas

à

à vous, mais à autrui ; & songez qu'on vous en redemandera un jour un compte très-exact & très-rigoureux.

Au milieu du IV. SIECLE.

N'attendez pas à ouvrir vos greniers dans des années de cherté, parce que celui qui est cause de la cherté des grains est sujet à l'exécration publique. N'attendez pas la famine pour acquérir du bien. Ne faites pas servir la nécessité publique à votre utilité particuliere. Ne trafiquez pas des calamités de vos freres, de crainte qu'en amassant des trésors terrestres, vous n'attiriez sur vous la colere de Dieu.

J'en ai vu plusieurs qui jeûnoient, qui prioient, qui soupiroient par le repentir de leurs péchés, & enfin qui faisoient paroître toutes les marques de la piété chrétienne, mais sans qu'il leur en coutât rien, & sans donner un denier aux pauvres. A quoi leur servoit la pratique des autres vertus, puisqu'il est certain que sans l'aumône, tout le reste ne pouvoit pas leur ouvrir l'entrée dans le Royaume de Dieu ?

Sur la sainte Communion.

COMMUNIER avec négligence & sans fruit, c'est communier indignement. Non-seulement celui qui, étant impur de corps

Sur le Baptême, ch. 3.

& d'esprit, s'approche indignement des saints Mysteres, attire sur lui une horrible condamnation, mais encore celui qui les reçoi tnégligemment & inutilement; parce qu'il ne le fait point en mémoire de celui qui est mort & ressuscité pour nous, ne gardant pas cette parole de l'Apôtre : *Toutes les fois que vous mangerez ce Pain, vous annoncerez la mort du Seigneur : la charité de Dieu nous presse ; considérant que si un seul est mort pour tous, il faut donc que tous soient morts.* Car, rendant inutile un bien si grand & si excellent, qu'il reçoit sans y faire réflexion, & sans aucun fruit; & s'approchant d'un si grand mystere sans de dignes actions de graces, il sera puni pour sa négligence : puisque le Seigneur ne laissera pas sans punition ceux qui auront dit seulement une parole inutile; & qu'il a fait voir un exemple d'une bien plus sévere condamnation dans la personne de ce Serviteur qui avoit conservé son talent tout entier, sans en avoir fait aucun usage.

Au milieu du IV. SIECLE.

Il faut donc que celui qui veut communier au Corps & au Sang du Seigneur, en mémoire de ce qu'il est mort & ressuscité pour nous, ne soit pas seulement pur de toute souillure de corps & d'esprit,

pour ne pas le recevoir à sa condamnation ; mais encore qu'il fasse voir clairement qu'il le fait en mémoire de celui qui est mort & ressuscité pour nous, en montrant qu'il est en effet mort au péché, au monde & à soi-même, & qu'il ne vit plus que pour Dieu en Jesus-Christ Notre-Seigneur. Au milieu du IV. Siecle.

Sur les obligations des gens mariés.

Vous ne devez pas croire qu'à cause que vous avez choisi l'état du mariage, il vous soit permis pour cela de suivre la vie du monde, & de vous abandonner à l'oisiveté : puisqu'au contraire cela vous oblige à travailler avec plus d'effort, & à veiller avec plus de soin pour votre salut ; considérant que vous avez établi votre demeure dans un lieu tout plein de pieges, & qui est de la dépendance des Puissances des ténebres, où l'on a continuellement devant les yeux mille objets qui irritent notre convoitise, émeuvent nos sens, & allument le feu de nos passions. *Sur le Prophete Isaïe.*

Sur le choix d'un Directeur.

Vous devez travailler avec grand soin à trouver quelqu'un dont vous puissiez suivre les avis dans toute votre conduite ; *Sur le Prophete Isaïe, au ch. 3.*

qui soit capable de vous enseigner le droit chemin qu'il faut tenir pour aller à Dieu; qui soit rempli de toutes sortes de vertus; qui soit instruit dans la science de l'Ecriture, & éloigné de toute attache aux biens de ce monde; qui ne se laisse point emporter à la vaine gloire, ni gagner par la flatterie; mais qu'il soit sévere, ferme & constant; & enfin qu'il ne préfere rien en ce monde à l'honneur de Dieu.

Au milieu du IV. SIECLE.

Si Dieu vous fait la grace de trouver un homme qui ait toutes les qualités d'un bon Directeur, & ne doutez pas que vous ne le trouviez si vous avez soin de le bien chercher, soyez constant à suivre toujours ce maître & ce guide de toutes sortes de bonnes œuvres; en sorte que vous ne fassiez quoi que ce soit contre son avis.

QUELLES doivent être les qualités d'un Evêque.

Interrog. 43. respons. SI tout le but de la vie chrétienne ne tend qu'à imiter Jesus-Christ, selon la vocation à laquelle chacun se trouve appelé, sans doute que ceux à qui l'on a confié le soin de la conduite des autres, sont particuliérement obligés à montrer le chemin aux plus foibles, pour faire en sorte, par

leurs soins & par leurs prieres, qu'ils deviennent conformes à Jesus Christ.

Au milieu du IV. SIECLE.

La douceur & l'humilité doivent être les principaux caracteres d'un Evêque. Et en effet, si le Seigneur n'a pas rougi de servir lui-même ses Disciples, que ne devons-nous point faire envers nos égaux, pour marquer que nous travaillons à l'imiter? Un Evêque doit aussi être clément envers ceux qui manquent pour n'avoir pas assez d'expérience; en sorte néanmoins qu'il ne dissimule pas leurs péchés. Il doit savoir choisir les remedes proportionnés aux maladies qu'il a à guérir; être circonspect à ne pas reprendre trop durement les pécheurs, mais les avertir avec douceur de leur devoir; être vigilant dans l'administration des choses présentes, & prévoyant pour celles de l'avenir; puissant, pour combattre ceux qui sont capables de lui résister, & compatissant, pour s'accommoder à l'infirmité des personnes foibles; exact, pour ne rien dire ou ne rien faire qui ne contribue à la perfection de ceux qu'il conduit; retenu, pour ne point s'ingérer de lui-même dans cette dignité, & pour n'y entrer que par le choix de ceux qui ont le pouvoir de la lui conférer; & enfin il doit avoir déjà donné, dans la

vie qu'il a menée avant son Episcopat, des témoignages signalés de l'intégrité de ses mœurs & de sa vertu.

Au milieu du IV. Siecle.

Interrog. 64. respons. Puisque l'on doit craindre si fort de scandaliser son frere, même en des choses permises, que dirons-nous de ceux qui le scandalisent en des choses défendues ; mais principalement quand ceux qui scandalisent leur prochain sont éminens au-dessus des autres, ou par leur savoir, ou par leur dignité sacrée ? Car, étant exposés à la vue de tous, comme une regle & un modele, s'il leur arrive de négliger la moindre chose de ce qui est écrit dans la Loi de Dieu, soit en faisant ce qui est défendu, soit en omettant ce qui est ordonné, soit en dissimulant ce qu'il faudroit dire, ils doivent terriblement craindre ce Jugement de l'Ecriture : *On lui demandera compte du sang de celui qui aura péché.*

Quelles doivent être nos Prieres.

Constitut. Monast. c. 1. Pour bien prier, il faut premiérement désirer le Royaume de Dieu, puis le chercher de tout notre cœur, par notre foi & notre persévérance, en n'omettant rien de ce qui dépend de nous, & ne souffrant

pas que notre conscience nous puisse reprocher que nous ne le demandions qu'avec négligence & avec tiédeur. Or, après tout cela, nous devons savoir que nous n'arriverons à l'effet de nos désirs que quand il plaira à Dieu, parce qu'il connoît bien mieux que nous ce qui nous est le meilleur. Et peut-être ne differe-t-il de nous accorder ce qu'il a dessein de nous donner, qu'afin de nous obliger à le lui demander avec plus d'assiduité & d'empressement, & pour nous faire entendre que c'est un don qui vient de lui, & que nous devons avoir grand soin de le conserver, quand une fois il nous l'aura donné. Au milieu du IV. SIECLE.

Dans tout ce que l'on fait de bien, il en faut toujours attribuer la cause à Dieu; & l'on doit être persuadé qu'on ne peut rien faire de bon par ses propres forces; car ce sentiment fait naître en nous l'humilité, laquelle est un trésor assuré de toute vertu.

QUELS devroient être les Chrétiens, pour que leurs conversations fussent chrétiennes.

DONNEZ-MOI des gens tels que les Chrétiens doivent être, qui vivent d'une *Reg. 80.*

Au milieu du IV. SIECLE.

maniere digne de Disciples de Jesus-Christ, en ne faisant que ce qu'il a fait, & ce qu'il a enseigné de faire : donnez-moi de vraies brebis de son troupeau, qui n'entendent que la voix de leur Pasteur, & ne suivent que lui seul ; qui soient comme les branches de la vigne de Jesus-Christ, attachés à sa racine, & ne portant des fruits que pour lui, ne faisant que ce qui est digne de lui, & conforme à sa volonté ; qui soient saints & purs en qualité de temples de Dieu, & dont toutes les actions tendent à lui rendre le culte qu'on lui doit ; qui soient comme le sel de la terre, c'est-à-dire, qui aient assez de vertu pour communiquer l'esprit d'incorruption à ceux avec qui ils sont en commerce ; & il n'y aura rien de plus utile & de plus édifiant que leur conversation.

Sur l'Humilité.

Homil. de Humil.

NOUS ne voyons rien dans la vie de Jesus-Christ qui ne soit marqué du caractere de l'humilité. Il naît dans le monde, mais en état d'enfant, & dans une étable ; & on le met après sa naissance, non dans un lit, mais dans une creche. Il est élevé dans la maison d'un Charpentier, & avec

une mere pauvre : il y eſt ſoumis à ſa mere & à celui qu'on prenoit pour ſon pere, & il écoute avec ſoumiſſion ce qu'il n'avoit pas beſoin d'apprendre. Il ne fait paroître ſon admirable ſageſſe qu'en interrogeant les autres. Il ſe ſoumet ; & tout Maître qu'il étoit, il reçoit le Baptême de ſon Serviteur. Il ne réſiſte à aucun de ſes adverſaires. Il n'uſe contre perſonne de ſa puiſſance, quoique ce fût lui qui donnât à la puiſſance paſſagere que les hommes avoient ſur lui, tout ce qu'elle avoit de force. Il ſouffre qu'on le préſente comme un criminel aux Princes des Prêtres, & qu'on le conduiſe devant le Gouverneur de Judée ; & il ne s'exempte point de ſubir ſon jugement. Pouvant confondre ſes calomniateurs, il endure en ſilence leurs calomnies. Les plus bas & les plus vils des Juifs lui crachent au viſage : enfin il eſt livré à la mort, & à la mort la plus honteuſe de toutes les morts. Voilà notre leçon & notre modele. Si nous voulons bannir de notre cœur cet orgueil ſi pernicieux, & y graver l'humilité qui nous eſt ſi néceſſaire, la voie que nous devons prendre eſt de nous exercer en toutes choſes à l'humiliation, & de ne négliger aucune occaſion de réprimer les mouvemens de

Au milieu du IV. SIECLE.

notre orgueil, n'y en ayant aucun qui ne soit capable de nous nuire. Car l'ame se forme sur les exercices qu'elle pratique, & elle prend en quelque sorte le pli & la forme des actions du corps. Pratiquez donc l'humilité dans tout votre extérieur, dans vos habits, dans votre marcher, dans le siege dont vous vous servirez, dans votre lit, dans votre logement, dans vos meubles ; que tout cela ait un air de modestie. Enfin, que dans vos paroles, dans votre maniere de converser avec les hommes, il n'y ait rien qui ne respire l'éloignement du faste.

Au milieu du IV. SIECLE.

Tom. 1. de humil.

Ne soyez point un Juge corrompu & injuste à l'égard de vous-même, en mettant en compte tout ce que vous croyez avoir de bon, & oubliant volontairement toutes vos fautes & tous vos défauts ; en vous élevant de vos bonnes œuvres d'aujourd'hui, & vous pardonnant les mauvaises que vous fites hier. Quand donc le présent vous éleve, rabaissez-vous par le souvenir du passé ; & vous éviterez ainsi l'enflure insensée dont vous seriez tenté sans cela.

DES LETTRES DE SAINT BASILE.

Au milieu du IV. SIECLE.

AVIS à un Religieux.

Ne vous flattez point de pouvoir, en commençant, atteindre au plus haut point de la perfection religieuse. Ne soyez pas assez imprudent pour croire que vous pouvez vous passer des avis des autres. Je crois qu'il est plus à propos de marcher pas à pas dans le chemin de la perfection. Détachez-vous insensiblement de tout ce qui n'est que pour le plaisir. Faites mourir peu à peu vos mauvaises habitudes. Quand vous aurez entiérement déraciné une de vos passions, attachez-vous à une seconde pour la détruire; vous en triompherez aisément par ce moyen, & vous ne serez plus touché de ce qui vous charmoit autrefois. La patience est le meilleur remede que vous puissiez employer contre les tentations qui assiegent en toutes manieres les fideles Serviteurs de Dieu. Soyez doux & tranquille: ne disputez point. Gardez le secret, parlez peu. N'ayez point la curiosité de savoir ce que font les gens du monde; ce seroit le moyen de rallumer le feu des passions qui étoit mal éteint. Etudiez sérieusement la conduite des gens de bien. *Lettre 1.*

Au milieu du IV. SIECLE.

Lettre 6. à S. Grégoire de Nazianze.

SUR les avantages de la vie solitaire.

IL faut choisir une solitude éloignée du commerce du monde, où la méditation ne puisse être interrompue par l'abord des étrangers : les saintes méditations nourrissent l'ame, & la rempliſſent de bonnes pensées. Peut-il arriver un plus grand bonheur à un homme, que de mener sur la terre une vie angélique ; de commencer sa priere avec le jour, d'adorer le Créateur par des Hymnes & par des Cantiques ; de travailler quand le Soleil luit, sans interrompre sa priere par le travail ? Les Cantiques rempliſſent l'ame de joie, & adouciſſent la peine des autres actions. Le repos de la solitude disposé l'ame à se purifier : la langue ne profere plus des discours profanes, les yeux ne se repaiſſent plus d'objets dangereux, les oreilles ne sont plus occupées à entendre des concerts capables d'amollir le cœur. L'ame qui n'est point dissipée par les plaisirs des sens, rentre aisément en elle-même, pour s'appliquer à la contemplation de Dieu.

La méditation de l'Ecriture-Sainte est le meilleur moyen qu'on puisse employer pour connoître la vérité & son devoir :

on y trouve les regles des actions qu'on est obligé de pratiquer : les vies des Saints qui y sont écrites, servent comme de flambeau pour montrer le chemin qui conduit à Dieu, & pour régler sa vie selon ses maximes, pourvu qu'on veuille suivre les exemples que ces grands Personnages nous ont laissés. Les Peintres qui copient un tableau, regardent de temps en temps l'original, pour en exprimer tous les traits dans leur copie ; ainsi ceux qui veulent devenir parfaits dans toutes les vertus, doivent se former sur les exemples des Saints, qui sont comme des modeles vivans & animés ; & se rendre leurs actions de sainteté comme propres, en les imitant. L'oraison, succédant à la lecture, trouvera l'ame plus disposée, & comme embrasée de l'amour de Dieu. C'est ainsi que nous devenons un temple de la Divinité : c'est posséder Dieu, que de nous ressouvenir qu'il habite en nous ; & c'est le bonheur dont nous jouissons lorsque nous ne sommes plus inquiétés par les soins des choses temporelles, & que les accidens imprévus n'ont plus la force d'altérer la tranquillité de notre esprit.

Au milieu du IV. SIECLE.

Au milieu du IV. SIECLE.

CONSEILS DE PIÉTÉ.

Lettre 26. à S. Césaire.

JE vous exhorte de servir Dieu avec plus de ferveur que jamais : joignez la crainte de ses Jugemens à la reconnoissance, pour arriver à la perfection. Nous n'aurions rien à nous reprocher, si nous avions toujours les mêmes sentimens que nous aurons quand nous serons près de mourir. Nous connoissons alors la vanité & l'inconstance des choses humaines ; qu'il n'y a rien de stable & de fixe sur la terre, que tout tend à sa fin. Il est tout vraisemblable que le souvenir de notre vie passée nous cause de grands remords. Nous promettons à Dieu de mieux vivre à l'avenir, s'il nous retire du péril, & de le servir plus fidellement que jamais. Si la crainte d'une mort prochaine vous a fait naître de bonnes pensées, je me flatte qu'elles durent encore, & que vous vous regardez comme un homme chargé d'une dette qu'il faudra payer quelque jour.

DE la perfection de la vie monastique.

Lettre 34.

UN Religieux doit toujours avoir des pensées conformes à sa vocation, & vivre conformément à l'Evangile de Jesus-Christ.

Qu'il se souvienne sans cesse de Dieu, de sa volonté, de ses Jugemens, sans se laisser distraire en aucune maniere. Il est appelé à une plus haute perfection que celle qui est marquée dans la Loi, qui défend de jurer, de mentir, de dire des injures, de se venger, de se mettre en colere, de se laisser aller à quelque péché impur. Il faut qu'il soit patient, qu'il supporte les défauts d'autrui. Il ne doit point médire des absens; car, quoique ce que l'on dise soit véritable, c'est toujours médire. Il ne doit point dire des badineries, ni rire avec excès, ni rechercher les gens qui aiment à rire. Il ne doit rien posséder en particulier des choses qu'il a pour son usage. Il doit faire tout ce qu'il fait, avec autant d'exactitude que s'il avoit son Supérieur devant les yeux; qu'il se regarde comme le serviteur de tout le monde. Dans quelque besoin qu'il se trouve des choses nécessaires, il ne doit point murmurer ni se plaindre; il ne doit point faire de bruit, ni aucun mouvement qui puisse marquer de la vanité ou de la colere; proportionner le ton de sa voix au besoin seulement qu'il a de se faire entendre. Il ne doit point répondre d'un ton trop impérieux ou mépriſant, mais témoigner aux autres de la complaisance

Au milieu du IV. Siecle.

& une déférence respectueuse. Il doit s'abstenir de faire des clins-d'œil pour faire entendre sa pensée, ni d'autres mouvemens qui puisse blesser ses freres, ni témoigner qu'il a du mépris pour certains. A l'égard des habits, il doit éviter tout ce qui a l'air d'affectation, & se contenter des choses les plus viles, pour la pure nécessité. Il ne doit point rechercher les honneurs ni les places élevées; il doit préférer tous les autres à soi. Il doit s'appliquer à quelque ouvrage pour la gloire de Dieu, & s'animer à le bien faire: un paresseux, qui ne travaille point, ne doit point manger. — Celui qui reprend, le doit faire dans la crainte de Dieu, avec des entrailles de compassion, & dans l'intention de corriger la personne qui fait une faute. Celui qu'on reprend, doit recevoir la correction avec docilité, persuadé que ce n'est que pour son bien qu'on le traite de la sorte.

Au milieu du IV. SIECLE.

CONSOLATION dans la persécution.

Lettre 102. à l'Eglise d'Antioche.

JE vous conjure de souffrir avec joie la tribulation qui vous accable, dans l'espérance qu'elle cessera bientôt: soit que nous soyons punis pour nos péchés, ces peines serviront à les expier, & à détourner la

la colere de Dieu, qui étoit prête à tomber sur nous; soit que nous combattions pour la piété, les tribulations nous fortifient. Celui qui permet ces attaques, nous encourage à les souffrir, & nous promet de grandes récompenses: il ne permettra pas que nous soyons tentés par-dessus nos forces; & pour nous récompenser des travaux que nous avons déjà soufferts, il nous donnera l'esprit de patience & d'une espérance inébranlable. — Ne nous lassons donc point de souffrir, & ne perdons point par notre désespoir le fruit de nos peines. Celui qui nous éprouve & qui connoît le fond de nos cœurs, ne nous donnera la couronne de justice qu'après des épreuves redoublées. Pourvu que nous soyons toujours fideles, Jesus-Christ viendra bientôt à notre secours. Recevez avec docilité les tribulations qui vous arrivent les unes après les autres, & espérez toujours qu'elles finiront bientôt. — C'est ainsi que le Saint-Esprit soutient ses serviteurs, & qu'il les console par l'espérance des biens de l'autre vie. L'espérance regarde les biens qui ne sont pas fort éloignés: car toute la vie de l'homme est un espace assez court en comparaison des siecles à venir, qui sont l'objet de notre espérance.

Au milieu du IV. Siecle.

Au milieu du IV. SIECLE.

AUTRES motifs de consolation.

Lettre 107. aux Fideles d'Alexandrie, lorsque Pierre fut chassé de ce Siege par les Ariens.

JE n'ai pu assez admirer l'impudence des Hérétiques qui vous persécutent, & qui n'ont point respecté l'âge ni le mérite de ces illustres vieillards, ni l'amour que le Peuple leur porte : ils leur ont fait toutes sortes d'outrages dans leur personne & dans leur réputation : ils ont pillé tout ce qu'ils avoient ; ils les ont envoyés en exil, sans craindre le Jugement de Dieu ni celui des hommes. Voilà ce qui nous a vivement frappés. Ne seroit-ce point que Dieu a entiérement abandonné son Eglise ? Ne serions-nous pas arrivés aux derniers temps ? Quoi qu'il en soit, si cette épreuve n'est que passagere, supportez-la comme de généreux Soldats de Jesus-Christ : ne perdez point courage, pour les malheurs qui vous arrivent ; Jesus-Christ ne manquera pas de vous secourir.

Les couronnes du martyre vous attendent, mes Freres ; les Confesseurs vous tendent les mains pour vous recevoir. Souvenez-vous que les Saints n'ont point mérité de récompense par une vie molle & voluptueuse, & par de basses flatteries : ils ont tous marché par la voie des souf-

frances : c'est par-là qu'ils ont fait connoître leur vertu. Les uns ont été exposés aux moqueries & aux coups de fouet ; les autres ont été éprouvés, tentés, déchirés ; ils ont perdu la vie par le glaive. Voilà de quoi les Saints se glorifient. Heureux celui qui a l'honneur de souffrir pour Jesus-Christ. Notre bonheur se mesure par le poids de nos afflictions. Quelque dures que soient les peines de cette vie, elles ne sont nullement comparables à la gloire qui nous attend dans l'autre.

Au milieu du IV. Siecle.

Sur la vie des Solitaires, & sur les prieres publiques pendant la nuit.

On me reproche que j'instruis des Solitaires, qui ont renoncé au monde par un véritable zele pour la piété, & qui ne veulent plus s'embarrasser de soins inutiles, que le Divin Sauveur compare aux épines qui suffoquent le bon grain, c'est-à-dire, qui empêchent le fruit de la parole. Ces hommes vertueux portent sur tout leur corps des marques de la mortification de Jesus-Christ, & ils se sont chargés de sa Croix pour le suivre. Je donnerois ma vie pour mériter les reproches que l'on me fait, & je serois ravi de pouvoir imiter

Lettre 124. au Clergé de Néocésarée.

des gens qui ont embrassé un état de vie si saint.

Au milieu du IV. SIECLE.

J'apprends qu'il y a effectivement des Solitaires d'une haute vertu dans l'Egypte & dans la Palestine, qui vivent conformément aux maximes de l'Evangile. Je sais qu'il y a dans la Mésopotamie des hommes parfaits & très-vertueux, & que je ne suis qu'un enfant en comparaison. On trouve même des femmes qui ont embrassé la vie évangélique, qui ont préféré la virginité au mariage, qui domptent leur chair par la mortification, & qui usent leur vie dans les pleurs. Dans quelque pays qu'elles soient, elles sont heureuses par le choix qu'elles ont fait. Nous n'approchons pas de cette perfection, nous qui ne sommes encore qu'aux premiers élémens de la piété.

J'avoue que je souhaiterois de tout mon cœur qu'il y eût des sociétés de personnes qui vécussent comme les Anges, crucifiant leur chair avec ses mauvais désirs, sans se soucier de leurs habits, ni de leur nourriture, passant les jours & les nuits à prier Dieu, dont la bouche ne s'ouvrît que pour chanter les louanges du Seigneur, qui ne parlassent jamais des bagatelles du monde, & qui gagnassent, en travaillant de leurs mains, de quoi donner à ceux qui sont dans le besoin.

Au milieu du IV. Siecle.

Je réponds à ceux qui combattent nos psalmodies, & qui en font un épouvantail pour intimider le Peuple, que les psalmodies sont conformes aux coutumes reçues depuis long-temps dans les Eglises. Le Peuple parmi nous, se leve la nuit, & se rend à l'Eglise avant le jour. Après avoir fait leur confession à Dieu, pleurant & gémissant, ils quittent la priere mentale, pour commencer la psalmodie, à deux chœurs, qui se répondent alternativement, & qui contribuent à redoubler l'attention qu'on doit avoir en récitant les louanges de Dieu, & à fixer l'inconstance & la légéreté de l'esprit. On donne à quelqu'un de l'assemblée le soin de commencer, les autres le suivent; ils adoucissent le travail de la nuit, en mêlant la psalmodie à la priere. Quand le jour commence à paroître, tous récitent le Pseaume de la Confession, & donnent, par leurs paroles, des marques de leur pénitence.

Si c'est pour cela que vous nous fuyez, il faudra fuir par la même raison les Egyptiens, ceux qui habitent les deux Lybies, Thebes, la Palestine, l'Arabie, la Phénicie, la Syrie & l'Euphrate: car tous font grand état des veilles, des prieres, & de la psalmodie alternative. Les prieres

Au milieu du IV. Siecle.

que nous faisons ne tendent qu'à demander à Dieu la rémission de nos péchés ; mais nous ne nous servons que des Oracles de la Sainte Ecriture ; nous n'employons pas, comme vous faites, des paroles humaines pour appaiser la colere de Dieu. Comment pourrez-vous prouver que ce que nous faisons n'étoit point pratiqué du temps de l'incomparable Grégoire (Thaumaturge) votre Evêque ? Vous n'avez conservé aucune de ses coutumes : il ne prioit point la tête couverte, persuadé de cette maxime de l'Apôtre, que tout homme qui prie la tête couverte, se déshonore. Cet homme juste avoit en horreur les sermens, respectant les Commandemens du Seigneur, qui a dit qu'il ne falloit point jurer, & se contenter de dire *oui* & *non*. Il n'a point appelé son frere, Insensé ; parce que Dieu le défend : il n'a point donné des marques de courroux dans ses paroles. Il avoit en horreur les disputes injurieuses ; parce qu'elles ferment l'entrée du Royaume du Ciel : il ne se présentoit à l'Autel, qu'après s'être réconcilié avec son frere. Il détestoit les mensonges, les paroles artificieuses & médisantes ; parce qu'il savoit que le Démon est le pere du mensonge. Si vous êtes exempts de tous ces vices, vous êtes

les véritables Disciples de celui qui a été un parfait Disciple du Seigneur ; mais si cela n'est pas, prenez garde de vous alarmer pour des bagatelles, & de faire grand bruit pour le chant de la psalmodie, tandis que vous violez les principaux Préceptes de la Loi de Dieu.

Au milieu du IV. Siecle.

Certains Canons pénitentiaux tirés des Lettres Canoniques de Saint Basile, lesquels étoient des Regles qu'on observoit dans toutes les Eglises.

Celle qui fait périr son fruit de propos délibéré, doit être punie comme une homicide, & cela sans distinguer si le fœtus est formé ou informe. Il ne faut pas cependant différer leur pénitence jusqu'à l'heure de la mort. Le terme de dix années est assez raisonnable. Ce n'est point par la longueur du temps qu'il faut juger de l'efficacité du remede ; c'est par la ferveur de la pénitence.

Lettre 345 à Amphiloque, Evêque d'Iconie. Can. 2.

Un Diacre qui tombera dans le péché de fornication, sera dégradé : on se contentera de le mettre au rang des Laïques, sans le priver de la Communion : mais le meilleur remede, c'est la fuite du péché & la mortification de la chair.

Can. 3.

Les homicides, les empoisonneurs, les adulteres, ceux qui ont commis le crime de sodomie, ou de bestialité, doivent être soumis à la même peine.

Au milieu du IV. SIECLE.

Can. 7.

Can. 9. Le Précepte du Seigneur, qui défend de dissoudre le mariage, si ce n'est en cas d'adultere, regarde également les hommes comme les femmes. Cependant la coutume y a changé quelque chose, & les femmes y sont plus maltraitées. Elle veut que les femmes demeurent avec leurs maris, quoique ceux-ci aient commis des adulteres.

Lettre 346. Pour ce qui regarde les Vierges qui ont déshonoré leur profession par quelque

Can. 16. chute honteuse, les Peres ont cru qu'il falloit en avoir compassion, & les recevoir après un an de pénitence, comme ceux qui se remarient. Pour moi, je crois, puisque l'Eglise se fortifie de jour en jour, & que le nombre des Vierges s'augmente notablement par la grace de Dieu, qu'il faut s'appliquer à trouver le véritable sens de l'Ecriture, pour décider cette matiere. La viduité ne va point de pair avec la virginité. Examinons donc ce que S. Paul

1. Tim. 5. 11. écrit à Timothée : *N'admettez point en ce nombre les jeunes Veuves, parce que la mollesse de leur vie les portant à secouer le joug*

de Jesus-Christ, elles veulent se remarier, s'exposant ainsi à la condamnation, en violant la foi qu'elles lui avoient donnée auparavant. Au milieu du IV. Siecle.

Si une veuve devient si criminelle, en manquant aux promesses qu'elle avoit faites à Jesus-Christ, que doit-on penser d'une Vierge qui est son épouse & un vase consacré au Seigneur.

Les mariages qui se font sans l'autorité de ceux de qui l'on dépend, ne sont que des concubinages : de sorte que les enfans ni les esclaves, ne peuvent contracter sans la permission de leur pere ou de leur maître, & leur mariage ne sera valide que lorsqu'ils y auront consenti. *Can. 41.*

Celui qui fait pénitence pour un assassinat volontaire, sera exclu des Sacremens pendant vingt années. Les quatre premieres, il se tiendra debout, pleurant à la porte de l'Eglise : il priera ceux qui y entrent d'intercéder pour lui, & fera un aveu public de son crime. Au bout de quatre ans, on le recevra parmi ceux qui écoutent, & il sortira avec eux ; & durant l'espace de sept ans, avec ceux qui prient prosternés. Il sera ensuite admis au nombre des Fideles pendant quatre ans ; mais il n'aura point part aux oblations. Enfin, après tout cela, il participera aux Sacremens. *Can. 56.*

Celui qui a tué sans dessein, sera privé des Sacremens pendant onze ans : il pleurera d'abord pendant deux années, sera trois ans parmi ceux qui écoutent ; il se prosternera pendant quatre ans ; il se tiendra debout pendant seulement un an ; après quoi il sera admis aux Sacremens.

Au milieu du IV. SIECLE.

Can. 57.

Can. 58. On interdira aux adulteres l'usage des Sacremens pendant quinze années : ils pleureront les quatre premieres années ; ils écouteront pendant cinq ans ; ils se prosterneront pendant quatre ; ils se tiendront debout deux ans, sans communier.

Celui qui est tombé dans le péché de fornication, sera exclu des Sacremens pendant sept ans : il sera deux ans parmi ceux qui pleurent ; il écoutera pendant deux ans ; il se prosternera autant de temps ; il se tiendra debout un an, & ne participera aux Sacremens que la huitieme année.

Can. 59. Celles qui ont fait profession de virginité, & les Religieuses, si elles pechent contre leur vœu, feront la même pénitence que les adulteres.

Can. 67. Celui qui a abusé de sa sœur, fera pénitence autant de temps que les homicides.

Can. 75. Celui qui a renié Jesus-Christ, & profané le Mystere de notre Salut, pleurera

& fera pénitence toute sa vie : il ne participera aux Sacremens qu'à l'article de la mort, à cause de la confiance que l'on a en la divine Miséricorde. Au milieu du IV. Siecle.

Ceux qui ont commis ces crimes, s'ils deviennent gens de bien, après qu'ils s'en feront accusés, pourront être traités plus doucement par celui qui a la puissance de lier & de délier : il pourra adoucir leur pénitence, & en abréger le temps. *Can. 74.*

IV. SIECLE.

S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE,

LE TROISIEME DES PERES GRECS.

Discours ou Sermon où il rend raison de ce qu'il s'étoit enfui depuis qu'être fait Evêque.

J'AI honte de ceux qui, n'étant pas plus parfaits que les autres, & plût à Dieu qu'ils ne fussent pas pires, osent, avec des mains sacrileges & avec un esprit profane, s'approcher des saints Mysteres, & qui veulent entrer dans la souveraine dignité du Sacerdoce, n'étant pas même en état d'approcher des choses saintes: ils se pressent, ils se tourmentent pour parvenir à l'Episcopat, ne le considérant pas comme un emploi qui engage à la vertu, mais comme un moyen de vivre à son aise.... De sorte qu'ils ne songent pas à s'acquitter de leur devoir d'une maniere irréprehensible, mais à exercer une domination qui ne soit sujette à personne. Jamais cette ambition n'a régné davantage dans l'Eglise, qu'elle y domine à présent. Ce seroit en vain que nous nous efforcerions de l'arrêter; mais une partie de notre piété consiste à la détester & à en avoir honte.

L'Episcopat est une charge plus grande & plus pénible qu'on ne s'imagine. Il est très-difficile de gouverner les ames: la

chose du monde la plus grande & la plus rare est de savoir bien commander : rien n'est plus dangereux que d'être obligé de répondre des autres. Un Evêque ne doit pas être seulement exempt de défauts, mais il doit être fort vertueux. Il doit se perfectionner de jour en jour ; & la vertu lui doit être naturelle, parce qu'elle ne durera guere si elle est forcée. La science de gouverner les hommes sans violence ni sans crainte, est la science des sciences, *Ars artium, scientia scientiarum.* Il est infiniment plus difficile de traiter les ames, que de guérir les maladies du corps, parce que la guérison de l'ame dépend entiérement de la volonté du malade. L'on permet aux Médecins d'employer le fer, le feu, & les remedes les plus violens, pour obtenir la santé du corps ; mais l'amour-propre empêche les pécheurs de souffrir de ces sortes de moyens, quand il s'agit de guérir leur ame : ils les fuient ; ils sont constans pour demeurer dans leur péché, & artificieux pour empêcher leur guérison : ils cachent leurs péchés, ou ils les excusent, ou ils les justifient effrontément. Les Médecins du corps connoissent par des signes extérieurs & sensibles les maladies qu'ils entreprennent de guérir : mais les

IV. SIECCE. Médecins des ames ont à guérir des maladies invisibles & cachées. La fin de la médecine des corps est de rendre la santé, qui met les hommes en état de jouir des biens & des plaisirs de ce monde. Au contraire, la fin de la médecine spirituelle est de détacher l'homme de ce monde, pour l'attacher à Dieu. Il s'ensuit de tout cela, que la profession de Médecin spirituel est bien plus difficile à exercer que la médecine ordinaire. Les différentes dispositions des malades spirituels demandent une infinité de remedes différens : les uns veulent être corrigés par les paroles, les autres par l'exemple : il faut presser les uns, & retenir les autres : il y en a qu'il faut exhorter, & il y en a d'autres à qui il faut faire des reproches : les uns doivent être punis sévérement des moindres fautes, les autres doivent être traités doucement : il faut effrayer les uns par la crainte des Jugemens de Dieu, & attirer les autres par l'espérance de la miséricorde. En un mot il faut garder toujours une modération, & éviter tous les excès.

Que de difficultés pour s'acquitter dignement de la prédication ! c'est cependant le premier & le principal emploi des Ministres de Jesus-Christ. Tout le monde se

mêle de prêcher ; & c'eſt une folie de croire que tous ceux qui s'en mêlent en ſoient capables. Ce ſacré miniſtere demande un eſprit élevé, une connoiſſance parfaite des dogmes de l'Egliſe, & un très-grand diſcernement. Quels reproches ne méritent pas ceux qui s'ingerent dans ce miniſtere, ſans avoir médité long-temps l'Ecriture-Sainte, & ſans avoir étudié la Religion ? IV. SIECLE.

La plupart de ceux qui ſont dans le Sacerdoce ont fait un art de la prédication de la parole de Dieu : ils ont fait paſſer la ſubtilité des raiſonnemens du Barreau dans l'Egliſe, & les ornemens du Théâtre dans la Chaire de la Vérité. Vous ſavez, & Dieu m'eſt témoin, que nous ſommes ſi éloignés de ce défaut, qu'on m'accuſe plutôt d'être ruſtique & de ne ſavoir pas le monde, que d'être flatteur & de chercher à plaire, rejetant même quelquefois avec trop de ſévérité ceux qui me ſont le plus affectionnés, quand ils font quelque choſe que je ne crois pas raiſonnable. 27.e Diſc.

Loin de penſer à gouverner les autres, je ne ſonge plus qu'à appaiſer la colere de Dieu, & à me purifier de mes propres fautes. Il faut être pur avant que d'entreprendre de purifier les autres. Il faut être

IV. SIECLE.

rempli de sagesse, avant que d'instruire les autres. Il faut avoir la lumiere, pour la communiquer aux autres. Il ne faut pas être loin de Dieu, pour attirer les autres à lui. Il faut être saint, pour sanctifier les autres ; il faut être prudent, pour leur donner conseil....

Quoique j'aie été consacré à Dieu dès mon enfance, que j'aie médité dès ma jeunesse la Loi de Dieu, je me reconnois tout-à-fait incapable de gouverner une Eglise, principalement dans un temps où il semble que le mieux qu'on puisse faire est de s'enfuir pour éviter la tempête, dans un temps que tous les membres de l'Eglise sont en division. La charité semble entiérement éteinte : les Evêques n'ont plus que le nom d'Evêques ; tout le monde les mépriſe publiquement. Il n'y a plus de crainte de Dieu ; l'impudence regne partout ; nous avons pour Juges ceux qui sont ennemis de Dieu : on foule aux pieds les choses saintes ; on livre les Mysteres à des profanes. Des Etrangers & des Infideles, à qui il n'étoit pas permis d'entrer dans nos Eglises, vont jusque dans le Sanctuaire. On pardonne facilement tous les péchés : voilà le comble de l'iniquité où nous sommes. Mais ce n'est pas seulement

le

le Peuple qui vit dans le déréglement : la malédiction du Prophete semble être accomplie : le Prêtre est comme le Peuple. IV. SIECLE.

Les périls que l'on court dans le Sacerdoce sont très-grands : la difficulté qu'il y a de s'en bien acquitter est très-grande : les Jugemens de Dieu sont terribles sur ceux qui s'en sont mal acquittés. Il faut donc craindre de s'engager témérairement dans les Ordres sacrés ; mais il faut aussi craindre de ne pas suivre la vocation de Dieu. Pour garder un milieu entre ces deux extrémités, il faut être dans la disposition de ne point rechercher les Dignités Ecclésiastiques, mais aussi de ne les pas refuser quand on nous les offre, & que l'on s'en connoît capable. C'est une témérité de les rechercher, une désobéissance de les refuser ; mais il ne faut pas condamner la conduite de ceux qui les fuient par crainte, ni de ceux qui les acceptent par obéissance. La grandeur du Sacerdoce étonne les uns ; & les autres se reposent sur le secours de celui qui les appelle.

Ceux-là sont indignes du Sacerdoce dont ils font les fonctions, qui n'y ont point apporté les préparations convenables ; qui n'ont rien souffert pour l'amour *Or.* 21.

de la vérité ; qui se sont faits tout-à-la-fois
IV. SIECLE. & les Disciples & les Maîtres de la piété ; qui s'ingerent de vouloir purifier les autres, avant que d'avoir été eux-mêmes purifiés ; qui n'étoient hier que des profanes, & qui sont aujourd'hui les dispensateurs des choses saintes ; qui sont anciens dans le vice, & non dans la vertu ; qui sont des ouvrages de la faveur, & non de la grace ; dont les mœurs ne relevent point la dignité, mais que la seule dignité rend recommandables ; & qui enfin doivent offrir plus de sacrifices pour leurs péchés d'ignorance, que pour les péchés de leur Peuple.

Or. 39. Le Baptême que Jesus-Christ reçut à trente ans, avant que d'avoir fait aucune de ses fonctions, nous apprend, qu'avant que de conduire les autres, nous devons nous être purifiés & soumis avec humilité aux ordres d'autrui ; & qu'il ne faut point se mêler de prêcher, que l'on n'ait atteint un âge mûr & parfait, & selon le corps & selon l'esprit.

Or. 1. Quand un homme seroit non-seulement pur & exempt de toutes sortes de vices, mais même élevé jusqu'au comble de la vertu ; je ne comprends pas, quelles que soient ses lumieres & ses forces, comment il peut se charger sans crainte du soin du

gouvernement des ames ; car il me paroît que l'art de commander aux hommes & de les conduire, eſt la ſcience des ſciences, *ars artium ;* l'eſprit de l'homme étant ſi inégal, ſi changeant & ſi difficile à connoître & à gouverner. IV. SIECLE.

Il y a des gens qui, étant nommés à l'Epiſcopat, y entrent ſans nulle répugnance, comme dans un emploi léger & facile, ſans conſidérer que quand ils y ſont une fois entrés, il n'eſt pas toujours facile pour eux d'en ſortir, & de remédier au mal de leur premiere réſolution, par un conſeil plus ſage & plus mûr. *Or. 1.*

SUR le violement des promeſſes du Baptême.

LE Baptême a la vertu de nous purifier : c'eſt un pacte que nous contractons avec Dieu, & par lequel nous nous obligeons de mener une vie nouvelle ; & il eſt très-dangereux de violer la foi qu'on y a donnée. Il n'y a plus de renouvellement parfait à eſpérer : on peut bien couvrir la plaie à force de larmes, mais il vaut bien mieux n'avoir pas beſoin de ce ſecond remede, qui eſt difficile & pénible. D'ailleurs on ne peut avoir aucune aſſurance que *39.e Diſc. ſur l'Epiphanie & le Baptême de J. C.*

IV. Siecle.

la mort ne nous surprendra point avant que la pénitence soit achevée. Vous Ministres de Jesus-Christ, vous pouvez, comme le Jardinier dont il est parlé dans l'Evangile, prier le Seigneur de pardonner encore à ce figuier stérile : vous pouvez lui demander qu'il ne le coupe pas, & qu'il vous permette de le fumer ; c'est-à-dire, de lui imposer une pénitence, de pleurer, de veiller, de coucher sur la dure, de se mortifier, & de faire une humble satisfaction. Mais quelle certitude avez-vous si Dieu lui pardonnera ? C'est pourquoi, mes Freres, étant ensevelis par le Baptême avec Jesus-Christ, ressuscitons avec lui. Descendons avec lui dans les eaux, pour monter au Ciel avec lui.

Qu'il faut réparer par la pénitence le violement du Baptême.

Or. 40.

Il est bien fâcheux d'être obligé d'user d'un remede aussi pénible que la pénitence, au lieu de celui du Baptême qui étoit si facile. Et en effet, combien devons nous répandre de larmes, pour faire qu'elles égalent la fontaine du Baptême. Et encore après cela, qui nous peut répondre que Dieu attende à terminer notre vie, que nous soyons guéris de nos plaies ; & qu'au

contraire il ne nous fasse point comparoître devant son tribunal terrible, dans un temps auquel nous lui soyons encore redevables de plusieurs péchés qui ont besoin de passer par le feu de l'autre vie. IV. SIECLE.

SUR les devoirs des Religieux.

LES Religieux doivent garder la solitude vivant en commun, & la charité fraternelle, en vivant dans la solitude. Leurs richesses consistent dans la pauvreté; leurs possessions, en ce qu'ils n'ont rien en propre; leur gloire, dans le mépris; leur puissance, dans leur foiblesse; & leur fécondité, dans le célibat, qui leur procure des enfans plus illustres selon Dieu, qu'ils n'en auroient eus selon la chair. Leurs délices sont de s'en passer: la privation de toutes les choses du monde, les met au-dessus du monde: étant revêtus de chair, ils vivent hors du commerce de la chair. Dieu leur tient ici lieu de tout héritage: ils souffrent la disette de tout, afin de posséder les biens éternels, & de régner dans le Ciel, parce qu'ils la souffrent. *De Orat. 12. post. reconc.*

DE la nécessité de s'avancer dans la vertu.

LE vrai Chrétien met au nombre des péchés, de ne pas s'avancer sans cesse dans *Or. 3.*

IV. SIECLE.

la vertu, de ne pas devenir un nouvel homme, d'ancien qu'il étoit auparavant, & de demeurer toujours en un même état. C'eſt pourquoi nous devons régler notre vie de telle ſorte, qu'ayant déjà commencé d'entrer dans la pratique de la vertu, nous travaillions à nous y avancer ſans ceſſe par nos actions, & que nous y aſpirions toujours par l'ardeur de nos déſirs, juſqu'à ce que nous ſoyons arrivés à cette tranſformation en Dieu, pour laquelle nous avons été créés, & à laquelle nous nous hâtons de parvenir.

APRÈS une grande grêle qui tomba dans le Pont l'an 372, & qui ruina entiérement la Campagne.

27.e *Diſc.*

RECONNOISSEZ que ce fléau eſt un juſte châtiment de vos péchés. Conſidérez Dieu comme plein de miſéricorde, en comparaiſon de la vengeance qu'il exercera en l'autre monde contre les réprouvés. Les péchés qui ont attiré ce fléau ſont, entr'autres, l'oppreſſion des Pauvres, dont on a uſurpé le bien par fraude ou par violence; les uſures, par leſquelles on s'eſt enrichi; l'oubli de Dieu; la dureté qu'on a eue envers les Pauvres; le mépris que

l'on a fait des exhortations des Prédicateurs; la vaine confiance dans les richeſſes; l'avarice des riches, qui les a portés à garder leur blé pour le vendre bien cher dans les temps de diſette; & le luxe des habits & des meubles. Fléchiſſez donc la miſéricorde de Dieu par des prieres publiques, par les jeûnes, par la pénitence, par les aumônes. IV. SIECLE.

L'aumône n'eſt pas ſeulement de dévotion, mais de néceſſité : elle n'eſt pas ſeulement de conſeil, mais auſſi de précepte. *16.e Diſc.*

REMONTRANCE à tous les Etats.

ROIS de la terre, ayez du reſpect pour votre couronne; conſidérez l'excellence de la puiſſance qui vous eſt confiée : tout le monde eſt ſoumis à votre empire; mais les choſes céleſtes ſont au-deſſus de vous: c'eſt Dieu ſeul qui les gouverne. Soyez comme des Dieux à l'égard de vos Sujets; faites conſiſter en cela votre empire, & non pas dans l'or, dans l'argent, dans les Armées. Vous Grands du ſiecle, qui poſſédez des Charges conſidérables dans l'Etat, ne vous élevez point à cauſe de votre pouvoir; ne conſidérez pas les choſes temporelles comme les biens éternels. *27.e Diſc.*

IV. SIECLE.

Soyez fideles aux Empereurs; mais, avant toutes choſes, ſoyez fideles à Dieu. Vous qui êtes de qualité, faites que vos mœurs répondent à votre nobleſſe. Vous Sages, vous Philoſophes, vous Orateurs, comment pouvez-vous prétendre à la ſageſſe & à l'éloquence, ſi vous n'adorez celui qui en eſt l'Auteur, & la ſource de l'une & de l'autre? Vous qui aimez les richeſſes, écoutez le Prophete qui vous avertit de ne point mettre votre confiance dans l'abondance des biens: ſachez que vous vous appuyez ſur une choſe fragile. Vous qui vivez dans les divertiſſemens, mortifiez-vous de quelque choſe; aſſiſtez votre frere malade de ce que vous avez de trop. Enfin, vous tous qui êtes Citoyens de cette ſeconde Ville du monde, gouvernez-vous en ſorte que vous ſoyez les premiers en vertus, & non pas en débauches & en déréglemens.

De la Piété néceſſaire aux Prêtres.

Or. 1. Il faut que celui à qui le gouvernement des ames eſt confié, non-ſeulement ne ſoit pas méchant, mais qu'il ſoit encore autant au-deſſus des autres par ſa piété que par ſon rang. Avant que d'être arrivé à une

mortification parfaite, avant que d'avoir purifié ſon eſprit, & de s'être beaucoup plus avancé vers Dieu que le commun des Chrétiens, il eſt dangereux de ſe charger du ſoin des ames, & de ſe rendre médiateur entre Dieu & les hommes; ce qui eſt proprement l'office d'un Prêtre.

QUE la ſouveraine injuſtice eſt que la chair n'obéiſſe pas à Dieu.

PLUSIEURS regardent l'emploi de la prédication, non comme un état de perfection, mais comme un moyen de faire fortune; non comme un miniſtere dont ils ſeront obligés de rendre compte, mais comme une autorité indépendante, dont ils ne doivent répondre à perſonne. *Or. 1.*

Toutes les vertus ſont des voies de ſalut, & chacune peut nous conduire à quelqu'une des demeures éternelles & bienheureuſes. Or elles ne ſauroient nous y conduire, qu'en ſatisfaiſant à Dieu, & en nous acquittant des dettes de nos péchés.

IV. SIECLE.

S. GRÉGOIRE DE NYSSE,

VILLE DE LA CAPPADOCE,

ET FRERE DE S. BASILE.

SUR la maniere dont on doit inſtruire les Juifs & les Gentils; & 1.° ſur l'Incarnation.

Extrait de la grande Catéchèſe.

L'HOMME eſt déchu de l'état dans lequel il avoit été créé. Sa nature a été corrompue par le péché : mais comme on ne peut point dire que Dieu ſoit auteur du mal, il faut donc que l'homme ſoit tombé par ſa faute, & en uſant mal de ſa liberté. Cependant l'homme étant une fois tombé, devoit être relevé par celui qui l'avoit créé. Ainſi il étoit raiſonnable que le Verbe qui l'avoit créé, vînt lui-même le relever de ſa chute, & le ſauver de ſon naufrage. La Divinité étant une fois unie à la nature humaine, ne perd point ſes qualités divines, comme l'ame ne perd point ſes qualités ſpirituelles étant unie avec le corps. L'union de l'ame & du corps pour compoſer l'homme, n'eſt pas moins incompréhenſible que celle de la nature divine & de la nature humaine en Jeſus-Chriſt. Les miracles de cet Homme-Dieu, ſa

nativité d'une Vierge, & ſa réſurrection, ſont des preuves évidentes de ſa divinité. IV. SIECLE. La raiſon qui l'a porté à ſe faire homme, eſt la bonne volonté qu'il a eue pour les hommes, & ſa miſéricorde envers le genre humain; ſa divinité eſt toujours demeurée impaſſible & incorruptible. L'Incarnation de Jeſus-Chriſt étoit le remede le plus naturel à nos péchés & à nos miſeres, & le plus convenable à la bonté, à la juſtice, à la ſageſſe & à la puiſſance de Dieu. Il eſt venu dans un temps où l'impiété étoit parvenue à ſon comble: il a appelé tous les hommes à la foi; mais en les y appelant, il ne leur a pas ôté leur liberté; & c'eſt pour cela qu'il y en a encore beaucoup qui périſſent: il n'a pas dû les contraindre & les forcer à faire le bien, parce qu'autrement il auroit ôté la gloire de faire de bonnes œuvres, & le blâme des mauvaiſes. Il a dû mourir pour être entiérement ſemblable à nous, & pour confirmer notre rédemption par la ſienne. Tout ce qu'il a fait après ſa réſurrection prouve conſtamment ſa divinité.

2.° *Sur le Baptême & l'Euchariſtie.*

Il y a trois choſes dans le Sacrement de Baptême qui nous conduiſent à une vie

IV. Siecle.

immortelle ; la priere, l'eau, & la foi. L'on doit attribuer la régénération qui ſe fait dans le Baptême, non à l'eau, mais à la vertu divine. En plongeant l'homme dans l'eau par trois fois, on repréſente la mort & la réſurrection de Jeſus-Chriſt. Sans le Baptême on ne peut être lavé de ſes péchés, parce que c'eſt par lui que la vertu divine eſt rendue efficace en conſéquence de la foi que Dieu nous donne. Et comme l'ame eſt unie à Dieu par le Baptême & par la Foi, de même le corps eſt uni à Dieu par l'Euchariſtie : car le Corps de Jeſus-Chriſt, entrant en nous, eſt un antidote contre le péché : il nous change & nous transforme en lui, & il nous communique l'incorruptibilité. Ce Corps qui, à toute heure, eſt diſtribué à tant de milliers de Fidéles par toute la terre, eſt tout entier en chacun d'eux, dans chaque partie qu'ils reçoivent, & ne laiſſe pas de demeurer entier en lui-même. La raiſon en eſt, que le Corps de Jeſus-Chriſt, ayant été la demeure du Verbe de Dieu, a été changé en la dignité divine. C'eſt donc avec fondement que je crois qu'encore aujourd'hui le pain étant ſanctifié par le Verbe de Dieu, eſt changé au Corps du Verbe de Dieu. Car ici le pain eſt ſanctifié par le

Verbe de Dieu & par la Priere, non qu'il paſſe maintenant au Corps de Dieu par le manger, mais parce qu'il ſe transforme & ſe change à l'heure même en ſon Corps, comme le Verbe l'a dit par ces paroles: *Ceci eſt mon Corps.* Et cette Chair de Jeſus-Chriſt ſe communique à nous, & ſe change en nous par le moyen du pain & du vin, que Dieu a changés & transformés en ſon Corps par la vertu de la bénédiction ſacrée.

IV. SIECLE.

Du Diſcours ſur la Pénitence.

PEUT-ON appeler Pénitens ceux qui vivent de la même maniere qu'ils avoient coutume de faire avant que d'être en pénitence? Ils ont la même fierté marquée ſur leur viſage, le même luxe dans leurs habits: ils font auſſi bonne chere qu'auparavant; ils dorment autant qu'ils faiſoient; ils ont les mêmes occupations qu'auparavant; ils prennent enfin le nom de pénitens, & ne font aucune des actions de pénitence: ils ſont ſéparés par leur faute des Myſteres ſacrés & de la Communion des choſes ſaintes; & ils n'ont aucun ſoin, ni aucune inquiétude pour s'y réunir: il ſemble au contraire qu'ils n'en faſſent aucun cas... Conſidérez tout ce que

IV. SIECLE.

fait un malade pour ſe procurer ſa guériſon. De là comprenez combien eſt grande votre folie, de ne pas ſonger à faire pénitence. Vous, dont l'ame eſt malade, pourquoi ne courez-vous pas au Médecin? Pourquoi ne lui découvrez-vous pas votre péché par la confeſſion? Pourquoi ſouffrez-vous que votre maladie augmente, qu'elle s'enflamme & qu'elle s'enracine? Rentrez en vous-même; faites réflexion ſur vous. Vous avez offenſé Dieu; vous avez irrité votre Créateur, qui eſt le Maître & le Juge, non-ſeulement de cette vie, mais auſſi de la vie future. Si c'eſt par les délices que vous êtes devenu malade, il faut guérir votre maladie par le jeûne & par l'abſtinence. Si votre ame eſt malade d'incontinence, que la tempérance vous ſerve de remede. Si votre avarice eſt comme une fievre qui vous conſume, chaſſez-la par l'aumône & par la libéralité. C'eſt-là le remede d'une ame qui aime trop les richeſſes. Vous avez pris le bien d'autrui, reſtituez-le. Le menſonge eſt près de vous perdre, évitez, par l'amour de la vérité, le péril où vous êtes: car qu'eſt-ce que faire pénitence? N'eſt-ce pas effacer & détruire le mal qu'on a fait? Examinez la maladie dont vous êtes attaqué, ayez-

en de la douleur ; affligez-vous vous-même, & faites part de votre affliction à vos freres, afin qu'ils s'affligent avec vous pour obtenir la rémiſſion de votre péché. Montrez-moi des larmes ameres, afin que je mêle les miennes avec les vôtres. Communiquez votre peine à votre Evêque comme à votre Pere : il ſera touché de votre état, comme Jacob le fut en voyant la tunique de ſon fils Joſeph teinte de ſang ; ou comme David à la mort d'Abſalon. Découvrez-lui les plus ſecrets replis de votre cœur : montrez à ce Médecin les plaies les plus cachées : il aura ſoin de vous. Le temps de notre mort eſt incertain, mes Freres ; prévenons l'heure de notre mort par notre vigilance : tâchons de recouvrer cette drachme que nous avons perdue par notre négligence.

IV. SIECLE.

IV. SIECLE.

S. HILAIRE, ÉVÊQUE DE POITIERS.

SUR les devoirs des Evêques.

De la Trinité, liv. 8.

POUR être un bon & digne Evêque, il ne suffit pas de mener une vie innocente & pure, ou seulement d'être capable d'instruire les autres : parce que celui qui vit justement n'est utile qu'à lui seul, s'il n'est assez docte pour enseigner ; & d'ailleurs sa doctrine sera sans autorité, si elle n'est appuyée par la sainteté de la vie. Et en effet la doctrine de l'Apôtre n'a pas seulement pour but de régler la vie d'un homme du siecle par des préceptes d'honnêteté & de bonnes mœurs, ni aussi de former simplement un Docteur de la Loi par les lumieres de la Science : mais l'Apôtre veut former un parfait Prince de l'Eglise, en lui inspirant les vertus les plus éminentes, afin que sa vie soit ornée d'une doctrine salutaire, & sa doctrine d'une bonne vie.

QU'IL est dangereux aux Evêques de se mêler dans les affaires séculieres.

Enarratio in Psalm. 1.

PLUSIEURS qui ont la crainte de Dieu dans le cœur, ne laissent pas souvent d'être corrompus

corrompus par l'ambition de parvenir aux honneurs du monde ; & s'étant eux-mêmes assujettis aux Lois de l'Eglise, ils veulent encore juger les autres par les Lois séculieres. Et quoiqu'ils conservent toujours dans la volonté un sentiment de religion & de justice, & qu'ils soient bienfaisans & modérés dans leur Emploi, il est néanmoins impossible qu'ils ne se souillent d'une contagion dangereuse par le commerce des affaires qu'ils sont obligés d'avoir avec tout le monde : car l'ordre qui s'observe dans l'examen & le jugement des causes publiques, ne permet pas d'ordinaire qu'ils conservent la sainteté des Lois de l'Eglise, quelque désir qu'ils en aient. Et quoiqu'ils aient fait une ferme résolution de garder ces Lois, ils sont souvent contraints, par la nécessité que leur impose leur charge, de causer à leurs freres de l'ignominie, ou du dommage, ou des peines, quelque répugnance qu'ils y aient ; & ainsi ils se trouvent souvent souillés de cette corruption mortelle par la contagion de cette même nécessité.

IV. SIECLE.

Les Pasteurs étant les yeux de l'Eglise, courent un horrible danger, lorsqu'ils s'embarrassent dans les affaires du monde, s'occupant à amasser du bien, & vivant

In Psalm. 135.

IV. SIECLE.

dans les plaisirs de la bonne chere. En effet, si ces lumieres se laissent obscurcir par l'avarice & l'impureté, ils deviennent ainsi, par la nature de ces vices, ténebres à l'égard de l'Eglise, qui est le Corps de Jesus-Christ ; & quelles ne seront point les ténebres qu'ils y répandront de nouveau par leur pernicieux exemple ?

De quelle maniere l'homme parvient à la connoissance de la vérité.

Extrait des Livres de la Trinité. Livre 1.

La béatitude ne consiste ni dans l'abondance, ni dans le repos, comme le Peuple se l'imagine, ni dans la simple connoissance des principes du bien & du mal, comme l'ont cru les Philosophes Païens, mais dans la connoissance du vrai Dieu. L'homme, désirant ardemment cette connoissance, rencontre des personnes qui lui donnent des idées basses & indignes de la Divinité. Les uns lui veulent faire croire qu'il y a plusieurs Dieux, & de différent sexe : les autres prennent les représentations des hommes, des bêtes & des oiseaux pour des Divinités ; les autres ne reconnoissent aucune Divinité ; & quelques-uns enfin, avouant qu'il y a un Dieu, soutiennent qu'il n'a aucune connoissance ni

aucun soin des choses d'ici-bas. Mais l'esprit de l'homme, découvrant la fausseté de toutes ces imaginations, connoît naturellement qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu tout-puissant, éternel, infini, qui est partout, qui connoît tout, qui ordonne tout. Ensuite venant à lire les livres de Moyse & des Prophetes, où il trouve ces vérités expliquées, il en est entiérement convaincu, & met toute son application à connoître cet Être souverain, qui est la source de toutes sortes de perfections. Mais il n'en demeure pas encore là ; & il comprend bientôt qu'il est indigne de Dieu de permettre que l'homme, à qui il a donné ces connoissances, soit anéanti pour toujours : car, cela étant, à quoi lui serviroient ces connoissances, puisque la mort le priveroit un jour de tout sentiment? Mais si d'un côté la raison fait entrevoir qu'il est juste que l'homme soit immortel, d'un autre, la foiblesse & la nécessité où il se voit de mourir, lui donne de l'inquiétude & de la crainte. En cet état, il a recours à l'Evangile, qui perfectionne toutes les connoissances qu'il avoit eues jusqu'alors, & éclaircit tous les doutes qui lui restoient. Il y apprend qu'il y a un Verbe éternel, Fils de Dieu, qui s'est

IV. SIECLE.

IV. SIÈCLE.

fait homme, & qui est venu au monde pour lui communiquer une plénitude de graces & de vérités. Cela lui donne des espérances infiniment au-dessus de toutes celles qu'il pouvoit avoir Il connoît aussitôt l'excellence & la grandeur de ces dons, en apprenant que, depuis que le Fils de Dieu s'est fait homme, il a rendu les hommes capables de devenir enfans de Dieu. Ainsi l'homme, recevant avec joie cette doctrine, perfectionne la connoissance qu'il avoit de la Divinité, par la connoissance de l'humanité de Jesus-Christ. Il renouvelle son esprit par la foi; il reconnoît la Providence d'un Dieu sur lui, & il commence à être persuadé que celui qui l'a créé ne l'anéantira pas. Enfin il comprend que la Foi est le seul moyen infaillible de connoître la vérité; qu'elle rejette les questions inutiles, & résout les difficultés captieuses de la Philosophie humaine; qu'elle ne juge point de la conduite de Dieu suivant les pensées des hommes, ni de celle de Jesus-Christ suivant les pensées du monde. Que c'est par cette Foi, dont la Loi n'étoit que l'ombre & la figure, que Jesus-Christ nous élevant à ce qu'il y a de plus sublime & de plus divin, nous a prescrit, au lieu de la circoncision charnelle, la circonci-

sion de l'esprit, qui se fait par le retranchement des vices & par le renouvellement du cœur. Que comme nous mourons aux vices par le Baptême, pour vivre de la vie spirituelle & immortelle ; de même Jesus-Christ est mort pour nous, afin que nous ressuscitions avec lui ; & qu'ainsi la mort d'un Immortel a produit l'immortalité des mortels. Quand l'ame est une fois pénétrée de cette pensée, elle se repose dans cette espérance sans craindre la mort, & sans se lasser de la vie : car elle considere la mort comme le commencement de la vie de l'éternité, & elle regarde la vie présente comme un moyen d'acquérir une heureuse immortalité.

IV. SIECLE.

Une des fortes preuves de la divinité du Fils de Dieu se tire de ses propres paroles dans l'Evangile de Saint Jean : *Je suis dans mon Pere, & mon Pere est en moi.* Au reste la génération du Verbe est incompréhensible, aussi bien que la plupart des miracles du Verbe fait homme ; & l'esprit humain ne peut en rendre raison. Jesus-Christ s'est fait homme, pour prêcher aux hommes cette puissance éternelle, & pour leur faire connoître son Pere. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce qu'il

Livre 3. contre les Ariens.

IV. SIECLE.

demande, d'être glorifié afin de glorifier son Pere ; parce que la gloire que l'humanité de Jesus-Christ a reçue, & qu'elle a fait paroître aux hommes, a fait connoître la grandeur & la puissance de son Pere. Il faut observer encore que la naissance de Jesus-Christ, sa résurrection, son entrée dans le Cénacle au travers des portes, & ses autres miracles, ne sont pas moins au-dessus de la raison, que sa génération éternelle. Et de là il s'ensuit que la nature & les opérations de Dieu sont au-dessus des discours, des sens & de l'intelligence des hommes : il faut reconnoître dans ces choses la folie de la prudence du monde, & la vanité de la science humaine, & embrasser la prudence céleste & la sagesse de Dieu, qui paroissent une folie aux hommes.

De plus, Jesus-Christ est Fils de Dieu, par le témoignage de son Pere, par sa propre déclaration, par la prédication des Apôtres, par la confession des Fideles, par l'aveu des Démons, & par la croyance des Gentils.

Le Saint-Esprit est la troisieme Personne de la Trinité : c'est une Personne divine, distincte du Pere & du Fils ; car quoique le nom d'Esprit soit donné quelquefois

dans l'Ecriture, au Pere & au Fils, il y a plusieurs endroits où il signifie une Personne distincte. Les effets & les dons du Saint-Esprit sont, qu'il intercede pour nous, qu'il éclaire notre entendement, qu'il échauffe notre cœur, & qu'il est l'Auteur de toutes les graces & de tous les dons célestes; qu'il sera avec nous jusqu'à la consommation des siecles; qu'il est notre consolation dans l'attente de la vie future, le gage de notre espérance, la lumiere de notre esprit, & la ferveur de notre ame. Ainsi, nous devons demander cet Esprit, le mériter, & le conserver par la Foi & par l'observation des Préceptes. IV. SIECLE.

Il ne doit y avoir rien de vénal dans le Ministere Ecclésiastique, & il ne faut point que la Puissance Ecclésiastique ait de l'ambition pour obtenir l'autorité temporelle. A la fin du monde, les Juifs qui seront alors sur la terre, croiront en Jesus-Christ, & seront sauvés. — L'homme a été créé libre; mais le péché d'Adam l'a rendu esclave du vice & du péché. *Livre des Commentaires sur S. Matthieu. Can. 10.*

Qu'y a-t il de plus doux que le joug de Jesus-Christ, & de plus léger que sa charge? La douceur de ce joug consiste à être agréable à tout le monde, à s'abstenir *Can. 11.*

IV. SIECLE.

du crime, à vouloir le bien, haïr le mal, aimer le prochain, n'être point attaché aux biens préſens, & ne point faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

Can. 19. Ce n'eſt pas un crime d'avoir des richeſſes; mais il faut garder de la modération, & en uſer innocemment. Il eſt dangereux de vouloir s'enrichir; & un homme qui a la conſcience délicate, ſe trouve très-ſurchargé, quand il eſt occupé à acquérir, à conſerver, à augmenter ſes richeſſes; d'où il s'enſuit que, quoiqu'il ne ſoit pas abſolument impoſſible qu'un homme riche ſoit ſauvé, il y aura toutefois très-peu de riches ſauvés, à cauſe de la difficulté qu'il y a de faire un bon uſage des biens de ce monde.

Can. 23. Les perſonnes ſpirituelles ne doivent point s'embarraſſer dans les affaires du monde; mais elles doivent donner à Dieu ce qui eſt dû à Dieu; c'eſt à-dire, leur cœur, leur ame, leur volonté: car c'eſt une néceſſité d'aimer Dieu, pour être ſauvé.

Can. 26. L'incertitude du temps du Jugement dernier eſt très-utile pour tenir tous les hommes ſur leurs gardes.

Can. 27. Quoique tous les hommes ſoient obligés à la vigilance, néanmoins les Evêques & les Paſteurs ſont encore obligés d'une

manière plus particuliere à veiller sur eux-mêmes & sur leur Troupeau. IV. SIECLE.

Par la chaire de contagion dont parle le Prophete-Roi dans le premier Pseaume, on peut entendre les soins & les affaires du monde, qui corrompent les hommes par une contagion presque inévitable : car quoique plusieurs personnes qui entrent dans les charges séculieres & dans les affaires du monde, aient une volonté sainte & religieuse, ils sont souvent corrompus par les affaires auxquelles ils sont obligés de s'appliquer ; & les regles du monde ne leur permettent pas de vivre conformément aux maximes de l'Evangile. *Commentaire sur les Pseaumes.*

La méditation de la Loi de Dieu, aussi bien que l'Oraison, ne consiste pas seulement dans la lecture, ou dans la récitation des paroles, mais dans la pratique des choses qui y sont prescrites & enseignées ; & il ne suffit pas de les faire par crainte, mais il faut les pratiquer par amour & par volonté. *Ibid.*

Que la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie a été aussi constante dans les premiers siecles que sa divinité.

Il ne faut pas parler des choses de Dieu selon les pensées & le langage du monde. *Traité de la Trinité, liv. 8.*

IV. SIECLE.

Liſons ce qui eſt écrit dans les Livres Saints, & entendons bien ce que nous y aurons lu. Nous y voyons que c'eſt Jeſus-Chriſt qui a dit : *Ma Chair eſt vraiment viande, & mon Sang eſt vraiment breuvage : celui qui mange ma Chair & qui boit mon Sang, demeure en moi, & moi je demeure en lui...* Or ces paroles ne nous laiſſent aucun lieu de douter de la vérité de ſa Chair & de ſon Sang : car nous ſavons maintenant, & par cette déclaration ſi expreſſe de Notre-Seigneur & par notre foi, que c'eſt véritablement ſa Chair, & que c'eſt véritablement ſon Sang ; & qu'ayant mangé ſa Chair & bu ſon Sang, nous ſommes en Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt eſt en nous. N'eſt-ce pas-là la vérité ? Certainement il n'y en a point qui la puiſſent nier, que ceux qui nient la divinité de Jeſus-Chriſt. Il eſt donc conſtant que Jeſus-Chriſt eſt en nous par ſa Chair que nous mangeons, & que nous ſommes en lui, puiſque notre nature, dont il s'eſt revêtu, eſt avec lui en Dieu. Jeſus-Chriſt nous avoit déjà enſeigné le Myſtere de cette parfaite unité, en diſant : Comme mon Pere, qui eſt vivant, m'a envoyé, & que je vis par mon Pere ; celui auſſi qui mangera ma Chair vivra par moi. Jeſus-Chriſt vit donc

par son Pere ; & comme il tire sa vie de son Pere, de même nous tirons notre vie de sa Chair divine. IV. SIECLE.

Qu'il faut nous séparer de ce qui nous est le plus cher, s'il nous porte au mal.

QUOIQUE nous soyons plusieurs membres différens, & que néanmoins nous ne composions qu'un seul corps, nous devons bannir, ou pour mieux dire, arracher de notre familiarité les personnes qui nous sont les plus proches & les plus cheres, si nous y remarquons des choses qui nous donnent lieu de craindre que leur société ne nous porte au mal. Car il nous est bien meilleur d'être privé de ce qui nous est le plus nécessaire, comme sont les yeux, les mains & les pieds, que de souffrir que les liens d'une affection déréglée pour des personnes vicieuses, nous entraînent un jour dans la société des damnés. *Commentaire sur S. Matthieu. Can. 4.*

Que l'amour des plaisirs est la source de l'Athéïsme.

L'INSENSÉ a dit dans son cœur: Il n'y a point de Dieu. Quelqu'un peut-il croire, en voyant le monde, qu'il n'y ait point de *Sur le Ps. 52.*

IV. SIECLE.

Dieu ? Mais il n'arrive que trop souvent que quand la force de la vérité nous contraint de reconnoître Dieu, les charmes des vices & des plaisirs du monde nous portent à ne le pas croire ; & ainsi nous disons par le conseil d'un cœur impie ce que nous croyons contre la Foi.

Que pour être à Dieu, il y faut être sans partage.

Sur le Ps. 118.

Le Seigneur est mon partage. Il y en a peu qui puissent dire à Dieu ces paroles avec confiance. Il faut renoncer au monde & à tout ce qui en dépend, pour qu'il soit vrai que Dieu soit notre partage. Si l'ambition nous pousse, si l'avarice nous possede, si les charmes de la volupté nous emportent, si les soins de nos affaires domestiques nous occupent entierement ; alors Dieu ne sera plus notre partage, puisque nous serons possédés par les inquiétudes & les passions des choses du monde.

Ces paroles du Prophete-Roi : *Je suis à vous. Sauvez-moi, parce que j'ai recherché vos Justices*, ne peuvent partir que d'une ame toute appliquée à Dieu, infatigable dans l'exercice des bonnes œuvres, & persévérante dans la continence, dans

les jeûnes & dans les aumônes. Et en effet, comment feroit profession d'être à Dieu, une personne qui se laisseroit aller à l'impureté, qui seroit prompte à la colere, empressée à amasser du bien, adonnée à la bonne chere, ardente pour la gloire & l'ambition du siecle ? Car une personne de cette sorte est plutôt à toutes ces choses qu'elle n'est à Dieu ; puisqu'étant possédée de toutes ces passions vicieuses, il est vrai de dire qu'elle est à ce qu'elle sert. Les Gentils avoient plusieurs Dieux ; mais Paul n'avoit qu'un seul Dieu, qu'un seul Maître & qu'un seul Seigneur, qui est Jesus-Christ, par qui toutes choses ont été faites. Le Prophete assure donc ici hardiment, que c'est à celui-là seul qu'il sert à qui il est ; & comme il est uniquement à Dieu, il le prie de le sauver. Or il est à lui, parce qu'il recherche ses justices.

IV. SIECLE.

IV. Siecle.

SAINT CYRILLE, Evêque de Jérusalem.

Preuves de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & de l'antiquité des cérémonies de la Messe.

Extrait des Instructions Mystagogiques. 4. Instruction.

La doctrine du bienheureux Paul suffit seule pour vous rendre des témoignages certains de la vérité des divins Mysteres; & l'Eglise vous ayant jugés dignes d'y participer, vous a, par ce moyen, unis à Jesus-Christ si étroitement, que vous n'êtes plus à lui, pour le dire ainsi, qu'un même corps & un même sang. Car ce grand Apôtre disoit que Notre-Seigneur, dans cette même nuit où il fut livré à ses ennemis, ayant pris du pain & rendu graces à Dieu son Pere, il le rompit, & le donna à ses Disciples, en leur disant: Prenez & mangez, ceci est mon Corps. Ensuite il prit le Calice, & rendant graces, leur dit: Prenez & buvez, ceci est mon Sang. Puis donc qu'en parlant du pain, il a déclaré que c'est son Corps, qui osera jamais révoquer en doute cette vérité? Et puisqu'en parlant du vin, il a assuré si positi-

vement que c'étoit son Sang, qui jamais en pourra douter, & osera dire qu'il n'est pas vrai que ce soit son Sang? IV. SIECLE.

Jesus-Christ étant autrefois à Cana en Galilée, il y changea l'eau en vin par sa seule volonté; & nous croirons qu'il n'a pas assez de dignité pour nous obliger à croire, sur sa parole, qu'il ait changé du vin en son Sang! Si ayant été invité à des Noces humaines & terrestres, il y fit ce miracle, sans que personne s'y attendît; ne devons-nous pas reconnoître encore plutôt qu'il a donné aux Enfans de l'Epoux céleste son Corps à manger & son Sang à boire? Soyons donc assurés que nous recevons son Corps & son Sang: car sous l'espece du pain il nous donne son Corps, & sous l'espece du vin il nous donne son Sang, afin qu'étant faits participans de ce Corps & de ce Sang, vous deveniez un même Corps & un même Sang avec lui: & c'est ainsi que, selon Saint Pierre, nous sommes faits participans de la Nature divine.

Il y avoit, dans l'ancienne Alliance, des pains que l'on présentoit devant Dieu; & parce qu'ils appartenoient à cette ancienne Alliance, ils ont cessé avec elle: mais maintenant dans la nouvelle Alliance, il

IV. SIECLE.

y a un pain du Ciel & un breuvage du Salut qui sanctifient l'ame & le corps. Car de même que le pain est la nourriture qui est propre au corps, ainsi le Verbe fait Chair est la nourriture qui est propre à l'ame. C'est pourquoi je vous conjure, mes Freres, de ne les point considérer comme un pain commun & un vin commun, puisqu'ils sont le Corps & le Sang de Jesus-Christ, selon sa parole; car encore que les sens vous rapportent que cela n'est pas, la Foi vous doit persuader & vous assurer que cela est. Ne jugez donc pas de cette vérité par le goût; mais que la Foi vous fasse croire avec une entiere certitude que vous avez été rendus dignes de participer au Corps & au Sang de Jesus-Christ.

Que votre ame se réjouisse, Seigneur, étant persuadée comme d'une chose très-certaine, que le pain qui paroît à nos yeux n'est pas du pain, quoique le goût le juge tel; mais que c'est le Corps de Jesus-Christ: & que le vin qui paroît à nos yeux n'est pas du vin, quoique le sens du goût ne le prenne que pour du vin; mais que c'est le Sang de Jesus-Christ.

Vous avez vu qu'un Diacre donnoit à laver les mains au Prêtre qui officioit, & aux

aux Prêtres qui étoient autour de l'Autel de Dieu. Pensez-vous que ce fût afin de nettoyer le corps ? Nullement : car nous n'avons pas accoutumé d'être en tel état, quand nous entrons dans l'Eglise, que nous ayons besoin de nous laver de la sorte pour nous rendre nets ; mais ce lavement des mains vous marque que nous devons être purs de tous nos péchés, parce que les mains signifient les actions : laver nos mains n'est autre chose que purifier nos œuvres. Le Diacre ayant dit ensuite à haute voix, *Embrassez-vous, & vous entre-donnez le baiser de paix*, nous nous entre-saluons tous avec un baiser qui est saint, puisqu'il est la figure d'une parfaite réconciliation des cœurs, & l'oubli de toute injure reçue. Après cela, le Prêtre qui officie dit tout haut, *Elevez vos cœurs ;* parce que c'est principalement en ce moment redoutable qu'il faut élever nos cœurs à Dieu, & ne les pas abaisser vers les choses de la terre. A ces paroles du Prêtre, vous répondez : *Nous avons nos cœurs élevés vers le Seigneur.* Le Prêtre ajoute : *Rendons graces au Seigneur.* Vous répondez à ces paroles : *Il est juste & raisonnable de lui rendre graces.* Nous récitons ensuite cette Hymne sacrée que les Séraphins chantent dans le Ciel

IV. SIECLE.

IV. SIECLE.

en l'honneur des trois Personnes divines; afin que par cette psalmodie toute céleste nous communiquions avec la sublime Milice des Anges, & qu'étant sanctifiés de plus en plus par ces Cantiques spirituels, nous soyons plus purs pour prier un Dieu si bon & si favorable d'envoyer le Saint-Esprit sur les choses qu'on lui offre, & de faire que le pain devienne le Corps de Jesus-Christ, & que le vin devienne son Sang. Or quand ce Sacrifice spirituel est fini, & que ce culte non-sanglant qu'on rend à Dieu par le moyen de l'Hostie d'expiation est achevé, nous le prions pour la paix universelle des Eglises, pour la tranquillité de tout le monde, pour les Rois, pour leurs armées, pour les malades, pour les affligés, en un mot, pour tous ceux qui ont besoin de son assistance. Nous disons à Dieu: *Seigneur, nous vous prions tous, & nous vous offrons ce Sacrifice, afin qu'en faisant aussi mémoire de ceux qui sont morts avant nous, savoir, des Patriarches, des Prophetes, des Apôtres & des Martyrs, vous receviez favorablement nos Oraisons par le mérite de leurs prieres.* Ensuite nous prions pour les saints Peres & les Evêques qui sont morts, & enfin pour tous ceux qui sont sortis de ce monde

dans notre Communion, croyant que leurs ames reçoivent un très-grand soulagement des prieres qu'on offre pour eux dans ce saint & redoutable Sacrifice qui est sur l'Autel. C'est ainsi que nous adressons à Dieu nos prieres pour ceux qui sont morts, en lui offrant Jesus-Christ même qui a été immolé pour nos péchés, afin qu'il leur devienne favorable aussi bien qu'à nous. Vous dites ensuite : *Notre Pere, qui êtes dans les Cieux*, & le reste.

Après que l'Oraison du Seigneur est achevée, le Prêtre dit : *Les choses saintes sont pour les Saints ;* c'est-à-dire que les choses qui sont présentes sur l'Autel, sanctifiées par la descente du Saint-Esprit, sont pour vous qui êtes Saints par l'infusion du même Esprit qui vous a été donné ; & c'est ainsi que les choses saintes sont pour les Saints. Puis vous répondez : *Jesus-Christ seul est Saint ; lui seul est le Maître & le Seigneur.* Vous entendez ensuite une musique toute céleste & toute divine qui, pour vous inviter à la Communion des sacrés Mysteres, chante ces paroles : *Goûtez, & voyez combien le Seigneur est doux.* Pensez-vous que l'on vous ordonne de faire ce discernement par le sentiment du goût? Nullement ; mais bien par le témoi-

IV. SIECLE.

gnage de la Foi, qui est certain, & qui ne laisse aucun doute : car lorsque vous en prenez, on ne vous commande pas de prendre du pain & du vin, mais de prendre le Corps & le Sang de Jesus-Christ qu'ils représentent. Or quand vous vous approchez pour communier, il ne faut pas y venir les mains étendues ; mais, soutenant de la main gauche votre main droite, vous recevez le Corps de Jesus-Christ dans le creux de cette main, en disant *Amen.* Alors après avoir eu soin de sanctifier vos yeux par l'attouchement d'un Corps si saint & si vénérable, vous y communiez en le mangeant. Mais prenez bien garde qu'il n'en tombe rien, considérant la perte que vous feriez de la moindre miette, encore plus que si vous perdiez quelqu'un de vos membres. Après avoir ainsi communié au Corps de Jesus-Christ, approchez-vous du Calice du Sang, non pas en étendant les mains, mais en vous inclinant pour l'adorer & lui rendre hommage, & dites *Amen.* Puis sanctifiez-vous par l'attouchement du Sang de Jesus-Christ que vous recevez ; & pendant que vos levres en sont encore trempées, essuyez-les avec la main, & portez-la aussi-tôt à vos yeux, à votre front, aux autres organes de vos

sens pour les consacrer. Enfin, attendant la derniere priere du Prêtre, remerciez Dieu de ce qu'il vous a rendus dignes de participer à des Mysteres si grands & si élevés. IV. SIECLE.

La clarté des paroles de tous ces passages surpasse tout ce qu'on pourroit dire ; & il ne faut avoir que des yeux pour être convaincu que Saint Cyrille reconnoît visiblement la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & pour voir en même temps que les cérémonies de la Messe sont très-anciennes dans l'Eglise.

IV. SIECLE.

SAINT PACIEN,

ÉVÊQUE DE BARCELONE.

Extrait de l'Exhortation à la Pénitence.

IL y a des péchés qui méritent une sévere punition, tels, par exemple, que l'idolâtrie, l'homicide, l'adultere, &c. Pour les autres péchés, on les guérit par la pratique des bonnes œuvres. Mais quelle sera la peine du meurtrier pour expier son crime? Quel sera le remede d'un adultere, d'un fornicateur? Car ce sont là, mes Freres, des péchés très-mortels. (Ce saint Evêque, après avoir intimidé ceux qui avoient commis ces crimes, par des termes tout de feu, & les avoir presque fait désespérer du pardon, ajoute): Recevez toutefois un remede, si vous commencez à connoître la grandeur de votre crime & l'état où vous êtes réduits. Je m'adresse à vous, vous qui, après avoir commis ces crimes, refusez d'en faire pénitence; qui avez honte de la faire, après n'en avoir point eu de pécher; vous qui vous approchez du Saint des Saints avec une conscience souillée de crimes, sans trembler, & comme si vous étiez innocens, & qui insultez la patience & la miséricorde de Dieu.....

Pensez aux terribles paroles de l'Apôtre S. Paul, & aux châtimens dont il menace ceux qui s'approchent indignement des choses saintes. Pourquoi tardez-vous à découvrir les plaies de votre conscience? Les malades qui sont prudens ne cachent point leurs maux à leurs médecins : ils souffrent qu'on applique le fer, le feu & les caustiques pour les guérir; & un pécheur craindra d'acheter la vie éternelle pour un peu de honte temporelle! Celui qui offense Dieu a-t-il à rougir de quelque chose? Aime-t-il mieux périr sans honte, que d'avoir honte de périr? IV. SIECLE.

Mais il y en a encore qui sous ombre de faire pénitence, avouent, il est vrai, leurs plaies, mais ne savent ce que c'est que faire pénitence, ni quels sont les remedes qui les doivent guérir. Semblables à ceux qui découvrent leurs plaies & leurs maladies aux médecins, mais qui négligent de mettre l'appareil sur leur mal, & de prendre les remedes nécessaires, augmentent même leur maladie en prenant des remedes contraires & des breuvages pernicieux, & ajoutent de nouveaux crimes aux anciens péchés. Que puis-je faire à cela, moi qui suis Evêque? Il est bien tard pour y apporter remede : mais néanmoins

IV. SIECLE.

si quelqu'un de vous veut souffrir le fer & le feu, je le puis encore. Voici le rasoir que présente le Prophete. Convertissez-vous, dit-il, au Seigneur votre Dieu, dans les jeûnes, dans les pleurs, dans les gémissemens, dans les soupirs, & brisez vos cœurs. Ne craignez point cette incision, David l'a bien voulu souffrir. Voyez l'exemple de Nabuchodonosor. Quelle sorte de pénitens sont ceux qui vivent dans la mollesse, le luxe & le déréglement? Ils ne mettent pas même en pratique les exercices journaliers de la pénitence qui se fait en présence de l'Evêque, comme de pleurer à la vue de toute l'Eglise, de faire paroître par la simplicité de ses habits le regret que l'on a d'avoir perdu l'Innocence; de gémir, de prier, de se jeter aux pieds des Fideles, de se priver des plaisirs, de se prosterner devant les Prêtres, d'embrasser les mains des Pauvres, de conjurer toute l'Eglise, d'implorer ses prieres; enfin de tenter tous les moyens possibles pour sauver son ame..... Craignez les supplices éternels: recourez à la pénitence: considérez la miséricorde & la bonté de Dieu qui ne demande que la conversion des pécheurs.

Si quelqu'un vous invite à un festin; lui

répondrez-vous : Ces divertiſſemens ſont bons pour des perſonnes innocentes : mais pour moi, j'ai offenſé Dieu, & je ſuis en danger de périr éternellement. Comment puis-je entendre parler de feſtins, moi qui ai fait injure au Seigneur ? Moins vous vous épargnerez pour ſatisfaire à vos péchés, & plus facilement vous en obtiendrez de Dieu le pardon. Cependant que perſonne ne déſeſpere : Dieu ne veut pas la perte d'aucun de nous : il recherche le moindre & le plus chétif. Nous le voyons dans l'Evangile chercher une drachme qui étoit perdue, charger une brebis ſur ſes épaules, & ne pas trouver ce fardeau trop peſant pour un Paſteur plein de charité.

IV. SIECLE.

SAINT AMBROISE,

DOCTEUR DE L'EGLISE,

ET LE PREMIER DES PERES LATINS.

Extrait des Livres de Jacob, & du bonheur des Justes.

LES moyens pour parvenir à la béatitude, sont 1.° de suivre les lumieres de la droite raison, qui peut commander à nos passions: car quoiqu'on ne puisse pas entiérement les éteindre, on peut en empêcher la violence, en pratiquant la vertu de la tempérance. Mais parce que l'homme est foible, il est nécessaire que Dieu le secoure. La loi que Dieu lui a donnée lui a bien fait connoître ses péchés; mais elle n'avoit pas assez de vertu pour le délivrer du péché & de la mort: il n'y avoit que la grace qui pouvoit nous mettre en liberté. Jesus-Christ, par sa mort, l'a méritée à tous les hommes. Cette grace est si puissante, que, pourvu que nous voulions suivre ses mouvemens, rien ne pourra nous séparer de Jesus-Christ. Quoi qu'il nous arrive, nous serons heureux. Un Juste est au-dessus de tous les malheurs de la vie: il sent à la vérité les pertes, les afflictions, les maladies,

les douleurs, &c. mais il ne se croit pas moins heureux pour être sujet à ces accidens. Rien ne manque à celui qui possede la vertu; il ne craint rien, il n'espere rien, il ne souhaite rien; quelque foible qu'il soit, il est assez puissant; quelque pauvre qu'il soit, il est riche; quoique seul, il n'est point abandonné, &c.

Traité de Naboth, & des Pauvres.

L'Histoire de Naboth est vieille, si on considere le temps dans lequel elle s'est passée; mais dans la pratique elle arrive continuellement: *Tempore vetus est, usu quotidiana:* car qui est le riche qui ne désire pas le bien d'autrui? Où en trouve-t-on qui se contentent de ce qu'ils ont? Il n'y a pas eu un seul Achab au monde, il en naît tous les jours: il n'y a pas eu un seul Naboth de tué, il y en a tous les jours d'opprimés. Tous les jours les pauvres sont accablés, persécutés, & réduits à mourir de faim par les injustices des riches: mais ces riches sont plus malheureux avec leurs richesses, que les plus pauvres dans leur indigence. Quoi de plus blâmable que ces festins somptueux, & les dépenses inutiles qu'ils font, par lesquelles ils consument le sang & la substance des pauvres?

IV. SIECLE. *Liv. de Tobie, contre l'usure.*

Dans quelle misere les usuriers ne réduisent-ils pas les pauvres ? Quels artifices n'emploient-ils pas pour surprendre les enfans de famille ? L'usure est condamnée par la Loi divine de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Livres des Offices, Liv. 1.

Les jeunes gens doivent avoir en recommandation la pudeur & la modestie ; rien n'est plus admirable que cette vertu, & elle est extrêmement nécessaire aux Ecclésiastiques. J'ai empêché une personne d'entrer dans l'état Ecclésiastique, parce qu'il n'avoit pas une contenance assez modeste. J'ai défendu à un autre de marcher devant moi, parce qu'il avoit une démarche trop hardie. Je les exhorte à ne point se trouver aux festins, & d'éviter la fréquentation des femmes : je leur recommande de demeurer dans leur maison, & de s'y appliquer à des exercices de piété qui conviennent à leur ministere. Je ne trouve pas bon qu'ils mêlent la raillerie dans leurs discours. Pour se bien conduire, ils doivent tenir leurs passions soumises à la raison, garder la modération, faire toutes choses à propos & dans l'ordre. Plusieurs Saints de l'Ancien Testament nous en fournissent l'exemple.

Les idées que les Chrétiens ont des vertus sont bien plus relevées que celles qu'en avoient les Païens. Par exemple, la justice parmi les Chrétiens ne souffre point qu'on rende le mal pour le mal; elle ne reconnoît point de bien particulier; & elle a lieu, non-seulement à l'égard des amis, mais même envers les ennemis déclarés. De même les Chrétiens ne sont pas seulement bienfaisans envers leurs amis & leurs parens, ils le sont aussi envers leurs ennemis. Ce n'est point la vanité, mais la charité qui est le fondement de leur libéralité : ils ne donnent pas seulement ce qu'ils ont de trop, ils donnent même de leur nécessaire. Leur force consiste principalement à souffrir courageusement & constamment, à vaincre leurs passions, à mépriser les biens de ce monde, & à ne chercher, n'aimer & n'estimer que la vertu. Ils conservent une égalité d'ame & une tranquillité d'esprit merveilleuse au milieu des maux : ils ne s'exposent pas néanmoins témérairement, & n'ont point de honte de fuir, quand ils se croient trop foibles pour s'exposer aux persécutions. Enfin leur tempérance consiste dans la tranquillité de l'ame, dans l'amour de la douceur, dans une modération parfaite, & dans une

honnêteté en toutes choses. L'Histoire Ecclésiastique nous fournit des exemples admirables de toutes ces vertus.

IV. SIECLE.

Livre 2. Il faut se disposer par de bonnes actions à recevoir les Charges de l'Eglise. Il ne faut pas s'y porter par ambition, ni s'en éloigner par négligence. La simplicité & la droiture renferment tout. Dans l'exercice de son ministere, il ne faut être ni trop sévere, ni trop relâché, de peur qu'il ne semble qu'on veuille exercer son autorité avec empire. Il faut tâcher d'obliger tout le monde. Les Evêques doivent considérer & protéger les Prêtres & les autres Ecclésiastiques, & ils ne doivent point concevoir de la jalousie, s'ils s'acquierent l'estime, ou par leur charité, ou par leurs jeûnes, ou par leur piété, ou par leur science. Mais ceux-ci ne doivent point s'en élever, moins encore se servir de leur mérite pour diminuer la réputation de leur Evêque. Il ne faut point soutenir les méchans, ni donner les choses saintes à des personnes qui en sont indignes; mais il ne faut pas non plus reprendre & condamner une personne qui n'est pas convaincue d'avoir mal-fait. Car si l'injustice déplaît par-tout ailleurs, elle est insupportable dans l'Eglise, où tout doit être réglé

suivant l'équité, où l'égalité doit être gardée. Les puissans & les riches ne doivent pas avoir plus de crédit que les pauvres, parce que les uns & les autres sont égaux en Jesus-Christ. Nous ne devons point avoir égard, en jugeant, à la condition des personnes. Rien ne blesse plus la réputation que l'on peut avoir, que de trahir la cause des foibles en faveur de ceux qui sont plus puissans. Il est vrai que l'on est naturellement porté à favoriser les grands, de peur qu'ils ne trouvent qu'on leur fait injustice, & qu'ils ne se vengent dans la suite. Mais, premiérement, si vous craignez de vous faire des ennemis, ne vous mêlez point de juger ni d'attaquer. Vous pouvez ne rien dire quand il ne s'agit que d'une affaire d'intérêt, quoique ce soit mieux fait de prendre la défense de la justice; mais quand il s'agit de la cause de Dieu, où il est à craindre qu'on ne laisse un impie dans la communion de l'Eglise, c'est un grand péché d'user de dissimulation.

Il ne faut pas seulement assister les pauvres qui n'ont rien pour vivre; il est de la prudence & de la charité de secourir aussi ceux qui sont mal dans leurs affaires: c'en est aussi une de délivrer les captifs, de sauver les femmes de l'opprobre:

IV. SIECLE.

il y a des personnes qui font encore une œuvre de charité en mariant des filles orphelines. Quand on ne peut pas secourir les autres en donnant de l'argent, il est bon de les assister de son conseil & de son travail. Il faut non-seulement employer ses mains pour donner, mais aussi se servir de ses yeux pour considérer à qui l'on donne : il faut voir celui qui ne nous voit point, chercher celui qui a honte d'être trouvé : il ne faut pas néanmoins retrancher ses auumônes, sous prétexte que plusieurs demandent qui ne méritent pas de recevoir. J'ai rompu les vases sacrés pour racheter les captifs, & je m'en fais gloire. L'Eglise s'est établie sans or ; & si elle en a à présent, c'est pour le donner, & non pas pour le conserver ; c'est pour assister les pauvres dans les grandes nécessités. Que diroit-on d'un Evêque qui, pour conserver des vases inanimés, laisseroit périr les membres vivans de Jesus-Christ ? Diroit-il : Je craignois que le Temple du Seigneur ne fût privé de ses ornemens ? Ne lui répondroit-on pas qu'il n'est pas absolument nécessaire que les Sacremens de l'Autel soient dans de l'or ou de l'argent ; que le rachat des captifs est un ornement bien plus agréable aux yeux de Dieu ; qu'on

qu'on ne peut rendre ces vaſes plus précieux que pour racheter la vie à des Chrétiens ; que le vrai tréſor du Seigneur eſt le même que celui qui a le même effet que ſon Sang ; que l'on connoît que c'eſt véritablement le vaſe du Seigneur, quand on y remarque une double rédemption, en ſorte que le vaſe extérieur rachete de l'ennemi ceux que le Sang de Jeſus-Chriſt a rachetés du péché? De là il s'enſuit que, quoique ce fût un crime de rompre les vaſes de l'Egliſe pour en faire ſon profit, c'eſt au contraire une charité & une vertu de le faire pour ſoulager les pauvres, pour racheter les captifs, ou pour bâtir une Egliſe, quand ces choſes ſont néceſſaires. IV. Siecle.

La véritable béatitude conſiſte dans la connoiſſance de Dieu, & l'innocence de la vie ; tous les autres biens non-ſeulement ne ſont point notre ſouverain bonheur, mais ils ne nous rendent pas plus heureux ; comme au contraire les maux & les incommodités de cette vie ne nous rendent pas plus malheureux. Les biens de ce monde, tels que ſont les richeſſes, les honneurs, la joie, &c. ſont de véritables maux, parce qu'ils nous empêchent de faire notre ſalut ; au lieu que les choſes qu'on croit être mauvaiſes, comme la douleur, l'affliction, &c.

IV. SIECLE.

ſont un bien pour nous, parce qu'ils nous donnent lieu de pratiquer la vertu.

Livre 3. La comparaiſon que les Philoſophes ont faite du bien honnête & du bien utile, n'a point lieu parmi les Chrétiens, parce qu'ils ne reconnoiſſent point de bien utile qui ne ſoit honnête (*c'eſt-à-dire, conforme à la Loi de Dieu.*) Un Juſte ne doit jamais chercher ſon utilité en faiſant tort aux autres; mais il doit au contraire rechercher le bien des autres préférablement au ſien. Il eſt contraire à la Loi de Jeſus-Chriſt & à la Loi de la nature, aux mouvemens de la conſcience, de faire tort à ſon prochain, pour ſe faire du bien à ſoi-même. Sur ce principe, un Chrétien, qui eſt dans un naufrage, ne doit point arracher à ſon frere la planche qu'il a priſe pour ſe ſauver: il ne doit point même ſe battre contre un voleur qui veut l'attaquer, & il n'eſt jamais permis de conſerver ſa vie en cauſant la mort d'un autre. Enfin en toutes choſes on doit préférer l'honnête à l'utile; & de là il s'enſuit qu'un homme, par exemple, qui a recueilli beaucoup de blé, ne doit pas le garder dans ſes greniers pour le vendre bien cher dans un temps de famine. Cette pratique eſt une véritable uſure & une

espece de brigandage : c'est ce qu'on peut prouver par plusieurs exemples de l'Ecriture. Il faut de même blâmer la conduite de ceux qui mettent en pratique toutes sortes de voies pour s'enrichir, & qui envahissent le bien des autres. Cette avidité est criminelle dans toutes sortes de personnes ; mais elle l'est encore plus dans les Ecclésiastiques. Enfin, quand on ne peut secourir une personne qu'on ne fasse tort à une autre, il est plus à propos de ne faire plaisir à personne, que de faire à l'un du bien qui porte préjudice à l'autre. IV. SIECLE.

L'amitié chrétienne doit céder à ce qui est selon la justice : l'on ne doit point favoriser son ami quand il a tort : comme on doit le défendre quand il est innocent, il faut le reprendre quand il est coupable : on doit lui parler avec sincérité, lui ouvrir son cœur, souffrir pour lui quand il le faut, le soulager dans ses besoins. Le fondement de l'amitié est la foi en Dieu : la piété conserve l'amitié ; elle rend les amis égaux. Il ne peut y avoir d'amitié entre des personnes de différentes mœurs : nos amitiés ne doivent pas être fondées sur l'intérêt ; car l'amitié est une vertu & non un négoce. Il n'y a point d'amitié véritable où il y a de la flatterie.

IV. SIECLE.

INSTRUCTIONS aux Vierges.

Livres de la Virginité. Liv. I.

C'EST Dieu qui eſt l'auteur de la vertu de la Virginité. Les Païens ne l'ont ni connue ni pratiquée comme il faut : les Juifs mêmes ne l'ont point honorée. Elle a de grands avantages par-deſſus le mariage ; je ne condamne pas le mariage, mais je comprends l'excellence de la virginité.... Comparons, ſi vous voulez, les plus grands avantages des femmes avec les moindres biens de la virginité. La femme ſe vante d'avoir une fécondité qui la rend heureuſe en enfans ; mais plus elle en met au monde, plus elle ſouffre. Si elle compte le ſoulagement & le ſupport qu'elle peut tirer de ſes enfans, elle doit compter auſſi les peines qu'ils lui donnent. Que ne pourrois-je point dire de la peine qu'il faut qu'elles aient pour les nourrir, pour les élever & pour les établir ?... Qu'y a-t-il de plus rude que la ſoumiſſion, ou plutôt l'eſclavage où les femmes ſont réduites ? Qu'y a-t-il de plus incommode que la complaiſance continuelle qu'il faut qu'elles aient pour leurs maris : les craintes, les ſoupçons, & mille autres ſoins les rendent malheureuſes. La néceſſité & la ſujétion où elles ſont de ſe parer & de s'ajuſter

sont un supplice éternel *pour des femmes vraiment chrétiennes.* Mais vous, ô bienheureuses Vierges, vous ne savez ce que c'est que tous ces ornemens. Vous n'avez point d'autre ornement que la pudeur & la chasteté. Vous ne recherchez point d'autre beauté que celle de la vertu, beauté qui ne peut être ni enlevée par la mort, ni effacée par aucune maladie. Vous n'avez à plaire qu'à Dieu, qui aime les belles ames, quoiqu'elles soient dans un corps difforme : vous n'avez point les incommodités de la grossesse ni de l'enfantement, & cependant vous avez une très-grande lignée spirituelle. IV. SIECLE.

Comme la Vierge Marie a été sans doute la plus parfaite de toutes les Vierges, son exemple est le premier & le plus illustre. Sa vie est le modele que les Vierges doivent imiter (1). *Livre 2.*

(1) Ici S. Ambroise représente les vertus de la sainte Vierge avec toute la noblesse possible. C'est de ce Pere que les Prédicateurs & les Dévots peuvent apprendre à louer la Vierge d'une maniere digne d'elle, sans remplir leurs discours d'histoires apocryphes, d'hyperboles, & de fausses pensées. Le portrait qu'il en fait, la représente telle qu'elle est, & met devant les yeux sa beauté naturelle; au lieu que quelques-uns des Dévots des derniers siecles la chargent & la défigurent par de vains ornemens qui ne lui conviennent nullement, & qu'elle ne peut elle-même souffrir. *Dupin.*

IV. SIECLE. *Livre 3.*

Les Vierges doivent s'appliquer à aimer leur divin Epoux : elles doivent être extrêmement sobres, fuir les visites du monde, garder le silence, être extrêmement modestes & retenues dans toutes leurs actions : elles doivent prier le matin dès qu'elles s'éveillent, avant que de sortir, avant & après le repas, sur le soir, & quand elles vont se coucher. Enfin elles doivent réciter tous les matins le Symbole, comme le sceau de notre foi ; fuir les joies déréglées, les plaisirs du monde, les danses ; gémir de toutes ces folies, &c.

Ad Virg. Exhort.

Il n'est pas bienséant à des Vierges de s'abandonner trop à la joie, comme si elles n'avoient aucun sujet de pleurer. Et que ne déplorent-elles les chutes de ceux qui pechent ? Car le moyen de ne pas tomber, est de pleurer les chutes des autres.

Ad Virg. dev. cap. 1.

Qu'avez-vous à faire, ô Vierges, avec les hommes du monde, & qu'avez-vous à traiter avez eux ? Est-ce que vous voulez apprendre la voie de vous perdre, laquelle ils suivent ? Si vous y cherchez la chasteté, vous vous trompez, car ils ne l'ont pas. Si vous y cherchez la fidélité, trouverez-vous quelqu'un parmi le monde qui soit fidele ? Si c'est Jesus-Christ que vous y cherchez, il n'habite point en eux. Vous

avez consacré votre ame à Dieu, pour y détruire tout ce qui appartient au monde: pourquoi donc cherchez-vous encore ce monde auquel vous avez renoncé? IV. SIECLE.

SUR la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

Livre des Mysteres, ou des Sacremens.

VOUS recevez à l'Autel une nourriture infiniment au-dessus de la manne, un pain aussi excellent que celui des Anges. C'est la Chair de Jesus-Christ, le Corps de vie: c'est une manne incorruptible; c'est la vérité dont la manne n'étoit que la figure. Mais, direz-vous, je vois autre chose: comment m'assurez-vous que c'est le Corps de Jesus-Christ que je reçois? Je réponds que je puis prouver cette vérité par une infinité de miracles semblables, & par le Mystere même de l'Incarnation, que l'on peut comparer à celui de l'Eucharistie. Une Vierge a engendré: cela est contre l'ordre de la nature. Le Corps que nous consacrons est sorti d'une Vierge. Pourquoi chercher l'ordre de la nature dans le Corps de Jesus-Christ, puisque Jesus-Christ est né d'une Vierge contre l'ordre de la nature? Jesus-Christ a eu une vraie Chair qui a été attachée à la Croix & mise dans le sépulcre:

ainsi l'Eucharistie est le Sacrement véritable de cette Chair. Jesus Christ nous en assure : *Ceci*, dit-il, *est mon Corps*. Avant la bénédiction de ces paroles célestes, c'est une autre nature ; après la consécration, c'est le Corps. Il en est de même du Sang : Avant la consécration, on lui donne un autre nom ; après la consécration, on l'appele le Sang de Jesus Christ ; & vous répondez, *Amen* ; c'est-à-dire, Cela est vrai. Que l'esprit avoue intérieurement ce que la bouche profere ; que le cœur soit dans les sentimens que la parole exprime. L'Eglise exhorte ses enfans à recevoir ce Sacrement, qui contient le Corps & le Sang de Jesus-Christ. Ce n'est donc pas une nourriture corporelle, c'en est une toute spirituelle : car le Corps de Notre-Seigneur est spirituel. Enfin cette viande céleste nous donne de la force, ce divin breuvage nous réjouit. Ayant donc reçu ces Sacremens, soyons persuadés que nous sommes régénérés, & ne disons point : Comment cela s'est-il pu faire ? Ce n'est point par la nature, c'est par le Saint-Esprit.

IV. SIECLE.

Sur la Pénitence.

Livres de la Pénitence. Livre 1.

Il faut que le coupable espere le pardon de son péché ; qu'il le demande avec

larmes, avec gémissemens, avec les pleurs de tout le Peuple : il faut qu'il prie pour obtenir l'absolution ; & quand même on auroit différé deux ou trois fois de le remettre dans la Communion de l'Eglise, il doit croire que ce retardement vient de ce que ses prieres ne sont pas assez pressantes : il faut qu'il redouble ses prieres, qu'il se rende plus digne de pitié ; & puis, qu'il revienne, qu'il se jette aux pieds des Fideles, qu'il les embrasse, qu'il les baise, & qu'il ne les quitte point ; afin que Notre-Seigneur dise de lui : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il a beaucoup aimé.* J'ai connu des personnes qui, dans leur pénitence, se sont gâté le visage à force de pleurer ; qui ont creusé leurs joues par leurs larmes continuelles ; qui se sont prosternées par terre pour être foulées aux pieds ; qui, par leurs jeûnes continuels, se sont rendu le visage si pâle & si défiguré, qu'elles portoient dans un corps vivant l'image de la mort (1). IV. SIECLE.

Quel est le remede de la pénitence, & comment est-il composé ? Premiérement, de la confession & de la détestation du *In Ep. ad Hebr. cap. 6.*

(1) Ce passage de ce saint Docteur est une vive peinture de la pénitence publique qui étoit encore en usage de son temps.

IV. SIECLE.

péché. En second lieu, d'une grande humilité pour les pleurer, & pour pratiquer ensuite de dignes fruits de pénitence, en sorte qu'on ne retombe plus dans les mêmes péchés. En troisieme lieu, de grandes aumônes, lorsqu'on en a le pouvoir, pour commencer à se racheter de la mort, selon ces paroles de l'Ecriture : *Les richesses servent au rachat de l'ame ;* & enfin, d'une grande douceur pour ne se fâcher contre personne, & pardonner à tous ceux qui nous offensent, selon ce précepte du Seigneur ; *Remettez, & il vous sera remis.*

De Panit. lib. 2. cap. 9.

La contrition est d'une grande vertu pour effacer les péchés. Ce fut parce que Saint Pierre pleura très-amérement, que le Sauveur lui accorda si-tôt le pardon. Si donc vous pleurez avec une pareille amertume de cœur, Jesus-Christ vous regardera aussi, & vos péchés s'évanouiront. La douleur est un puissant moyen pour expier les péchés d'impureté & le déréglement de tous les plaisirs criminels.

Livre 2.

Il y a plusieurs manieres de payer à Dieu ce qu'on lui doit. On a beau être pauvre, on est toujours assez riche pour le payer : la priere, les larmes, les jeûnes sont le revenu qui lui est dû. On peut bien

diminuer son péché en distribuant son patrimoine aux pauvres ; mais il faut que la Foi fasse valoir cette dépense : car à quoi sert de donner son patrimoine, si l'on n'a la charité. Mais quant à ceux qui font pénitence, ce qu'ils ont de plus à craindre est de se repentir d'avoir fait pénitence. Car plusieurs personnes, poussées par les remords de leur conscience, demandent la pénitence ; & après l'avoir reçue, ils sont arrêtés par la honte de l'humiliation. Il y en a d'autres qui ne demandent à entrer en pénitence, que pour qu'on leur rende aussi-tôt la Communion : ceux-là ne désirent pas tant d'être déliés que de lier le Prêtre ; car ils ne déchargent point leur conscience, & chargent celle du Prêtre, à qui il est ordonné de ne point donner les choses saintes aux chiens, & de ne pas jeter les pierres précieuses devant les pourceaux ; c'est-à-dire, de ne pas admettre facilement les ames impures à la Communion sacrée. Vous les voyez marcher avec leurs habits ordinaires, eux qui devroient pleurer & gémir de ce qu'ils ont souillé le vêtement du Baptême. Vous voyez aussi les femmes continuer à porter des pendans d'oreilles & des diamans, elles qui devroient pleurer d'avoir perdu le diamant

céleſte, c'eſt-à-dire, la grace du Baptême.
IV. SIECLE. Il y en a auſſi qui croient que la pénitence conſiſte ſimplement à s'abſtenir des Sacremens. D'autres, voyant l'eſpérance qu'on leur donne de faire pénitence, prennent de là un ſujet de croire qu'ils ont plus de liberté de pécher, ſans conſidérer que la pénitence eſt établie pour être un remede du péché, & non pas pour porter au péché. Mais qui peut ſouffrir que vous ayez honte de prier le Seigneur, vous qui n'avez point de honte de prier ſi ſouvent les hommes; que vous ayez honte de paroître devant Dieu en état de ſuppliant, vous qui n'avez point de honte de confeſſer vos péchés aux hommes. Craignez-vous d'avoir des témoins de vos prieres? Et s'il faut faire ſatisfaction à quelques hommes, n'eſt-il pas néceſſaire que vous voyiez pluſieurs perſonnes, & que vous les priiez d'intercéder pour vous? N'êtes-vous pas ſouvent obligé de vous jeter aux pieds de celui que vous avez offenſé? Ne faut-il pas que vous baiſiez les endroits par leſquels il a paſſé, que vous préſentiez vos enfans, qui n'ont point eu de part à la faute de leur pere, pour obtenir votre pardon par leur moyen? Quoi! vous avez de la peine à faire quelque choſe de ſemblable dans l'Egliſe, pour appaiſer la

colere de Dieu, pour demander les suffrages du Peuple! Dans l'Eglise, dis-je, où il n'y a qu'une seule chose qui doive faire honte, qui est de ne pas avouer sa faute, parce que nous sommes tous pécheurs; où celui qui est le plus humble est le plus estimé; où celui qui est le plus abaissé passe pour le plus saint.... On a néanmoins raison de répondre à ceux qui croient que l'on peut faire pénitence plus d'une fois, parce que c'est abuser de la miséricorde de Jesus-Christ; car si l'on faisoit une véritable pénitence, on ne croiroit pas la pouvoir réitérer. Comme il n'y a qu'un Baptême, il n'y a aussi qu'une pénitence qui se fait en public: car nous devons aussi faire pénitence des péchés que nous commettons tous les jours: mais cette derniere pénitence est pour les petits péchés; la premiere est pour les grands (1). Or

IV. SIECLE.

(1) Pour bien entendre cet endroit, il faut remarquer que les Peres ont entendu, par les grands péchés, l'homicide, l'adultere, la fornication, & les suites de ces crimes. Les pécheurs coupables de ces péchés, étant connus par la confession, étoient mis en pénitence publique: & ce sont ceux dont il est parlé dans les Canons des Conciles, & dans les Lettres Canoniques des Evêques. En effet, on ne voit point de Canon contre la colere, l'avarice, la médisance. Mais il y a encore bien des péchés qui, quoiqu'ils ne soient pas au nombre des grands

IV. SIECLE.

j'ai trouvé plus de personnes qui ont gardé l'innocence de leur Baptême, que je n'en ai trouvé qui, l'ayant perdue, aient fait une pénitence comme il faut. Car croit-on que la pénitence puisse s'accorder avec l'ambition de parvenir à des charges, avec le luxe & la bonne chere, avec les plaisirs & l'usage du mariage. Il faut renoncer au monde, moins donner de temps au sommeil que la nature n'en demande: il faut l'interrompre par les gémissemens, l'entrecouper par des soupirs, en employer une partie en prieres: il faut vivre de telle sorte que l'on soit mort à l'usage de cette vie, que l'homme renonce à soi-même, qu'il change entiérement de conduite.

DIVERS PRÉCEPTES ET RÉFLEXIONS DE CE SAINT DOCTEUR.

Devoirs des personnes mariées.

Examen, liv. 5, ch. 7. LA femme doit supporter les défauts de son mari, & même désirer sa présence

---

crimes, ne laissent pas de risquer d'être mortels. Ces péchés étoient compris sous la seconde classe des péchés, & ils étoient soumis à des corrections & à des réprimandes faites en secret, comme l'enseigne Saint Augustin, *ch. 26 du Livre de la Foi.* A l'égard des péchés légers, sans lesquels cette vie ne se passe point, ils peuvent s'effacer, selon le même Pere, par l'Oraison Dominicale.

lorsqu'il est absent, quelque mal-fait & vicieux qu'il puisse être. Et en effet, est-il juste qu'une femme qui doit considérer qu'il faut qu'un mari souffre ses défauts & la légéreté de son sexe, fasse difficulté de les supporter ? C'est Eve qui a trompé Adam, & ce n'est pas Adam qui a trompé Eve : il est bien juste qu'elle se laisse conduire par celui qu'elle a conduit au péché, crainte d'y tomber de nouveau par sa facilité naturelle. Mais il est laid & malpropre : il vous a une fois plu, & cela suffit. Voudriez-vous tous les jours changer de mari ?

IV. SIECLE.

Mais d'un autre côté, le mari doit se dépouiller de toute arrogance, de toute mauvaise humeur, lorsque sa femme vient à lui avec des sentimens d'affection & de respect. Sachez que vous n'êtes pas son maître, mais son mari. Dieu a voulu que vous fussiez le conducteur d'un sexe plus foible, mais non pas le dominateur & le tyran. Rendez la pareille à ses soins ; rendez l'affection à son amour. Mais, direz-vous, je suis naturellement d'une humeur rude ; & moi je vous dis que vous êtes obligé de réprimer cette mauvaise humeur en faveur du mariage.

IV. SIECLE.

CONTRE les femmes qui se fardent.

Examen, liv. 6, ch. 8.

VOUS avez été comme peint par votre Dieu même. N'effacez donc pas sa peinture, qui est si excellente, qui tire son éclat de la vérité, & non du déguisement & du mensonge, & qui n'est pas l'ouvrage de l'art, mais de la grace. Or vous effacez cette céleste peinture, ô femme vaine, lorsque vous couvrez d'un blanc artificiel votre visage, lorsque vous y mettez du rouge : car ce sont des couleurs qui souillent l'ame, & qui n'embellissent pas le corps : ce sont des couleurs trompeuses & infidelles qui vous séduisent. Comment pouvez-vous plaire à celui auquel vous avez envie de plaire, lorsqu'il voit que les attraits que vous employez pour paroître belle, sont étrangers & non pas à vous, & que vous déplaisez beaucoup à votre Créateur, lorsqu'il voit son ouvrage tout défiguré ?

QU'IL ne faut pas s'attribuer à soi-même le bien que l'on fait, mais à la grace.

De Abel & Caïn, cap. 1.

IL faut être bien stupide & bien orgueilleux, pour s'attribuer à soi-même & à sa propre vertu le bien que nous faisons ou que nous obtenons de Dieu, au lieu de le

le rapporter à la grace de celui qui en est l'Auteur. C'est un péché qui n'est guere moindre, de se persuader que c'est par le mérite de notre prudence que nous nous sommes attirés tout le bien qui nous arrive, nous imaginant ainsi avoir été dignes de ce bonheur, parce qu'il nous a semblé que nous n'en étions pas indignes.

IV. SIECLE.

QUE les ames justes travaillent à mourir au monde.

A quoi travaillent ici les Justes, sinon à se dépouiller de la corruption de ce corps mortel, qui nous attache par des liens charnels à la terre, & à se séparer de tous les embarras du monde; & c'est pour cela qu'ils renoncent aux voluptés? Tout Chrétien ressemble donc à un mort en cette vie, lorsqu'il y peut vivre en telle sorte, que tous les plaisirs du monde soient morts pour lui, & qu'il soit lui-même comme mort à tous les plaisirs, ainsi qu'étoit l'Apôtre Saint Paul, qui se disoit crucifié à l'égard du monde.

De bono mortis, cap. 3.

QUE nous ne saurions éteindre entiérement la concupiscence.

LA raison peut modérer la concupiscence, mais non en délivrer entiérement : car

De Jacob. & vit beat. cap. 1.

IV. SIECLE.

l'esprit n'est pas le maître absolu de ses passions, mais seulement le modérateur; & il n'est pas possible à un homme qui est naturellement porté à la colere, de n'en avoir jamais aucun mouvement, mais bien de la réprimer & de la modérer, selon que nous l'enseigne le Prophete, lorsqu'il dit: *Mettez-vous en colere, & ne pechez point.* Il permet ce qui est de la nature, & il défend ce qui est péché.

QUE les graces reçues nous donnent confiance d'obtenir les graces à venir.

De Jacob. & vit. beat. cap. 6.

DIEU a livré à la mort son Fils pour nous tous, afin de nous marquer qu'il nous a tous aimés jusqu'au point de donner pour chacun de nous son Fils bien aimé. Comment ne donneroit-il donc pas toutes choses à ceux pour qui il a donné celui qui est infiniment plus excellent que toutes choses? Nous n'avons donc plus sujet de craindre qu'il nous puisse après cela rien refuser, & nous ne devons plus nous défier en quoi que ce soit de la continuation de ses graces, après en avoir tellement ressenti les effets, premiérement dans notre prédestination, puis dans notre vocation, & enfin dans notre justification. Pourroit-il abandonner ceux qu'il a comblés de tant

de bienfaits ? Parmi tant de graces de Dieu, craindrons-nous encore les embûches du Démon ? Est-il à croire que le Pere céleste voulût retirer ces mêmes dons qu'il a conférés à ceux qu'il a adoptés pour ses enfans ? Mais nous avons, me dira-t-on, un Juge qui est bien sévere ? Considérons donc quel est ce Juge : c'est Jesus-Christ à qui le Pere a conféré toute puissance pour juger le monde : or ce Sauveur pourroit-il vouloir damner ceux qu'il a rachetés de la mort, pour qui il s'y est livré, & la vie desquels il fait devoir être le prix de sa mort ?

IV. SIECLE.

QUE le Chrétien ne doit faire cas que des biens & des maux spirituels.

LE Juste condamne ceux qui s'affligent avec excès de leur mauvaise santé, & des autres miseres de ce monde, & les reprend avec raison comme des lâches, de ce qu'ils établissent la vertu plutôt dans les usages du corps que dans les biens de l'esprit ; tandis qu'ils ont d'autres biens en eux qui les pourroient rendre supérieurs à ces biens terrestres. D'un autre côté, les Justes doivent considérer les biens qu'ils ont comme étant communs aux autres, & ainsi leur en faire part, se priver des plaisirs, retrancher

De Jacob. & vitâ beat. cap. 6.

IV. SIECLE.

les dépenses superflues, joindre l'épargne à la tempérance, garder la modération dans la prospérité, la constance dans l'adversité, la patience dans les douleurs, la force dans les périls. Le Juste se doit aussi abstenir de faire continuellement des vœux pour sa santé corporelle, ne se laisser jamais ébranler par les terreurs de la mort, ni estimer ceux qui ont de grands biens, qui jouissent de la santé & de l'affluence des biens du monde, parce qu'il ne faut pas juger des hommes par les biens extérieurs qu'ils possedent, mais seulement par le mérite de la vertu.

QUE le repos n'est que pour l'autre vie.

De Interpell. Job. cap. 7.

TOUT homme sage doit savoir que cette vie ne nous a pas été donnée pour le repos, mais pour le travail; c'est-à-dire, afin que nous travaillions en ce monde, pour ne nous reposer que dans le Ciel. Et en effet, il n'y a nul repos en cette vie; & elle est tellement traversée de maux & d'afflictions, que, dans cette vue, la mort nous doit plutôt paroître un remede qu'une peine. Dieu nous envoie des maux en ce monde, afin de nous obliger d'avoir recours à lui, puisque tous les biens qu'il nous a faits ne nous ont pu porter à le reconnoître; &

que l'adversité nous excitât à le prier, après avoir manqué, durant la prospérité, à lui rendre graces de ses dons. Qui est-ce qui a été fait juste par les richesses, humble par la puissance, miséricordieux par la noblesse de son extraction, chaste par sa beauté? En effet, tous ces avantages temporels sont plutôt dangereux qu'utiles pour le salut. IV. SIECLE.

Il faut souffrir la tribulation avec joie.

L'ON n'a pas droit de prétendre aux récompenses de la vie future, si l'on ne s'est ici exercé à soutenir des combats pour la vertu. Or, soit que l'on soit affligé justement ou injustement en ce monde, on s'en doit toujours réjouir, & en rendre graces, tant parce que cela nous sert à racheter nos péchés, que parce que nous savons que nous serons plus agréables à Dieu, si nous souffrons injustement pour quelques bonnes actions que nous aurons faites. *In Ps. 72.*

Que peu de Chrétiens sont à Dieu.

QU'IL y en a peu sur la terre qui puissent dire: *Le Seigneur est mon partage!* Qu'il y en a peu qui soient éloignés de toutes sortes de vices, qui n'aient rien de commun *In Ps. 118.*

IV. SIECLE. avec le monde, qui n'y veuillent avoir aucune part, qui ne soient possédés d'aucune cupidité pour les choses corporelles; enfin qui vivent comme n'étant nés que pour Dieu, & non pour eux-mêmes.

Le temps de la persécution a son utilité.

In Ps. 118. Les temps de la persécution ont été très-avantageux aux Fideles; car alors toute l'affection de leur cœur ne tendoit qu'à Dieu : ils étoient parfaitement unis à lui : ils élevoient au Ciel leurs oraisons du fond de leur cœur; leurs continuelles méditations leur faisoient regarder avec une ame tranquille les périls du monde, & leur avoient acquis l'habitude de mépriser la mort même. Et comme nous avons depuis perdu l'usage de cet exercice, le repos affoiblit maintenant ceux que les travaux n'avoient pu vaincre. L'oisiveté de la paix est donc très-périlleuse pour les Chrétiens, & ç'a été dans le calme de l'Eglise que se sont élevées les tentations les plus dangereuses; au lieu qu'auparavant la persécution ne leur permettoit pas de s'abandonner aux plaisirs des sens, & de suivre les mouvemens des passions que la prospérité & l'abondance ont coutume d'exciter en nous.

Qu'il faut élever son cœur à Dieu, même durant la nuit, & employer chrétiennement la journée. IV. SIECLE.

Mes yeux, dit le Prophete, *ont prévenu le jour, afin de méditer dès le matin sur vos paroles.* Ce vous doit être une grande honte, si les rayons du Soleil levant vous trouvent sur votre lit dans l'oisiveté, & sans avoir encore pensé à prier ; & c'est une paresse digne de répréhension d'avoir passé toute une nuit sans avoir offert à Dieu aucun sacrifice spirituel. Ne savez-vous pas, ô Chrétien, que vous lui devez tous les jours présenter les prémices de votre cœur & de votre voix ? Le Peuple Juif prioit du moins des levres, mais vous ne priez pas seulement de même. Combien de temps le sommeil, c'est-à-dire les choses du monde, vous tiendront-elles encore attaché ? Divisez au moins votre temps entre Dieu & le monde ; & quand l'obscurité vous empêchera de vaquer au dehors à vos affaires, donnez au moins à Dieu une partie de la nuit ; employez-la à l'oraison : levez-vous ensuite de bon matin pour aller à l'Eglise ; portez-y les prémices de vos vœux & de votre piété, & vous pourrez *In Ps. 118.*

IV. SIECLE.

dire : *Mes yeux ont prévenu le jour, afin de méditer dès le matin sur vos paroles.* O qu'il est agréable de commencer la journée par des Hymnes & des Cantiques à la louange du Seigneur ! Qu'il est avantageux que sa parole nous prévienne de ses bénédictions dès le matin !

QUE la résistance à ses passions est une espece de martyre.

In Ps. 118.

COMME il y a plusieurs différentes persécutions, aussi y a-t-il plusieurs différens martyres. Vous êtes tous les jours témoin & martyr de Jesus-Christ : lorsque vous êtes tenté par l'esprit d'impureté, & que la crainte du Jugement que le Seigneur doit faire un jour vous fait résoudre à ne pas blesser la pureté de votre ame & de votre corps, vous devenez aussi martyr de Jesus-Christ. Si vous êtes tenté par l'esprit d'avarice, de faire tort aux droits d'une veuve qui est sans protection, & que la vue des divins Préceptes vous persuade de l'assister, au lieu de lui faire injure ; vous êtes aussi martyr de Jesus-Christ.

CONTRE l'Ambition. Maux où elle précipite.

In Luc. cap. 4.

L'AMBITION est d'autant plus pernicieuse, qu'elle oblige ceux qui en sont

possédés à user de toutes sortes de flatteries pour parvenir aux honneurs & aux dignités. Et il arrive souvent que ceux qui s'étoient mis au-dessus de tous les vices, & qui avoient paru à l'épreuve de l'impureté & de l'avarice, se sont portés à de grands crimes par ambition : car, pour dominer sur les autres, on s'assujettit soi-même : pour parvenir aux honneurs, on se soumet à toutes sortes de servitudes ; & pour s'élever, on se rabaisse. IV. SIECLE.

Sur le choix des Ministres de l'Eglise. Leurs devoirs.

Un Evêque peche, lorsqu'il ordonne quelqu'un sans l'avoir bien éprouvé ; puisque, pour en être digne, il faut être reconnu plus vertueux que tous les autres Fideles : car il ne suffit pas d'être exempt de crimes ; mais il faut que les mérites des bonnes œuvres éclatent auparavant dans un homme, pour qu'on le juge digne d'être ordonné. Rien n'est si choquant ni si pernicieux qu'un Ecclésiastique, & principalement s'il est dans le suprême Ordre de l'Eglise, qui est possédé de l'amour des biens du monde, puisqu'il ne nuit pas à lui seul, mais aussi aux autres, en leur *In Epist. ad Tim.*

donnant un modele différent de celui qu'ils
IV. SIECLE. doivent suivre : car plus il est élevé en dignité, plus il porte les Fideles à l'imiter.

Sur l'Aumône.

Serm. 37. QUAND vous dites aux gens du monde, qu'ils doivent donner aux pauvres, ils vous objectent aussi-tôt qu'ils ont une infinité de nécessités auxquelles ils sont obligés de fournir ; & ils vous représentent sur cela tant d'autres considérations, qu'il semble qu'ils veulent vous prendre à partie de ce que vous avez élevé cette question, ne considérant pas que la nécessité du salut le doit emporter par-dessus toutes les autres nécessités de la vie.

Serm. 81. Ce n'est pas sans cause que Dieu, qui est bon & juste, vous a imposé le devoir de donner aux pauvres ; & aux pauvres, la nécessité de demander. Reconnoissez donc que vous êtes établi le dispensateur des biens du Seigneur envers vos conserviteurs. Et ne vous imaginez pas que ce ne soit que pour satisfaire votre sensualité, que la terre produit toutes choses. Reconnoissez que les biens que vous possédez, vous sont plutôt commis pour les dispenser, que donnés pour les posséder. Vous en

prenez votre plaisir pour un peu de temps, & vous en abusez, en les faisant servir à la volupté. Mais quand tout cela sera passé avec votre vie, vous serez appelé devant Dieu, pour rendre un compte exact de toute votre administration. IV. SIECLE.

L'aumône que vous distribuez passe au pauvre ; mais la grace de la récompense demeure avec une merveilleuse multiplication à celui qui la distribue. Pouvez-vous croire que Dieu soit injuste, en vous distribuant inégalement les choses nécessaires à la vie ; en sorte que vous en ayez trop, & que les autres en ayant moins, n'en aient pas assez ? Cependant, ayant reçu ces biens de Dieu avec abondance, vous vous imaginez ne rien faire d'injuste, quand vous retenez pour vous seul la subsistance de [illegible] de personnes. En effet, ne faut-il pas être bien injuste, bien avide & bien avare, pour employer, je ne dis pas seulement à son propre usage, mais à sa superfluité & à ses délices, la nourriture d'un si grand nombre de pauvres? Car ce n'est pas un plus grand crime de ravir le bien de celui qui en a, que d'en refuser à celui qui n'en a pas, lorsqu'on est dans l'abondance, & qu'on peut donner.

IV. SIECLE.

Le pain que vous retenez chez vous de plus qu'il ne vous en faut, eſt aux pauvres qui meurent de faim : les habillemens ſuperflus que vous gardez, ſont à ceux qui n'en ont point : l'argent que vous ſerrez & cachez en terre, eſt aux captifs qui en devroient être rachetés. Sachez donc que tout ce que vous ne voulez pas donner aux néceſſiteux quand vous le pouvez, eſt un bien que vous uſurpez ſur eux, & que vous leur retenez injuſtement.

In Cap. 18. Luc.

L'ordre de Dieu eſt que vous nourriſſiez vos parens préférablement à tous les autres pauvres : car ſi, ſelon la Loi divine, les outrages que l'on fait à ſon pere ſont dignes de mort, la faim qu'on leur fait ſouffrir, qui eſt plus cruelle que la mort même, ne mérite-t-elle pas une punition bien plus grande ?

De Tob. cap. 16.

Ne vous imaginez pas que je veuille vous incommoder & appauvrir, quand je vous porte à donner aux pauvres ſans eſpoir d'en rien retirer. Car ſi je vous ôte un homme pour débiteur, je vous ſubroge Jeſus-Chriſt même en ſa place : je vous donne pour débiteur celui qui eſt incapable de tromper perſonne. Donnez donc votre argent à uſure au Seigneur, en le mettant entre les mains de ſes pauvres, & ce ſera

lui qui ſera obligé de vous le rendre : vous en avez ſon Evangile pour caution. IV. SIECLE.

Les principales aumônes ſont de payer pour ceux qui n'en ont pas le moyen, lorſqu'ils ſont preſſés par leurs créanciers, que la dette eſt légitime, & que la miſere de ces débiteurs eſt deſtituée de toute aſſiſtance, de nourrir de pauvres enfans ; de protéger les pupilles, & enfin de marier des filles orphelines, pour les conſerver dans la pureté ; & de les aſſiſter, non-ſeulement de ſes ſoins, mais de ſon bien même.

Il y a deux ſortes d'aumônes : l'une eſt de donner de ſon propre bien, & l'autre d'aſſiſter les néceſſiteux de ſes ſoins & de ſes ſervices ; & cette derniere eſt ſouvent plus conſidérable : car l'argent des aumônes ſe conſume facilement ; mais le fond des conſeils eſt inépuiſable, & même augmente par ſon uſage. Et au lieu que l'argent diminue toujours, & que, venant à périr entiérement, il abandonne enfin la libéralité de celui qui le diſtribue ; en ſorte que plus l'on donne, & moins on peut aſſiſter de pauvres : les ſecours au contraire que l'on donne aux néceſſiteux, & par ſes conſeils & par ſes ſervices, peuvent ſe rendre à un plus grand nombre de perſonnes, & rentrent en quelque ſorte dans la ſource dont ils ſont ſortis.

IV. SIECLE.

Qu'il faut se disposer à la mort par une mort spirituelle.

Il faut que notre ame soit dans un continuel exercice de mort, & que, se séparant tous les jours des cupidités corporelles, elle apprenne à s'en délivrer entiérement; en sorte que s'étant élevée, & que les impuretés de la terre ne pouvant plus s'attacher à elle, elle éprouve une maniere de mort qui lui fasse éviter la peine d'une mort éternelle.

Sur le Jeûne.

Serm. 33. Pour jeûner d'une maniere agréable à Dieu, il faut être doux à ses serviteurs, charitable aux pauvres; se lever de grand matin pour aller à l'Eglise, rendre graces à Dieu, lui demander pardon de nos péchés, implorer sa miséricorde & sa protection pour les éviter à l'avenir. On doit passer tout le jour à lire ou à prier. Que nulle occupation séculiere n'interrompe donc en ces jours-là notre application aux choses de Dieu. Que notre esprit ne soit point distrait par les jeux & les divertissemens, ni par l'avidité du gain dans les

affaires & dans le commerce : car quelque abstinence que vous fassiez, si vous vous occupez à des choses qui vous détournent d'accomplir les Commandemens de Dieu, vous ne jeûnez point. IV. SIECLE.

QUELLE doit être la vie Cléricale & la vie Religieuse : avantages de celle-ci.

LA vie d'un Prêtre doit être aussi élevée au-dessus de celle du commun des Fideles, que la grace & sa dignité excellent par-dessus la leur. Et celui qui lie & oblige les autres par ses préceptes, doit premiérement savoir garder lui-même les préceptes que Dieu lui impose. — Il y a deux choses principales & plus excellentes qui exigent la piété plus exacte du Christianisme : savoir, l'institution des Clercs, & celle des Moines. La premiere est une discipline pour régler les mœurs dans la vie commune ; & l'autre sert à former les Religieux à la patience & à l'abstinence. La premiere paroît comme sur le théâtre du monde ; & l'autre est toute dans le secret de la retraite. L'une est exposée à la vue des hommes, & l'autre cachée à leurs yeux ; & c'est pour cela que l'Apôtre, ce grand Athlete de Jesus-Christ, dit : *Epist. 82.*

IV. SIECLE.

Nous servons de spectacle au monde. Et c'est à bon droit que le monde le regardoit, afin qu'il pût l'imiter. Cette vie cléricale est donc comme dans une lice publique, & la vie religieuse est comme dans une caverne. L'une combat contre les désordres du siecle, & l'autre contre les cupidités de la chair : l'une surmonte & s'assujettit les voluptés corporelles, & l'autre les fuit : l'une est plus agréable & plus éclatante, & l'autre plus sûre : l'une travaille à se régler, & l'autre à se mortifier : & toutes les deux à renoncer à elles-mêmes, afin d'être entiérement à Jesus-Christ. La premiere vie combat, & l'autre se retire du danger. Celle-là, étant plus exposée aux tentations, remporte une plus glorieuse victoire ; & celle-ci, étant sujette à moins d'occasions de chute, a moins de difficulté à s'en préserver.

C'est une vie d'Ange d'être toujours occupé à louer Dieu, à implorer sa grace par des prieres ferventes, à lire & à travailler sans cesse. Les Religieux, étant séparés de toute société d'avec les femmes, l'emploient à se servir & à se garder les uns les autres. O combien est excellente cette vie, dans laquelle il y a si peu de mal à craindre, & tant de bien à imiter ! Le travail

travail du jeûne y est avantageusement récompensé par la tranquillité de l'ame, facilité par l'accoutumance, soulagé par le repos, ou charmé par l'occupation, déchargé des sollicitudes du siecle, exempt des peines que souffrent les autres, & débarrassé de l'importunité des gens du monde. IV. SIECLE.

Sur l'Humilité & sur la Grace.

LA [illegible]e pratique de l'humilité se rencontre dans les devoirs ordinaires de la vie commune, par le moyen desquels on se concilie la miséricorde de Dieu, & l'on entretient la société civile. Et en effet, rien ne co[illegible]bue davantage à nourrir l'amitié entre les hommes, que lorsqu'on suit les enseignemens de l'Apôtre, *en se prévenant les uns les autres par des témoignages d'honneur & de déférence; quand chacun considere son frere comme au-dessus de soi;* quand ceux qui sont soumis aiment à obéir, & que ceux qui commandent ne s'enflent pas de vanité. — Le propre de l'humilité est de confesser la grace de Dieu; & celui qui ne la reconnoît pas dans toute son intégrité & sa plénitude, est hors de la vraie foi de la grace; comme si l'homme *Epist. 84.*

IV. SIECLE.

n'avoit besoin du secours de Dieu qu'en quelques-unes de ses actions, & qu'il n'en eût pas besoin en d'autres. — Il faut donc confesser pleinement la grace de Dieu, dont le premier effet est de faire sentir à l'homme le secours qu'il en reçoit : d'où il s'ensuit que quiconque s'imagine avoir en lui quelque bien dont Dieu ne soit pas l'Auteur, mais qu'il se soit donné à soi-même ; celui-là n'est pas animé de l'Esprit de Dieu, mais au contraire de l'Esprit du monde. Car l'Apôtre dit : *Nous n'avons point reçu l'Esprit du monde, mais l'Esprit de Dieu, afin que nous connoissions les dons que Dieu nous a faits.*

Que la grace ne détruit point le libre arbitre.

Nous ne devons nullement craindre de détruire le libre arbitre de l'homme, lorsque nous disons qu'il faut rapporter à Dieu tout le bien que nous faisons, pour obtenir sa miséricorde : car il n'y a nul lieu d'en tirer cette conséquence. Et en effet, le libre arbitre est aidé par l'opération de l'Esprit divin, & non pas détruit ; & tout ce que fait la grace, est d'empêcher que la volonté qui est corrompue par

le péché, enivrée de vanité, environnée de séductions, retenue par mille embarras, ne demeure pas dans sa langueur, mais plutôt qu'elle soit guérie de tous ses maux par les soins de ce Médecin si secourable.

IV. SIECLE.

SUR la vie que doivent mener les Prêtres.

Extrait de ses Lettres, Lettre 28.

IL est dit dans l'Ecriture, que Dieu ordonna à Moyse de monter sur la montagne avec les Prêtres, & de laisser le Peuple à part. Il sépara donc les Prêtre du Peuple, après quoi il lui commanda d'entrer dans la nuée. Remarquez cette séparation. Elle nous fait comprendre qu'il ne doit rien y avoir dans la conduite des Prêtres qui ressemble à celle du Peuple, rien qui y retrace les désirs, les coutumes & les mœurs de la multitude. La dignité sacerdotale demande de ceux qui en sont honorés, une gravité qui les distingue de la foule, une vie sérieuse, une prudence singuliere qui donne du poids à ses discours. Comment en effet peuvent-ils servir d'exemple au Peuple, s'ils n'ont rien qui les distingue du commun, & qui les éleve au-dessus? Qu'admirera le Peuple en vous, s'il y remarque ses propres défauts, s'il ne voit rien dans vos actions qui soit au-dessus

IV. SIECLE.

de sa portée, s'il trouve dans vous, qu'il doit respecter, les vices qui le font rougir ?

Mettons-nous donc au-dessus des opinions populaires : renonçons aux conversations amusantes ; éloignons-nous des sentiers où le vulgaire marche ; cherchons une voie inaccessible aux discours des superbes, fermée aux intrigues des méchans, une voie d'où aucun pécheur n'approche, aucun pécheur qui, semblable aux gens du monde qui se piquent de politesse & d'urbanité, se plaise à faire servir les charmes de la sagesse aux détours du mensonge : éloignons-nous des voies détournées des pécheurs ; suivons la voie de la sagesse, où n'ont jamais marché ceux qui aiment la fausse gloire. N[illegible]ons rien de commun avec la voie de ce siècle, où tout est plein de tentations, où la vie passe si vîte, où nous habitons dans des maisons de boue, où nous ne nous occupons le jour & la nuit qu'à gagner du bien ou à l'augmenter ; où, comme des mercenaires, nous demandons chaque jour notre salaire ; où nous nous repaissons du vent de nos cupidités. *Ps. 117.* Entrons dans les portes du Seigneur, dans les portes de la Justice, où le Juste, étant entré, loue le Seigneur. Choisissons la voie la plus étroite ; ayons

une vertu plus sublime. Que notre foi soit plus vive, nos pas plus mesurés, nos sentiers plus droits; parce que les vestiges des vertus sont inaltérables. IV. SIECLE.

Continuons à répandre la divine parole, & à la prêcher, en suivant les traces des Apôtres. Mais qui sont ceux qui ont le courage de s'acquitter de cette glorieuse fonction? Ce sont ces hommes excellens, à qui Dieu a donné non-seulement d'annoncer Jesus-Christ, mais de souffrir pour lui. Portons autant que nous pourrons les regards de notre esprit vers cet objet si beau, si bon; ne nous occupons que de lui; attachons-nous-y fortement, afin que notre ame soit enrichie par sa lumiere & par son éclat. L'ame qui s'attache à ce souverain bien, qui est Dieu même, a sa nourriture & son vêtement. L'Apôtre S. Pierre nous exhorte à le rechercher, afin qu'en acquérant sa connoissance, nous soyons participans de la Nature divine. L'ame qui a une fois goûté combien le Seigneur est doux, ne désire point d'autre bien: bien loin d'être attachée à son corps, elle comprend qu'elle ne doit tenir à lui que le moins qu'elle peut. Elle renonce au siecle, elle brise les liens de la chair & du sang, elle *Lettre 29, au même.* *2. Pet. 1.*

IV. SIECLE.

s'éloigne de toutes les voluptés capables de l'asservir. Saint Etienne voyoit Jesus, & ne craignoit pas d'être lapidé ; & lors même qu'on le lapidoit, il ne prioit pas pour lui, mais pour ceux qui lui raviſſoient la vie. S. Paul vouloit que nous ne regardaſſions le monde que comme une figure, bien loin d'en déſirer la poſſeſſion ; que nous en uſaſſions comme n'en uſant point ; que nous y fuſſions comme des étrangers qui paſſent, non comme des citoyens qui s'établiſſent ; que nous marchaſſions dans l'image du ſiecle, ſans nous en laiſſer éblouir, ſans nous y attacher. Que notre ame donc qui veut s'approcher de Dieu, s'éleve au-deſſus de ſon corps ; qu'elle ſe tienne toujours attachée à ce ſouverain Bien, à ce bien divin, *en qui nous avons la vie, l'être & le mouvement.*

Act. 17. 28.

QUE les pécheurs ne peuvent ſe réſoudre à faire pénitence.

Lettre 67. à Simplicien.

IL convient au Sage de ſe corriger lorſqu'il a péché, de quitter ſes déſordres, & d'en faire pénitence. Rien n'eſt plus difficile aux hommes qui ont vécu dans le péché. Quoi de plus rare que d'en trouver un qui ſe faſſe à lui-même des reproches,

& qui condamne ses actions criminelles. Il est rare qu'on confesse ses péchés : il est rare qu'on en fasse pénitence : il est rare que la pénitence soit vue de bon œil par la plupart des hommes. Car la pénitence a deux obstacles à surmonter, la nature & la honte ; parce que nous sommes esclaves du péché, & que quiconque est revêtu de la chair, est sujet à faire des fautes. La nature de la chair & les attraits du siecle sont donc les ennemis de la pureté des mœurs & de la pénitence. La honte n'y est pas moins opposée, parce que chacun rougit d'avouer ses fautes, étant plus occupé du présent que de l'avenir. IV. SIECLE.

Il est rare de trouver une ame exempte de péché : à peine sommes-nous arrivés à l'âge de raison, que les passions qui y sont contraires nous préviennent, & que le feu d'un mouvement rapide s'empare de l'ame, & consume son innocence. Car les choses présentes font sur nous plus d'impression que les futures. La violence l'emporte dans notre esprit sur la modération ; le sentiment de la multitude, sur le bon parti ; les entretiens agréables, sur les sérieux ; la molesse qui nous flatte, sur la rigueur qui nous mortifie ; la joie, sur la tristesse ; ce qui nous fait plaisir, sur ce qui nous afflige ;

ce qui est attrayant, sur ce qui nous gêne.
IV. SIECLE. L'iniquité en effet se hâte de fournir des occasions de pécher. La vertu, au contraire, pleine de lenteur & de longs délais, juge & réfléchit avant que de rien entreprendre. La pénitence est donc lente : on a honte de l'embrasser, parce qu'on est détourné par le poids accablant de l'habitude, & par l'attache qu'on a aux choses présentes ; au lieu qu'elle ne nous fait envisager que les biens futurs, dont l'espérance est éloignée, les fruits tardifs ; & c'est pour cela qu'on est tardif à demander la pénitence.

Parmi ces efforts que l'espérance & la vertu font sur nous, l'amour du bien-être prend les devants ; & attirés par la douceur des biens présens, nous abandonnons la pénitence : le désir que nous en avions est consumé par le feu, & nous la perdons déjà : elle est brûlée par l'ardeur & le feu de l'iniquité. C'est le feu étranger avec lequel Nadab & Abiu se présenterent devant le Seigneur, & qui attira sur eux celui du Ciel. Ce feu étranger est quelquefois l'impureté ; c'est aussi l'ardeur de l'avarice. Ce feu ne purifie personne ; il n'est propre qu'à consumer. Celui donc qui veut se purifier de son péché, qu'il éloigne de lui ce

feu étranger, & qu'il ne se présente au Seigneur qu'avec ce feu qui brûle le péché en épargnant le pécheur. Voulez-vous savoir quel est ce feu? Ecoutez celui qui dit *que Jesus-Christ baptise dans le Saint-Esprit & dans le feu.* C'est là le feu qui dessécha le flux de sang que l'Hémorroïsse avoit souffert pendant douze ans : c'est là le feu qui effaça les péchés de Zachée, lorsqu'il disoit : *Je donne la moitié de mon bien aux pauvres ; & si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends au quadruple.* C'est-là ce feu qui consuma les crimes du bon larron : car celui qui lui dit, *Vous serez aujourd'hui avec moi en Paradis*, est un feu consumant. Il a donc guéri ceux qui ont fait une confession simple & sincere de leurs péchés, sans aucun mélange de dissimulation.

IV. SIECLE.

Matth. 3. 11.

Luc. 19. 8.

Luc. 23. 43.

DES travaux de la conversion.

IL n'est point de douleur plus aiguë que celle qu'on sent lorsqu'on fait une blessure mortelle à sa conscience : il n'y a point de charge plus pesante que le poids des péchés & des crimes : ce poids accable l'ame, &, la courbant jusqu'en terre, ne lui permet pas de se relever. La femme de l'Evangile, laquelle étoit courbée, est une vive image

Lettre 70. à Horontian.

d'une ame pécheresse, qui ne peut être redressée que par Jesus-Christ.

IV. SIECLE.

Mich. 4. 10.

On dit donc à cette ame : *Agissez avec courage ; approchez, fille de Sion, afin que vous enfantiez* : car les douleurs de l'enfantement produisent la tribulation. On fait en même temps sortir du cœur tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs, de peur que si les mauvaises habitudes y résidoient long-temps, elles ne fissent germer les semences du vice, & repousser de nouveaux rejetons de péché. Que l'ame donc qui avance vers sa conversion, brise auparavant, & abatte en quelque sorte ses passions criminelles, afin qu'elle puisse faire paroître ses fruits au temps de la récolte. Mais combien ces fruits enfantent-ils d'accidens qui les empêchent de devenir bons! Il faut d'abord lever ces empêchemens, de peur qu'ils ne fassent périr les productions salutaires de la pénitence.

Alors le Directeur attentif au salut de cette ame, a soin de lui interdire ses plaisirs, & de lui retrancher ses cupidités, dont elle faisoit l'objet de sa joie ; rien n'étant plus utile que les corrections d'un pere, qui n'épargne pas les verges pour rendre l'ame de son fils soumise & obéissante aux préceptes salutaires qu'il lui

impose. Il lui enseigne, par la correction du Seigneur, la discipline & la regle de la patience. En effet, quiconque accepte la correction & le châtiment, ne doit pas désespérer de son salut. Celui qui aime son fils, ne manque pas de le corriger. Ainsi, que personne ne se défie de la bonté de ce remede.

IV. SIECLE. *Ps. 118.*

IV. Siecle.

SAINT JÉRÔME,

DOCTEUR DE L'EGLISE,

ET LE TROISIEME DES PERES LATINS.

Sur la Solitude.

Extrait de la Lettre à Héliodore son ami, pour lui persuader de revenir dans la solitude, qu'il avoit quittée pour retourner en son pays.

SOLDAT délicat, que faites-vous dans la maison de votre pere? Souvenez-vous du jour que vous vous êtes enrôlé par le Baptême dans la milice de Jesus-Christ. Vous avez alors prêté serment de lui être fidele, & de n'épargner ni votre pere ni votre mere, quand il s'agira de son service.... Quoique votre mere arrache ses cheveux & déchire ses vêtemens, pour vous montrer le sein qui vous a porté, afin de vous obliger à demeurer; quoique votre pere se couche sur le seuil de la porte pour vous empêcher de sortir, passez par-dessus votre pere, pour suivre d'un œil sec le drapeau de la Croix. C'est une grande miséricorde que d'être cruel en cette occasion. Je sais bien que vous me direz: Nous

n'avons pas un cœur de pierre, ni des entrailles de fer. L'amour de Dieu & la crainte de l'enfer rompent toutes ces chaînes. L'Ecriture, direz-vous, nous commande d'obéir à nos parens ? Oui ; mais quiconque les aime plus que Jesus-Christ, perd son ame.... Cela est bon, me direz-vous, quand on nous persécute pour nous faire renoncer à Jesus-Christ ? Vous vous trompez, si vous croyez qu'un Chrétien puisse être sans persécution : le Démon, notre ennemi, est comme un lion rugissant qui cherche toujours à nous dévorer : d'un côté les plaisirs nous attaquent, d'autre côté l'avarice nous tourmente. Si vous voulez être héritier des biens de ce monde, vous ne pouvez être cohéritier de Jesus-Christ. Savez-vous ce que signifie le nom de Moine ? Que faites-vous dans le monde, vous qui devez être seul ?... Mais quoi, direz-vous, tous ceux qui sont dans le monde ne sont donc point Chrétiens ? Vous n'êtes pas dans le même état que les autres. Ecoutez les paroles que Notre-Seigneur vous adresse. *Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens, donnez-les aux pauvres, venez & me suivez.* Ainsi, si vous désirez les biens du monde, vous n'êtes plus dans cet état de perfection que vous

IV. SIECLE.

IV. SIECLE.

avez embraſſé. Vous m'alléguerez peut-être l'exemple des Eccléſiaſtiques qui demeurent dans les Villes. A Dieu ne plaiſe que je trouve à redire à leur conduite. Il n'en eſt pas des Moines comme des Eccléſiaſtiques ſéculiers. Ceux-ci paiſſent les ouailles de Jeſus-Chriſt ; & nous, nous recevons d'eux la nourriture ſpirituelle : ils vivent de l'Autel ; & nous, nous ſerions coupables, ſi nous ne faiſions nos offrandes à l'Autel.

Si l'on vous ſollicite d'entrer dans les Ordres, je me réjouirai avec vous de votre élévation ; mais je craindrai la chute. Car, comme celui qui s'acquitte dignement de ſon miniſtere, s'acquiert un degré de perfection ; celui, au contraire, qui s'approche de l'Autel indignement, eſt coupable du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt. Tous les Evêques ne ſont pas de vrais Evêques. Si l'exemple de S. Pierre vous conſole ; que celui de Judas vous étonne. Si vous admirez la ſainteté d'Etienne ; que la chute de Nicolas vous épouvante.... Il n'eſt pas aiſé à tout le monde d'avoir les graces de ſaint Paul, ni la ſainteté de ſaint Pierre, qui regnent à préſent avec Jeſus-Chriſt.... Si un Moine tombe, un Prêtre peut prier pour lui ; mais qui priera pour la chute du Prêtre ?

IV. SIECLE.

Les Avis de Saint Jérôme à une mere, sur l'éducation de sa fille.

Lettre 7. à Leta, femme de Toxole, fils de sainte Paule.

Une fille que sa mere destine à la vie religieuse, ne doit écouter, ni apprendre, ni dire que ce qui peut lui inspirer la crainte de Dieu. Qu'elle ne chante jamais des chansons profanes : qu'on accoutume de bonne heure sa voix au chant des Pseaumes : qu'on ne laisse point de garçons s'approcher d'elle : que ses gouvernantes & ses servantes soient sages, & qu'on les empêche de voir des gens déréglés, de peur qu'elles n'enseignent encore plus de mal qu'elles n'en apprendroient.... Il faut lui faire aimer l'étude & le travail, en lui promettant des récompenses, ou en lui donnant de l'émulation : sur tout il faut prendre garde de ne pas lui donner du dégoût de l'étude, de peur qu'il ne continue dans un âge plus avancé : il faut lui faire lire des sentences de l'Ecriture-Sainte.... Qu'elle n'apprenne point dans son enfance ce qu'il lui faudra désapprendre dans la suite. Qu'elle ait des habits modestes & convenables à l'état auquel vous la destinez.... Ne la couvrez point d'or, de perles, ni de pierres précieuses, si vous ne voulez la destiner au

IV. SIECLE.

feu de l'enfer. Quand elle commencera à être plus grande, qu'elle aille avec ses parens dans le Temple ; mais qu'elle n'en sorte point pour retourner aux pompes du monde : qu'elle ne se trouve point aux festins, ni aux assemblées. Elle peut user de ce qui est pour la nécessité, mais non point de ce qui n'est que pour la volupté. Qu'elle n'assiste point aux concerts, qu'elle n'entende point les instrumens de musique ; qu'elle apprenne & qu'elle récite tous les jours quelques sentences de l'Ecriture-Sainte. Qu'elle ne sorte jamais sans sa mere ; qu'elle n'ait point d'attache particuliere à quelqu'une de ses servantes. Qu'on lui donne une gouvernante sage, prudente, de bonnes mœurs, qui lui apprenne à réciter des Hymnes & des Pseaumes le matin, à Tierce, à None & à Vêpres. Qu'elle prie & qu'elle travaille..... Qu'elle ne s'applique point à des broderies d'or & d'argent ; qu'elle soit habillée modestement, & nourrie sobrement ; qu'elle ne fasse point de jeûnes excessifs ; qu'elle observe réguliérement le Carême ; qu'elle ne prenne point le plaisir des bains.

Lettre 8. à Démétriade.

Je vous recommande la lecture de l'Ecriture-Sainte, le renoncement aux pompes

pompes du monde, la pénitence, les jeûnes modérés, l'obéiſſance, l'humilité, la modeſtie, l'aumône, les prieres à toutes les heures du jour. Je vous conſeille de demeurer plutôt dans un Monaſtere, avec d'autres filles, que de vivre toute ſeule; mais évitez la converſation des Dames mondaines. . . . (*Saint Jérôme finit cette Lettre par les louanges de la Virginité.*)

Le jeûne, dit-il, n'eſt pas, à proprement parler, une vertu, mais le fondement de toutes les vertus. La chaſteté eſt un degré pour parvenir à la perfection; mais ſi elle eſt ſeule, elle ne ſuffit pas pour mériter la couronne des Cieux. Les Vierges ne doivent pas s'élever, à cauſe de la perfection de leur état: elles doivent s'humilier ſous la main toute-puiſſante de Dieu, qui réſiſte aux ſuperbes, & donne ſa grace aux humbles. Or ce qui eſt grace n'eſt pas récompenſe des œuvres, mais un bienfait tout gratuit. C'eſt pourquoi l'Apôtre écrit: Ce n'eſt point à la volonté ni au travail de l'homme qu'il faut attribuer le bien qu'il fait, mais à la miſéricorde de Dieu; & néanmoins il dépend de nous de vouloir, ou de ne pas vouloir; mais ce qui dépend de nous, n'en dépend pas ſans le ſecours de Dieu. *Velle & nolle,*

IV. SIECLE.

noſtrûm eſt, ipſumque quod noſtrûm eſt, ſine Dei miſeratione noſtrûm non eſt. Enfin les Vierges riches doivent plutôt diſtribuer leur bien aux pauvres, que l'employer aux ornemens des Egliſes.

Lettre 9. à Salvine, veuve de Nebridius.

Les richeſſes n'empêchent pas un riche d'être ſauvé, pourvu qu'il en faſſe un bon uſage : comme la pauvreté ne rend pas un homme ſaint & juſte, s'il n'évite les péchés. La pénitence eſt une *ſeconde planche après le naufrage :* elle eſt le remede des malheureux. Il faut bien ſe donner de garde de pécher, dans l'eſpérance de ſe relever par le ſecours de la pénitence : il faut éviter une bleſſure dont on ne peut guérir qu'avec douleur. Il eſt bien plus avantageux d'entrer dans le port du ſalut avec ſon vaiſſeau entier & plein de marchandiſes, que d'être réduit à nager attaché à une planche, en danger d'être fracaſſé contre les rochers par les flots de la mer agitée.

Lettre 22. écrite à Euſtachium. C'eſt un Traité de la Virginité.

Une Vierge, pour ſe conſerver pure, doit s'abſtenir de boire du vin ; elle doit fuir la bonne chere, la molleſſe, les délices & les ornemens ſuperflus. Je vous recommande la retraite, la lecture de l'Ecriture-Sainte, la priere, le détachement des

choſes de ce monde, le jeûne, l'humilité & les autres vertus chrétiennes: abſtenez-vous de lire les livres profanes. IV. SIECLE.

PÉLAGE combattoit la néceſſité de la grace de Jeſus-Chriſt, faiſant dépendre le ſalut des hommes des forces du libre arbitre: S. Jérôme oppoſe à cette erreur la néceſſité de la priere & des bonnes œuvres.

SI la grace de Jeſus-Chriſt, dit-il, conſiſte dans notre propre vouloir, ſi nous n'avons beſoin que du libre arbitre, ſi aucun autre ſecours ne nous eſt néceſſaire, à quoi bon prier Dieu? Pourquoi fléchir ſa clémence & implorer ſon ſecours par nos demandes, pour obtenir ce qui eſt tous les jours en notre pouvoir?... Il faut donc auſſi ôter les jeûnes & la continence: car pourquoi travailler pour obtenir, par mon induſtrie, ce qui dépend de moi en tout temps? Cette conſéquence s'enſuit ſi naturellement des principes de cet Hérétique, qu'un de ceux de ſon parti n'a pu s'empêcher de raiſonner de cette maniere dans un Commentaire, en diſant que *ſi l'on a beſoin d'un ſecours étranger pour faire le bien, la liberté eſt détruite.* Ce qui eſt une grande erreur; car nous n'avons rien que *Lettre à Ctéſiphon, contre les erreurs de Pélage.*

IV. Siecle.

ce que Dieu nous donne. A la vérité, c'eſt à l'homme à courir & à vouloir ; mais il a beſoin du ſecours de Dieu pour le faire : & il ne ſuffit pas que Dieu nous ait donné une fois ſa grace, il faut qu'il nous la donne continuellement ; que nous la lui demandions, afin de la recevoir ; & quand nous l'avons reçue, il faut encore la demander de nouveau : au reſte cette grace ne détruit point le libre arbitre ; & il ne s'enſuit point de ces principes, que les Commandemens de Dieu ſoient impoſſibles.

Sur la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Lettre à Hébidie.

Reconnoissons que le pain que le Seigneur rompit, & qu'il donna à ſes Diſciples, eſt le Corps du même Sauveur. Si donc le pain qui eſt deſcendu du Ciel eſt le Corps du Seigneur, & ſi ce vin qu'il donna à ſes Diſciples eſt ſon Sang, montons avec le Seigneur dans cette grande & haute chambre qui eſt l'Egliſe ; recevons de ſa main le Calice de la Nouvelle Alliance.... Ce n'eſt pas Moyſe qui nous a donné le vrai pain, mais c'eſt Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt. Il nous invite au feſtin, & il eſt lui-même notre mets : nous

mangeons ſon Corps, nous buvons ſon Sang....

IV. SIECLE.

Comme la chair des Saints en l'autre vie eſt la même chair, quoique impaſſible & incorruptible, la Chair de Jeſus-Chriſt, qui étoit corruptible & paſſible ſur la Croix, eſt impaſſible & incorruptible dans l'Euchariſtie.

Comment. in cap. 1. Ep. ad Cor.

SUR la Pénitence.

DES Prêtres & des Evêques n'entendent point le véritable ſens de ces paroles du Divin Sauveur : *Tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera lié dans le Ciel ; & tout ce que vous y délierez, y ſera délié* (1). Ils imitent l'orgueil des Phariſiens, en s'attribuant le pouvoir de condamner les innocens, & d'abſoudre les coupables. Mais Dieu ne conſidère pas tant la ſentence du Prêtre que la vie du Pénitent. Et comme les Lévites ne purifioient pas les Lépreux ; mais

Comment. in cap. 16. Matth.

(1) On peut remarquer dans ce paſſage, 1.° la coutume de déclarer ſes péchés au Prêtre ; 2.° le pouvoir que les Prêtres avoient d'abſoudre ; 3.° l'uſage que les Prêtres doivent faire de celui des clefs, & la précaution qu'ils doivent prendre de n'abſoudre que ceux qui ſont véritablement repentans ; ce qu'ils ne peuvent connoître qu'après les avoir bien éprouvés, & d'après leur bonne conduite.

IV. SIECLE.

ils distinguoient ceux qui étoient purifiés, de ceux qui ne l'étoient pas, par la connoissance qu'ils avoient de la lepre : de même l'Evêque ou le Prêtre ne lie pas les innocens, & ne délie pas les coupables ; mais après avoir écouté la différence des péchés, il sait qui sont ceux qu'il doit lier ou délier, pour s'acquitter de son ministere.

Sur les Evêques.

Lettre à Népotien.

La gloire d'un Evêque est de pourvoir aux besoins des pauvres, comme c'est une grande honte pour lui de ne penser qu'à ses propres intérêts.

Ils doivent se considérer comme Prêtres de Dieu, & non pas comme les Seigneurs temporels. Il faut qu'ils honorent les Clercs comme des personnes dédiées au service de Dieu, & que les Clercs leur rendent aussi l'honneur qui est dû à des Evêques. L'Apôtre dit qu'il faut qu'un Evêque soit Docteur, (c'est-à-dire, savant) : car il ne suffit pas qu'il jouisse en soi-même du repos de sa bonne conscience, s'il n'est capable d'instruire le Peuple qui a été confié à sa conduite.

Lib. 2. in cap. 5. Isaiæ.

Pourquoi opprimez-vous mon Peuple, dit le Seigneur dans un Prophete, *& pourquoi*

confondez-vous en face les Pauvres ? Ces paroles peuvent s'appliquer aux Princes de l'Eglise, quand ils oppriment le Peuple qui est soumis à leur conduite, & qu'ils reprennent & confondent publiquement ceux qui ont failli, pendant qu'ils n'osent pas faire les moindres menaces à des riches qui auront commis de plus grands péchés: & les dépouilles des pauvres se trouvent dans leurs maisons, quand ils amassent de l'argent, & qu'ils abusent des trésors de l'Eglise, en les faisant servir à leurs plaisirs, ou qu'ils les donnent à leurs parens, & qu'ils s'enrichissent des miseres d'autrui. IV. SIECLE.

Si le Pasteur, par un sentiment d'humilité, doit agir avec les bons comme avec ses égaux, il doit au contraire s'élever contre les vices des pécheurs par un saint zele de justice. Ainsi, en ne se préférant en rien aux justes, & en faisant sentir aux méchans la puissance qu'il a sur eux, il agira, avec les premiers, comme si l'honneur, & la prééminence qui lui est due, ne l'élevoit pas au-dessus d'eux; & il ne fera plus difficulté d'exercer sur les autres le droit qu'il a de les châtier. C'est pourquoi il faut que les Prêtres regardent moins en eux la puissance de leur caractere, que l'égalité de la condition humaine; qu'ils

ne se réjouissent pas tant d'être élevés au-
IV. SIECLE. dessus des autres, que de les servir.

Que ceux qui veulent être les Princes
Lib. 3. in cap. 12. Jerem. des Peuples sachent bien qu'ils rendront compte à Dieu au jour du Jugement, non-seulement pour eux-mêmes, mais encore pour tout le troupeau qui est soumis à leur conduite.

DES devoirs des Prêtres.

LES Prêtres doivent être soumis à leurs Evêques, & les honorer comme leurs Peres. Mais les Evêques doivent se souvenir qu'ils sont des Pasteurs & non pas des maîtres : *Sacerdotes se esse noverint, non dominos.* Ils doivent traiter les Ecclésiastiques comme des Ecclésiastiques, s'ils veulent qu'on les honore comme des Evêques.

Ceux qui prêchent la parole de Dieu doivent s'attacher à exciter plutôt les larmes que les applaudissemens des assistans. Un Prédicateur ne doit pas prêcher en déclamateur, ni en satirique; mais il doit expliquer avec netteté & avec gravité les Mysteres de notre Religion, & la Morale de l'Evangile. Un Ecclésiastique ne doit point affecter d'être vêtu de noir ou de

blanc ; il doit fuir les ornemens & la mal-propreté : l'un eſt une marque de molleſſe, & l'autre eſt ſouvent l'effet d'une ſotte vanité. Les Evêques doivent bien prendre garde à qui ils confient la diſpenſation des aumônes. Il y en a qui ont ſoin que les Egliſes ſoient bien bâties, qu'elles ſoient ſuperbes, ornées de marbre & de filets d'or, que les Autels ſoient couverts de pierres précieuſes ; & ils n'ont aucun ſoin de faire un bon choix des Miniſtres de Jeſus-Chriſt. Les Eccléſiaſtiques, & ſurtout les Evêques, ne doivent point donner de feſtins aux gens du monde : ils doivent garder la ſobriété, être purs, chaſtes, modérés, ſimples, avoir beaucoup de charité, de prudence & de diſcrétion. IV. SIECLE.

Il faut que le Prêtre ſoit non-ſeulement exempt de péché, mais il doit être rempli de tant de vertu, qu'il ſoit toujours occupé des choſes ſaintes, & prêt à offrir le Sacrifice pour le Peuple. Il eſt comme l'entremetteur entre Dieu & l'homme, & il a le pouvoir de former par ſa bouche ſacrée la Chair de l'Agneau divin.... *Ep. 128. Fab.*

Ces paroles du Prophete, *Ils crioient, Paix, paix ; & il n'y avoit point de paix*, doivent s'entendre principalement des Prêtres & des Docteurs qui ne promettent *In cap. 6. Jerem.*

IV. SIECLE.

que bénédiction à ceux qui ſont dans les richeſſes & les dignités du ſiecle, qui ne leur prêchent que la douceur & la miſéricorde de Dieu, & qui ne font autre choſe, par cette conduite, qu'amaſſer ſur eux un plus grand fonds de colere divine, & les préparer à de plus cruels ſupplices. — Mais les Fideles doivent examiner avec ſoin quelles ſont les anciennes voies, & s'inſtruire exactement de celles qui ſont battues & fréquentées par la multitude des Saints qui ont été avant nous; & après avoir ainſi connu quelle eſt la bonne voie ſelon l'Evangile, il y faut marcher.

Lib. 3. in cap. 4. Ierem.

Les pierres du Sanctuaire, dit le Prophete, *ont été diſperſées par toutes les places de la Ville.* Cela arrive dans l'Egliſe, quand les Miniſtres des Ordres ſacrés s'occupent avec plaiſir à des actions ſéculieres, puiſque c'eſt principalement ſur leurs fonctions que la gloire de la ſainteté doit être fondée. Ils ne doivent donc jamais s'abaiſſer aux choſes du monde qu'à regret, & par un ſentiment de compaſſion pour les beſoins de leur prochain; de peur que ces occupations terreſtres ne les retirent de l'élévation où les avoit portés l'amour des choſes céleſtes, pour les précipiter dans l'abyme de l'amour du monde.

. Les méchans Prêtres ſont la cauſe de la perte des Peuples. Les Prêtres doivent IV. SIECLE. s'abſtenir d'inviter à leur table les gens du monde, & principalement ceux qui ſont dans les dignités & dans l'opulence ; car il eſt honteux de voir des gardes de Conſuls & des ſoldats à la porte d'un Prêtre de Jeſus-Chriſt crucifié, qui étoit pauvre, & qu'on puiſſe dire qu'un Gouverneur de Province faſſe auſſi bonne chere chez un Prêtre que dans ſon Palais.

Il faut que les gens du monde nous trouvent plutôt prêts à les conſoler dans leurs afflictions, qu'à aller manger & nous réjouir avec eux dans le temps de leur proſpérité. Et en effet, ils ont du mépris pour [illegible] Eccléſiaſtique qui ne s'excuſe jamais d'aller manger avec eux toutes les fois qu'il en eſt prié. C'eſt pourquoi, n'y allions que très-rarement, lors même que l'on nous invite. *Ad Nepot.*

Si un Docteur de l'Egliſe, qui forme le pain ſpirituel, & qui le diſtribue aux Fideles, leur parle pour s'attirer une gloire humaine & des avantages temporels ; & que dans cette vue il flatte les riches, qu'il honore les pécheurs, & que, ſelon l'expreſſion de ſaint Jacques, il reçoive avec conſidération & avec reſpect ceux qui ſont *In Malach. cap. 1.*

IV. SIECLE.

richement vêtus, & rejette les Saints qui sont pauvres ; il mépriſe le don de Dieu ; il ſouille le pain de ſa Doctrine, & fait injure au Seigneur même, en traitant les Saintes-Ecritures comme une doctrine profane & ſéculiere.

AVIS à un Eccléſiaſtique ſur la conduite qu'il doit tenir.

Extrait de la Lettre à Népotien.

UN Clerc eſt un homme qui a pris le Seigneur pour ſon partage ; ainſi il doit vivre comme un homme qui poſſede le Seigneur, &, en qui le Seigneur habite. En ſervant l'Autel, il doit vivre de l'Autel ; mais il doit ſe contenter de ce qui lui eſt néceſſaire pour ſa nourriture & pour ſon vêtement, &, dépouillé de toutes choſes, ſuivre uniquement la croix. Je vous avertis donc de ne pas entrer par intérêt dans la milice de Jeſus-Chriſt, de ne pas avoir plus de bien étant dans l'état Eccléſiaſtique que vous n'en aviez dans le monde, de peur qu'on ne vous diſe : *Leur ſort ne leur ſervira de rien.* Nous en voyons qui ſont plus riches, étant Moines, qu'ils ne l'étoient dans le monde. Il y a des Clercs qui ont des richeſſes en ſervant Jeſus-Chriſt pauvre, qu'ils n'avoient pas en ſervant le Diable

riche. De sorte que l'Eglise gémit de voir qu'elle a dans son sein des personnes riches, qui étoient mendians pendant qu'ils étoient dans le monde. Il faut que vous fassiez mettre à votre table les pauvres & les pélerins ; & Jesus-Christ sera un des conviés. Fuyez comme la peste les Clercs qui font un négoce des biens de l'Eglise, qui deviennent riches & glorieux, de pauvres qu'ils étoient auparavant. Que les femmes n'approchent jamais de votre maison, ou du moins qu'elles n'y viennent que rarement. N'ayez point de familiarité avec les Vierges consacrées à Dieu, ou n'en connoissez aucune. Ne demeurez point avec elles dans une même maison. Ne vous fiez pas trop à votre chasteté passée : vous n'êtes ni plus saint que David, ni plus constant que Samson, ni plus sage que Salomon. N'allez point seul chez les femmes : ne leur parlez point tête-à-tête. Enfin, évitez tout ce qui peut donner quelques mauvais soupçons.

IV. SIECLE.

Sur la Virginité.

JESUS-CHRIST Vierge, & Marie Vierge, ont consacré la virginité des deux sexes. Ensuite les Apôtres, ou ont été vierges, ou ont été continens dans le mariage.

Apol. ad Pamm.

IV. SIECLE. Depuis eux, les Evêques, les Prêtres & les Diacres ſont élus ou vierges, ou veufs, ou du moins avec obligation d'exercer une exacte continence, après qu'ils ſeront entrés dans le Sacerdoce.

SUR la Pureté, & les moyens de la conſerver.

Ad Euſtoch. Epiſt. 22. SI-TÔT que vous reſſentez quelque mouvement impur, écriez-vous à Dieu: *Seigneur, vous êtes mon Protecteur:* car il ne faut pas laiſſer croître cette mauvaiſe penſée: il ne faut pas y laiſſer former aucune production de Babylone. Faites mourir cet ennemi, avant qu'il ſoit plus grand & plus fort. Arrachez cette ivroie avant qu'elle ait eu le temps de croître. *Miſerable fille de Babylone*, dit le Prophete-Roi, *heureux ſera celui qui prendra vos petits enfans, & qui les écraſera contre la pierre.* Or cette pierre nous ſignifie Jeſus-Chriſt.

In cap. 2. Jerem. Mon ame, dit le Prophete Jérémie, a été la proie de mes yeux, à la vue de toutes les filles de ma Ville: *Oculus meus depræ-datus eſt animam meam in cunctis filiabus urbis meæ.* L'image de la beauté ayant une fois paſſé des yeux dans le cœur, n'en eſt qu'avec grande peine effacée par les efforts d'un combat opiniâtre. C'eſt pourquoi nous

devons éviter avec grand soin que notre cœur ne s'arrête à aucune pensée impure, & nous faire une loi de ne jamais regarder ce qu'il ne nous est pas permis de désirer: *Intueri non debet quod non licet concupiſci.* IV. SIECLE.

CONTRE les Femmes qui se fardent.

QUE fait le blanc & le rouge sur le visage d'une Chrétienne, sinon d'allumer & d'entretenir l'amour profane, & de faire connoître le déréglement de l'ame ? Ces sortes d'ajustemens ne sont nullement selon le Seigneur, mais de l'invention du Démon. Avec quelle confiance une Chrétienne pourra-t-elle élever au Ciel un visage, que celui qui l'a formée ne reconnoît plus ? *Epist. 3. ad Furiam.*

DES tribulations qu'on éprouve dans le mariage.

SI ceux qui se marient, trouvent, selon l'Apôtre, de la tribulation, même dans la chair, dans laquelle seule il semble qu'ils devroient trouver leur satisfaction en se mariant, quels maux ne trouveront-ils point dans tout le reste de ce qui accompagne le mariage, puisqu'il s'y rencontre de la tribulation dans l'esprit & dans l'ame, aussi bien que dans la chair. *Adverſ. Jovin. lib. 1.*

IV. SIECLE.

De l'usage du Mariage.

Apol. ad Pamm.

Si l'usage du mariage est un obstacle à la priere, à plus forte raison doit-il être un empêchement à ce qui est infiniment plus grand, qui est de recevoir le Corps de Jesus-Christ. *Que l'homme s'éprouve lui-même*, dit l'Apôtre, *& après, qu'il s'approche du Corps de Jesus-Christ.* Ce n'est pas qu'un jour ou deux qu'on differe de communier rende le Chrétien plus saint, ni que je mérite demain ou après-demain ce que je n'ai pas mérité aujourd'hui: mais c'est parce que la douleur que je ressens de n'avoir pas été en état de communier au Corps de Jesus-Christ, m'oblige à me baigner pour quelques jours du commerce de ma femme, & de préférer l'amour de Jesus-Christ à celui que j'ai pour elle.

On me dira que cette continence est une chose dure, & que les gens du monde sont incapables de supporter: mais que celui qui la pourra observer, l'observe; & quant à celui qui ne le pourra pas, c'est à lui à voir ce qu'il doit faire: car ce n'est pas à nous à examiner ce que chacun peut, ou ne peut pas; mais c'est nous à déclarer ce que les Ecritures commandent de faire.

Sur

IV. SIECLE.

Sur les Grands & les Riches.

DIFFICILEMENT les Grands, les Nobles, les Riches, & encore plus difficilement les Savans & les Orateurs, se soumettent à la Foi. Dans les premiers, l'esprit est aveuglé par les richesses & les voluptés, & le nuage épais de leurs vices ne leur permet pas de pouvoir découvrir la vertu; & les autres ne jugent pas du mérite des Saintes-Ecritures par la majesté & la profondeur des sens qu'elles renferment, mais seulement par la simplicité & la bassesse apparente de ses paroles. *In Jon. cap. 3.*

Ce n'est pas un mal d'avoir des richesses, pourvu qu'on les ait acquises justement, & qu'on rende graces à Dieu qui les a données; mais c'est un mal d'y mettre sa confiance, selon ces paroles d'un Pseaume: *Si les richesses vous viennent en abondance, n'y mettez pas votre cœur.* Il est permis d'avoir du bien pour la nécessité; mais il n'est jamais permis de le posséder avec attache. *In Psal. 52.*

Sur l'Avarice, ou la passion des richesses.

Vous ne sauriez servir Dieu & l'argent, dit Jesus-Christ. Que l'avare entende ces paroles. Que celui qui doit être convaincu *In cap. 6. Matth.*

IV. SIECLE.

par le nom de Chrétien qu'il porte, qu'il ne peut servir tout ensemble, & les richesses & Jesus-Christ, les comprenne bien. Le Seigneur ne dit pas néanmoins ici, *Vous ne sauriez avoir de l'argent*, mais, *Vous ne sauriez le servir:* car celui qui est le serviteur & l'esclave des richesses, les conserve comme un serviteur & un esclave; mais celui qui a secoué le joug de cette honteuse servitude, les donne & les distribue comme en étant le maître.

In cap. 3. Isaï. Comme les maisons ne sont que pour se mettre à couvert des injures de l'air, & les champs pour y semer & recueillir les moissons; quelle est la rage d'acquérir plusieurs terres, toutes lesquelles un seul homme ne peut ni habiter ni cultiver, & de faire son plaisir de la nécessité des autres?

Ad Eustoch. Epist. 22. Evitez soigneusement l'avarice, non pas tant celle qui vous porteroit à ravir le bien d'autrui, ce qui est un crime que punissent les Lois publiques, que cette autre sorte d'avarice qui vous oblige de garder avec trop d'attache votre bien, que vous devez regarder aussi comme vous étant étranger.

Sur l'Aumône.

In Psalm. 133. Quand nous donnons aux pauvres, nous ne devons pas considérer notre aumône

comme un bien qui vient de nous, mais comme nous venant purement de la libéralité de Dieu. Nous ne devons pas auſſi donner à un pauvre ſimplement comme à un pauvre, mais plutôt comme à un frere ; & conſidérer que ſi nous lui donnons des biens terreſtres, il nous en procure de ſpirituels. Nous ne lui donnons que du pain qui ſe conſume dans un ſeul jour ; & lui nous rendra pour ce pain un Royaume qui eſt éternel. IV. SIECLE.

Faiſons l'aumône en Chrétiens, faiſons-la pour Jeſus-Chriſt : car il y a auſſi des Païens qui donnent l'aumône. Le cœur de l'homme eſt ſouvent touché d'une compaſſion naturelle qui lui fait penſer : Si j'étois en cet état miſérable, que ferois-je ? C'eſt avoir pitié de ſoi dans le pauvre, & non du pauvre en lui-même. Ayons donc bien ſoin de faire pour l'amour de Jeſus-Chriſt tout ce que nous faiſons.

O que c'eſt un grand bonheur de recevoir de grandes choſes pour de petites, d'éternelles pour de paſſageres, de permanentes pour de périſſables, & d'avoir Dieu même pour débiteur ! — Si vous avez quelque choſe au-delà de ce qui vous eſt néceſſaire pour la vie & le vêtement, donnez-le aux pauvres, ſachant que vous êtes en cela leur débiteur. *Epiſt. 150. Hedib.*

IV. SIECLE. *Epist. ad Oceán.*

Ce pauvre que nous mépriſons, que nous ne regardons qu'avec peine, & dont la ſeule vue nous fait mal au cœur, eſt néanmoins ſemblable à nous, formé de la même terre que nous, & nous ſommes ſujets aux mêmes infirmités que lui. C'eſt pourquoi nous devons regarder ſes maux comme ſi c'étoient les nôtres; & ainſi toute la dureté que nous pourrions avoir envers le prochain, ſe trouvera amollie par la compaſſion que nous ſentirons pour nous-mêmes, en conſidérant ſa miſere.

Que la vie des Juſtes eſt une vie de mortification.

In cap. 3. Jerem. Lament.

Les Juſtes ſe puniſſent eux-mêmes par de grandes mortifications: ils reprennent en eux juſqu'aux moindres fautes, & les châtient par la pénitence, afin de paroître irrépréhenſibles, autant que des hommes le peuvent être, aux yeux du Juge éternel; & que les pécheurs, les voyant ſi ſéveres à ſe condamner pour les manquemens les plus légers, ſe portent avec ardeur à ſe corriger, par la pénitence, de leurs péchés qui ſont bien plus grands.

In Pſalm. 83.

Le Juſte, dit le Prophete, *a dreſſé en ſon cœur des degrés pour monter.* Heureux

celui qui profite chaque jour, & qui ne regarde pas tant à ce qu'il a fait hier, qu'à ce qu'il a à faire aujourd'hui pour s'avancer dans la piété. Les Saints dreſſent des montées en leur cœur, & les pécheurs des deſcentes. Car, comme les Saints s'avancent & s'élevent de jour en jour, les pécheurs, au contraire, deſcendent plus bas de jour en jour. IV. SIECLE.

SUR nos Prieres. Qu'elles ne ſont pas toutes exaucées.

IL eſt avantageux à ceux qui, ne connoiſſant pas ce qui leur eſt utile, demandent à Dieu ce qui leur eſt contraire, de n'être pas exaucés. C'eſt pourquoi nous diſons dans l'Oraiſon du Seigneur : *Que votre volonté ſoit faite ;* c'eſt-à-dire, cette volonté qui connoît avec certitude les choſes à venir ; & non pas la nôtre, qui eſt ſi aveugle & ſi ſujette à ſe tromper. Ainſi c'eſt ſouvent un grand bonheur de ne pas obtenir que Dieu nous exauce. *Lib. 3. in cap. 8. Ezech.*

Dieu tout-miſéricordieux, reconnoiſſant ce qui nous peut être utile, ne fait pas ſemblant d'entendre la voix de notre douleur, afin de nous procurer ce qu'il ſait nous être plus avantageux, afin de purifier notre vie *In cap. 2. Lament. Jerem.*

IV. SIECLE.

par les peines qu'il nous laiſſe endurer, & afin de nous obliger à chercher ailleurs la tranquillité & le repos que l'on ne ſauroit trouver en ce monde. Il y en a même entre les Fideles, qui ne reconnoiſſent pas la grace qui eſt renfermée dans cette diſpoſition de la divine Providence.

Qu'il faut ſe confier en Dieu pour les beſoins de la vie.

In Pſalm. 107. Nous ne devons avoir eſpérance que dans le Seigneur ; & ne diſons point : Quand je ſerai vieux, où trouverai-je de quoi vivre ? Si je tombe malade, qui aura ſoin de moi ? Vous avez Jeſus-Chriſt ; & vous craignez ! Il donne à manger aux oiſeaux ; & vous doutez qu'il vous nourriſſe ! Le Diable donne aux ſiens de l'or & des pierreries ; & Jeſus-Chriſt ne pourroit pas donner du pain à ſes Serviteurs ! Chaſſons donc toute ſollicitude de notre eſprit ; & diſons avec le Prophete : Nous ferons de grandes choſes avec le ſecours *Pſ. 107.* de Dieu : *In Deo faciemus virtutem.* Car c'eſt lui qui ſera notre vertu ; c'eſt lui qui ſera notre nourriture, & c'eſt lui qui ſera notre conducteur.

IV. SIECLE.

SUR la néceſſité de la grace pour nous convertir.

ENCORE que ce ſoit par un libre mouvement de notre volonté que nous retournons à Dieu, il eſt certain néanmoins que, s'il ne nous tire à lui, & ne fortifie par ſa grace nos bons déſirs, nous ne pourrons jamais être ſauvés. — On peut défendre le libre arbitre; mais en telle ſorte, que la grace de Dieu, qui nous communique ſes dons, ait le deſſus en toutes choſes, ſelon ces paroles du Prophete : *Si le Seigneur ne bâtit la maiſon, c'eſt en vain que travaillent ceux qui la bâtiſſent; & cela*, dit l'Apôtre, *ne dépend pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miſéricorde.*

Lib. 1. in cap. 3. Jerem.

Lib. 4. in cap. 18.

SUR les Communions indignes.

VOUS offrez ſur mon Autel, dit le Seigneur dans le Prophete Malachie, *un pain profane & ſouillé.* Il eſt hors de doute que nous profanons & ſouillons le pain, c'eſt-à-dire, le Corps de Jeſus-Chriſt, lorſqu'étant indignes d'y participer, nous approchons de ſon Autel; lorſqu'étant impurs, nous

In Malach. cap. 1.

buvons son Sang qui est toujours pur ; & que
IV. SIECLE. cependant nous disons, selon ces paroles du même Prophete : *En quoi la table du Seigneur est-elle mépriſée & déshonorée ?* Ce n'est pas qu'il y ait personne qui ose le dire, ni proférer par une voix criminelle l'impiété qu'il a dans l'esprit ; mais ce sont les mauvaises œuvres des pécheurs qui déshonorent en effet la table Dieu.

In Psalm. 77. *Ces viandes*, dit le Prophete-Roi, *étoient encore dans leur bouche, que la colere de Dieu tomba sur eux.* Une pareille chose arrive encore maintenant dans l'Eglise, à l'égard de ceux qui se nourrissent de la Chair & du Sang de Jesus-Christ : car si après cela ils tombent dans le vice, le Jugement de Dieu les menace d'un terrible châtiment.

QUE chacun se fait un Dieu de sa passion.

In Psalm. 80. AUTANT que nous avons de vices & de péchés, ce sont autant de Dieux nouveaux que nous suivons. J'ai regardé une femme, & j'ai conçu un mauvais désir pour elle ; dès-là je me suis fait un Dieu de l'impureté. Tout ce que nous désirons avec passion, & est l'objet de notre véné-

sation, devient notre Dieu. L'avare se fait un Dieu des richesses. IV. SIECLE.

De la briévété du temps, en comparaison de l'éternité.

O COMBIEN court est le temps présent, qui nous paroît une éternité ! Tout ce qui finit, peut-il être estimé long ? — Il n'y a rien qui soit bon, s'il n'est éternel. Que me sert d'avoir été Roi hier, si aujourd'hui je meurs en prison ? Souvenons-nous, je vous prie, de notre enfance ; souvenons-nous de notre jeunesse ; souvenons-nous de ce que nous avons été autrefois, & de ce que nous sommes maintenant. Que sont devenues toutes ces choses ? La mémoire nous en donne plutôt de la douleur que du plaisir. De sorte qu'il faut conclure qu'il n'y a rien de bon que ce qui est éternel. *In Psalm. 89. & 91.*

Que Dieu est le partage de ceux qui renoncent au monde.

LE Prophete Roi dit à Dieu : *Seigneur, vous êtes mon partage.* Dieu devient le partage de ceux qui ont mépriſé l'orgueil du monde, la gloire, les dignités, la *In Psalm. 118.*

IV. SIECLE.

vanité des richeſſes, & qui ont mis tout leur tréſor dans le Ciel.

Il aide ceux qui ont bonne volonté, & qui travaillent à leur ſalut, & il travaille avec eux; mais il ne délivre pas ceux qui demeurent dans le ſommeil de l'oiſiveté, & qui ne veulent pas fortement le bien.

SAINT AUGUSTIN,

DOCTEUR DE L'EGLISE,

LE SECOND DES PERES LATINS.

SUR la conduite que doivent tenir les jeunes gens.

Extrait du Livre de la Vie heureuse, tom. 1. 4.e Conférence.

IL faut que les jeunes gens fuient les débauches & les excès ; qu'ils mépriſent les parures & les ajuſtemens ; qu'ils prennent garde de ne pas perdre leur temps, ou au jeu, ou à des amuſemens inutiles ; qu'ils ne ſoient ni pareſſeux, ni adonnés au ſommeil ; qu'ils ſoient exempts de jalouſie, d'envie, d'ambition ; en un mot, qu'ils ne ſe laiſſent emporter par aucune violente paſſion : Qu'ils ſoient perſuadés que l'amour des richeſſes eſt le plus grand venin dont le cœur puiſſe être empoiſonné ; qu'ils ne faſſent rien ni avec lâcheté, ni avec témérité : quand ceux qui les touchent de près les offenſent, qu'ils retiennent leur colere ; qu'ils s'emploient à corriger tous les vices, ſans haïr perſonne ; qu'ils prennent garde de n'être ni trop ſéveres, ni trop complaiſans ; que leurs réprimandes

IV. SIECLE.

soient toujours pour le bien, & que leur douceur n'autorise jamais le vice; qu'ils soient persuadés, que tous ceux sur lesquels ils ont quelque pouvoir, sont à eux; qu'ils servent les autres, sans vouloir dominer; & quand ils sont les maîtres, qu'ils souhaitent de servir: Qu'ils évitent avec soin de se faire des ennemis; & si par malheur ils en ont, qu'ils les souffrent avec patience, & qu'ils tâchent de se réconcilier au plutôt avec eux; qu'ils observent dans toute leur conduite, & dans les affaires qu'ils ont avec les autres, cette maxime de la loi naturelle: *Ne faites à autrui que ce que vous voudriez qui vous fût fait:* Qu'ils ne se mêlent point des affaires publiques, s'ils ne sont très-habiles; qu'ils se fassent des amis, dans quelque emploi qu'ils soient; qu'ils prennent plaisir à rendre service à ceux qui ont du mérite, lorsqu'ils s'y attendent le moins: Qu'ils vivent réglément; qu'ils honorent Dieu, qu'ils pensent à lui, & qu'il le cherchent par la foi, par l'espérance & par la charité.

Des Mœurs de l'Eglise Catholique, tom. 1.

Dieu seul est le bien souverain de nos ames, & de là il s'ensuit que nous devons lui rapporter toutes choses. (*Ce que le saint Docteur prouve par des témoignages de l'an-*

cien & du nouveau Teſtament.) Toutes les vertus ne ſont que des différentes expreſſions de cet amour : la Tempérance eſt un amour qui ſe conſerve pur & incorruptible pour Dieu : la Force, un amour qui ſouffre tout ſans peine pour Dieu : la Juſtice, un amour qui ne ſert que Dieu, & qui à cauſe de cela, commande le bien à toutes les créatures qui lui ſont ſoumiſes : & la Prudence, un amour qui a la lumiere de diſcerner ce qui lui eſt favorable pour aller à Dieu, d'avec ce qui peut l'en empêcher. L'amour du prochain même n'eſt bon qu'autant qu'il ſe rapporte à Dieu : il n'y a que celui qui aime Dieu, qui puiſſe s'aimer ſoi-même & aimer ſon prochain comme il faut (1).

IV. SIECLE

(1) Le ſaint Docteur, pour relever la ſainteté des mœurs de l'Egliſe, rapporte pluſieurs exemples de vertus qui s'y trouvent : il propoſe celui des Solitaires, des Religieux & des Religieuſes, qui ſe ſont entiérement ſéparés du monde, pour paſſer leur vie dans une continence perpétuelle, & dans des exercices de piété : il ajoute l'exemple de pluſieurs vertueux Eccléſiaſtiques & de quantité de ſaints Prélats qui ſe conſervoient purs au milieu de la corruption du ſiecle.

IV. SIECLE.

QUE le déſir de la félicité conſiſte à chercher Dieu ; & la félicité, à le poſſéder.

Extrait des Mœurs de l'Egliſe Catholique, ch. 11.

Nous recherchons Dieu en l'aimant, nous le poſſédons en devenant dignes d'être ſon temple, & nous approchant de ſon être d'une maniere toute intellectuelle & toute admirable. Or le premier & le plus grand précepte qui mene à la vie heureuſe, eſt celui-ci : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre eſprit ;* puiſque *tout coopere à bien à ceux qui l'aiment.* Qui peut douter, après l'établiſſement & la ferme croyance de cette premiere vérité, qu'il n'y ait rien qui nous ſoit meilleur que Dieu ?

Matth. 22. 37.

Rom. 8. 28.

Ch. 13.

Cherchons donc ce que c'eſt que vivre bien, c'eſt-à-dire, tendre à la béatitude en vivant bien ; nous trouverons que ce n'eſt autre choſe qu'aimer la vertu, aimer la ſageſſe, aimer la vérité. Nous ſommes unis à elle par la ſanctification : car étant ſanctifiés nous ſommes embraſés d'une pleine & parfaite charité, laquelle ſeule nous tient unis avec Dieu : or c'eſt par la charité que nous devenons ſemblables à Dieu : *Il nous a prédeſtinés*, dit l'Apôtre, *pour*

Rom. 8. 28.

nous rendre ſemblables à l'image de ſon Fils.

IV. SIECLE.

L'homme trouve dans l'un & l'autre Teſtament la regle de vie qu'il doit ſuivre parmi cette multitude de choſes paſſageres, qui eſt de n'en aimer aucune, de n'en croire aucune déſirable par elle-même, & d'en uſer ſeulement pour les néceſſités & les beſoins de la vie, mais avec la modération de celui qui n'en a que l'uſage, & non pas avec la paſſion de celui qui les aime. *Ch. 21.*

Que ſi on demande, ſi les hommes ne peuvent avoir entre eux aucun lien d'amitié? Je réponds qu'il y en doit avoir, & Notre-Seigneur nous le déclare par ce ſecond précepte : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Mais vous ne vous aimerez pas bien vous-même, ſi vous n'aimez Dieu plus que vous. Selon cela vous devez agir envers votre prochain comme vous agiſſez envers vous-même, ſavoir, en le portant auſſi à aimer Dieu, puiſque ce n'eſt pas l'aimer comme vous-même, ſi vous ne le portez à tendre au même bien auquel vous-même tendez, n'y ayant que ce ſeul bien qui ne diminue point par la multitude de ceux qui tâchent avec nous de l'acquérir. De ce précepte *Ch. 26.*

IV. SIECLE.

naiſſent les devoirs de la ſociété humaine, en quoi il eſt difficile de ne point faillir : ce qu'on fait en deux manieres ; l'une, ſi on leur fait quelque tort ; & l'autre, ſi on ne les aſſiſte pas quand on le peut.

ANALYSE des principes de Saint Auguſtin ſur cette matiere.

Livre de la véritable Religion, tom. 1.

LA Religion eſt la ſeule choſe qui nous puiſſe conduire à la vérité, à la vertu & à la béatitude. Les Philoſophes Païens reconnoiſſoient la fauſſeté de la religion du peuple, & néanmoins ils l'approuvoient par un culte extérieur. Depuis que le Chriſtianiſme eſt établi, on ne peut plus douter quelle eſt la religion qu'on doit ſuivre. Les maximes les plus élevées de la Philoſophie de Platon touchant la Divinité, & la néceſſité de purifier ſon ame, ne ſont pas ſeulement prêchées par toute la terre, mais encore embraſſées & ſuivies par une infinité de perſonnes. Les Philoſophes doivent reconnoître Dieu en cette rencontre, & céder à celui qui a fait cette merveille. Leur curioſité, où leur vaine gloire ne les doit point empêcher de reconnoître la différence qu'il y a entre les vaines conjectures d'un petit nombre

nombre de Philoſophes, & la publication d'une Doctrine qui enſeigne les moyens de guérir les ames, & qui réforme les erreurs de toutes les nations. L'on ne doit point chercher la Religion, ni parmi les Philoſophes, puiſqu'ils approuvent par leurs actions un culte qu'ils condamnent dans leurs diſcours; ni parmi les Hérétiques, qui n'ont point de part aux Sacremens de l'Egliſe; ni parmi les Schiſmatiques, qui ſe ſont eux-mêmes ſéparés de l'Egliſe; ni parmi les Juifs, qui n'attendent de Dieu que des récompenſes temporelles; mais ſeulement dans l'Egliſe, répandue par toute la terre, qui fait ſervir l'égarement des autres à ſon propre bien. Elle ſe ſert des Païens comme de la matiere dont elle fait ſes ouvrages; des Hérétiques, comme d'une preuve de la pureté de ſa Doctrine; des Schiſmatiques, comme d'une preuve de ſa fermeté; & des Juifs, comme d'une preuve de ſon excellence. Elle leur ouvre néanmoins à tous l'entrée des Myſteres & la porte de la grace, ſoit en formant la foi des premiers, ou en réformant l'erreur des ſeconds, ou en faiſant rentrer les autres dans ſon ſein. Pour les Chrétiens charnels, elle les ſouffre pour un temps, comme la paille qui eſt avec le froment dans l'aire....

IV. SIECLE.

IV. SIECLE.

Ainſi il faut s'en tenir à la Religion Chrétienne, & à la Communion de cette Egliſe qui eſt Catholique, & qui eſt ainſi appelée non-ſeulement par les ſiens, mais auſſi par la bouche de ſes ennemis mêmes.

Le premier fondement de cette Religion eſt l'Hiſtoire & la Prophétie, qui nous découvrent la conduite dont la providence de Dieu s'eſt ſervie dans le cours des temps pour le ſalut des hommes. Enſuite de cette croyance, il faut purifier ſon eſprit, afin de le rendre capable de connoître la Trinité, l'Incarnation, & les autres articles du Symbole.... La bonté de Dieu envers les hommes n'a jamais tant paru que dans ce Myſtere, où le Verbe de Dieu, conſubſtantiel & coéternel à ſon Pere, a bien daigné ſe faire homme comme nous, pour nous délivrer de nos péchés: il n'a point employé la violence & la force pour attirer les hommes à lui: il s'eſt montré Dieu par ſes miracles, & homme par ſes ſouffrances: il a voulu que ſon exemple fût un remede contre toutes les paſſions déréglées des hommes: ſa vie n'eſt autre choſe qu'une inſtruction continuelle, & ſa Réſurrection nous fait voir que nous devons eſpérer d'être un jour délivrés de toutes ſortes de maux: il a dévoilé les figures de l'ancienne Loi: il a déchargé les

hommes du grand nombre de cérémonies dont le Peuple Juif étoit chargé : il a délivré l'homme de la servitude de la loi : il a aboli les ordonnances légales : il n'a établi que peu de Sacremens, mais très-salutaires : il a perfectionné la Morale, en augmentant le nombre des préceptes ; mais en même temps il a donné aux hommes la force de les pratiquer.

Des motifs qui doivent porter à embrasser la Religion Catholique.

Extrait de l'Utilité de la foi, contre les Manichéens, Liv. de la Cité de Dieu, Tom. VII.

Dans le doute, on doit se déterminer en faveur de ceux qui ont l'approbation générale, & on ne doit pas s'éloigner de la voie commune, pour préférer le jugement de quelques particuliers à celui de la multitude. Rien n'est donc plus raisonnable que de se déterminer en faveur de l'Eglise Catholique : il est vrai qu'elle vous propose de croire, mais elle a l'autorité de le faire ; car on ne peut croire, qu'on ne soit persuadé que celui à qui l'on croit est digne de foi. Maïs, dit-on, n'auroit-il pas été mieux de donner des raisons convaincantes des choses ? Non, car tous les hommes ne sont pas capables de raison ; & il y a des choses qu'on ne peut entendre

IV. Siecle.

ſans le ſecours d'une lumiere divine. Il eſt très-dangereux de ſuivre ceux qui nous promettent qu'ils nous feront tout comprendre, parce ſouvent ils ſe vantent de ſavoir ce qu'ils ne ſavent pas, & ils nous le perſuadent ſouvent à nous-mêmes. Or cet état eſt très-honteux, par deux raiſons: premiérement, parce que l'on ne ſe met pas en peine d'apprendre, dans la fauſſe perſuaſion où l'on eſt de ſavoir; & ſecondement, parce cette promptitude téméraire à juger d'une choſe eſt la marque d'un eſprit mal-fait. La raiſon nous fait comprendre les choſes, l'autorité nous fait croire, l'erreur nous fait aſſurer témérairement une choſe fauſſe. Sur ces principes, on voit que la Foi eſt néceſſaire tant pour la vie civile que pour régler notre vie en particulier: car, premiérement, toute la ſociété humaine eſt fondée ſur la croyance que l'on a de certaines choſes. Par exemple, l'honneur que l'on rend à ceux qu'on croit être ſon pere & ſa mere, n'eſt fondé que ſur la croyance où l'on eſt, que ce ſont ces perſonnes de qui on a reçu la vie. Secondement, on ne peut devenir ſage qu'en conſultant les perſonnes ſages, ſi l'on ne croit aux autres, puiſqu'avant que d'être ſage, on ne peut connoître la véri-

table ſageſſe. Il faut donc croire, pour chercher la Religion ; car ſi l'on ne croyoit pas qu'il y en eût, pourquoi la chercher ? Tous les Hérétiques mêmes avouent qu'il faut croire à Jeſus-Chriſt. Mais quels ſont les motifs qui nous portent à croire à l'autorité de Jeſus-Chriſt ? Ne ſont-ce pas les mêmes que ceux qui nous font croire à l'Egliſe ? Ne ſont-ce pas les miracles, la ſainteté de la doctrine & des mœurs, la publication de l'Evangile, le ſang des Martyrs, & tant d'autres preuves de cette nature, qui établiſſent auſſi bien l'autorité de l'Egliſe que celle de Jeſus-Chriſt ? Pourquoi donc ferons-nous difficulté de nous jeter entre les bras de cette Egliſe, qui s'eſt toujours ſoutenue par la ſucceſſion des Evêques dans les Sieges Apoſtoliques, malgré les vains efforts des Hérétiques qu'elle a condamnés, ou par la foi des Peuples, ou par les déciſions des Conciles ? C'eſt une impiété ſans pareille, ou une arrogance très-indiſcrete, de ne vouloir pas reconnoître ſa doctrine pour la regle de notre foi : car ſi l'eſprit de l'homme ne peut parvenir à la ſageſſe & au ſalut que par la foi, qui diſpoſe ſa raiſon, n'eſt-ce pas être ingrat, & négliger le ſecours que Dieu nous préſente, que de vouloir

IV. SIECLE.

réſiſter à une autorité d'un ſi grand poids?
IV. SIECLE. Et certes, ſi chaque ſcience, quoique commune & facile, ne peut être appriſe ſans maître, peut-on rien de plus orgueilleux que de ne vouloir pas apprendre le ſens des Livres ſacrés de ceux qui en ont l'intelligence, & même de les condamner ſans les avoir entendus?

SUR l'Egliſe.

Extrait du II. Livre contre les Donatiſtes, Tom. IX.

L'EGLISE ici-bas eſt mêlée de bons & de méchans: il y a toujours eu de la paille & du bon grain, & il y en aura toujours juſqu'au jour du Jugement, qui ſéparera les bons d'avec les méchans. Le nombre de ceux-ci eſt quelquefois plus grand que celui des premiers. Il y en a pluſieurs qu'on ne peut chaſſer, parce qu'on ne les connoît pas; & il y en a quelques-uns que l'on eſt obligé de ſouffrir pour le bien de la paix, & pour ne pas cauſer de ſchiſme en retranchant de la Communion, des perſonnes qui entraîneroient avec elles un grand nombre de fidelles diſciples. C'eſt une grande témérité de condamner toutes les Egliſes du monde, pour le crime d'une ou deux perſonnes. L'Egliſe Catholique doit être étendue par toute la terre: elle

ne peut point être renfermée dans une petite partie du monde comme dans un coin de l'Afrique (1). IV. SIECLE.

Sur l'état de la Virginité.

Extrait du Livre de la ſainte Virginité, Tom. VI.

La Virginité eſt un des plus excellens dons de Dieu ; mais l'humilité eſt néceſſaire pour la conſerver. L'état des Vierges conſacrées à Dieu eſt d'autant plus relevé, qu'il eſt en cela ſemblable à celui de la Mere de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il faille condamner le mariage, il ne faut pas non plus l'égaler au célibat ; la Virginité n'eſt pas de précepte, mais elle eſt de conſeil : il ne faut pas l'embraſſer comme une choſe néceſſaire abſolument pour faire ſon ſalut, mais comme un état d'une plus grande perfection. *C'eſt ce que ce ſaint Docteur prouve par pluſieurs paſſages de l'Ecriture ; il ſoutient même que les Vierges auront une récompenſe particuliere dans le Ciel. Enfin il les exhorte à l'humilité, en leur propoſant pluſieurs motifs très-puiſſans pour la leur*

(1) Saint Auguſtin cite en cet endroit les Prophetes & divers paſſages de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, qui montrent que l'Egliſe Catholique doit avoir une étendue conſidérable.

IV. SIECLE.

inspirer. Sur la fin il leur recommande sur toutes choses l'amour de leur divin Epoux.) Regardez, leur dit-il, la beauté de votre Epoux : songez qu'il est égal à son Pere, & qu'il a bien voulu se soumettre à sa Mere : il est Roi dans le Ciel, & comme esclave sur la terre : il est le Créateur de toutes choses, & il s'est mis au rang des créatures. Considérez combien ce que les superbes trouvent de plus mépriſable en Jesus-Christ, est majestueux & respectable. Considérez des yeux du cœur les plaies d'un Dieu crucifié, les cicatrices d'un Dieu ressuscité, le sang d'un Dieu mourant, qui est le prix de notre rédemption & la cause de notre salut. Pesez dans la balance de l'amour le prix de toutes choses.... Il ne cherche que la beauté intérieure de votre ame : il vous a donné le pouvoir de devenir ses filles : il ne désire point la beauté du corps, mais la pureté des mœurs : personne ne peut le tromper, ni lui inspirer des sentimens de jalousie contre vous. Tout votre cœur doit être attaché à celui qui a été attaché pour vous à la Croix.... Il ne vous est pas permis d'aimer foiblement celui pour l'amour duquel vous avez renoncé même à ce qui étoit permis. *Illud ipsum quod derident superbi,*

Inſpicite quàm pulchrum ſit. Internis luminibus inſpicite vulnera pendentis, cicatrices reſurgentis, ſanguinem morientis : hæc quanti valeant, cogitate ; hæc in ſtatera charitatis appendite. Toto vobis figatur in corde qui pro vobis fixus eſt in cruce. Parùm vobis amare non licet, propter quem non amaſtis & quod liceret.

SUR le Menſonge.

Extrait du Livre intitulé, du Menſonge. Tom. VI. I. Traité.

TOUS ceux qui ne diſent pas la vérité, ne mentent pas pour cela, s'ils croient que ce qu'ils diſent ſoit vrai ; car pour mentir, il faut dire autre choſe que ce qu'on penſe, & dans le deſſein de tromper les autres. (*Il propoſe enſuite la queſtion ſuivante.*) Une perſonne qui dit une choſe qu'il ſait être fauſſe, parce qu'il ſait que celui à qui il la dit ne la croira pas, fait-il un menſonge ? & au contraire une perſonne qui dit une vérité dans le deſſein de tromper celui à qui il la dit, parce qu'il ſait qu'il ne le croira pas ; eſt-il exempt de menſonge ? Je dis que l'on ne peut accuſer ni l'un ni l'autre de menſonge, parce que l'un a eu la volonté de perſuader la vérité en diſant faux, & que l'autre a dit la vérité pour perſuader la

IV. SIECLE.

fausseté : mais ni l'un ni l'autre ne peuvent être excusés d'imprudence ni de témérité. Mais enfin est-il permis de mentir en quelques occasions ? Ceux qui soutiennent l'affirmative, apportent plusieurs exemples des mensonges qui semblent être approuvés dans l'Ancien Testament ; & ils ajoutent cette raison plausible : Si quelqu'un, disent-ils, se réfugie chez vous, que vous puissiez le délivrer de la mort par votre mensonge, le laisseriez-vous tuer injustement plutôt que de mentir ? Si un malade vous interroge sur quelque chose qu'il ne faut pas qu'il sache : direz-vous alors une vérité qui le rendra plus malade, ou demeurerez-vous dans le silence, quand vous pouvez le soulager par un mensonge charitable ? (*Le saint Docteur oppose à ces raisons les passages de l'Ecriture qui défendent le mensonge ; & il répond ensuite aux exemples de l'Ancien Testament, que les Justes qui semblent avoir menti, n'ont pas eu dessein de faire entendre les choses comme on les prenoit communément ; mais que par un esprit de prophétie, ils ont voulu faire comprendre les choses signifiées par ces figures ; & à l'égard des autres personnes qui ne sont point du nombre des Justes, l'Ecriture-Sainte n'approuve leur action, qu'en la*

comparant avec un plus grand mal.) Enfin, dit-il, on ne doit jamais faire de mal pour quelque bien que ce ſoit qui en revienne. Ainſi toute la queſtion eſt de ſavoir, ſi le menſonge eſt un mal ou non, & non pas, s'il eſt quelquefois utile. D'où il s'enſuit que l'on ne doit point mentir, ni pour la pudicité, ni pour ſa vie, ni pour le bien des autres, ni pour quelque autre raiſon que ce ſoit; parce qu'on ne peut point imputer à une perſonne un péché, qu'il ne peut empêcher qu'en en commettant lui-même un autre; & parce que, ce qui eſt péché de ſa nature ne peut être rectifié par aucune bonne intention. Les exemples de Loth & de David ne doivent point autoriſer le menſonge, & l'on ne doit pas toujours imiter les actions des Juſtes. Les menſonges d'Abraham & d'Iſaac ſont excuſables. Enfin dans le Nouveau Teſtament il n'y a point d'exemple de menſonges; car les paraboles & les figures ne peuvent point paſſer pour menſonges, non plus que ce qui eſt dit de Jeſus-Chriſt, quand il entretenoit les Pélerins allant à Emaüs, qu'il feignit d'aller plus loin.... A l'égard des exemples de l'Ancien Teſtament, ils ne ſont pas toujours à citer; on ne doit pas non plus imiter le menſonge

IV. SIECLE.

Du II. Traité.

SIECLE. IV.

de Thamar. Ce n'eſt point le menſonge des Sages-femmes d'Egypte que Dieu a récompenſé, mais la compaſſion qu'elles avoient eue des enfans des Iſraëlites : il faut dire la même choſe de l'action de Raab. En un mot, ces exemples de menſonges tirés de l'Ancien Teſtament ne ſont point des menſonges, ou s'ils le ſont, ils ne ſont pas excuſables. Enfin, quelque prétexte que l'on puiſſe apporter, il n'eſt jamais permis de trahir la vérité pour un bien, quelque grand qu'il ſoit, parce qu'il n'eſt jamais permis de pécher (1).

Sur le bien de la Patience.

Extrait du Diſcours de la Patience, Tome VI.

La patience de Dieu eſt bien différente de celle des hommes, parce qu'il ne peut point ſouffrir : la vraie patience eſt une vertu, la fauſſe eſt un vice. Les ambitieux, les avares, les voluptueux, les ſcélérats, ſouffrent bien ſouvent avec patience des peines & des maux extrêmes ; ils n'ont pas pour cela la vertu de patience, parce qu'ils ſouffrent pour un méchant

(1) Saint Auguſtin avoue, dans la revue de ſes Ouvrages, que ces deux Traités du menſonge ſont fort embrouillés, & qu'il avoit eu deſſein de les ſupprimer.

ſujet : il n'y a que ceux qui ſouffrent pour une bonne cauſe, que l'on puiſſe appeler véritablement patiens. Mais ſi les méchans ſouffrent tant pour les biens de ce monde, que ne doivent point ſouffrir les Juſtes pour la vie éternelle ? Voyez quels exemples nous ont donné Job & les Martyrs ! La vraie patience ne vient point de nos propres forces, mais du ſecours de Dieu, parce que la vraie patience eſt fondée ſur la charité, qui eſt un don de Dieu. (*Et à cette occaſion le ſaint Docteur fait voir, que c'eſt un crime plus grand de ſe tuer ſoi-même que de tuer les autres.*) Car, dit-il, un parricide eſt plus coupable que tout autre homicide, parce qu'il tue une perſonne qui le touche de plus près que les autres. Ne doit-on pas, par la même raiſon, condamner plus ſévérement celui qui ſe tue lui-même, puiſque l'on n'a point de plus proche que ſoi-même ?

IV. SIECLE.

Sur le Mariage.

L'UNION de l'homme & de la femme eſt la plus ancienne & la plus naturelle. Il y a quatre biens dans le mariage : La ſociété des deux ſexes, la procréation des enfans, un frein à la concupiſcence qui ſe

Extrait du Livre du bien du Mariage, Tom. VI.

IV. SIECLE.

trouve réglée par la vue d'avoir des enfans, & la fidélité que l'homme & la femme se gardent l'un à l'autre. Toute union de la femme & de l'homme n'est pas un mariage, & on ne doit point donner ce nom à l'union d'un homme & d'une femme, qui n'a d'autre vue que de contenter une passion brutale, sur-tout lorsqu'ils font ce qu'ils peuvent pour n'avoir point d'enfans. Un homme qui abuseroit une fille pour un temps, dans le dessein d'en épouser une autre, doit être regardé comme un adultere. La fille est à la vérité coupable de crime, mais non pas d'adultere, si elle est fidelle à cet homme, & si elle n'a point dessein de se marier quand il l'aura quittée. Elle est même moins coupable que bien des femmes mariées qui abusent du mariage par leur intempérance. Je n'accuse pas seulement de péché véniel, mais de plus encore, les hommes & les femmes qui ont une autre fin dans le mariage que celle d'avoir des enfans. On doit distinguer trois choses dans le mariage: 1.° la fidélité que les personnes mariées se doivent, & qui est de droit naturel; 2.° la procréation des enfans, qui en doit être la fin; 3.° le Sacrement, ou la signification mystérieuse qui en établit l'indissolubilité: car

quoique les lois humaines permettent au mari d'épouſer une autre femme quand il a fait divorce avec la ſienne, cela n'eſt point permis aux Chrétiens, & ſaint Paul le leur défend. On doit conclure de là, que le mariage eſt un bien en ſoi, mais un de ces biens que l'on ne doit rechercher que pour avoir un autre plus grand bien, ou pour éviter un grand mal. IV. SIECLE.

L'Apôtre n'accorde que par indulgence l'uſage du mariage qui n'a pour motif que d'éteindre l'incontinence; & qui, bien loin de ſe pratiquer par le ſeul deſſein d'avoir des enfans, ſe pratique même quelquefois ſans aucun deſſein d'en avoir. Auſſi, n'eſt-ce pas le mariage qui porte les hommes à ce péché; mais plutôt, c'eſt le mariage qui leur en obtient le pardon, pourvu qu'ils ne détournent pas eux-mêmes ce pardon, en ne s'abſtenant pas d'en uſer en de certains jours qu'ils doivent conſacrer à la priere, & en négligeant de fortifier leurs prieres par cette abſtinence auſſi bien que par le jeûne. *Du bien du Mariage, chap. 10.*

Les mariages où l'on ne s'applique qu'à ce qui regarde le Seigneur, & aux moyens de lui plaire, ſont très-rares, & preſque toutes les perſonnes mariées qui ſont de

IV. SIECLE.

ce petit nombre, ne ſe ſont pas mariées dans la vue de vivre de cette ſorte ; mais cette penſée ne leur eſt venue qu'après avoir été mariées.

Le bon & légitime uſage du mariage eſt une choſe ſi grande & ſi relevée, que maintenant la plupart des hommes n'auroient pas tant de peine à ſe paſſer de femmes toute leur vie, qu'à garder, s'ils ſont mariés, la juſte meſure de n'uſer du mariage que dans le deſſein d'avoir des enfans.

Ce que les Apôtres ordonnent aux perſonnes mariées, c'eſt-là proprement ce qui appartient au mariage ; mais ce qu'ils ne leur accordent que par indulgence, & qui les empêche de s'appliquer à la priere, c'eſt un déréglement que le mariage tolere, mais qu'il n'autoriſe pas.

Du Livre du Mariage & de la Concupiſcence Liv. I, ch. 4.

L'union de l'homme & de la femme afin d'avoir des enfans, eſt le bien naturel du mariage ; mais ceux-là en uſent mal qui en uſent comme les bêtes, en n'y conſidérant que la volupté, & non la volonté de mettre des enfans au monde. — Ceux qui étant mariés ne laiſſent pas de s'appliquer uniquement à ce qui regarde le Seigneur & à ce qui peut lui être agréable, &

& ne penſent point à plaire à leurs femmes dans tout ce qui ne regarde que le monde, ſont comme s'ils n'en avoient point. Ce qui ſe pratique plus facilement quand les femmes ſont auſſi dans le ſentiment de ne pas aimer leurs maris, parce qu'ils ſont riches ou grands dans le monde, ou par rapport à leurs avantages temporels; mais plutôt parce qu'ils ſont fidelles, pieux, chaſtes & gens de bien. Il y a bien de la différence entre uſer du mariage dans le ſeul deſſein d'avoir des enfans, ce qui eſt exempt de tout péché; ou n'y rechercher que la volupté, ce qui peut devenir un péché.

DES témoignages d'amitié que les Chrétiens mariés peuvent donner à leurs femmes.

QUAND les Saints qui ſont mariés, ſe jouent & badinent quelquefois avec leurs femmes, ils n'en uſent pas ainſi ſans raiſon, mais avec beaucoup de prudence, pour condeſcendre en quelque ſorte à la foibleſſe de ce ſexe, en parlant & agiſſant avec elles d'une maniere gaie & flatteuſe, ſans néanmoins ſe dépouiller entiérement de la gravité convenable à l'homme; mais ſeulement en la modérant en des

IV. SIECLE.

choſes qu'il ne ſeroit pas toutefois honnête de dire & de faire avec d'autres qui ne ſeroient pas leurs femmes.

De la Geneſe. Il y a trois différens biens dans le mariage ; la foi, le fruit, & le Sacrement. A l'égard de la foi, il n'eſt pas permis à ceux qui ſont mariés, à cauſe du lien conjugal, d'avoir un commerce criminel avec d'autres femmes : à l'égard du fruit, qui ſont les enfans, on doit les recevoir avec tendreſſe, les nourrir avec bienveillance, & les élever avec piété : à l'égard du Sacrement, on doit obſerver de ne point rompre le mariage ; & dans le cas de ſéparation, de ne point prendre d'autre femme, non pas même dans la vue d'avoir des enfans. C'eſt-là la regle inviolable du mariage, lequel eſt inſtitué, ou pour orner la fécondité de la nature ou pour régler ſon déréglement.

DES diſpoſitions néceſſaires aux Miniſtres de l'Egliſe.

Extr. de ſes Lettres. Lettre 21. t. I. tom. I. de la Traduction donnée en 1684.

JE trouverai ſans doute dans les Livres Saints des inſtructions ſalutaires qui peuvent rendre le Miniſtre de Jeſus-Chriſt capable d'exercer utilement les fonctions Eccléſiaſtiques, & de ſe comporter de

telle ſorte, au milieu des méchans, qu'il y vive avec la paix de ſa conſcience, ou qu'il y meure, pour ne pas perdre cette vie, qui eſt l'unique objet des ſoupirs d'un cœur plein de la douceur & de l'humilité de Jeſus-Chriſt. Et comment eſt-ce qu'on en vient à ce point, ſinon en demandant, en cherchant, en frappant à la porte; c'eſt-à-dire, à force de lecture, de priere & de larmes. Car, qu'aurai-je à répondre au Seigneur quand il me jugera? Lui dirai-je, qu'étant une fois embarqué dans les emplois Eccléſiaſtiques, il ne m'a plus été poſſible de m'inſtruire de ce qui m'étoit néceſſaire pour m'en bien acquitter? Mais ne me répondra-t-il pas: Mauvais ſerviteur que vous êtes, ſi quelqu'un avoit voulu envahir les fonds de l'Egliſe, dont on recueille les revenus avec tant de ſoin, n'auriez-vous pas, de l'avis de tout le monde, quitté l'héritage ſpirituel que j'ai arroſé de mon ſang, pour aller défendre devant le Juge l'héritage temporel? Comment pouvez-vous donc vous excuſer ſur ce que le loiſir vous a manqué pour vous rendre ſavant dans l'agriculture ſpirituelle?

IV. SIECLE. *Pſ. 118.*

IV. SIECLE.

COMMENT les Evêques doivent s'y prendre pour déraciner les abus.

Lettre 22. IL faut, autant que j'en puis juger, agir ſans dureté, ſans aigreur, ſans hauteur : ce n'eſt pas par-là qu'on en vient à bout ; c'eſt par voie d'inſtruction, plutôt que par voie d'autorité ; & par des remontrances, plutôt que par des menaces : c'eſt ainſi qu'il faut traiter avec la multitude, & garder la ſévérité pour les péchés des particuliers. Que ſi nous en venons juſqu'aux menaces, ce doit être en gémiſſant, & que ces menaces ſoient celles que l'Ecriture même nous fait de la vengeance à venir ; afin que nos diſcours inſpirent, non la crainte du pouvoir que notre caractere nous donne, mais celle de Dieu. Par-là nous ébranlerons d'abord les perſonnes ſpirituelles, & nous ne doutons point que leur autorité & leurs remontrances, douces à la vérité, mais pourtant vives & preſſantes, n'emportent le reſte de la multitude. . . .

Quant aux querelles & aux animoſités parmi les Eccléſiaſtiques, le ſeul moyen de les combattre, eſt de tâcher de leur inſpirer la crainte de Dieu & la charité, par des exhortations fréquentes. Mais il

faut que celui qui entreprendra de les faire, ſoit lui-même un exemple de patience & d'humilité, & qu'on voie qu'il exige toujours bien moins de reſpect qu'on ne lui en veut rendre ; en ſorte néanmoins, que s'il ne reçoit pas entiérement tout ce qu'on lui en rendroit, il ne le rejette pas auſſi entiérement ; mais qu'il s'en conſerve ſeulement autant qu'il eſt néceſſaire pour ceux-mêmes qui le lui rendent, à qui il ne pourroit être utile, s'il n'étoit dans quelque ſorte d'eſtime & de conſidération ; & qu'il n'en prenne rien pour lui-même, ne regardant que lui ſeul, & mépriſant toutes les louanges des hommes. C'eſt une grande choſe que de ne ſe point réjouir de ſe voir loué & honoré des hommes, & de retrancher tout cet appareil extérieur qui va à ſe faire rendre du reſpect ; ou, s'il eſt néceſſaire d'en conſerver quelque choſe, de le rapporter tout entier au bien & au ſalut de ceux qui nous en rendent : auſſi n'eſt-ce pas en vain qu'il eſt dit, que *Dieu briſe les os de ceux qui veulent plaire aux hommes....* *Pſ. 52. 6.*

IV. SIECLE.

Mon plan n'eſt pas de couler le temps dans les emplois Eccléſiaſtiques, & de me contenter d'en recueillir les honneurs : je *Lettre 23.*

IV. SIECLE.

ſonge à me mettre en état de rendre au Prince des Paſteurs le compte que je lui dois des brebis dont il m'a confié le ſoin.

Lettre 21.

Il n'y a rien en ce temps-ci de plus agréable que les dignités d'Evêque, de Prêtre & de Diacre, ni rien de plus doux & de plus aiſé que d'en exercer les fonctions quand on veut faire les choſes par maniere d'acquit, & flatter les hommes dans leurs déſordres; mais auſſi n'y a-t-il rien de plus malheureux, de plus pernicieux & de plus dangereux devant Dieu. Au contraire, il n'y a rien de plus pénible, de plus difficile & de plus orageux en ce temps-ci, que les mêmes fonctions, quand on les veut faire ſelon les regles de Dieu; mais auſſi il n'y a rien de plus ſaint.

DES Miniſtres de l'Egliſe qui exercent leurs fonctions par intérêt.

Traité des Epicuriens, ch. 11.

QUICONQUE exerce un miniſtere Eccléſiaſtique, à cauſe des commodités temporelles & des douceurs qu'il y trouve, & qui ne l'exerceroit pas s'il pouvoit trouver ces mêmes avantages en d'autres emplois, c'eſt ſans doute un faux Miniſtre de l'Egliſe; & comme il en fait les fonctions involon-

tairement & contre son gré, quoiqu'il puisse servir aux autres, il se prive lui-même de la récompense du salut. IV. SIECLE.

AVIS de Saint Augustin à un Evêque, & comment il doit exercer l'Episcopat.

LA plaie que vous avez faite à votre Eglise ne se peut guérir, à moins que Dieu ne vous fasse rentrer dans une vie qui soit véritablement digne d'un Evêque, en vous affranchissant de tous les engagemens & de tous les soins des affaires temporelles. Mais tant que vous vous y engagerez de plus en plus .... en sorte que le fonds de votre Eglise ne sauroit suffire aux profusions de la vie que l'on dit que vous menez, qu'avez-vous affaire de ma Communion, vous qui n'avez jamais voulu écouter mon avis? ... Je sais que vous avez beaucoup d'esprit; mais, quelque peu qu'on en ait, on est bien dans ses affaires quand on n'est rempli que des choses du Ciel; & au contraire, on y est très-mal, quelque esprit qu'on ait, quand on ne pense qu'à la terre. L'Episcopat ne doit pas être regardé comme un établissement & un moyen de nous procurer les fausses douceurs de la vie. Le Seigneur notre Dieu *Lettre 85.*

IV. SIECLE.

vous fera la miséricorde de vous faire comprendre ce que je vous dis, & de vous faire rentrer dans la voie où la sainteté de votre Ministere demande que vous marchiez.

Motifs de consolation pour les Chrétiens dans la perte de leurs proches.

Lettre 92. Ce qui doit vous consoler dans la perte du mari que vous pleurez, c'est votre foi & votre espérance. Car pouvez-vous vous regarder comme délaissée & abandonnée puisque vous possédez Jesus-Christ par la foi, & qu'il habite dans votre cœur ? Vous ne devez donc pas non plus vous affliger comme les Gentils qui n'ont point d'espérance, puisque nous avons une ferme confiance, appuyée sur le fondement inébranlable des promesses de Dieu, que de cette vie nous passerons à une autre, où nous retrouverons ceux qui, en sortant de celle-ci, nous ont devancés plutôt qu'ils ne nous ont quittés ; où nous les aimerons sans aucune crainte de les perdre, & où ils nous seront d'autant plus chers, qu'ils nous seront plus parfaitement connus.

DISPOSITION où l'on doit être dans la maladie, à l'exemple de ſaint Auguſtin.

J'AI un mal qui m'oblige de me tenir au lit, ne pouvant me tenir ni aſſis ni debout: cependant, à cet égard là même, je ne puis dire autre choſe, ſinon que je ſuis bien, puiſque je ſuis comme Dieu veut que je ſois. Car quand nous ne voulons pas ce qu'il veut, c'eſt nous qui ſommes en faute, & non pas lui, qui ne ſauroit rien faire ni permettre que de juſte. Je recommande à vos ſaintes prieres & mes jours & mes nuits; les jours, afin que j'uſe ſobrement des ſoulagemens que je ſuis obligé de chercher; & les nuits, afin que je ſouffre avec patience, & que le Seigneur ſoit avec moi; & qu'ainſi il n'y ait point de mal que je craigne, quoique je marche au milieu des ombres de la mort. *Lettre 57.*

QUE la moindre colere eſt dangereuſe.

IL eſt bien plus sûr de ne ſe mettre jamais en colere, quelque ſujet qu'on en puiſſe avoir, que de s'expoſer, ſous prétexte d'une juſte colere, au danger d'en venir juſqu'à la haine, en quoi toute colere *Lettre 58.*

IV. SIECLE.

dégénere facilement. Et il vaut, sans comparaison, mieux fermer la porte à une colere juste qui se présente, que de la laisser entrer, au hasard de ne la pouvoir chasser, & de la trouver, en moins de rien, passer de la grosseur d'un filet à celle d'une poutre : car elle croît avec une vîtesse incroyable, lorsqu'elle n'est plus resserrée par la honte, & qu'on a une fois laissé coucher le soleil sur elle.

Ce que c'est que prendre sa croix, & suivre Jesus-Christ.

Extrait de ses Lettres, Livre II. Lettre 55.

Dans le temps de cette vie, Jesus-Christ dit à l'homme : *Prenez votre croix, & me suivez.* Or ce crucifiement de la chair, c'est la mortification des membres de l'homme terrestre qui est en nous, la fornication, l'impudicité, les mauvais désirs, & autres semblables dont saint Paul fait le dénombrement dans l'Epître aux Colossiens, & qui sont les mêmes dont il veut parler, quand il dit ailleurs : *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les passions de la chair, vous vivrez.* C'est ce qui a fait dire à cet Apôtre, en parlant de lui-même : *Le monde est crucifié pour moi, & je le suis*

Rom. 8. 13.

Gal. 6. 14.

pour le monde. Et ailleurs : *Nous savons que notre vieil homme a été crucifié avec Jesus-Christ, afin que le corps du péché soit détruit, & que nous ne soyons plus asservis au péché.* Tout le temps donc où toutes nos œuvres vont à détruire le corps du péché, & où notre homme intérieur se renouvelle à mesure que l'extérieur se détruit, tout ce temps, dis-je, est un temps de crucifiement. IV. SIECLE.

SUR l'état où la Résurrection mettra nos corps.

IL faut croire sans hésiter, puisque l'Ecriture s'en explique si clairement, que ces corps de terre visibles & palpables que nous habitons, & que l'Ecriture appelle des *corps tous animaux*, quand elle les regarde dans l'état où ils sont présentement, deviendront des corps tout spirituels par la résurrection, c'est-à-dire, à l'égard des Fidelles & des Justes. Mais comme nous n'avons jamais vu de corps dans cet état tout spirituel, je ne vois pas comment nous pourrions, ni le comprendre ni le faire comprendre aux autres. *Lettre 95.* *1. Cor. 15. 44.*

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y aura point de corruption dans cet état,

IV. SIECLE.

& par conséquent que nos corps n'auront point besoin des alimens corruptibles dont ils ont besoin présentement.... Ce qu'il y a de certain, c'est que lors de notre résurrection nous serons semblables à Jesus-Christ, comme dit l'Apôtre saint Jean, & qu'il rendra notre corps conforme à son corps glorieux, comme dit l'Apôtre S. Paul. Or Jesus-Christ s'est montré après sa mort tel qu'il étoit auparavant, c'est-à-dire, conservant l'intégrité aussi bien que l'usage de ses membres, jusque-là qu'il fit voir les endroits de ses plaies; ce que j'ai toujours entendu des cicatrices, & non pas des plaies telles qu'il les avoit sur la croix.

1. Joan. 3. 2.

Philipp. 3. 20.

Sur les Calamités publiques : quelles réflexions elles nous doivent inspirer.

Lettre 111, tom. III. de la Traduction.

Dans ces désolations, le genre humain est comme les olives sous le pressoir : & comme on en voit sortir l'écume & la lie, c'est-à-dire, les blasphêmes des Infidelles & des Impies qui murmurent contre la Providence ; on en voit aussi couler l'huile pure, c'est-dire, les prieres humbles & ferventes des Fideles & des Saints qui adorent sa justice & implorent sa miséricorde. Lors donc que ces gens dont vous dites

que vous ne pouvez ſouffrir les murmures, vous diront: A la bonne heure que nous ſoyons expoſés à ces calamités, nous qui les avons méritées par nos péchés; mais qu'ont fait les Serviteurs de Dieu, pour être mis à mort par les Barbares; & les Vierges qui lui ſont conſacrées, pour être emmenées en captivité? Répondez-leur, dans un ſentiment de piété & d'humilité ſincere, que, quelques œuvres de juſtice que nous pratiquions, quelque obéiſſance que nous rendions à Dieu, nous ne ſommes pas meilleurs que ces trois ſaints perſonnages que leur fidélité à garder la Loi de Dieu fit jeter dans une fournaiſe ardente. Voyez la priere qu'ils firent, par laquelle ils reconnoiſſoient que c'étoit pour leurs péchés que Dieu les châtioit. Auſſi eſt-il dit de lui, qu'il châtie ceux qu'il aime, & qu'il fait paſſer ſous ſa verge tous ceux qu'il reçoit au nombre de ſes enfans. IV. SIECLE. *Dan. 3. 26.* *Hebr. 12. 5.*

Ce que Dieu regarde dans la mort de ſes Serviteurs, n'eſt pas ce qui les fait mourir, mais quels ils ſont quand ils meurent. Une fin prompte & qui ſurvient tout d'un coup, eſt même moins fâcheuſe qu'une longue maladie. Il eſt vrai que c'eſt une choſe bien cruelle & bien déplorable que la

IV. SIECLE.

captivité de ces femmes si chastes & si saintes ; mais leur Dieu n'est point captif, & il ne les abandonnera point dans leur captivité, s'il les reconnoît pour être à lui ; si elles gémissent sincérement en sa présence, il les assistera sans doute, comme il a accoutumé d'assister les siens, & il ne permettra pas que les Barbares entreprennent rien contre leur chasteté ; ou s'il le permet, il ne leur sera rien imputé : car quand le cœur demeure pur, il ne se peut rien passer dans le corps de criminel ; & quoi que puisse entreprendre un impudique sur une personne chaste qui n'y prend point de part, le crime n'est que pour lui seul. A l'égard de l'autre, c'est une violence qu'elle souffre, mais non pas une tache qui la souille.

Sur le Mépris de la vie présente.

Lettre 127. à Cermentaire.

SOUVENEZ-vous de cette parole de l'Ecriture : *Ne tardez point de vous convertir au Seigneur, & ne différez point de jour en jour*, afin que cette pensée vous fortifie, & vous encourage à rendre ce que vous lui avez voué (la continence.) Et peut-on encore aimer le monde défiguré comme il est par les calamités publiques, qui lui

ont ôté tous ses charmes trompeurs par lesquels il auroit pu nous éblouir & nous séduire.... Si pour la conservation de cette vie passagere, qui doit nécessairement finir tôt ou tard, on ne craint point d'essuyer tout ce qui s'y rencontre de peines, de dangers & de pertes, à combien plus forte raison devroit-on s'exposer à tout pour la vie éternelle, où toutes les précautions, que l'amour naturel de la vie fait prendre pour la conserver, ne sont plus nécessaires; où l'on est exempt de ces transes si honteuses que la crainte de la mort fait souffrir aux ames lâches.

Soyez donc amateurs de la vie éternelle, & voyez avec combien d'ardeur les amateurs de celle-ci, toute misérable qu'elle est, la chérissent, & s'y attachent, quoique souvent cette ardeur même les trouble si fort, qu'à force de la vouloir conserver, ils la perdent, & que pensant à éviter la mort, ils s'y jettent, comme quand un homme qui fuit devant des voleurs ou devant une bête sauvage, tombe dans un torrent qui l'engloutit. Ainsi toutes les peines qu'on se donne pour éviter la mort, ne tendent qu'à nous tenir plus long-temps dans les peines. Et que faisons-nous, lorsque nous voyant menacés de la mort

V. SIECLE.

nous mettons tout en usage pour nous en défendre, sinon de nous livrer pour plus long-temps à cette crainte qui nous consume. Car à combien de sortes de morts ne sommes-nous pas exposés par les divers accidens de la vie ? Cependant nous fuyons toujours celle qui se présente, pour demeurer exposés à la crainte de toutes les autres. Que ne souffrent point ceux que les Médecins font passer par le fer & par le feu ? Et quel est l'effet de tant de douleurs ? Est-ce de ne point mourir ? Non, mais de mourir un peu plus tard. Les douleurs sont certaines, & la prolongation de la vie incertaine ; & souvent les malades meurent dans les douleurs auxquelles ils s'exposent de peur de mourir, & ils trouvent la mort dans les souffrances mêmes auxquelles ils se sont exposés pour l'éviter, sans compter que quand ils l'auroient évitée dans ce moment, & qu'ils seroient revenus en santé, la vie qu'ils auroient achetée au prix de tant de douleurs, n'auroit pas laissé de finir ; parce qu'enfin c'est une vie mortelle, & qui ne sauroit même beaucoup durer, puisque les plus longues sont très-courtes, & que n'ayant pas un seul jour d'assuré, nous ne saurions jouir qu'en tremblant de ce petit nombre

nombre de jours dont notre vie eſt compoſée.

Mais le plus grand mal, & qui fait le plus d'horreur, de cet amour exceſſif que l'on a pour cette miſérable vie, c'eſt que pour l'alonger tant ſoit peu, on ne craint point de déplaire à Dieu, qui eſt la ſource de la véritable vie; & qu'ainſi par une crainte vaine & inutile d'une mort qu'il faut ſubir tôt ou tard, on ſe ferme l'entrée de l'heureux ſéjour où l'on poſſede une vie qui ne finit point. Car, qu'aime-t-on quand on aime cette vie ſi courte & ſi miſérable? Ce n'eſt ni ſa miſere, puiſque l'on veut être heureux; ni ſa briéveté, puiſqu'on craint de la voir finir. On ne l'aime donc que parce qu'elle eſt vie; & cela ſeul fait qu'on l'aime de telle ſorte, toute courte & miſérable qu'elle eſt, que cela nous fait perdre très-ſouvent celle où l'on ſeroit à jamais heureux.

Quiconque aura fait réflexion à ce que nous venons de dire, trouvera-t-il que ce ſoit trop que la vie éternelle veuille être chérie de ſes amateurs comme celle-ci l'eſt des ſiens? N'eſt-ce pas la choſe la plus injuſte, & la plus viſiblement contraire au bon ſens, que lorſque pour alonger tant

IV. SIECLE.

soit peu cette vie, qui ne sauroit toujours durer, on se prive de tout ce qu'il y a d'agréable dans le monde, l'acquisition de la vie éternelle ne soit pas capable de nous faire mépriser ce même monde?

SUR l'Humilité : qu'est-ce qui la rend si nécessaire?

Lettre 118. C'EST à Jesus-Christ, c'est à ce divin Maître, mon cher Dioscore, que je voudrois que vous vous soumissiez de toute la piété de votre cœur, sans songer à prendre d'autres voies pour arriver à la vérité, que celles qui nous ont été marquées par ce même Jesus-Christ qui, étant Dieu, a mieux connu que personne ce qui convenoit à notre foiblesse. Que si vous me demandez quelles sont ces voies, je vous dirai que la premiere est l'humilité; & si vous me demandez quelle est la seconde, je vous dirai que c'est l'humilité; & si vous me demandez quelle est la troisieme, je vous dirai encore que c'est l'humilité, sans me lasser de vous répondre toujours la même chose; non qu'il n'y ait encore d'autres préceptes à donner, mais parce que si l'humilité ne précede, qu'elle n'ac-

compagne, & qu'elle ne suive tout ce que nous faisons de bien, si nous ne commençons par nous la proposer, si nous ne l'avons en vue en agissant, & si après l'action nous ne nous y tenons pour réprimer la satisfaction & la joie que nous voulons toujours trouver dans le bien que nous avons fait, nous en perdrons le fruit, & l'orgueil nous l'enlevera infailliblement : car il s'en mêle toujours dans cette sorte de joie ; & au lieu que les autres vices ne nous nuisent que lorsque nous faisons le mal, l'orgueil est à craindre dans le bien même que nous faisons ; & le désir de l'approbation & de la gloire anéantit tout ce que nous pouvons faire de plus digne de gloire & d'approbation.

Qu'on ne doit rien désirer dans cette vie que par rapport à l'autre.

La vérité ne nous montre-t-elle pas quelque autre chose qu'il faille préférer à toutes celles de ce monde : car ce nécessaire, & notre propre santé, & celle de nos amis, sont choses passageres, & à quoi par conséquent nous devons être prêts de renoncer, pour acquérir la vie éternelle ; & cette disposition même est ce qui fait

Lettre 30. à la Veuve Proba.

IV. SIECLE.

la santé, sinon du corps, au moins de l'ame: car l'ame ne sauroit être saine, à moins qu'elle ne préfere ce qui est éternel à ce qui ne fait que passer; puisqu'il ne nous est utile de vivre dans le temps, que pour mériter de vivre dans l'éternité. C'est donc à cette seule vie, qui nous fera vivre de Dieu & avec lui, que se doit rapporter tout ce qu'il nous est permis de désirer dans celle-ci, & que les égards que nous avons pour les autres, aussi bien que nos propres besoins, nous obligent de rechercher. Car nous aimer nous-mêmes, c'est aimer Dieu; & ce que demande de nous le second Précepte, qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, c'est de le porter, autant qu'il est en nous, à aimer Dieu. Il n'y a donc que Dieu que nous devons aimer pour lui-même, & nous ne devons aimer notre prochain, & nous-mêmes que pour lui.

Qu'il est doux de vivre parmi des gens de bien.

Lettre 30. Les gens de bien nous sont d'une grande consolation dès cette vie. Car, que l'on soit, dans la pauvreté, ou dans l'affliction, ou dans la maladie, ou dans l'exil,

où dans quelque sorte de calamité que ce puisse être, si l'on a auprès de soi de ces gens de bien qui savent, & pleurer avec ceux qui pleurent, & se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, & proportionner d'une maniere sage & salutaire leurs paroles à nos besoins, l'amertume des maux s'adoucit, leur poids devient plus supportable, & l'on se trouve en état de les surmonter. Mais qui est-ce qui produit tous ces effets par les gens de bien, sinon celui qui les a rendus tels par l'infusion de son Esprit. Que l'on soit au contraire dans l'abondance, qu'on ne perde aucun de ses proches, qu'on ait de la santé, qu'on soit au milieu de sa patrie, & qu'on la voie prospérer; si l'on n'a autour de soi que des méchans en qui l'on ne puisse se fier, tout ce qu'on trouveroit doux & agréable devient amer & fâcheux; tant il est vrai qu'il n'y a rien dans le monde de bon pour l'homme sans un bon ami. Mais où en trouver, des mœurs & de l'esprit de qui l'on se puisse parfaitement assurer?

IV. SIECLE.

IV. SIECLE.

SUR la Priere : En quoi elle consiste : Utilité des Prieres vocales.

Lettre 30. UN désir continuel, formé par la charité, & soutenu par la foi & par l'espérance, est une priere continuelle. Mais nous ne laissons pas, outre cela, de prier même vocalement à de certaines heures réglées ; afin que les paroles nous rappellent ce que nous devons désirer ; & que, rentrant en nous-mêmes, nous puissions connoître si nous profitons, si nos désirs vont en augmentant, & qu'enfin nous travaillions sans cesse à les rendre plus vifs & plus ardens : car c'est par l'ardeur du désir que se mesure l'effet de la priere.

Lors donc que l'Apôtre nous dit, *Priez sans cesse*, c'est comme s'il disoit : Désirez sans cesse la vie heureuse, qui n'est autre que la vie éternelle. Il ne faut donc que la demander, & la demander sans cesse à Dieu, pour prier sans cesse. Mais comme les soins & les occupations de la vie attiédissent ce saint désir, nous revenons de temps en temps à la priere pour le rallumer, en nous remettant devant les yeux ce qui en doit être l'objet : autrement, perdant sans cesse de son ardeur, il viendroit à s'éteindre tout-à-fait.

On dit que les prieres d'Egypte ſont fréquentes, mais courtes, & comme par élans, de peur que cette ferveur de l'eſprit, qui eſt ſi néceſſaire dans la priere, ne vînt à ſe relâcher, ſi l'on prioit trop long-temps : & par-là ils nous font aſſez voir, que comme il ne faut pas ſe mettre au haſard de l'affoiblir en alongeant la priere, auſſi ne faut-il pas l'interrompre tant qu'elle peut ſe ſoutenir. Enfin ce qu'on appelle beaucoup prier, c'eſt frapper long-temps par une véritable piété à la porte de celui que nous prions ; la priere étant une ſorte d'affaire qui pour l'ordinaire ſe traite plutôt par des gémiſſemens & des larmes, que par des paroles & des diſcours. IV. SIECLE.

SUR le Précepte de l'Evangile de tendre l'autre joue ſi on nous donne un ſoufflet, & autres ſemblables.

PAR ce Précepte, Jeſus-Chriſt a voulu nous faire entendre que l'homme juſte, & qui fait profeſſion de piété, doit être prêt à ſouffrir avec patience la malice des méchans, par le déſir qu'il a qu'ils deviennent bons : car enfin ce Précepte regarde plutôt la préparation du cœur que ce qui ſe paſſe au-dehors, & ne tend qu'à nous faire *Lettre 38.*

IV. SIECLE.

conserver au-dedans la patience & la charité ; nous laissant au surplus dans la liberté de faire au-dehors ce qui paroîtra le plus utile pour ceux dont nous désirons le bien : ce que Jesus-Christ même, ce parfait modele de patience & de douceur, nous a fait voir clairement par son exemple, lorsqu'ayant été frappé sur la joue, il ne fit autre chose que répondre : *Si j'ai mal parlé, faites-le voir ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous?* ce qui étoit une maniere d'empêcher que celui qui l'avoit outragé ne recommençât. C'est donc dans la disposition du cœur qu'il faut toujours accomplir ces préceptes de patience ; en sorte que la volonté ne se départe jamais de ces sentimens de charité, qui font qu'on ne veut point rendre le mal pour le mal.

Sur la fausse prospérité des Etats ou Royaumes.

Lettre 38.

Il n'y a rien de plus misérable que de prospérer dans le mal, puisque cette fausse prospérité nourrit & entretient l'impunité & la licence, qui sont les plus terribles punitions des méchans, & fait que leur mauvaise volonté se fortifie tous les jours

de plus en plus. Cependant il y a dans les hommes tant de corruption & d'oppoſition au bien, que la République leur paroît floriſſante lorſqu'on bâtit des maiſons magnifiques, & qu'on laiſſe aller en ruine tout ce qui fait la beauté des ames; lorſqu'on éleve des théâtres, & qu'on ſape les fondemens de tout bien & de toute vertu; lorſqu'on cherche de la gloire devant les hommes par de folles dépenſes, & qu'on néglige les œuvres de miſéricorde; lorſque les Comédiens & les Bouffons ſont dans l'abondance & dans les délices, & que les pauvres manquent du néceſſaire; enfin, lorſque le Dieu dont la Doctrine condamne à haute voix les excès, eſt blaſphémé par des hommes impies. IV. SIECLE.

Quand Dieu permet qu'on ſoit dans une abondance qui entretient ces déſordres, c'eſt alors qu'il eſt le plus en colere; & quand il les laiſſe impunis, c'eſt alors qu'il les punit le plus ſévérement. Comme au contraire, quand il renverſe ce qui ſert de ſoutien au vice, & qu'il appauvrit un Peuple dont les richeſſes entretiennent la licence; c'eſt par une faveur de ſa miſéricorde, quoiqu'on la prenne pour un effet de ſa colere.

IV. SIECLE.

Que la douleur corporelle eſt la plus grande preuve de la patience.

Lettre 40. LORSQUE la chair eſt dans les douleurs, c'eſt alors que la patience de l'ame eſt à la plus grande épreuve ; & c'eſt alors qu'il faut employer le plus de ſoin, de travail & de prieres pour empêcher qu'elle ne ſe laiſſe ſurmonter ; car l'ame n'a rien qui la touche de ſi près que la chair. Ainſi, quoi que puiſſe ſouffrir un homme qui eſt arrivé à un parfait mépris des choſes du monde, il ne ſouffre rien, à proprement parler, lorſque la chair n'eſt point attaquée, puiſque, dans la perte de tout ce qui n'eſt qu'extérieur, le ſage n'a qu'à ouvrir les yeux de ſa raiſon, pour ne ſe pas mettre en peine de ce qu'il ſouffre. Mais quand on perd les principaux biens du corps, qui ſont la ſanté & la vie ; c'eſt alors que l'affliction eſt proche, & qu'elle menace les biens même de l'ame par où il regne ſur ſon corps. Il a beau appeler la raiſon à ſon ſecours, elle ne ſauroit faire qu'il ne reſſente de la douleur lorſqu'on déchire ſon corps ou qu'on le brûle ; & l'ame eſt trop étroitement unie à ce corps, pour ne pas ſouffrir quand il ſouffre.

IV. SIECLE.

De la Crainte chaste, & de la Crainte servile.

La crainte servile ne s'abstient de faire le mal que pour éviter le châtiment, & elle n'est point touchée de la beauté de la justice. La crainte chaste n'a pas moins d'éloignement du péché, quand même il demeureroit impuni; le Fidele qui la possede, ne craint que d'être abandonné de son Dieu; & la charité, bien loin de chasser cette crainte, la produit. La crainte servile est comme celle d'une femme impudique dans le cœur, qui ne s'empêche de faire le mal que parce qu'elle craint son époux, & dont la volonté est criminelle quoique les actions ne le soient pas. L'autre, au contraire, est comme celle d'une honnête femme, qui n'a pour son mari qu'une crainte chaste, c'est-à-dire, une crainte qui lui fait regarder comme le plus grand des malheurs de lui déplaire, & de l'obliger de se retirer d'elle; au lieu que l'autre, sentant que ce qu'elle a dans le cœur pour le sien, n'est capable que d'exciter sa colere, voudroit ne le voir jamais: car la présence d'un époux est une peine, quand on ne l'aime point,

comme son absence en est une, quand on l'aime.

IV. SIECLE.

MÊME SUJET.

Lettre 145. tom. IV.

Envain se croit-on victorieux du péché, lorsque ce n'est que par la crainte du châtiment qu'on s'en abstient ; car quoiqu'on n'aille pas jusqu'à l'action extérieure de ce que la cupidité demande, le désir secret qu'on en porte dans le cœur est un tyran dont on demeure esclave. Or peut-on être innocent aux yeux de Dieu quand on est dans la disposition de faire ce que la justice défend, si on pouvoit se garantir des supplices dont on se voit menacé ? On est donc alors coupable dans le cœur & dans la volonté, puisqu'on voudroit faire ce que la Loi de Dieu ne permet pas, & qu'on ne s'en abstient que parce qu'on ne le sauroit faire impunément. Car ceux qui sont dans cette disposition voudroient, autant qu'il est en eux, que cette justice qui défend & punit le péché, ne fût point ; & dès-là qu'ils voudroient qu'elle ne fût point, on ne peut douter qu'ils ne l'anéantissent, s'il étoit en leur pouvoir.

Or, peut-on être juste quand on est ennemi de la justice, jusqu'au point qu'on l'anéantiroit, si l'on pouvoit, avec tous les

Préceptes, afin de n'être pas expoſé à ſes menaces & à ſes châtimens. Celui donc qui ne s'abſtient du péché que par la crainte du châtiment, eſt ennemi de la juſtice : il en ſera l'ami, quand ce ſera l'amour de cette même juſtice qui l'empêchera de pécher. On pourra dire alors qu'il craindra véritablement de pécher : car, tant qu'il n'y a que l'Enfer qui le retienne, ce qu'il craint ce n'eſt pas de pécher, mais de brûler : c'eſt celui à qui le péché même fait autant d'horreur que l'Enfer, qui a une véritable crainte de pécher : & c'eſt-là cette crainte du Seigneur, cette crainte chaſte qui demeure éternellement. Pour cette autre crainte, qui eſt toujours accompagnée de peine, la parfaite charité la chaſſe, bien loin de l'admettre. Nous ne haïſſons donc le péché qu'autant que nous aimons la juſtice ; & ce qui nous la peut faire aimer, ce n'eſt point la lettre de la Loi, qui ne fait qu'imprimer la crainte, mais la grace & le ſecours de l'Eſprit de Dieu qui nous guérit. IV. SIECLE. *1. Jean 4. 18.*

MÉME SUJET.

La véritable ſageſſe n'eſt autre choſe dans cette vie que le culte du vrai Dieu, dont nous recueillerons pour fruit dans l'au- *Lettre 155. tom. II.*

IV. SIECLE.

tre la véritable & parfaite félicité, qui sera dans le Ciel le partage des Saints, comme la piété persévérante l'est sur la Terre. Si cette sagesse, qui est la seule véritable, est en moi en quelque degré, c'est de Dieu que je la tiens, & je n'ai jamais prétendu y arriver de moi-même. La confiance que j'ai en lui me fait espérer qu'il achevera ce que j'ai de bien en moi, comme l'humilité m'oblige de reconnoître que c'est lui qui l'a commencé : car c'est uniquement de sa grace, & non point de mes mérites, que je tiens tout ce que je puis avoir de bon. C'est ce que j'ai soin de me remettre sans cesse devant les yeux, sachant que de très-grands esprits * sont tombés d'autant plus bas dans le précipice de l'erreur, qu'ils marchoient avec plus de confiance dans leurs propres forces, sans songer à implorer le secours de Dieu, afin qu'il lui plût de leur montrer le chemin. Et qu'est-ce que les mérites des hommes, quels qu'ils puissent être, puisque cet homme qui seul a été exempt de tout péché, & qui est venu délivrer les hommes de leurs péchés, & leur départir, non la récompense de leurs mérites, mais une grace toute gratuite, les a tous trouvés pécheurs ?

* *Les Pélagiens.*

Si nous sommes donc touchés du désir de la véritable vertu, disons avec David à ce divin Sauveur: *Je vous aimerai, ô mon Seigneur, qui êtes toute ma vertu.* Et si nous voulons être heureux, comme nous ne saurions ne le pas vouloir, tenons-nous fidellement à ce que le même Prophete nous apprend par ces paroles: *Heureux celui dont le Nom du Seigneur est toute l'espérance, & qui ne daigne pas seulement regarder ce que le monde lui présente, qui n'est que folie, mensonge & vanité.* Or, quelle est la vanité, le mensonge & la folie d'un homme mortel, qui, tout accablé qu'il est de toutes les miseres auxquelles l'exposent une chair corruptible & un esprit sujet à changer, tout chargé qu'il est de tant de péchés, battu de tant de tentations, sujet à se gâter en tant de manieres, destiné à des supplices éternels mais si justes, prétend pouvoir être heureux par lui-même, lui qui n'est pas même capable de garantir de l'erreur ce qu'il y a de plus noble en lui, c'est-à-dire, son intelligence & sa raison, si Dieu, qui est la lumiere de l'esprit, ne l'assiste & ne l'éclaire.

IV. SIECLE.

Ps. 17.

Ps. 39.

IV. SIECLE.

SUR le défaut de ne pas reconnoître qu'on tient de la grace de Dieu ce que l'on a de bon.

Lettre 210. QUAND on croit tenir de soi-même, & non pas de Dieu, ce qu'on a de bon en soi, il n'est pas possible qu'on ait un grand amour pour lui. Et comment se pourroit-il faire que ceux qui sont dans cette croyance ne se glorifiassent qu'en Dieu, & non pas en eux-mêmes, puisque celui qui se glorifie d'être homme de bien, ne sauroit s'en glorifier qu'en celui qui l'a fait tel; de sorte que s'il croit que c'est lui-même, il faut nécessairement qu'il se glorifie en lui-même, & non pas dans le Seigneur. Or, la grace de la *Jacq. 1. 17.* Nouvelle Alliance qui tient notre cœur élevé en haut, parce que *tout ce qu'il y a de parfait & d'excellent vient d'en haut*, ne tend qu'à faire que nous ne soyons point ingrats envers Dieu; & l'unique fin des graces mêmes que nous lui rendons, c'est *que celui qui se glorifie, ne se glorifie que dans le Seigneur.*

CE

IV. SIECLE.

Ce qu'on doit entendre par le péché contre le Saint-Esprit.

QUAND Jesus-Christ a dit, qu'il n'y a point de pardon pour celui qui aura péché ou parlé contre le Saint-Esprit, il n'a pas voulu faire entendre que tout péché contre le Saint-Esprit fût irrémissible, mais seulement un certain péché entre tous ceux-là. Et quel est-il? C'est une dureté de cœur qui subsiste jusqu'à la fin de la vie, & qui fait qu'on s'obstine à ne vouloir pas chercher la rémission des péchés dans l'unité du Corps de Jesus-Christ, qui seul est vivifié par le Saint-Esprit. C'est donc pour ceux qui jusqu'à la mort auront été opposés au don de la Grace, qui se seront obstinés contre, qu'il n'y aura point de pardon ni dans ce monde ni dans l'autre; car ce péché est si grand, qu'il empêche seul la rémission de tous les autres. Mais aussi ne sauroit-on dire, qu'un homme l'ait commis qu'il ne soit mort; puisque tant que les hommes vivent ici-bas, la patience de Dieu les attend à pénitence, comme dit le grand Apôtre. Mais si l'homme de son côté persévere dans l'iniquité, & qu'il amasse par la dureté & l'impénitence de

Lettre 185. tom. V.

Rom. 2. 4 & 5.

IV. SIECLE.

son cœur, un tréſor de colere pour le jour de la colere & de la manifeſtation du Jugement de Dieu, il n'y aura point de pardon pour lui, ni en ce monde, ni en l'autre.

Lettr. 228. Comme la charité vient de Dieu, elle nous doit faire craindre davantage l'adultere ſpirituel qui corrompt la pureté du cœur, que les outrages qui peuvent être faits à la chaſteté des femmes par la violence & la brutalité des Barbares, (ou *de tels hommes impudiques que ce ſoit*). Car rien ne ſauroit donner atteinte à la chaſteté tant qu'on la conſerve dans le cœur, & qu'on ne fait que ſouffrir la violence, ſans prendre aucune part à ce qu'on eſt réduit à ſouffrir.

DANS quel eſprit les Gens de guerre doivent la faire.

Lettre 189. tom. V. au Comte Boniface. IL faut toujours conſerver dans la volonté le déſir de la paix, quoiqu'on ſe trouve dans la néceſſité de faire la guerre; & c'eſt le moyen d'obtenir de Dieu qu'il nous délivre de cette fâcheuſe néceſſité, & qu'il nous maintienne dans la paix: car on ne cherche pas la paix pour parvenir à la

guerre; au contraire, on ne fait la guerre que pour parvenir à la paix. Ayez donc toujours un esprit de paix, même en faisant la guerre, afin de procurer le bien de la paix à ceux-mêmes sur qui vous remportez des victoires: car *Heureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés Enfans de Dieu.* Que si la paix même que les hommes peuvent donner est si douce, & contribue tant au bonheur de cette vie mortelle, combien plus douce doit être la paix que Dieu donne, & qui fait le bonheur de la vie que nous posséderons éternellement dans le Ciel avec les Anges. Que ce soit donc la nécessité seule qui fasse ôter la vie à l'ennemi, & que la volonté n'y ait jamais de part; & comme on le subjugue par la force quand il résiste, ou qu'après s'être rendu il se souleve, on doit lui faire grace dès qu'il est pris ou vaincu, sur-tout lorsqu'on n'a pas lieu d'en rien appréhender qui puisse troubler la paix.

IV. SIECLE.

Matth. 5. 9.

C'est quelque chose de fort grand & de fort glorieux que de faire la guerre, quand on la fait avec valeur; & ce qui est encore plus estimable, quand on y garde les lois de la fidélité que l'on doit aux ennemis même. Car c'est au prix des travaux &

Lettre 229. au Comte Darius.

des périls auxquels les guerriers s'exposent, que Dieu nous fait la grace de voir nos ennemis abattus, & la paix établie dans nos Provinces & dans toute la République. Mais il est encore plus glorieux de donner la mort à la guerre même par la force de la parole, qu'aux hommes par le fer; & la paix où l'on arrive par des voies toutes pacifiques, est bien plus estimable que celle à laquelle l'on ne parvient que par la force des armes. Ceux-mêmes qui font la guerre, ne cherchent que la paix, s'ils sont gens de bien; mais ils n'y arrivent souvent que par le sang & le carnage. C'est une bien fâcheuse nécessité!

IV. SIECLE.

Caractere des bons & des mauvais Pasteurs.

Lettre 208. Comme il y a des Pasteurs qui ne tiennent les Sieges des Eglises que pour le bien du troupeau de Jesus-Christ, il y en a aussi qui ne les tiennent que pour jouir des honneurs & des avantages temporels qui sont attachés à leurs dignités. Il faut que dans la succession de tous les âges jusqu'à la fin du monde, il y ait de ces deux sortes de Pasteurs dans l'Eglise Catholique: car si, dès le temps des Apôtres, il y a eu de faux

freres parmi eux qui ont fait gémir ſaint Paul, combien plus doit-il y en avoir dans ce ſiecle, puiſque nous approchons de la fin. IV. SIECLE. *Galat. 2. 7.*

Ce que c'eſt que la Croix que Jeſus-Chriſt veut que nous portions.

La Croix que Jeſus-Chriſt veut que nous portions pour le ſuivre plus librement, n'eſt autre choſe que les miſeres attachées à notre mortalité, qui nous crucifieront toujours, pour ainſi parler, juſqu'à ce que tout ce qu'il y a de mortel en nous ſoit abſorbé & conſumé par une parfaite victoire. *Lettre 243.*

Comment ſe conſoler de la mort de nos proches qui nous étoient fort chers.

Il faut alors avoir recours à des conſolations efficaces & ſolides, chercher dans les lumieres de l'Evangile de quoi diſſiper la triſteſſe que l'infirmité humaine a répandue dans notre cœur, & perſévérer dans une vie qui nous puiſſe faire vivre à jamais avec la perſonne ſainte que nous avons perdue. Il eſt vrai que c'eſt un ſujet de douleur de ne la plus voir. Le ſouvenir de la vie que l'on menoit avec elle perce *Lettre 263.*

IV. SIECLE.

le cœur, & en même temps les larmes coulent comme le sang d'une plaie ; mais le cœur doit se tenir élevé vers le Ciel. Pensons que ceux qui aiment l'argent, ne comptent point de l'avoir perdu quand ils le cachent en terre ; ils croient même le posséder d'autant plus surement, qu'ils l'ont mis hors d'atteinte de leur être enlevé. La charité comptera-t-elle donc pour perdu ce qu'elle aime, lorsqu'il n'est que déposé un peu plutôt dans les trésors du Ciel, pendant que la cupidité compte que ce qu'elle aime est d'autant plus à elle qu'elle est moins à portée de le voir ? La personne sainte que nous pleurons est vivante par la meilleure partie d'elle-même, qui est son ame ; son corps même, quoiqu'il dorme dans un tombeau, ne se réveillera-t-il pas un jour du sommeil où il étoit ? Dieu qui a reçu son esprit, rétablira son corps, qu'il ne lui a pas ôté pour l'anéantir, mais pour le lui rendre tôt ou tard. Car nous devons compter, que de tout ce qui constituoit cette personne, il n'y a rien de perdu pour nous, non pas même cette partie mortelle & corruptible qu'on a mise en terre, par laquelle nous la voyions, par où elle nous parloit, par où elle entendoit quand nous lui parlions, par où elle nous faisoit entendre

la voix. Voilà ce que la mort dérobe à nos ſens, quand elle nous enlève nos amis : mais puiſque nous ſavons que les corps ne périſſent point, non plus que les ames, qu'il ne ſe perdra pas même un cheveu de notre tête : en vérité, le ſujet que l'eſpérance d'une éternité de biens ineſtimables nous donne de nous réjouir, doit l'emporter ſur celui qu'une privation de peu de durée nous peut donner d'affliction.

PRINCIPES de ſaint Auguſtin ſur la Grace.

*Cette Lettre eſt écrite à Vital, pour le détromper du ſentiment où il étoit que le commencement de la Foi n'étoit pas un don de Dieu, mais un pur effet de la volonté de l'homme. Ce ſaint Docteur réfute cette opinion par les Peres de l'Egliſe, par le témoignage de ſaint Cyprien dans ſon Livre de l'*Oraiſon Dominicale, *& par pluſieurs autres paſſages de l'Ecriture. Enſuite il explique la différence qu'il y a entre la Foi & la Grace, & fait voir que la vraie Grace de Jeſus-Chriſt ne conſiſte point dans les ſecours naturels, ni dans les graces extérieures, & il propoſe douze Articles qui comprennent tout ce qu'il penſe qu'on eſt obligé de croire ſur la Grace. Les voici.*

I. Nous ſavons que les hommes, avant d'entrer dans cette vie, n'en ont point eu d'autre où ils ayent fait ni bien ni mal.... Mais que deſcendant d'Adam ſelon la chair, ils participent par leur naiſſance

Extrait de la Lettre 217. tom. II.

IV. SIECLE.

au venin de cette mort ancienne, qu'il encourut par ſon péché ; & qu'ils ne ſont point délivrés de la mort éternelle, s'ils ne renaiſſent en Jeſus-Chriſt par ſa Grace.

II. Nous ſavons, que la Grace de Dieu n'eſt donnée en conſidération d'aucun mérite, ni aux enfans, ni aux perſonnes qui ſont en âge de raiſon.

III. Nous ſavons, que la Grace eſt un ſecours qui ſe donne pour chaque action à ceux qui ſont en âge de raiſon.

IV. Nous ſavons, qu'elle n'eſt point donnée à tous les hommes, & que ceux à qui elle eſt donnée, la reçoivent ſans l'avoir méritée, ni par leurs œuvres, ni même par leur volonté ; ce qui paroît particuliérement dans les enfans.

V. Nous ſavons, que c'eſt par une miſéricorde toute gratuite qu'elle eſt donnée à ceux qui la reçoivent.

VI. Nous ſavons, que c'eſt par un juſte jugement de Dieu qu'elle n'eſt pas donnée à ceux qui ne la reçoivent pas.

VII. Nous ſavons, que nous paroîtrons tous devant le Tribunal de Jeſus-Chriſt, afin que chacun reçoive récompenſe ou punition, ſelon ce qu'il aura fait par ſon corps, & non pas ſelon ce qu'il auroit fait, s'il eût vécu davantage.

VIII. Nous ſavons, que les enfans même ne recevront récompenſe ou punition que ſelon ce qu'ils auront fait par leur corps, c'eſt-à-dire, pendant qu'ils ont été dans leur corps, c'eſt-à-dire, ſelon que les uns ont été régénérés, & les autres ne l'ont pas été.

IX. Nous ſavons, que le bonheur éternel eſt aſſuré à tous ceux qui meurent en Jeſus-Chriſt, & qu'il ne leur eſt rien imputé de ce qu'ils auroient pu faire, s'ils euſſent vécu.

X. Nous ſavons, que ceux qui croient en Dieu, le font volontairement & par une action de leur libre arbitre.

XI. Nous ſavons, qu'il faut offrir des prieres à Dieu pour ceux qui ne croient pas, afin qu'ils veuillent croire.

XII. Nous ſavons, que lorſque quelqu'un de ceux-là embraſſe la Foi, nous devons en rendre graces à Dieu ſincérement & du fond du cœur, comme d'un bienfait de ſa miſéricorde; & que quand nous le faiſons comme nous avons accoutumé, c'eſt un devoir dont nous nous acquittons.

Saint Auguſtin rapporte à ces douze Articles la Foi de l'Egliſe Catholique ſur cette matiere.

IV. SIECLE.

ABRÉGÉ des principaux ſentimens de Saint Auguſtin ſur la Grace, & qu'il établit dans ſes Livres contre les Pélagiens, & dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages.

» DIEU avoit créé le premier homme » dans un état d'innocence, de ſainteté » & de grace ; il n'étoit ſujet, ni à la » néceſſité de mourir, ni aux maladies, ni » à la douleur, ni aux mouvemens de la » concupiſcence, ni à l'ignorance, ni à au- » cune des incommodités de la vie, ou des » imperfections de la nature, qui ſont la » ſuite & l'effet de ſon péché. Son libre ar- » bitre étoit entier, & n'étoit point affoibli » par quoi que ce ſoit. Il étoit tout-à-fait in- » différent pour faire le bien & le mal, » quoiqu'il ne pût pas faire le bien ſans le » ſecours de la Grace. Mais cette grace » que Dieu lui donnoit, étoit entiérement » ſoumiſe à ſon libre arbitre : c'étoit un » ſecours ſans lequel il ne pouvoit faire le » bien, mais qui ne lui faiſoit pas faire » le bien, (*comme devoit être celle qu'il* » *plairoit à Dieu de lui donner après ſon* » *péché, & qui avoit infailliblement ſon* » *efficacité.*) Tel étoit l'état du premier » homme, ſemblable à celui des Anges

» avant leur péché. Tel eût été celui de
» ſes deſcendans, s'il fût demeuré dans cet
» état heureux ; mais ayant offenſé Dieu
» par ſa déſobéiſſance, il eſt devenu, lui &
» tous ſes deſcendans, ſujet à la mort, à
» la douleur, aux maladies, aux peines ;
» & qui pis eſt, à l'ignorance & à la con-
» cupiſcence, c'eſt-à-dire, aux mouve-
» mens déréglés qui ſont en nous malgré
» nous. Mais, ce qui eſt encore plus in-
» compréhenſible, tous ſes deſcendans qui
» ſont engendrés par la voie ordinaire,
» naiſſent dans le péché ; ils contractent
» tous le péché qu'on appelle *originel*, qui
» rend les enfans l'objet de la colere de
» Dieu, & les damne infailliblement, s'ils
» ne ſont régénérés par le Baptême. Le
» Baptême efface, il eſt vrai, la tache du
» péché, mais il n'ôte pas les peines & les
» ſuites du péché. La concupiſcence &
» l'ignorance, la pente au péché, la foi-
» bleſſe, & les autres peines du péché,
» ſubſiſtent toujours en cette vie mortelle.
» Le libre arbitre n'eſt pas éteint, mais il
» n'a plus tant de force, & a beſoin d'un
» ſecours puiſſant pour faire le bien. La
» Grace qui lui eſt néceſſaire pour agir,
» n'eſt pas ſeulement un ſecours ſans le-
» quel il ne voudroit & ne feroit point le

IV. SIECLE.

IV. SIECLE.

» bien ; c'eſt un ſecours qui le lui fait vouloir
» & faire infailliblement. Cette Grace eſt
» néceſſaire, non ſeulement pour accom-
» plir ce bien entiérement, & pour per-
» ſévérer ; elle eſt auſſi néceſſaire pour
» le commencement de la Foi, pour la
» Priere, & pour les premiers mouvemens
» de la converſion. Elle ne nous prive
» pas néanmoins de notre liberté, parce
» que nous n'obſervons les Commande-
» mens qu'en tant que nous le voulons : il
» opere en nous ce vouloir, ſans nous vio-
» lenter, ni nous néceſſiter ; car Dieu ne
» contraint perſonne pour faire le bien ni
» pour faire le mal : il faut que la volonté
» ſoit ſecourue de la Grace, laquelle ne le
» prive point de ſa liberté ; & cette Grace
» ne ſe donne pas au mérite, elle eſt en-
» tiérement gratuite. Depuis le péché du
» premier homme, toute la maſſe des
» hommes étoit corrompue, condamnée
» & ſujette à la mort : Dieu tire de cette
» maſſe par une miſéricorde toute gratuite
» ceux qu'il lui plaît, & laiſſe les autres
» dans cet état par une juſtice à laquelle
» perſonne ne peut trouver à redire : car
» qu'eſt-ce que l'homme, pour pouvoir
» diſputer avec Dieu ? Le vaſe de terre dit-
» il au Potier qui l'a formé : Pourquoi
» m'avez-vous fait ainſi ?

» Il eſt néanmoins très-vrai de dire, que » tous les hommes peuvent être ſauvés, » s'ils le veulent : s'ils ne le ſont pas, ils » doivent s'en prendre à leur mauvaiſe » volonté, par laquelle ils réſiſtent à la » vocation de Dieu. Il y a des graces qu'il » ne refuſe point aux réprouvés, avec leſ- » quelles ils pourroient, s'ils vouloient, » faire le bien : il donne aux uns la con- » noiſſance de ſa Loi, & ils la mépriſent : » il inſpire aux autres le déſir de ſe con- » vertir, & ils le rejettent : il en excite quel- » ques-uns à la priere, & ils négligent de » prier ; il parle au cœur de pluſieurs, & » ils s'endurciſſent pour ne point écouter ſa » voix : il ſurmonte la dureté de quelques- » uns pour un temps, en les convertiſſant » par une Grace efficace, & ils ſe plongent » de nouveau dans le vice par leur propre » liberté. Enfin, quelque forte & quelque » puiſſante que ſoit la Grace qu'il donne, » il eſt vrai de dire en un ſens, que l'homme » y peut toujours réſiſter, quoiqu'il n'y ré- » ſiſte pas en effet. Dieu ne donne pas cette » Grace à tous les hommes, non-ſeulement » parce qu'il ne la doit à perſonne, mais » encore, parce que les hommes s'en ren- » dent indignes : car, ſans parler des enfans » qui n'entrent point dans le Royaume de

IV. SIECLE.

„ Dieu, à cauſe qu'ils n'ont pas été régé-
„ nérés par la grace du Baptême, une in-
„ finité d'adultes ne reçoivent pas le don
„ de perſévérance, parce qu'ils s'en ſont
„ rendus indignes, ou par leurs propres
„ péchés, ou par le mépris qu'ils ont fait
„ de la vocation de Dieu, ou par la ré-
„ ſiſtance qu'ils ont apportée à la Grace
„ intérieure, ou enfin en retombant dans
„ l'état de péché dont Dieu les avoit dé-
„ livrés par ſa miſéricorde. Ainſi, perſonne
„ ne peut s'excuſer, ni accuſer la juſtice
„ de Dieu, parce chacun n'en reçoit que
„ ce qu'il a mérité; chacun eſt récom-
„ penſé ou puni, ſelon le bien ou le mal
„ qu'il a fait par ſa volonté qui coopere
„ à la Grace la plus efficace.

„ L'effet de cette Grace, ſelon ſaint
„ Auguſtin, eſt de faire aimer le bien;
„ c'eſt un plaiſir qui entraîne notre cœur
„ vers le bien, qui nous fait accomplir
„ les Commandemens. Sans cette Grace,
„ il n'y a point d'action méritoire: la
„ crainte des peines, quoique purement
„ ſervile, eſt bonne & utile, parce qu'elle
„ regle l'intérieur, mais elle ne nous rend
„ pas juſtes devant Dieu. Nous n'accom-
„ plirons jamais parfaitement en cette vie
„ le Précepte de l'amour de Dieu, parce

„ que nous ne l'aimerons jamais auſſi par-
„ faitement qu'en l'autre ; & quoique l'on
„ puiſſe abſolument avec la Grace de Dieu
„ éviter tous les péchés en cette vie, il
„ n'eſt jamais arrivé, & n'arrivera jamais,
„ qu'un pur homme (à l'exception de la
„ Vierge, dont ſaint Auguſtin ne veut pas
„ que l'on parle quand on fait mention du
„ péché,) ait paſſé ſa vie ſans péché. C'eſt
„ pour cela que les plus juſtes diſent tous
„ les jours dans l'Oraiſon Dominicale :
„ *Seigneur, remettez nos dettes ;* c'eſt-à-
„ dire, nos péchés. Mais ces péchés ne
„ ſont point des péchés mortels, qui pri-
„ vent l'ame de la juſtice & de la ſainteté :
„ ce ſont des péchés veniels & quotidiens,
„ qui ſont, à la vérité, contre la Loi de
„ Dieu, mais qui ne détruiſent pas entié-
„ rement la charité.

IV. SIÈCLE.

„ Les principes de ſaint Auguſtin ſur la
„ prédeſtination & ſur la réprobation,
„ s'accordent patfaitement avec ſon ſen-
„ timent ſur la Grace. L'une & l'autre
„ ſuppoſent, ſelon lui, la préviſion du
„ péché originel, & de la corruption de
„ toute la maſſe du genre-humain. Si Dieu
„ vouloit y laiſſer tous les hommes, per-
„ ſonne ne pourroit ſe plaindre de cette
„ rigueur, puiſqu'ils ſont tous criminels, &

IV. SIECLE.

» condannés à la damnation par le péché » du premier homme. Mais Dieu a réſolu » de toute éternité, d'en tirer quelques- » uns qu'il a choiſis par une pure miſé- » ricorde, ſans conſidérer leurs mérites » futurs; il a préparé de toute éternité, à » ceux qu'il a ainſi élus, les dons & les » graces qui leur ſont néceſſaires pour être » infailliblement ſauvés, & il les leur donne » dans le temps. Tous ceux donc qui ſont » du nombre des prédeſtinés, entendent » l'Evangile; ils y croient, & ils perſé- » verent dans la foi opérante par la charité, » juſqu'à la fin de leur vie. S'il arrive qu'ils » s'écartent du droit chemin, ils y re- » viennent, ils font pénitence de leurs » péchés. Enfin, il eſt certain qu'ils mour- » ront tous dans la Grace de Jeſus-Chriſt.

» La réprobation n'eſt pas ſemblable à » la prédeſtination. Dieu ne rejette poſi- » tivement perſonne; il ne prédeſtine per- » ſonne à la damnation: il connoît ſeulement » ceux qu'il laiſſe dans la maſſe de perdition, » & qui ne ſont pas du nombre de ceux » qu'il veut en tirer par ſa miſéricorde. Ces » réprouvés ſe trouvent enſuite condamnés, » ou à cauſe du péché originel qui ne leur » a point été remis; & tels ſont les enfans » qui meurent ſans avoir reçu le Baptême,

» ou

„ ou les adultes, à cauſe des péchés qu'ils „ ont ajoutés par leur libre arbitre à ce „ premier péché, ou à cauſe qu'ils n'ont „ pas eu la foi ni la juſtice, ou enfin, „ parce qu'ils n'y ont pas perſévéré juſqu'à „ la fin.

IV. SIECLE.

„ Dans le Livre de la Correction & de „ la Grace, ſaint Auguſtin traite la même „ matiere; & il fait voir que ceux qui „ pechent, le font volontairement & ſans „ contrainte; qu'ils ne pourront pas ſe „ plaindre de ce que Dieu ne leur a point „ donné ſa Grace ou le don de perſévé- „ rance, puiſqu'il ne doit ſes graces à per- „ ſonne: il confirme ſes principes ſur la „ différence de la Grace d'Adam dans l'état „ d'innocence, & de celle qui eſt néceſ- „ ſaire à l'homme dans l'état de nature „ déchue, ſur le don de perſévérance qui „ n'eſt pas donnée à tous, ſur l'efficacité „ de la Grace, & ſur la prédeſtination gra- „ tuite des Elus.

„ Dans le Livre de la Prédeſtination des „ Saints, qui eſt ſur le même ſujet, il fait „ voir que le commencement de la foi, „ & de la bonne volonté eſt un don de „ Dieu; & qu'ainſi notre prédeſtination, „ ou notre vocation, ne dépend point de „ nos mérites.

IV. SIECLE.

„ Dans le Livre du Don de la perſé-
„ vérance, il fait voir que ce don ne dé-
„ pend pas moins de Dieu que le com-
„ mencement de notre converſion (*a*) «.

EXTRAIT des Sermons ſur les Pſeaumes : Réflexions diverſes.

Sur le Pſeaume 6.

C'EST une grande grace de Dieu de vivre & de converſer tous les jours avec les pécheurs, ſans ſortir des voies de la Loi divine. — Car les railleries des impies ſont quelquefois ſi puiſſantes ſur l'eſprit des perſonnes foibles, qu'elles les font rougir de mener une vie digne du nom de Jeſus-Chriſt.

(*a*) Il faut obſerver ici que les Peres Latins qui ſont venus après ſaint Auguſtin, ont puiſé dans ſes Livres les principes dont ils ſe ſont ſervis : ils n'ont ſouvent même fait que le copier. Bien plus, les Conciles ſe ſont ſervis de ſes termes pour compoſer leurs Déciſions. On peut voir celui d'Orange, tenu en 529. Et quand, dans le douzieme ſiecle, Pierre Lombard, dit le *Maître des Sentences*, a voulu faire un Abrégé de toute la Théologie, il n'a preſque fait autre choſe que de recueillir des paſſages de ſaint Auguſtin. Et quoique ſaint Thomas & les autres Scolaſtiques aient ſuivi une méthode différente, ils ſe ſont néanmoins attachés aux principes de ſaint Auguſtin, ſur leſquels ils ont bâti leurs Syſtêmes Théologiques. Molina, Jéſuite Eſpagnol, a été le premier qui, dans le milieu du ſeizieme ſiecle, a entrepris de bâtir un Syſtême ſur cette matiere entiérement oppoſé à celui de ce ſaint Docteur. *Dupin.*

Il ſemble que le comble de tous les crimes ſoit d'avoir crucifié Jeſus-Chriſt. Mais ceux-là en commettent encore un plus grand, qui non-ſeulement ne veulent pas mener une vie chrétienne, mais qui haïſſent encore les Préceptes de la vérité pour leſquels le Fils de Dieu a été crucifié. IV. SIECLE.

C'eſt par un ſecret jugement de Dieu qu'il fait ſentir des peines à chacun des hommes, ou pour les exercer afin qu'ils ſe purifient, ou pour les avertir afin qu'ils ſe convertiſſent. — L'ame ne ſe convertit & ne s'attache à Dieu, qu'en ſe détachant du monde; & rien n'eſt plus capable de l'en détacher, que les déplaiſirs qui ſe mêlent dans ſes vains & pernicieux plaiſirs. *Pſ. 9.*

Dieu n'eſt jamais plus en colere, que lorſqu'il ne châtie pas les péchés, & qu'il ſemble qu'il les oublie, ou qu'il n'y prend pas garde.

L'orgueil eſt le dernier vice qui reſte en ceux qui retournent à Dieu, comme il a été le premier qui eſt entré dans l'ame de ceux qui ſe ſont détournés de Dieu. — Que l'homme ait honte d'être orgueilleux, après que le Fils de Dieu s'eſt humilié pour l'amour de lui! *Pſ. 18.*

IV. SIECLE. *Ps. 26.*

Que les hommes me persécutent tant qu'ils voudront, il ne peut mourir en moi que ce qu'il y a de mortel, & il restera toujours quelque chose où la fureur des persécuteurs ne peut atteindre; & c'est là où mon Dieu habite.

Dieu ne retire jamais ses dons spirituels de nous, que nous ne nous soyons auparavant retirés de lui.

Ps. 30.

Si un Psaume prie, priez aussi avec lui; s'il gémit, gémissez aussi; s'il se réjouit en Dieu, réjouissez-vous aussi; s'il espere, espérez aussi; s'il craint, craignez aussi: car tout ce qui y est écrit, est comme un miroir, auquel notre ame doit se conformer.

Ne prétendez pas vivre sur la terre sans châtiment & sans douleur, à moins que de vouloir être déshérité: car *Dieu châtie tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans.*

Ps. 34.

Il n'y a rien de meilleur dans la tribulation, que de se retirer de tous les bruits extérieurs, pour rentrer dans l'intérieur & le secret de notre ame, afin d'y invoquer Dieu, sans que personne soit le témoin de nos cris, ni du secours que Dieu nous

y donne ; de s'y humilier dans la confession de ses péchés, d'y louer Dieu également, soit qu'il nous châtie, soit qu'il nous assiste. IV. SIECLE.

Ce n'est que pour notre avantage que Dieu a voulu que le temps de notre dernier jour fût caché, afin que notre ame eût soin de se tenir toujours préparée à l'attente d'une chose qu'elle sait certainement devoir arriver, mais dont elle ignore le moment. *Ps. 35.*

Je veux que le jour du Jugement général, dans lequel Dieu rendra aux justes & aux injustes ce qu'ils méritent, soit encore bien éloigné ; mais il est certain que votre dernier jour ne l'est pas de beaucoup : & c'est à celui-là que vous devez vous préparer, puisque vous paroîtrez à ce grand jour de la vie future tel que vous serez au sortir de la vie présente.

Quand Dieu nous fait sentir des peines dans les choses permises que nous possédons innocemment, il nous veut apprendre, par cette amertume qu'il fait mêler parmi les biens inférieurs, à en aimer de plus excellens, afin que le voyageur qui tend à sa patrie, ne mette pas son affection dans l'hôtellerie où il ne fait que *Ps. 40.*

IV. SIECLE.

paſſer, au lieu de la mettre dans ſa maiſon céleſte où il doit habiter éternellement.

Pſ. 42. Quiconque vit ſur la terre, & quelque juſte & innocente que ſoit ſa vie, malheur à lui ſi Dieu entre avec lui en jugement ſelon la rigueur de ſa juſtice.

Pſ. 44. Le péché doit être puni; ayez donc ſoin de prévenir Dieu. Puniſſez-le en vous, ſi vous ne voulez pas qu'il le puniſſe: reconnoiſſez-en l'énormité, afin qu'il le méconnoiſſe & qu'il vous pardonne. — Faites dès à préſent ce que Dieu nous menace de faire un jour. Montez ſur le tribunal de votre ame, ſoyez vous-même votre propre juge; que la crainte ſoit votre bourreau, & que la confeſſion de vos fautes ſorte ſincérement de votre bouche.

Pſ. 50. Peut-être que votre fils qui eſt méchant rejette les repréhenſions que vous lui faites comme un bon pere; mais ne laiſſez pas de faire votre devoir, & laiſſez à Dieu à exiger le ſien de lui.

A la mort, la pénitence ſera inutile, parce qu'elle viendra trop tard; voulez-vous que la pénitence vous ſoit utile, n'attendez pas ſi tard à la faire.

Ne demandez jamais à Dieu rien de fixe & de précis de tout ce qui n'est que temporel, mais seulement ce qu'il sait vous être utile, parce que souvent ce que l'on croit avantageux est nuisible, & ce que l'on croit nuisible est avantageux. IV. SIECLE. *Ps. 53.*

Ne vous imaginez pas que les méchans soient inutiles en ce monde, & que Dieu n'en tire aucun bien; car Dieu laisse vivre le pécheur, ou afin qu'il se corrige, ou afin qu'il serve à exercer & à purifier les bons. *Ps. 54.*

Quand le jour du Jugement arrivera, alors tous les Saints se trouveront en assurance; car c'est ce jour-là qu'ils espéroient, c'est ce jour-là qu'ils désiroient, & c'est ce jour dont ils demandoient la venue durant cette vie, par l'instance de leurs prieres.

Il est nécessaire que tout péché, grand ou petit, soit puni, ou du pécheur même par sa pénitence, ou de Dieu par sa justice. *Ps. 58.*

Nous ne nous avançons dans la vertu que par le moyen des tentations, & personne ne se connoît bien, s'il n'est tenté; personne n'est couronné, s'il n'a vaincu; personne ne peut vaincre, s'il ne combat; *Ps. 60.*

IV. SIECLE.

& personne ne peut combattre, s'il n'a des tentations & des ennemis.

Ps. 62. Il faut être insensé, pour ne pas croire le peu qui reste à accomplir de ce qui a été prédit, après avoir vu que tant de choses qui n'étoient point encore lorsqu'elles ont été prédites, ont été depuis si parfaitement accomplies.

Ps. 64. Deux différens amours forment deux différentes villes : l'amour de Dieu fait Jérusalem, & l'amour du monde fait Babylone. Chacun n'a donc qu'à s'interroger soi-même sur ce qu'il aime, & il reconnoîtra aussi-tôt de laquelle de ces deux villes il est citoyen. — Si quelqu'un reconnoît qu'il est citoyen de Babylone, qu'il travaille à déraciner la cupidité de son cœur, & à y planter la charité ; & s'il se trouve citoyen de Jérusalem, qu'il souffre sa captivité avec patience, & qu'il désire avec ardeur la liberté.

Ps. 66. Dieu vous a envoyé un puissant avocat, *en la personne de Jesus-Christ*, pour défendre votre cause : confessez donc par lui & pour l'amour de lui, tous vos péchés ; car il est lui seul & le défenseur des pénitens, & l'intercesseur des humbles, &

le juge favorable des innocens. Et comment craindriez-vous de perdre une cauſe où votre avocat eſt lui-même votre juge ? IV. SIECLE.

La contrition du cœur, c'eſt la piété, c'eſt l'humilité : celui qui a le cœur ainſi contrit, s'irrite contre lui-même, afin que Dieu lui ſoit favorable ; il devient ſon propre juge, afin que Dieu devienne ſon défenſeur. *Pſ. 74.*

Nous étions tous en Adam, quoiqu'alors nous ne fuſſions pas encore nés. C'eſt pourquoi tout ce qui eſt enſuite arrivé à Adam, eſt auſſi venu juſqu'à nous ; & nous mourrons tous comme lui, parce que nous étions tous en lui quand il a péché. — Toute l'impreſſion de mortalité qu'a reçue la racine de notre nature, elle l'a tirée d'Adam ; c'eſt-à-dire, cette fragilité de la chair, cette ſenſibilité des douleurs, cette maiſon de pauvreté, ces liens de mort, ces pieges de tentations. *Pſ. 84.*

C'eſt beaucoup que les richeſſes ne nous perdent pas : c'eſt aſſez qu'elles ne nuiſent pas à notre ſalut ; car elles ne peuvent nous ſervir de rien. *Pſ. 85.*

Il eſt donné à peu de perſonnes, de bien *Pſ. 89.*

IV. SIECLE.

connoître que les afflictions & les peines dont Dieu châtie & corrige ceux qu'il aime, afin de les sauver des tourmens de l'éternité, ne sont pas des effets de sa colere, mais de sa miséricorde. Et il n'y a qu'un petit nombre de gens bien instruits, qui reconnoissent que la vaine & trompeuse félicité des impies est la plus grande marque de la colere de Dieu sur eux.

Ps. 90.

Il nous est venu des lettres de cette sainte Cité dont nous sommes maintenant exilés, & ces lettres sont les Ecritures-Saintes, qui nous exhortent à bien vivre. Mais il y a plus; car le Roi de cette Ville céleste est descendu vers nous en personne, & a voulu être lui-même notre chemin dans notre pélerinage sur la terre, afin que nous ne puissions nous égarer.

Ps. 93.

Les bons, qui sont riches, reconnoissent que leur vie est exposée à bien des dangers; qu'ils ne sont ici que comme des pélerins & des voyageurs, & ils ne se logent dans leurs richesses que comme un voyageur dans une hôtellerie, pour y passer, & non pour y demeurer.

Si Dieu ne mêloit quelquefois des amer-

tumes parmi les joies de ce monde, peut-être que nous l'oublierions entiérement. IV. SIECLE.

Quand vous liſez, c'eſt Dieu qui vous parle ; & quand vous priez, c'eſt vous qui parlez à Dieu.

Si le Prédicateur n'eſt tout enflammé lui-même, il eſt bien difficile qu'il enflamme ceux qui l'écoutent. *Pſ.* 103.

Il ne faut pas juger de nos œuvres par l'action, mais par la fin ; ni conſidérer ſi ce que nous faiſons eſt bon, mais principalement ſi la fin pour laquelle nous le faiſons, eſt bonne & louable. *Pſ.* 118.

De quoi doit être affligé le cœur d'un Chrétien ? De ce qu'il ne vit pas encore avec Jeſus-Chriſt, de ce qu'il eſt ici comme un étranger & un voyageur, & qu'il déſire de retourner en ſa patrie. Si votre cœur eſt touché de cette douleur, quand même vous ſeriez heureux ſelon le monde, vous ne laiſſerez pas de ſoupirer ſans ceſſe durant cette vie. *Pſ.* 122.

Le vrai Chrétien ne connoît d'autre mal que celui d'offenſer Dieu, & de ne pas obtenir les biens qu'il nous a promis, *Pſ.* 137.

IV. SIECLE.

ni d'autre bien que de lui plaire, & de parvenir à la jouiſſance du bien qu'il nous a promis.

In Pſalm. 88. Serm. 1. Nous ſommes foibles, eu égard à nos mérites, mais par rapport à la miſéricorde de Dieu, nous ſommes pleins de force. *Quantùm attinet ad merita noſtra, infirmi ſumus : quantùm ad miſericordiam Dei, robuſti ſumus.* Jeſus-Chriſt a plus fait pour nous que ce qu'il lui reſte à faire. Il eſt plus incroyable que l'Eternel ſoit mort pour nous, que non pas qu'un homme mortel vive éternellement. *Incredibilius eſt quòd mortuus eſt Eternus, quàm ut in æternum vivat mortalis.*

In Pſalm. 148. 12. 8.

Pſ. 146. *Heureux celui*, dit le Prophete-Roi, *qui eſt attentif aux beſoins du pauvre ;* c'eſt-à-dire, qui n'attend pas qu'il lui demande l'aumône : jetez donc les yeux ſur lui pour en prendre ſoin. Il y a des pauvres qui vous cherchent, afin que vous leur donniez ; mais il y en a d'autres que vous devez chercher, pour leur donner. Retranchez quelque choſe de fixe & de réglé, ou de vos revenus ordinaires, ou de ce que vous gagnez, & deſtinez-le pour les pauvres. Sera-ce la dixme ? C'eſt bien

peu, puiſque les Phariſiens en donnoient autant; & cependant l'Evangile vous enſeigne que votre juſtice doit bien ſurpaſſer la leur. IV. SIECLE.

Nous aurons bien du ſuperflu, ſi nous nous réduiſons au néceſſaire. Mais ſi nous voulons rechercher des choſes inutiles, nous n'en aurons jamais aſſez; ne cherchez donc que ce qui ſuffit à l'œuvre de Dieu, & non à votre cupidité. *Pſ.* 147.

EXTRAIT des Sermons ſur l'Evangile de ſaint Jean.

L'AME a ſes plaiſirs auſſi bien que les ſens du corps. Donnez-moi un amateur de la vérité, & il ſentira ce que je dis: donnez-moi un homme qui la déſire, & qui en ſoit affamé: donnez-m'en un qui ſoit voyageur en ce monde, qui y ſoit altéré, qui ſoupire d'ardeur après la patrie Céleſte; donnez-m'en un tel que celui-là, & il ſentira bien en lui-même ce que je dis. *Tract.* 26.

Dans la ſainte Communion, ne nous contentons pas de manger ſeulement le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, ainſi que le mangent auſſi pluſieurs mauvais Chrétiens: mangeons-le & buvons-le en telle *Tract.* 27.

ſorte, que nous ſoyons auſſi participans
IV. SIECLE. de ſon eſprit, afin que demeurant unis à ſon corps, comme ſes membres, nous ſoyons animés & vivifiés par ſon Eſprit-Saint.

Tract. 47. *Si vous êtes admis à la table d'un Grand*, dit l'Ecriture, *ſachez que vous devez vous préparer à lui ſervir de pareilles choſes.* Vous ſavez, mes freres, quelle eſt la table de ce Grand, où l'on vous ſert le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt. Il faut donc que celui qui s'approche de cette table ſacrée, *lui prépare de pareilles choſes*; c'eſt-à-dire, que comme Jeſus-Chriſt a donné ſa vie pour nous, *nous donnions auſſi notre vie pour nos freres.*

Votre ame eſt la vie de votre corps, & Dieu eſt la vie de votre ame; comme donc votre corps meurt en perdant ſon ame, qui eſt ſa vie, de même l'ame meurt par le péché, en perdant Dieu qui eſt auſſi ſa vie.

Tract. 62. Quand Notre-Seigneur a ordonné à ſes Diſciples, *de ne ſe mettre point en peine du lendemain*, il n'a pas eu deſſein de défendre aux ames fidelles, de garder quelque argent pour leur nourriture; mais ſeulement de ne point ſervir Dieu pour avoir des biens temporels, & de ne point aban-

donner la juſtice par la crainte de les perdre.

Ne mépriſez pas les péchés légers : ſi vous les mépriſez quand vous les peſez, ſoyez-en épouvanté quand vous les comptez : pluſieurs petites choſes font un grand amas ; pluſieurs gouttes d'eau rempliſſent un fleuve ; pluſieurs grains de bled font un gros monceau. *Sur l'Eſprit de S. Jean. Traĉt. 1.*

QUE les biens & les maux de ce monde ſont communs aux bons & aux méchans.

LA divine Providence a trouvé à propos de préparer aux bons, pour le ſiecle à venir, des biens dont les méchans ne jouiront point ; & aux méchans, des maux dont les bons ne ſeront point tourmentés. Mais pour les biens & les maux de cette vie, il a voulu qu'ils fuſſent communs aux uns & aux autres, afin qu'on ne déſirât point avec ardeur des biens qu'on voit que les méchans poſſedent comme les bons, & qu'on ne regardât point comme honteux des maux dont les bons ſont affligés comme les méchans. Il y a pourtant une très-grande différence dans l'uſage que les uns & les autres font de ces biens & de ces *Extrait de la Cité de Dieu. L. 1. ch. 8.*

IV. SIECLE.

maux ; car les bons ne s'élevent point dans la bonne fortune, & ne s'abattent point dans la mauvaise ; au lieu que les méchans se laissent abattre dans l'adversité, & la considerent comme une grande peine, parce qu'ils se sont laissés corrompre par la prospérité, & l'ont considérée comme un grand bonheur. Si Dieu, par une libéralité toute visible, n'accordoit les biens temporels à quelques-uns de ceux qui les lui demandent, nous dirions que ces choses là ne sont pas en sa disposition ; & s'il les donnoit à tous ceux qui les lui demandent, nous croirions qu'il ne le faudroit servir que pour ces récompenses. Cela étant ainsi, lorsque les bons & les méchans sont également affligés, il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait point de différence entre eux, parce qu'il n'y a point de différence entre les peines qu'ils souffrent ; en une même affliction, les méchans blasphement contre Dieu, & les bons le prient & le béniſſent. Ainsi, le même malheur venant à fondre sur les bons & sur les méchans, éprouve, purifie & fait éclater la vertu des uns ; & au contraire, perd, détruit & damne les autres : tant il est important de considérer, non ce que l'on souffre, mais celui qui souffre.

Sur

IV. SIECLE.

SUR les morts funestes. Que l'on meurt toujours bien, quand on a bien vécu.

PLUSIEURS bons Chrétiens, dira-t-on, ont été emportés par divers genres de morts affreuses. Si c'est un malheur que cela, c'est un malheur qui est commun à tous les hommes ; mais du moins suis-je assuré qu'il n'est mort personne qui ne dût mourir un jour. Or, la fin de la vie égale la plus longue vie à la plus courte ; car ce qui n'est plus, n'est ni pire ni meilleur, ni plus long ni plus court. Et qu'importe-t-il de quelque genre de mort qu'on meure, puisqu'on ne meurt pas deux fois. D'ailleurs, n'y ayant point d'homme qui, à cause des divers accidens de cette vie, ne soit, pour ainsi dire, menacé tous les jours d'un nombre infini de morts, tant il est incertain de laquelle il mourra, je demande, s'il ne vaut pas mieux en souffrir une seule en mourant, que de vivre, & les craindre toutes? Je sais bien que la foiblesse de notre nature fait que nous aimons mieux vivre long-temps, & craindre tant de morts, que de mourir une fois pour n'en craindre plus aucune. Mais autre chose est ce qui épouvante nos sens & la sensibilité de notre *Ch. iij.*

IV. SIECLE.

chair, & autre chose ce que nous connoissons lentement, par la lumiere de notre esprit, & ce dont nous ne sommes convaincus que par elle. Il n'y a point de mauvaise mort, quand elle a été précédée d'une bonne vie; car rien ne la peut rendre mauvaise que ce qui la suit. Il ne faut donc pas se mettre beaucoup en peine de ce qui est cause de la mort de ceux qui doivent nécessairement mourir, mais du lieu où ils vont en mourant.

Ce que sont les Royaumes sans la Justice.

Liv. 4. ch. 4. Qu'est-ce que les Empires, sinon de grands brigandages, quand la justice en est bannie, puisque les assemblées des brigands mêmes sont de petits empires? Car c'est une troupe d'hommes gouvernés par un Chef, liés par une espece de société, & qui partagent ensemble le butin, selon qu'ils sont convenus. Que s'il arrive qu'une compagnie de cette sorte grossisse, que des hommes perdus s'y joignent en si grand nombre, qu'elle se saisisse de places où elle établisse le siege de sa domination, qu'elle prenne des villes, subjugue des peuples; alors elle s'attribue ouvertement le nom de Royaume, non parce que sa cupidité est diminuée, mais parce que son

impunité est accrue. C'est ce qu'un Pirate répondit assez agréablement & véritablement à Alexandre le Grand qui l'avoit pris. Car ce Prince lui demandant, à qui il en avoit de troubler ainsi la mer? Il lui répondit fièrement: A qui en avez-vous vous-même de troubler toute la terre? Mais parce que je n'ai qu'un vaisseau, on m'appelle Corsaire, & parce que vous avez une grande flotte, on vous nomme Conquérant.

IV. SIECLE.

En quoi consiste le véritable bonheur des Rois & des Princes.

Nous n'appelons pas quelques Empereurs Chrétiens heureux, pour avoir régné long-temps, ou pour être morts en paix, laissant leurs enfans successeurs de leur couronne, ou pour avoir vaincu les ennemis de l'Etat, ou pour avoir réprimé les séditieux. Ces biens, ou les consolations de cette malheureuse vie, sont des choses dont ont joui même des gens qui adoroient les démons; & cela s'est fait par une dispensation particuliere de la miséricorde de Dieu, afin que ceux qui croiroient en lui ne les lui demandassent pas comme y mettant leur souverain bonheur. Mais nous *Liv. 5. ch. 21*

IV. SIECLE.

appelons les Princes heureux, quand ils font régner la juſtice, quand au milieu des louanges qu'on leur donne, ou des reſpects qu'on leur rend, ils ne s'enorgueilliſſent point, mais ſe ſouviennent qu'ils ſont hommes; quand ils ſoumettent leur puiſſance à la puiſſance ſouveraine de Dieu, & la font ſervir à faire fleurir ſon culte; quand ils craignent Dieu, qu'ils l'aiment & qu'ils l'adorent; quand ils préferent à leur Royaume, celui où ils n'appréhendent point d'avoir des compagnons; quand ils ſont lents à punir, & prompts à pardonner; quand ils ne puniſſent que pour le bien de l'Etat, & non pour ſatisfaire leur vengeance, & qu'ils ne pardonnent que parce qu'ils eſperent qu'on ſe corrigera, & non pour laiſſer les crimes dans l'impunité; quand étant obligés d'uſer de ſévérité, ils la temperent par quelques actions de douceur & de clémence; quand ils ſont d'autant plus retenus dans leurs plaiſirs, qu'ils auroient plus de liberté de s'y livrer; quand ils aiment mieux commander à leurs paſſions qu'à tous les peuples du monde; & quand ils font toutes ces choſes, non pour la vaine gloire, mais pour l'amour de la félicité éternelle; enfin, quand ils ont ſoin d'offrir à Dieu pour leurs péchés,

le ſacrifice de l'humilité, de la miſéricorde & de la priere. Voilà les Princes que nous devons appeler heureux, heureux dès ce monde par l'eſpérance, & heureux en effet lorſque ce que nous attendons ſera arrivé. IV. SIECLE.

On ne doit point réputer un Empire heureux, qui ne s'agrandit que par des guerres, comme l'Empire Romain; car les Royaumes ſans la juſtice ne ſont que de grands brigandages, & il n'y a que le ſeul vrai Dieu qui ſoit le diſpenſateur des Royaumes de la Terre. J'avoue que Dieu a récompenſé les vertus morales des Romains, par les victoires qu'ils ont remportées; mais il a fait connoître par-là aux citoyens de la Cité éternelle, quelle récompenſe ils devoient attendre des vertus Chrétiennes, puiſqu'il récompenſoit ſi bien les fauſſes vertus des Païens. Il leur a donné cet exemple, afin de leur apprendre combien ils devoient aimer leur céleſte Patrie pour la vie immortelle, puiſqu'une Patrie terreſtre a été tant aimée par ſes citoyens, pour une gloire humaine & mortelle, & combien ils devoient travailler pour l'amour de cette céleſte Patrie. *Extr. de la Cité de Dieu. Liv. 5. Can. 2. 21.*

IV. SIECLE.

Sur l'Ecriture-Sainte.

De la Cité de Dieu. Liv. 9. ch. 5. L'ECRITURE-Sainte qui contient la science des Chrétiens, soumet à Dieu l'ame même, pour en être conduite & aidée; & elle assujettit à l'ame les passions, pour les régler & les modérer, de telle sorte qu'elles servent à la vertu; car, parmi nous, on ne demande pas tant si l'on se met en colere, que pourquoi l'on s'y met, & si l'on a de la tristesse ou de la crainte, que pourquoi l'on est triste ou craintif.

Du vrai & parfait Sacrifice.

Liv. 10. ch. 6. LE vrai sacrifice, c'est tout ce que nous faisons pour nous unir à Dieu d'une union sainte, & que nous le lui rapportons. C'est pourquoi la miséricorde même qu'on exerce envers le prochain n'est pas un sacrifice, si on ne l'exerce dans la vue de Dieu, & cela fait aussi partie de la miséricorde que chacun a envers soi-même; ce qui a donné lieu à cette parole de l'Ecriture : *Ayez pitié de votre ame en vous rendant agréable à Dieu.* Notre corps même est un sacrifice lorsque nous le mortifions par la tempérance, si nous le faisons pour plaire à

Eccli. 10. 24.

Dieu, comme nous y sommes obligés, & que nous n'abandonnions pas nos membres au péché, pour lui servir d'instrumens d'iniquité, mais que nous les consacrions à Dieu pour lui servir d'instrumens de vertu & de justice. Si donc le corps dont l'ame se sert comme d'un serviteur & d'un instrument, est un sacrifice lorsqu'elle rapporte à Dieu le service qu'elle en tire; combien plus l'ame en est-elle un lorsqu'elle s'offre à Dieu, afin qu'embrasée du feu de son amour, elle se dépouille de toute concupiscence du siecle. Ainsi, comme les œuvres de miséricorde, quand nous les rapportons à Dieu, sont de vrais sacrifices, il s'ensuit que toute la Cité rachetée, c'est-à-dire, la Congrégation & la Société des Saints, est elle-même comme un sacrifice universel offert à Dieu par le Grand-Prêtre qui s'est offert aussi lui-même dans la Passion, afin que nous fussions les membres de ce Chef auguste, selon cette forme d'esclave dont il s'est revêtu. Car c'est elle qu'il a offerte à Dieu, & c'est en elle qu'il a été offert, parce que c'est selon elle qu'il est le Médiateur, le Prêtre & le Sacrifice..... Voilà quel est le sacrifice des Chrétiens, d'être tous ensemble un même corps en Jesus-Christ. Et c'est aussi ce que l'Eglise célebre

Rom. 5. 13.

IV. SIECLE.

fréquemment au Sacrement de l'Autel, connu de tous les Fidelles, & où elle apprend qu'elle est offerte elle-même dans l'Oblation qu'elle fait à Dieu.

Ch. 20. C'est pourquoi ce véritable Médiateur entre Dieu & les hommes, Jesus-Christ homme, recevant, en tant que Dieu, le Sacrifice avec son Pere avec qui il ne fait qu'un seul Dieu, a mieux aimé, en tant qu'homme, être lui-même le Sacrifice que de le recevoir, pour ne donner occasion à personne de croire qu'on doive sacrifier à quelque créature que ce soit. Ainsi il est le Prêtre & la victime tout ensemble, & il a voulu figurer cela dans le Sacrifice que l'Eglise lui offre tous les jours. Car comme c'est le corps de ce Chef adorable qu'elle offre, elle s'offre elle-même par lui-même : & les anciens Sacrifices des Saints étoient autant de divers signes de ce véritable Sacrifice.

C'EST sur l'autorité de l'Ecriture que nous devons croire ce qu'elle nous dit de la création du monde.

Liv. 11. ch. 4. DE tous les êtres visibles, le plus grand c'est le monde, comme le plus grand de tous les invisibles, c'est Dieu. Mais nous

voyons le monde, & nous croyons Dieu. Or, que Dieu ait créé le monde, nous n'en pouvons croire personne plus surement que Dieu même, qui dit dans les Ecritures Saintes, par la bouche de son Prophete : *Au commencement Dieu créa le Ciel & la terre.* Car, quoique ce Prophete ne fût pas présent lorsque Dieu créa le Ciel & la terre, la Sagesse de Dieu par qui toutes choses ont été faites, étoit présente, & c'est elle qui entre dans les ames saintes, qui les fait amis de Dieu & Prophetes, & qui leur raconte ses œuvres intérieurement & sans bruit. Et nous devons d'autant plus croire celui qui a écrit, Au commencement Dieu créa le Ciel & la terre, que le même Esprit qui lui a révélé ceci, lui a fait prédire si long-temps auparavant, que nous le croirions.

IV. SIECLE.

Gen. 1. 1.

De la mort de l'ame & du corps.

La mort de l'ame arrive quand Dieu l'abandonne, comme celle du corps, quand l'ame le quitte. Et ainsi, la mort de l'homme entier, c'est lorsque l'ame abandonnée de Dieu abandonne le corps. L'ame donc vit de Dieu, quand elle vit bien; car elle ne peut bien vivre, que Dieu

Liv. 13. ch. 2.

IV. SIECLE.

ne lui faſſe faire ce qu'il faut ; & le corps eſt vivant lorſque l'ame l'anime, ſoit qu'elle vive de Dieu ou non. Car les méchans ne vivent pas de la vie de l'ame, mais de celle du corps que l'ame lui communique, parce qu'encore qu'elle ſoit morte, c'eſt-à-dire abandonnée de Dieu, elle conſerve une eſpece de vie qui lui eſt propre & qu'elle ne perd jamais, d'où vient qu'on la nomme immortelle.

AUTRES penſées ſur la mort.

Ch. 10. DÈS qu'on eſt dans ce corps mortel, on ne ceſſe de tendre vers la mort ; il n'y a perſonne qui ne ſoit plus proche de la mort dans un an qu'à cette heure, & demain qu'aujourd'hui, & aujourd'hui qu'hier. Car tout le temps qu'on vit, eſt autant de retranché de celui qu'on doit vivre, & ce qui reſte diminue tous les jours ; ſi bien que tout le temps de cette vie n'eſt autre choſe qu'une courſe vers la mort. Si donc nous commençons à mourir, c'eſt-à-dire à être dans la mort, du moment que nous commençons à avancer vers la mort, il faut dire que nous commençons à mourir dès que nous commençons à vivre.

Du bon usage que les gens de bien font des passions.

SELON l'Ecriture & la saine doctrine, les citoyens de la sainte Cité de Dieu, qui vivent selon Dieu dans le pélerinage de cette vie, craignent, désirent, s'affligent & se réjouissent; & parce que leur amour est pur, toutes ces passions sont innocentes en eux. Ils craignent les supplices éternels, & ils désirent l'immortalité bienheureuse; ils s'affligent en effet, parce qu'ils soupirent encore en eux-mêmes dans l'attente de l'adoption divine, qui se fera lorsqu'ils seront délivrés de leur corps. Ils se réjouissent en espérance, parce que cette parole qui dit, *que la mort sera absorbée dans la victoire*, s'accomplira. De plus, ils craignent de pécher, ils désirent de persévérer, ils s'affligent de leurs péchés, ils se réjouissent de leurs bonnes œuvres.... Or ils ne sont pas seulement touchés de ces mouvemens pour eux-mêmes, mais aussi pour ceux, dont ils désirent la délivrance, ou s'en réjouissent, dont ils craignent la perte, ou s'en affligent. Car, pour ne parler maintenant que de ce grand Apôtre, qui se glorifie de ses infirmités;

Eloge de l'Apôtre S. Paul. *Liv. 14. ch. 9.*

Rom. 8. 23.

1. Cor. 15.

2. Cor. 11. & 12. 5.

IV. SIECLE.

de ce Docteur des nations, qui a plus travaillé que tous les autres Apôtres, & qui a instruit ceux de son temps & toute la postérité par ses admirables Epîtres ; du bienheureux Paul, ce brave athlete de Jesus-Christ, formé par lui, lié pour lui, crucifié avec lui, glorieux en lui, combattant vaillamment sur le théâtre de ce monde à la vue des Anges & des hommes, & s'avançant à grands pas dans la carriere pour remporter le prix de la course : qui ne seroit ravi de le contempler avec les yeux de la foi, se réjouir avec ceux qui se réjouissent, pleurer avec ceux qui pleurent, avoir à soutenir des combats au dehors, & des frayeurs au dedans, souhaiter de mourir, & d'être avec Jesus-Christ ; désirer de voir les Romains pour faire du fruit parmi eux, comme il en avoit fait parmi les autres nations ; avoir pour les Corinthiens une sainte jalousie qui lui fait appréhender qu'ils ne se laissent séduire, & qu'ils ne déchoient de l'amour chaste qu'ils avoient pour Jesus-Christ ; être touché pour les Juifs, d'une tristesse profonde & d'une douleur continuelle qui le pénetre jusqu'au cœur, de ce qu'ignorant la justice dont Dieu est auteur, & voulant établir leur propre justice, ils n'étoient

point ſoumis à Dieu ; & enfin, n'être pas ſeulement touché de douleur, mais éclater en gémiſſemens & en plaintes au ſujet de quelques-uns qui, après être tombés en de grands déſordres, n'en faiſoient point pénitence ? Mais, puiſque ces mouvemens naiſſent de l'amour de la vertu & de la charité lorſqu'on les emploie où il faut, qui oſeroit les appeler des maladies de l'ame, ou des paſſions vicieuſes ? Auſſi Notre-Seigneur qui a bien daigné vivre ici-bas revêtu de la forme de ſerviteur, mais ſans aucun péché, a voulu les reſſentir lui-même, lorſqu'il a cru le devoir.

Sur la profondeur des Jugemens de Dieu.

Nous devons ſouffrir les maux en patience, puiſque les bons mêmes les ſouffrent ; & ne pas faire grand cas des biens, puiſque les méchans y ont part comme les autres. Et ainſi nous trouvons une inſtruction ſalutaire dans les choſes mêmes où les raiſons de la conduite de Dieu nous ſont cachées. Car nous ne ſavons pas par quel jugement de Dieu cet homme de bien eſt pauvre, & ce méchant eſt riche ; pourquoi celui qui, à notre avis, devroit être affligé pour ſes crimes, eſt

Liv. 20. ch. 2.

IV. SIECLE.

dans la joie, tandis que celui dont la bonne vie mériteroit des récompenses, est dans l'affliction ; pourquoi l'innocent est condamné, & le coupable absous ; pourquoi l'impie se porte bien, & l'homme religieux est malade & languissant. Des voleurs sont forts & robustes, & des gens qui ne parlent mal de personne sont accablés de maladies ; des gens dont la vie seroit fort utile au public, sont emportés par une mort précipitée, & d'autres qui ne mériteroient pas seulement de voir le jour, vivent très long-temps ; des hommes tout couverts de crimes parviennent aux charges & aux honneurs, & des personnes de probité demeurent dans la poussiere. Voilà ce qui rend les jugemens de Dieu plus impénétrables, & ses voies plus incompréhensibles. Mais quoique nous ne sachions pas par quel jugement Dieu permet ces choses, lui qui est également puissant, sage & juste, il nous est toujours avantageux d'apprendre à ne pas estimer beaucoup des biens ou des maux que nous voyons être communs aux bons & aux méchans, pour ne chercher que les biens qui sont propres aux bons, & ne fuir que les maux qui sont propres aux méchans. Mais lorsque nous serons arrivés au jour

du Jugement, alors nous reconnoîtrons la justice de tout ce que Dieu a voulu ou permis. IV. SIECLE.

Des maux de cette vie.

A le bien prendre, toute la vie des hommes n'est qu'une peine, parce que ce n'est qu'une tentation continuelle, selon les paroles de l'Ecriture; car l'ignorance même n'est-elle pas une grande peine, puisque, pour l'éviter, on contraint les enfans par la crainte des châtimens, d'apprendre les Arts & les Sciences? D'ailleurs, qui n'auroit horreur de retourner en enfance, & n'aimeroit mieux mourir, si on lui proposoit l'un ou l'autre? Elle commence par les larmes, & préfage en quelque sorte par-là, sans le savoir, les maux où l'on entre en entrant en cette vie. L'Ecriture dit, *qu'un joug pesant est imposé aux enfans d'Adam, du jour qu'ils sortent du ventre de leur mere, jusqu'au jour de leur sépulture, qu'ils entrent dans le sein de la mere commune de tous.* *Liv. 21. ch. 14.* *Job. 7. 1.* *Eccli. 40. 2.*

Suite du même sujet.

Que dit autre chose l'amour de tant de choses vaines & nuisibles d'où naissent *Liv. 22. ch. 22.*

IV. SIECLE.

tant de cuisans soucis, les inquiétudes, les tristesses, les craintes, les fausses joies, les querelles, les trahisons, les coleres, les inimitiés, les tromperies, la fraude, les larcins, la perfidie, l'envie, l'orgueil, l'ambition, les homicides, la cruauté, la débauche, l'impudicité, les adulteres, les inceſtes, les péchés contre nature, les sacrileges, les blasphêmes, l'oppression des innocens, les calomnies, les faux témoignages, les jugemens injustes, les brigandages & semblables malheurs qui ne sauroient tous tomber dans la pensée des hommes, & qui néanmoins traversent leur vie. Il est vrai que ce sont les méchans qui commettent ces crimes; mais ils ne laissent pas de venir tous de cette ignorance & de ce mauvais amour, comme d'une racine que tous les enfans d'Adam ont en eux dès leur naissance.

Mais, outre toutes ces miseres, quelle appréhension & quelle douleur ne cause point la mort des proches, la perte des biens, les condamnations & les violences qu'on peut souffrir, comme la prison, l'exil, les tourmens, les infamies, & mille autres choses horribles qui arrivent souvent. Ajoutez à cela une infinité d'accidens à quoi les hommes ne contribuent point, le chaud, le

le froid, les orages, la foudre, la grêle, les débordemens, les tremblemens de terre, les chûtes des maisons, les morsures des bêtes ou mortelles ou incommodes, la rage d'un chien, plus à craindre que les lions & les dragons, puisque celui qui en est mordu devient enragé & plus redoutable à ses proches que les bêtes les plus farouches. Que ne souffrent point ceux qui naviguent, indépendamment du danger d'être engloutis dans la mer ? Quels accidens les laboureurs ne craignent-ils point pour les biens de la campagne, tant de la part du Ciel & de la terre, que du côté des animaux ! Ils ne sont assurés de la moisson, que quand elle est dans la grange ; & toutefois nous en savons qui l'ont perdue, même lorsqu'elle y étoit, par des tempêtes ou des inondations. Que dirai-je des maladies qui sont en si grand nombre, que même les livres de Médecine ne les contiennent pas toutes, & que la plupart des remedes qu'on emploie pour les guérir sont autant de tourmens, si bien qu'un homme ne se peut délivrer d'une douleur que par une autre ?

IV. SIECLE.

Mais, indépendamment des maux de cette vie qui sont communs aux bons & aux méchans, les gens de bien ont des *Ch. 23.*

IV. SIECLE.

travaux particuliers à essuyer dans la guerre continuelle qu'ils font à leurs passions : car les révoltes de la chair contre l'esprit sont tantôt plus grandes & tantôt moindres, mais elles ne cessent jamais ; de sorte que ne la pouvant pas dompter tout-à-fait comme nous voudrions, nous n'avons pas d'autre moyen que de résister à ses suggestions autant que Dieu nous en donne le pouvoir, & de veiller continuellement sur nous-mêmes, de crainte qu'une fausse apparence ne nous trompe, que quelque crime ne s'empare de notre esprit, que nous ne prenions un bien pour un mal, ou un mal pour un bien ; que la passion ne nous précipite à faire ce qu'il ne faut pas ; que la haine ne nous porte à rendre le mal pour le mal ; que les médisances ne nous troublent ; que le péché ne regne en notre corps mortel en secondant ses désirs ; que nous ne fassions servir nos membres d'instrumens d'iniquité pour le péché ; que notre œil ne suive ses appétits déréglés ; que nous n'arrêtions nos regards sur des objets illégitimes ; que nous ne fassions ce qui n'est pas permis, quoique nous en ayons envie ; que dans cette guerre pénible & pleine de dangers, nous ne nous promettions la victoire par nos propres

Rom. 6. 12.

forces: car il n'y a que la grace de Notre-Seigneur Jesus-Christ qui puisse nous délivrer de l'enfer de cette misérable vie, & nous lui devons demander sur-tout, qu'après celle-ci, il nous délivre d'une autre encore plus misérable, qui n'est pas tant une vie qu'une mort..... Sachons encore que quelque résistance que nous fassions aux vices, tant que nous sommes dans ce corps mortel, nous ne devons jamais manquer de dire à Dieu: *Remettez-nous nos dettes.* Mais dans ce Royaume où nous demeurerons éternellement, revêtus de corps immortels, nous n'aurons plus de guerres ni de dettes. Ainsi cette guerre même où nous courons risque, & dont nous désirons d'être délivrés, fait aussi partie des maux de cette vie qui est accompagnée de tant de miseres.

IV. SIECLE.

Matth. 6. 12.

De la grandeur du péché du premier Homme.

Plus l'homme jouissoit de Dieu, & plus son crime a été grand de l'avoir abandonné, & il a mérité de souffrir un mal éternel, pour avoir éteint en lui un bien qui le pouvoit être. C'est pour cela que toute la masse du genre-humain a été

Liv. 21. Ch. 12.

IV. SIECLE.

condamnée, parce que celui qui a commis ce premier crime a été puni avec ſa poſtérité, qui étoit en lui comme dans ſa racine, ſi bien que perſonne n'eſt exempt de ce ſupplice qu'il mérite, s'il n'en eſt délivré par une grace qu'il ne mérite pas ; & tous les hommes ſont tellement partagés, qu'on voit en quelques-uns ce que peut une miſéricorde gratuite, & ce qu'une juſte vengeance peut dans les autres : car l'une & l'autre ne ſauroit paroître en tous, puiſque ſi tous demeuroient dans la peine d'une juſte condamnation, on ne verroit en aucun la miſéricorde du Rédempteur ; & d'un autre côté, ſi tous étoient tranſportés des ténebres à la lumiere, la ſévérité de la vengeance ne paroîtroit en perſonne. Or il y en a plus de punis que de ſauvés, pour montrer ce qui étoit dû à tous. Et quand tous ſeroient enveloppés dans cette vengeance, nul ne pourroit blâmer juſtement la juſtice d'un Dieu vengeur ; mais comme il y en a tant qui ſont délivrés, nous avons ſujet de rendre à notre Libérateur des actions de graces immortelles, pour un bienfait ſi gratuit.

De la félicité des Bienheureux.

IV. SIECLE. Liv. 22. ch. 30.

COMBIEN grande ſera cette félicité qui ne ſera traverſée d'aucun mal, & où l'on n'aura point d'autre occupation que de chanter les louanges de Dieu ! Le Pſalmiſte ne dit-il pas : *Heureux ceux qui habitent dans votre maiſon ! ils vous loueront éternellement.* Pſ. 83. Toutes les parties de notre corps qui ſont maintenant deſtinées à certains uſages néceſſaires à la vie, n'auront point alors d'autre uſage que de concourir aux louanges de Dieu : le corps ſera auſſi-tôt où l'eſprit voudra, & il ne voudra rien qui ſoit meſſéant au corps ou à l'eſprit. C'eſt là que ſe trouvera la vraie gloire, où il n'y aura ni erreur ni flatterie. C'eſt là, où ſe trouvera le véritable honneur, puiſqu'on ne le refuſera à aucun qui le mérite. C'eſt là que ſe trouvera la véritable paix, où l'on ne trouvera rien de contraire, ni à ſoi-même ni aux autres. Au reſte, il n'eſt pas poſſible de ſavoir quel ſera le degré de gloire, proportionné aux mérites de chacun. Mais chacun y poſſédera ſon don, l'un plus grand, l'autre moindre, & de telle ſorte qu'il n'en déſirera point un plus grand que le ſien.

V. SIECLE.

De plus, nous verrons Dieu des yeux de notre corps ; car il est écrit : *Et toute chair verra le salut de Dieu ;* & il n'y a aucun inconvénient à entendre ces paroles, comme s'il y avoit : Et tout homme verra le Christ de Dieu qui a été vu dans un corps, & qui se verra de même quand il jugera les vivans & les morts. Et il est le salut de Dieu ; car le vieillard Siméon ayant pris Jesus, alors enfant, entre ses bras, dit : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu votre salut. Le saint homme Job ne dit-il pas, en prophétisant la résurrection de la chair : *Je verrai Dieu dans ma chair* ; c'est-à-dire, Je serai dans ma chair lorsque je verrai Dieu ? L'Apôtre dit de même : *Nous le verrons face à face*, & ailleurs : *Nous contemplons à face découverte, la gloire du Seigneur.*

Ch. 29. *Luc. 3. 6.* *Job. 19. 26.* *1. Cor. 13. 12.* *2. Cor. 3. 18.*

Ch. 30.

Les Saints seront exempts de tous maux, sans qu'il leur en reste le moindre sentiment. Et toutefois, par le moyen de la science qu'ils posséderont, ils connoîtront leur misere passée. En effet, s'ils ne se souvenoient pas d'avoir été misérables, comment, selon le Psalmiste, chanteront-ils éternellement les miséricordes de Dieu ? Et cepen-

dant cette ſainte Cité n'aura pas de plus grande joie que de chanter ce cantique à la gloire du Sauveur qui nous a rachetés par ſon ſang. Alors donc, étant remplis d'une grace plus abondante, nous nous repoſerons éternellement, & nous verrons que c'eſt lui qui eſt Dieu, dont nous ſerons pleins, quand il fera toutes choſes en nous. C'eſt là que nous nous repoſerons, que nous verrons, que nous aimerons, & que louerons. Voilà ce qui ſera à la fin, ſans fin : car quelle autre fin nous propoſons-nous, que d'arriver à un Royaume qui n'a point de fin.

IV. SIECLE.

PENSÉES DIVERSES.

De quoi l'on doit jouir, & de quoi l'on ne doit qu'uſer.

Il y a des choſes dont on doit jouir, & qui peuvent nous rendre heureux ; & il y en a d'autres dont on doit ſeulement uſer, & qui ne ſervent qu'à aider ceux qui tendent à la béatitude, afin qu'ils puiſſent arriver à ces autres biens qui ſeuls rendent bienheureux, & qu'ils y demeurent inſéparablement attachés. — Si les hommes

Liv. de la Doct. Chrétienne, ch. 3.

IV. SIECLE.

qui sont, durant cette vie, placés entre les choses dont ils peuvent jouir & user, veulent jouir de celles dont ils ne doivent qu'user, leur course s'en trouve notablement retardée, & quelquefois même détournée, de telle sorte, qu'elle ne peut tendre aux biens souverains dont on doit jouir, parce que l'amour des biens inférieurs la retarde & l'arrête. — Jouir, c'est s'attacher à une chose pour l'amour d'elle même; & user, c'est se servir de ce qui est soumis à notre usage, pour obtenir ce que l'on aime, si toutefois c'est une chose qui doive être aimée, puisqu'autrement cela mérite plutôt le nom d'abus que d'un usage véritable. — Si dans cette vie mortelle où nous sommes comme exilés, nous désirons de retourner à notre patrie où seulement nous pouvons être bienheureux, nous ne devons qu'user de ce monde, & non pas en vouloir jouir.

Liv. 3, ch. 10. On peut définir la charité, un mouvement de l'ame qui se porte à jouir de Dieu pour l'amour de lui-même, & de soi & du prochain pour l'amour de Dieu; & l'on peut au contraire définir la cupidité, un mouvement de l'ame qui se porte à jouir

de soi, ou du prochain, ou de quelque autre créature, pour une autre fin que Dieu.

Sur le Mensonge.

PUISQUE la parole a été instituée, afin que les hommes fissent connoître leurs pensées les uns aux autres, & non pas afin de se tromper, c'est sans doute un péché de s'en servir pour tromper, & non pour l'effet pour lequel elle a été instituée. — Il ne faut pas croire que le mensonge ne soit pas un péché lorsqu'en mentant on rend service à un autre, puisqu'on pourroit dire quelquefois la même chose du larcin; comme si ce qu'on a volé à un riche qui n'en recevra point d'incommodité, est donné à un pauvre qui en recevra du profit. — Le mensonge ne peut pas être loué, sous prétexte que nous mentons pour sauver quelqu'un; car c'est un péché, quoique véniel, que la bienveillance excuse, & que la tromperie condamne.

Du livre de la Foi & de l'Espérance. Chap. 22.

Les maux que les Fidelles souffrent en ce monde avec piété, leur servent ou pour les purifier de leurs péchés, ou pour exercer & pour éprouver leur vertu, ou pour leur faire connoître la misere de cette vie

Des livres de la Trinité, liv. 13. ch. 16.

à venir, où se trouvera une vraie & éternelle félicité.

IV. SIECLE.

L. 15. ch. 18. Il n'y a aucun don de Dieu plus excellent que son amour : c'est le seul qui mette de la différence entre les enfans de son Royaume éternel, & les enfans de la perdition éternelle.

Du combat Chrétien, ch. 13. L'iniquité consiste à aimer ce monde, à estimer comme quelque chose de grand tout ce qui naît & qui passe ; à le désirer, à travailler pour l'acquérir ; à se réjouir de le posséder avec abondance ; à craindre de le perdre, à s'affliger quand on l'a perdu : une telle vie ne sauroit jamais contempler la vérité pure & immuable, ni s'y attacher, ni obtenir un repos qui soit éternel.

Livre contre le mensonge, ch. 7. L'on ne doit jamais faire ce que l'on sait certainement être péché, sous le prétexte apparent de quelque bonne raison que ce soit, de quelque bonne fin que ce soit, de quelque bonne intention que ce soit.

Des Questions Evangéliques, quest. 21. Entre toutes les choses auxquelles il faut renoncer, il y faut compter aussi la vie temporelle, dont nous ne devons jouir que pour un temps, & en telle sorte que toutes

les menaces qu'on nous peut faire de nous l'ôter, ne ſoient pas capables de nous détourner du chemin de l'autre vie qui eſt éternelle. IV. SIECLE.

C'eſt en vain que quelques-uns diſent qu'ils ſont bien aiſes de ne pas mourir ſi-tôt, afin de pouvoir encore s'avancer dans la piété, puiſque leur avancement véritable conſiſte principalement à être bien aiſes de mourir. Si donc ils veulent parler avec plus de ſincérité, il ne faut pas qu'ils diſent, Je ne veux pas encore mourir, afin de m'avancer davantage dans la vertu; mais plutôt, Je ne veux pas encore mourir, parce que je ne ſuis pas encore guere avancé dans la vertu. C'eſt pourquoi dans les Fidelles, le ſentiment de ne vouloir pas mourir, n'eſt pas tant un déſir de s'avancer davantage dans la piété, qu'une marque qu'ils n'y ſont encore guere avancés. *Queſt.* 17.

De la profondeur des Jugemens de Dieu.

L'AME pieuſe qui a tout enſemble de la retenue & de la fermeté dans la foi, doit tenir pour conſtant & indubitable, qu'il n'y a en Dieu nulle injuſtice, & croire fortement & invariablement que cette conduite de Dieu, ſelon laquelle il fait *Des Queſtions à Simplicien. Liv. 1. queſt. 2.*

IV. SIECLE.

miséricorde à qui il veut, & endurcit qui il veut, c'est-à-dire, il ne fait pas miséricorde à qui il ne la veut pas faire, vient d'une équité très-cachée, & impénétrable à la foiblesse de l'esprit humain.

COMMENT on peut goûter par avance le repos de la vie future.

De Catech. rudibus, cap. 16.

SI vous cherchez le vrai repos qui vous est promis après cette vie, vous le goûterez avec beaucoup de douceur dès à présent, & même parmi les plus ameres tribulations de ce monde, si vous aimez les Commandemens de celui qui vous a promis ce vrai repos. Et en effet, vous sentirez bientôt que les fruits de la justice sont plus doux que ceux de l'iniquité, & que la joie d'une bonne conscience au milieu des afflictions, est plus véritable & plus solide que la joie du pécheur au milieu de tous les plaisirs.

AVIS à une Veuve.

Du bien de la viduité.

LES travaux qu'on entreprend pour ce qu'on aime ne sont point pénibles, mais plutôt agréables, comme sont la chasse & les autres exercices qu'aiment les hommes. Car lorsqu'on aime, ou l'on n'a

point du tout de peine, ou bien l'on aime la peine qu'on a. Et ne seroit-ce pas une chose bien honteuse & bien déplorable, que les peines qu'on a, par exemple, pour prendre une bête, pour remplir ses coffres, pour jouer à la paume, fussent agréables, & que les peines que l'on prend pour acquérir Dieu même, ne le fussent pas ? IV. SIECLE.

Souvent lorsqu'on a renoncé aux désirs de la chair, notre cupidité se répand avec plus d'impétuosité dans le désir des richesses. C'est pourquoi vous devez faire en sorte que l'amour des biens de la terre se refroidisse en votre cœur avec l'amour du mariage auquel vous avez bien voulu renoncer.

Si l'on accompagne les jeûnes & les veilles que l'on pratique autant que l'on peut sans altérer sa santé, de la priere, du chant des Psaumes, & de la méditation de la Loi de Dieu, ces exercices qui paroissent laborieux, se changeront en des délices toutes saintes & spirituelles.

De l'explic. des Epitres de saint Paul aux Romains.

La vraie justice de l'homme consiste à n'aimer en nous que ce qu'il y a de Dieu, & à y hair tout ce qu'il y a de nous-mêmes ; à ne point se justifier sur ses propres

IV. SIECLE.

fautes, ni à les rejeter ſur les autres, mais à n'en blâmer que nous; à ne point ſe contenter que nos péchés nous déplaiſent, mais à travailler avec grande force à les corriger; & enfin à ne point s'imaginer que nos propres forces ſoient ſuffiſantes pour les éviter, ſi nous ne ſommes aidés du ſecours de Dieu.

Des Saintes-Ecritures.

Des livres contre Fauſte.

Tout ce qui eſt contenu dans les Livres Saints a été dit, ou de Jeſus-Chriſt, ou pour Jeſus-Chriſt. — L'Ancien Teſtament n'eſt qu'une prophétie du Nouveau pour tous ceux qui l'entendent comme il le doit être. — L'autorité des anciennes Ecritures n'en eſt pas moindre, de ce que les Juifs ne les ont point entendues; mais plutôt elle en eſt plus forte, puiſque leur aveuglement même y a été prédit.

Autorité de la Tradition.

Traité du Baptême contre les Donatiſtes.

C'est avec grande raiſon que l'on croit que ce que toute l'Egliſe tient, & que l'on ne voit point avoir été établi par aucun Concile, mais qui y a été toujours obſervé, ne peut venir que de la tradition Apoſtolique.

De la Chasteté.

Livre de la sainte Virginité.

Si quelqu'un est chaste dès sa jeunesse, c'est sans doute que Dieu le conduit; si quelqu'un demeure impudique jusqu'à la fin, c'est que Dieu l'abandonne; & il le fait par un jugement qui peut bien nous être caché, mais qui n'est jamais injuste; & il se peut faire que la raison pour laquelle il le tient caché, est afin que nous ayons plus de crainte, & moins de présomption.

Que l'Humilité est très-nécessaire aux Vierges.

Encore qu'une Vierge obéisse à Dieu & qu'elle le craigne, elle ne doit jamais être si hardie que de se préférer à quelque femme que ce soit qui craigne Dieu & qui lui obéisse aussi-bien qu'elle, puisqu'autrement elle ne seroit pas humble. Que pourra-t-elle donc penser en cette rencontre, sinon que les dons de Dieu nous sont tellement cachés, que nous ne pouvons nous connoître véritablement nous-mêmes, que par l'épreuve des tentations; & pour n'en apporter ici qu'un exemple, il est certain qu'elle ne peut s'assurer qu'il

IV. SIECLE.

n'y ait point dans ſon ame quelque ſecrete foibleſſe qui l'empêche d'être encore aſſez forte, & comme mûre pour le martyre, lorſque cette femme mariée à qui elle croyoit ſe pouvoir préférer, y eſt toute diſpoſée, & qu'elle ne peut ſavoir ſi elle peut imiter ſainte Thecle.

QU'UN homme de guerre peut ſervir ſous un Prince, lors même que ce Prince fait une guerre injuſte.

Des livres contre Fauſte.

Un homme de bien peut fort bien faire la guerre, même ſous le commandement d'un Roi ſacrilege, lorſqu'il ſait certainement que ce qui lui eſt commandé n'eſt pas contre les Préceptes de Dieu, ou qu'il ne ſait pas certainement s'il y eſt contraire. Ainſi l'iniquité du commandement rend quelquefois un Roi coupable, en même temps que le devoir d'obéir rend un ſoldat innocent.

SUR le pouvoir d'accomplir les Commandemens de Dieu.

De la Nature & de la Grace. Ch. 43.

DIEU ne commande pas des choſes impoſſibles; mais, en commandant, il nous avertit

avertit de faire ce que nous pouvons, & de lui demander ce que nous ne pouvons pas. La croyance que nous avons qu'un Dieu juste & bon n'a pu commander à l'homme des choses impossibles, nous avertit de ce qu'il faut faire dans celles qui sont faciles, & de ce qu'il faut demander dans celles qui sont difficiles. IV. SIECLE.

POURQUOI Dieu permet que les Saints ne soient pas affranchis de la concupiscence.

COMME l'orgueil est le trait le plus dangereux que nous avons à craindre de la part de notre ennemi dans la misere de cette vie, c'est pour cela que Dieu ne permet pas que la concupiscence de la chair s'éteigne entiérement dans les Saints qui vivent dans la continence; afin qu'en le combattant sans cesse, ils soient aussi sans cesse avertis des périls qui les environnent, de crainte qu'une fausse assurance ne les enflât de présomption. *Des livres contre Julien, Liv. 4.*

SUR la nécessité de la Grace.

APRÈS la chute du premier homme, Dieu a voulu qu'il n'appartînt qu'à sa *Du don de la persévérance, Ch. 7.*

IV. SIECLE.

Grace que l'homme s'approchât de lui, ou qu'il ne s'en éloignât point. Sur cette matiere, l'Egliſe n'a pas beſoin d'entrer en de fort grandes diſputes ; elle n'a qu'à conſidérer les prieres ordinaires qu'elle fait à Dieu. Elle le prie de faire que les Incrédules croient : c'eſt donc à lui à convertir les Incrédules à la foi. Elle le prie de faire que les Fidelles perſéverent : c'eſt donc à lui à leur donner la perſévérance juſqu'à la fin. Or Dieu a connu par ſa preſcience, qu'il feroit toutes ces choſes ; & c'eſt là proprement la prédeſtination des Saints.

Pourquoi entre deux Juſtes, Dieu donne à l'un la perſévérance juſqu'à la fin, & ne la donne pas à l'autre. Ce ſont de ces jugemens de Dieu impénétrables à l'homme. Cependant les Fidelles doivent toujours tenir pour très-conſtant que le premier étoit du nombre des prédeſtinés, & que l'autre n'en étoit pas.

Ch. 14. La prédeſtination des Saints n'eſt autre choſe que la preſcience & la préparation des bienfaits de Dieu, par le moyen deſquels tous ceux qui ſont délivrés, le ſont avec une entiere certitude. Mais pour les autres, Dieu, par un très-juſte jugement, les laiſſe dans la maſſe de perdition.

Je ſuis aſſuré que nul ne peut diſputer qu'avec erreur contre cette prédeſtination divine, que nous défendons par les ſaintes Ecritures. IV. SIECLE. *Ch. 19.*

Pourquoi craindrions-nous de prêcher la prédeſtination des Saints, & la vraie grace de Dieu, comme la ſainte Ecriture même la prêche? & pourquoi appréhender que l'homme déſeſpere de lui-même, lorſque nous lui apprenons à mettre ſon eſpoir en Dieu? & ne déſeſpéreroit-il pas plutôt de lui, ſi, tout orgueilleux & malheureux qu'il eſt, il la mettoit en lui-même? *Ch. 22.*

Toute notre vie n'eſt qu'un continuel exercice de ſaints déſirs; mais ils ne ſeront ardens pour le Ciel, qu'autant que nous aurons retranché de notre cœur les déſirs & l'amour du monde .... Toute la vie d'un bon Chrétien n'eſt qu'un ſaint déſir. *Tract. 3.*

Sur les Paſteurs.

QUAND un Paſteur ſe réjouit d'être prépoſé à la conduite des autres, qu'il y recherche l'honneur, & qu'il n'y conſidere que ſes commodités & ſes avantages, il eſt vrai de dire qu'il ſe paît lui-même, & qu'il ne paît pas ſes brebis. *Du Sermon des Paſteurs. Ch. 1.*

IV. SIECLE. *Ch. 2.*

Dans un Miniſtre de l'Egliſe, il y a néceſſité de recevoir ce dont il a beſoin pour vivre, comme il y a charité à le lui donner. Ce n'eſt pas que l'Evangile ſoit une choſe vénale, & que la ſubſiſtance que reçoit celui qui le prêche, en ſoit le prix; car ce ſeroit vendre à vil prix une choſe ſi grande & ſi précieuſe. Il faut donc que les Paſteurs reçoivent du Peuple de Dieu, leur ſubſiſtance néceſſaire, & qu'ils n'attendent que de Dieu ſeul la récompenſe de la diſpenſation de ſon Evangile: car le ſimple Fidelle ne ſauroit récompenſer dignement ceux qui le ſervent par une charité Evangelique.

Des pompes du Démon.

Des livres du Symb. des Catéchum. L. 3. ch. 1.

Les pompes du Démon ſont tous les déſirs illicites qui ſouillent les ames: ce ſont les convoitiſes de la chair, les déſirs des yeux & les ambitions du ſiecle: les charmes des voluptés appartiennent à la convoitiſe de la chair; les vains plaiſirs des ſpectacles, à la convoitiſe des yeux; & l'orgueil inſenſé, à l'ambition du ſiecle. Quiconque donc veut vaincre le monde, doit vaincre ces trois ennemis qui ſont dans le monde.

IV. SIECLE.

Celui qui ne ſe prive d'aucun des plaiſirs qui ſont permis, eſt bien près de s'abandonner à ceux qui ſont défendus.

De l'utilité du jeûne, ch. 5.

Des Sermons ſur les paroles de N. S. Ch. 13.

Quand un Chrétien commence à mépriſer le monde, à donner de ſon bien aux pauvres, à ne compter pour rien tout ce que le monde aime le plus, à pratiquer toutes les regles de l'Evangile; lors, dis-je, qu'il commence à vivre ainſi, tous ſes parens & ſes amis s'élevent contre lui; ceux qui aiment le monde s'oppoſent à ſes bons deſſeins. Vous êtes fou, lui diſent-ils, vous portez les choſes à l'excès. Eſt-ce que les autres ne ſont pas Chrétiens comme vous? C'eſt une extravagance. C'eſt ainſi que s'écrie la foule du monde; mais les cris des aveugles qui veulent être guéris, l'emportent par-deſſus les clameurs de la multitude.

QUE, ſous prétexte du beſoin de la Grace, il ne faut pas reſter dans l'inaction.

Des Sermons ſur les paroles de l'Apôtre. Serm. 2.

TOUT vient de Dieu: ce n'eſt pas toutefois que nous devions être comme endormis, que nous ne devions pas faire des efforts *pour réprimer nos paſſions*, &

meurer dans l'inaction : car la juſtice de
IV. SIECLE. Dieu ne peut être en vous ſans votre volonté ; & celui qui vous a créé ſans vous, ne vous juſtifie pas ſans vous.

Serm. 21. L'Apôtre s'écrie, touchant la Prédeſtination gratuite : *O profondeur des richeſſes de la Sageſſe & de la Juſtice de Dieu !* Raiſonnez ſi vous voulez ; pour moi je me contente d'admirer. Diſputez, & moi je croirai : je vois bien la profondeur de ces Jugemens Divins, mais je n'en puis pas ſonder le fond. L'Apôtre dit : *Ses Jugemens ſont impénétrables ;* & vous voulez les pénétrer. Il dit, que ſes voies ſont incompréhenſibles ; & vous voulez les comprendre. Croyez moi, vous êtes près de vous perdre : c'eſt vouloir voir ce qui eſt inviſible, & dire ce qui eſt ineffable. Contentons-nous donc de travailler maintenant à l'édification ſpirituelle du Temple de Dieu, & quand il ſera achevé, ces ſecrets cachés nous ſeront peut-être alors découverts.

Sur les Prieres pour les Morts.

Serm. 32. Il ne faut pas douter que les ames des Fideles qui ſont morts, ne reçoivent un grand ſecours des prieres de l'Egliſe

ſainte, du Sacrifice de l'Autel, & des aumônes que l'on fait en leur faveur, afin que Dieu agiſſe envers eux avec plus de miſéricorde que leurs péchés ne l'ont mérité. Mais cela s'entend de ceux qui ont vécu de telle ſorte avant leur mort, que ces choſes leur fuſſent utiles après leur mort. Car pour ceux qui ſont ſortis de ce monde ſans avoir la foi, qui agit par l'amour, & ſans participer à ſes Sacremens, c'eſt en vain qu'on leur rend, après qu'ils ſont morts, ces devoirs de piété; puiſqu'ils ne s'en ſont pas procuré ici le gage pendant qu'ils vivoient, ou en recevant inutilement la Grace de Dieu, & en s'amaſſant un tréſor, non de miſéricorde, mais de colere. IV. SIECLE.

Lorſqu'on fait quelque bien pour le ſoulagement des ames des morts, on ne leur obtient pas de nouveaux mérites; mais on leur rend ces pieux offices comme des ſuites de leurs mérites précédens: car perſonne ne trouvera autre choſe après ſa mort, que ce qu'il aura mérité durant ſa vie.

L'on permet à la charité des Fidelles, de s'affliger de la mort de leurs proches, pourvu que ce ne ſoit pas d'une douleur incurable, & que les larmes que la nature

IV. SIECLE.

leur fait répandre, soient susceptibles de quelque consolation, & puissent être bientôt séchées par la joie que leur inspire la foi qui leur doit persuader que les Fidelles, lorsqu'ils meurent, ne font que nous devancer, pour passer à une vie plus heureuse.

Du liv. des 50 Homélies. Hom. 1.

C'est par un effet de la miséricorde de Dieu, que l'homme ignore quand il doit mourir : car son dernier jour lui est inconnu, afin qu'il prenne soin d'observer tous ceux de sa vie.

Les aumônes sont utiles à ceux qui ont changé de vie : car on ne donne à Jesus-Christ dans les pauvres, qu'afin de racheter ses péchés passés. Faites donc des aumônes, afin que vos prieres soient exaucées, & que Dieu vous aide à changer votre mauvaise vie en une meilleure.

Hom. 14.

Quand Dieu couronne vos mérites, il ne couronne que ses dons.

Hom. 50.

Quiconque a péché mortellement doit monter comme dans le tribunal de sa conscience pour agir contre soi-même. Ce jugement étant ainsi ordonné dans le cœur de l'homme, il faut que la pensée

tienne lieu d'accusateur, sa conscience de témoin, & sa crainte, de châtiment; qu'ensuite ses larmes soient comme le sang qui coule de l'ame qui se confesse coupable, & qu'enfin l'esprit prononce une sentence par laquelle l'homme se juge indigne de participer au corps & au sang de Jesus-Christ, & qu'il en demeure séparé selon la discipline de l'Eglise. IV. SIECLE.

SUR l'importance de faire pénitence pendant qu'on est en santé.

ON ne doit pas attendre à demander pénitence, quand étant près de mourir, on ne sera plus en état de la pouvoir faire. La voix seule du pécheur ne suffit pas pour purger des crimes; & la satisfaction à laquelle on est obligé pour de grands péchés, ne demande pas de simples paroles, mais des œuvres. — Nous donnons néanmoins pénitence à l'extrémité de la vie, parce que nous ne la saurions refuser; mais notre sentiment est, que celui qui ne la demande qu'alors, ne mérite pas de recevoir l'absolution. Car la pénitence que demande une personne dans la foiblesse de la maladie, est bien foible; & j'ai peur que celle que demande une personne mourante, ne meure elle-même. *Des Sermons du temps. Serm. 57.*

IV. SIECLE.

Si vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde, faites pénitence en ce monde, tandis que vous êtes en santé, afin que vous puissiez être heureux en l'autre.

Serm. 220.

Peut-être qu'aussi-tôt que vous serez converti à Dieu, vous viendrez à mourir sans avoir eu le temps de pratiquer des œuvres de pénitence. Mais consolez-vous, vous ne laisserez pas de trouver en ce moment-là de bonnes œuvres, puisqu'il est dit dans l'Ecriture : *La paix soit sur la terre aux hommes de bonne volonté.* Car Dieu ne regarde pas le défaut de pouvoir, mais il couronne la volonté. Il fait que vous avez voulu, & que vous n'avez pas pu : il compte ce que vous avez voulu, comme si vous l'aviez fait.

Serm. sur divers sujets. Serm. 26.

Les péchés qui sont grands & mortels, ne peuvent être remis que par la peine très-rude de l'humiliation du cœur, de la contrition de l'esprit, & de l'affliction de la pénitence. Et c'est par la puissance des clefs de l'Eglise que ces péchés se remettent.

Si vous commencez à vous juger vous-même, & à vous déplaire à vous-même, Dieu viendra vous faire miséricorde ; &

si vous vous puniſſez volontairement, il vous pardonnera; car celui qui veut bien faire pénitence, ſe punit ſoi-même. IV. SIECLE.

Nous voyons maintenant accompli tout ce qui a été autrefois prédit de l'Egliſe. Eſt-ce qu'il n'y aura que le jour du dernier Jugement qui ne viendra point? De tout ce qui a été prédit, il ne reſte que cela à s'accomplir; & il ne s'accompliroit pas? Sommes-nous ſi durs & ſi difficiles à croire, que voyant que tout ce que nous liſons avoir été prédit dans l'Ecriture, s'être accompli à la lettre, nous déſeſpérions de voir l'accompliſſement du peu qui en reſte. *Sermon 109.*

Je peſe ce que je ſouffre en ce monde contre ce que j'eſpere en l'autre monde; je ſens l'un, & je crois l'autre; & néanmoins, je trouve que la balance de ce que je crois, emporte celle de ce que je ſens. *Dim 40. nouv. Serm. Sermon 24.*

Il y a deux amours qui, durant cette vie, combattent l'un contre l'autre en chaque tentation; ſavoir, l'amour du monde & l'amour de Dieu; & celui des deux qui eſt le plus fort, entraîne l'homme comme par ſon poids. *Sermon 31.*

IV. SIECLE.

Les Saints les plus spirituels n'ont point d'autre doctrine que les hommes charnels, mais ils entendent mieux les mêmes choses : ce qui est du lait aux uns, est pour les autres une viande solide, par la différente maniere de les concevoir ; & c'est l'effet de cette nourriture que l'ame tire, en repassant les mêmes vérités, qu'elle croît en lumiere & en connoissance, sans changer d'objet.

In Joan. Tract. 97. n. 1.

In Psalm. 77. n. 3.

C'est la science de la charité de Jesus-Christ, qui comprend toute l'Ecriture. Car toute l'Ecriture ne tend qu'à nous enseigner la charité, & à nous y porter. Ainsi, quiconque en est animé, possede la fin & le fruit de toute l'Ecriture. *Quisquis Christo adhæret, totum bonum quod etiam in litteris legis non intelligit, habet : quisquis autem alienus est à Christo, nec intelligit, nec habet.* En un mot, celui-là fait ce qui est clair & ce qui est obscur dans l'Ecriture, qui fait aimer Dieu & le prochain, & qui regle sa vie par ce double amour. *Ille tenet & quod patet & quod latet in divinis sermonibus, qui caritatem tenet in moribus.*

Serm. 31. de diverf.

Les hommes étoient incapables de voir Dieu dans sa substance même, & ils ne

devoient pas mettre leur espérance dans l'homme. Qu'auroient-ils donc pu faire dans cette perplexité ? ils ne devoient pas suivre un homme qui ne pouvoit être vu, & ils devoient suivre un Dieu qu'ils ne pouvoient voir. Afin donc d'allier ces deux choses, & qu'ils eussent en même temps un Maître qu'ils pussent voir & qu'ils pussent suivre, Dieu s'est fait homme. IV. SIÈCLE.

L'on doit offrir à Dieu des Sacrifices spirituels sur l'autel du cœur, par le feu d'une ardente charité : *In ara cordis, igne fervidæ caritatis.* *De civit. Dei, liv. 10. ch. 3.*

Dieu ne nous impute pas comme une faute, de ce que notre amour ne peut pas en cette vie être aussi grand, qu'il réponde à cette connoissance pleine & parfaite que nous aurons de Dieu dans le Ciel ; mais nous sommes obligés de ne point nous borner à un certain degré d'amour de Dieu, qu'aucun des Fidelles, quelque avancement qu'il ait fait dans la piété, ne dise : C'est assez ; car, s'il le dit, il s'arrête & demeure en chemin avant la fin de sa course. Ainsi, toute la vie Chrétienne n'est autre chose qu'un saint désir : *Tota vita Christiani boni, sanctum desiderium est.* *De Spirit. Sanct. lib. cap. ult.*

IV. SIECLE.

De perfever. Just. Cap. 8. n. 17.

De ce principe, il s'ensuit que nul ne sortira de la terre, n'arrivera au Ciel pour y être rassasié d'une éternelle justice, s'il n'a une faim & une soif divine qui le fasse sans cesse courir vers elle, tant qu'il est en ce monde. C'est pourquoi il est écrit : *Heureux ceux qui ont faim & soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.* Et ainsi, tant que nous sommes ici éloignés du Seigneur, marchant par la foi, & non par la claire vision, selon la parole de l'Ecriture, *que le Juste vit de la Foi ;* la justice que nous possédons dans le pélerinage de cette vie, consiste principalement à tendre toujours, par la perfection de notre course, vers cette perfection souveraine, & cette plénitude de justice en laquelle la charité sera parfaite & accomplie par la claire vue de la beauté de Dieu.

Ibid. n. 13.

Or, nous tendons à cette perfection de la justice, en châtiant notre corps, & le tenant dans la soumission & la servitude, en donnant l'aumône avec joie & du fond du cœur, soit que nous fassions du bien aux autres, soit que nous leur pardonnions le mal qu'ils nous ont fait.

Serm. 13. de verbis Apostol. cap. 138. n. 14.

Il faut toujours se séparer du péché & des occasions du péché, quand ce ne seroit

que par des motifs humains ; faites au moins par la crainte de la peine, ce que vous ne pouvez encore faire par l'amour de la juſtice : *Fac vel timore pœnæ, ſi nondùm potes amore juſtitiæ.* IV. SIECLE.

La cupidité charnelle regne par-tout où l'amour de Dieu ne ſe trouve point : *Regnat enim carnalis cupiditas, ubi non eſt Dei caritas.* *Enchirid. C. 118. n. 31.*

Il n'y a point de bonne action qui n'ait pour racine l'amour de Dieu. *Non fructus eſt bonus, qui de caritatis radice non ſurgit.* *De ſpirit. & litt. C. 14. n. 26.*

Tout péché, petit ou grand, doit être puni ; & il faut, ou que Dieu en faſſe le châtiment, ou que l'homme pénitent le puniſſe lui-même. Si nous voulons donc obtenir miſéricorde de Dieu, puniſſons nos péchés. Il faut néceſſairement que nous les puniſſions, ou qu'il les puniſſe ; & la ſeule voie que nous ayons pour empêcher qu'il ne les puniſſe, eſt de les punir nous-mêmes. *In Pſal. 38. n. 13.*

Implorons ſa miſéricorde, mais conſidérons auſſi ſa juſtice. Il eſt de ſa miſéricorde de pardonner au pécheur ; il eſt de ſa juſtice de punir le péché. Gardons-nous donc bien de prétendre qu'il nous *In Pſal. 50. n. 7.*

IV. SIECLE.

fera miséricorde, en sorte que le péché demeure impuni. Ainsi, que chacun réponde avec David : Non, Seigneur, mon péché ne demeurera point impuni. Je connois la justice de celui dont je recherche la miséricorde : je ne prétends m'exempter de la punition que vous ferez de mon péché, que parce que je le veux punir moi-même.

De Continent. C. 6. n. 15.

En un mot, la loi de la justice de Dieu est, que personne ne reçoit la rémission d'une peine plus grande qui lui étoit due, s'il ne satisfait à Dieu par quelque sorte de peine, quoique beaucoup moindre. *Nullus debitæ gravioris pœnæ accipit veniam, nisi qualemcumque, etsi longè minorem quam debeat, solverit pœnam.*

Enchirid. C. 78. n. 21.

Nous ne devons pas juger des péchés par les lumieres trompeuses de l'esprit humain, mais par ce qu'il a plu à Dieu de nous faire connoître dans ses Ecritures du jugement qu'il en porte. Il n'y a point d'ouvrier qui ne sache à quel point son ouvrage est gâté & défiguré.

In Psal. 134. n. 1.

Louez le Seigneur, dit le Prophete, *vous qui êtes ses esclaves.* Qu'y a-t-il de plus juste, de plus convenable, de plus doux que cette obligation ? Si les esclaves ne louent

louent pas leur Seigneur, ils ſont ſuperbes, ingrats, irréligieux ; & ce qu'ils gagnent en ne le louant pas, c'eſt qu'ils l'obligent à leur faire éprouver ſa ſévérité. Un eſclave qui ne veut pas louer ſon maître, ne laiſſe pas d'être eſclave. Vous êtes également eſclaves en le louant & en ne le louant pas ; mais en le louant, vous vous le rendez favorable ; & ſi vous ne le louez pas, vous l'offenſez. Dieu veut être loué, parce qu'il nous eſt utile de le louer ; ſes biens n'augmentent pas par nos louanges, mais ce ſont les nôtres qui augmentent. *Non enim laudibus noſtris creſcit Deus, ſed nos.* Bien plus, louer celui qui nous châtie, eſt le remede des plaies qu'il nous fait : *Laus flagellantis, medicina eſt vulneris.*

IV. SIECLE.

Par le terme de Sacrifice, on doit entendre le Culte ſouverain que nous devons à Dieu. Ainſi, c'eſt un vrai ſacrifice que tout ce que nous faiſons pour nous unir à Dieu d'une union ſainte, & pour le rapporter à ce ſouverain Bien qui nous peut rendre vraiment heureux. C'eſt pourquoi la miſéricorde qu'on exerce envers le prochain n'eſt pas un ſacrifice, ſi on ne l'exerce pas dans la vue de Dieu ; mais l'homme qui s'eſt conſacré & dévoué à Dieu, fait un ſacrifice, en tant qu'il meurt au monde

IV. SIECLE.

pour ne vivre que pour Dieu. — Notre corps même est un sacrifice, lorsque nous le mortifions par la tempérance, si nous le faisons pour plaire à Dieu, comme nous y sommes obligés. Or, si le corps dont l'ame se sert comme d'un serviteur & d'un instrument, est un sacrifice lorsqu'elle rapporte à Dieu le service qu'elle en tire; combien plus l'ame en est un, lorsqu'elle s'offre à Dieu, afin qu'il l'embrase du feu de son amour, & qu'elle se dépouille de toute la concupiscence du siecle? Les œuvres de miséricorde, quand nous les rapportons à Dieu, sont de vrais sacrifices, soit que nous les pratiquions envers nous-mêmes, ou envers le prochain, lorsque ces œuvres n'ont point d'autre fin que de nous délivrer de toute misere, & de nous rendre bienheureux.

In Psal. 26. Serm. 1. n. 4. Que les méchans me persécutent tant qu'ils voudront, il ne peut mourir en moi que ce qu'il y a de mortel; il y restera toujours quelque chose où la fureur des persécuteurs ne peut atteindre, & c'est là où mon Dieu habite.

In Psal. 7. n. 9. Il semble que le comble de tous les crimes soit d'avoir crucifié Jesus-Christ; mais

ceux-là en commettent un plus grand, qui non-ſeulement ne veulent pas mener une vie Chrétienne, mais qui haïſſent encore les préceptes de la vérité pour leſquels le Fils de Dieu a été crucifié. *Videtur conſummata nequitia hominum qui crucifixerunt Filium Dei; ſed eorum major eſt, qui nolunt rectè vivere, & oderunt præcepta veritatis pro quibus crucifixus eſt Filius Dei.* IV. SIECLE.

EXTRAIT du Livre des Confeſſions de ce ſaint Docteur.

RECEVEZ, Seigneur, le ſacrifice de mes Confeſſions que vous préſente ma bouche, cette bouche que vous avez formée, & que vous portez à publier vos grandeurs & vos bienfaits. Guériſſez toutes les maladies de mon ame, afin qu'elle s'écrie de toute ſa force : Seigneur ! qu'y a-t-il de ſemblable à vous? Si je publie donc vos miſéricordes, c'eſt afin que mon ame, en vous louant, s'excite toujours de plus en plus à vous aimer. *Du liv. 5. ch. 1.*

Dès ma plus tendre jeuneſſe, Seigneur, je vous avois demandé la chaſteté. Miſérable que j'étois! je vous avois dit pluſieurs fois : Donnez-moi le don de chaſteté ; mais *Liv. 8. ch. 7.*

IV. SIECLE.

que ce ne soit pas encore si-tôt ; car je craignois que vous ne fussiez trop prompt à m'exaucer, & que vous ne me guérissiez plutôt que je ne voulois... Quels reproches ne me fis-je point pour tirer mon ame de son engourdissement, afin qu'elle se laissât aller au mouvement qui me portoit vers vous ! Cependant elle résistoit toujours. De votre côté, Seigneur, vous étiez sur moi la verge à la main, & votre miséricorde, d'autant plus grande qu'elle étoit plus sévere, me pressoit vivement dans le fond de mon cœur, par l'aiguillon de la crainte & de la honte ; je me disois donc au-dedans de moi-même : C'est dans ce moment qu'il faut me donner à Dieu, c'est tout-à-l'heure ; & comme le mouvement de mon cœur suivoit déjà mes paroles, il ne s'en falloit presque rien qu'elles n'eussent leur effet.... Il me sembloit que la continence me disoit : N'écoutez plus la voix de votre chair de péché, & par-là tous ses mouvemens s'éteindront ; elle vous étale des douceurs, mais sont-elles comparables à celles que vous trouvez dans la loi de votre Dieu ?

Liv. 2, ch. 2. Seigneur, l'impétuosité de mes passions me jetoit dans l'abyme d'une infinité de

péchés ; votre colere éclatoit ſur moi, & je ne m'en appercevois point ; car le bruit que faiſoit autour de moi la chaîne de mort que je traînois, me rendoit ſourd, & c'étoit la juſte punition de mon orgueil. Ainſi, je m'éloignois tous les jours de vous de plus en plus, & vous me laiſſiez aller à mes mauvais penchans, & vous gardiez un profond ſilence pendant que je m'éloignois de vous, & que je courois après les faux plaiſirs qui n'étoient que des ſemences de peine & de douleur. Mais en vous abandonnant de la ſorte, je n'évitois pas vos châtimens ; car qui peut les éviter ? Vous étiez toujours ſur moi la verge à la main, mais une verge de miſéricorde, puiſque les amertumes que vous répandiez ſur mes plaiſirs criminels ne tendoient qu'à me réduire à chercher des plaiſirs purs ; & où en peut-on trouver de tels, ſinon en vous, ô mon Dieu, dont les préceptes n'ont rien de dur & de pénible qu'en apparence, & qui guériſſez par les bleſſures mêmes que vous faites, & qui en faiſant mourir le corps, empêchent que l'ame ne meure en ſe ſéparant de vous.

IV. SIECLE.

Qu'étois-je alors, Seigneur, & combien y avoit-il en moi de corruption & d'ini- *Liv. 9. ch. 1.*

IV. SIECLE.

quité ! Combien n'y en avoit-il pas dans mes actions, dans mes paroles & dans ma volonté ! Mais vous avez eu pitié de moi ; & par un effet de votre bonté, & de votre miséricorde, vous m'avez tiré de l'abyme de mort où j'étois plongé, & vous avez purgé mon cœur de toute l'impureté dont il étoit rempli. Et par où avez-vous fait en moi cet heureux changement, sinon en faisant que je cessasse de vouloir ce que je voulois, & que je commençasse de vouloir ce que vous vouliez ? —Combien trouvai-je tout-d'un-coup de douceur à me sévrer des plaisirs que j'avois cherchés jusqu'alors dans les amertumes du siecle ! Car, au lieu qu'un moment auparavant je craignois de les perdre, je me faisois un plaisir d'y renoncer, parce que vous les chassiez de mon cœur, & que vous y entriez à leur place, vous, ô mon Dieu, en qui se trouvent des douceurs qui sont infiniment au-dessus de toutes les voluptés, mais que la chair & le sang ne sauroient goûter.

Liv. 6. ch. 16. Malheur à l'ame audacieuse qui, en s'éloignant de vous, espere de trouver quelque chose de meilleur que vous ! En vain elle se tourne & se retourne de tous

côtés, elle ne trouve par-tout que des inquiétudes & des déplaiſirs, parce que vous ſeul, ô mon Dieu, êtes ſon repos. IV. SIECLE.

J'ai commencé bien tard à vous connoître & à vous aimer, Beauté ſi ancienne, mais toujours nouvelle! j'ai commencé bien tard. — Cependant vous étiez au-dedans de moi-même, mais j'étois tout entier au-dehors, & c'étoit là que je vous cherchois. Je courois avec ardeur après les beautés extérieures qui ne ſont pas moins l'ouvrage de vos mains; & par-là je défigurois tout ce que mon ame pouvoit avoir de beauté. Vous étiez pourtant avec moi, mais je n'étois point avec vous. Mais vous m'avez enfin appelé d'une voix ſi forte, qu'elle a écarté tout ce qui cauſoit la ſurdité de mon cœur. Vous avez brillé comme un éclair au-dedans de moi-même, & vous avez diſſipé les ténebres qui m'aveugloient. Vous avez fait parvenir juſqu'à moi votre odeur toute céleſte, & du moment que je l'ai reſpirée, je n'ai plus fait que ſoupirer après vous. Vous m'avez fait goûter vos ineffables douceurs, & elles m'ont donné pour vous une faim & une ſoif qui me dévorent. Enfin, vous avez touché mon cœur, & il s'eſt trouvé embraſé d'un amour *Liv. 10. ch. 27.*

IV. SIECLE.

ardent pour cette paix ſolide & véritable que l'on ne trouve qu'en vous.

Liv. 10. ch. 29. Je n'ai d'eſpérance, ô mon Dieu! que dans la grandeur de votre miſéricorde. Commandez-moi ce que vous déſirez de moi, mais donnez-moi ce que vous me commandez. Vous me commandez de vivre ſelon les lois de la tempérance; mais c'eſt ce que perſonne ne peut que par un don de votre Grace, comme nous l'apprenons du Sage, qui ajoute même, que de ſavoir de qui vient ce don précieux, c'en eſt un de la Sageſſe éternelle. Il n'y a rien de ſi juſte que le commandement que vous nous faites ſur cela; car dès que notre amour ſe partage entre vous & quelque autre créature que l'on aime pour elle-même, & non pas pour l'amour de vous, on vous aime d'autant moins. O amour, ô feu divin qui brûlez toujours ſans vous éteindre jamais; mon Dieu, qui n'êtes que charité, embraſez-moi! Vous voulez que je vive ſelon les lois de la tempérance, commandez-moi donc ce que vous déſirez de moi; ordonnez-moi ce que vous me commandez.

Liv. 10. ch. 28. Lorſqu'il n'y aura plus rien en moi qui

ne vous ſoit pleinement aſſujetti, je n'éprouverai plus ni travail ni douleur ; & lorſque je ſerai plein de vous, ma vie ſera vraiment vivante, parce qu'elle ſera entiérement remplie de vous ; mais maintenant, parce que vous élevez l'ame à proportion de ce que vous la rempliſſez, je ſuis à charge à moi-même, à cauſe que je ne ſuis pas entiérement rempli de vous. De vaines joies, & qui ſeroient de véritables ſujets de larmes, combattent dans mon cœur contre les douceurs ſalutaires ; & je ne ſais encore lequel l'emporte, miſérable que je ſuis ! Ayez pitié de moi, Seigneur, je vous découvre mes plaies ; je ſuis malade, mais vous êtes le ſouverain Médecin ; je ſuis chargé de miſeres, mais vous êtes le Dieu des miſéricordes. IV. SIECLE.

Quand ſera-ce, ô mon Dieu, que vous viendrez dans mon cœur, & que vous me tranſporterez hors de moi-même par une ſainte ivreſſe qui me faſſe oublier tous mes maux, pour ne me plus ſouvenir que de vous, & pour m'attacher à vous ſeul, comme à mon unique bien ; car que n'êtes-vous point pour moi ? Rendez-moi capable, par votre miſéricorde, de le comprendre, & de le dire. Et que ſuis-je pour *Liv. 1. ch. 5.*

IV. SIECLE.

vous, & par où ſuis-je digne que vous me commandiez de vous aimer ? Vous me le commandez néanmoins ; & ſi j'y manque, votre colere s'allume contre moi, & vous me menacez d'une effroyable miſere, comme ſi ce n'en étoit pas une aſſez grande que de ne vous point aimer. Dites donc à mon ame, Je ſuis ton ſalut ; mais dites-le lui de telle ſorte, qu'elle le comprenne. Faites qu'à cette voix je coure vers vous, & que je m'attache à vous pour jamais.... Que les pécheurs ſe convertiſſent donc à vous, Seigneur, & qu'ils vous cherchent, puiſque vous êtes ſi près d'eux. Dès qu'ils ſe tourneront vers vous, & qu'ils vous chercheront, ils vous trouveront dans leur cœur ; car vous êtes dans le cœur de tous ceux qui vous confeſſent leurs miſeres, & qui après un égarement laſſant & accablant, viennent enfin ſe jeter entre vos bras, & pleurer dans votre ſein.

Liv. 4. ch. 9. Heureux qui vous aime, ô mon Dieu, & qui aime ſes amis en vous, & ſes ennemis pour l'amour de vous ! Car on eſt ſûr de ne perdre aucun de ceux qu'on aime, quand on ne les aime qu'en celui qu'on ne ſauroit perdre. Et qui eſt celui-là, ſinon notre Dieu.

On ne vous perd, Seigneur, que lorſqu'on vous abandonne ; & où peut aller celui qui vous abandonne, ſinon d'un Dieu favorable & bienfaiſant, à un Dieu irrité & armés de foudres de ſa colere ? IV. SIECLE.

Notre véritable bien n'eſt qu'en vous ; c'eſt en nous détournant de cet unique bien, que nous ſommes devenus mauvais. Il faut donc que nous retournions à vous, ſi nous voulons ne pas périr. *Liv. 4. ch. 16.*

Vous m'aviez percé le cœur, ô mon Dieu, des fleches de votre ſaint amour, & je portois vos paroles gravées dans le fond de mes entrailles. J'étois ſoutenu & animé par l'exemple de ces grands Saints qui vous ont ſervi ſi fidellement ? Avec quels tranſports ne liſois-je pas les Pſeaumes de David, ces divins Cantiques où vos promeſſes ſont ſi claires, où la piété eſt exprimée d'une maniere ſi vive & ſi propre à guérir de l'enflure de l'orgueil ! Quel amour ils m'inſpiroient pour vous ? Ne les chante-t-on pas dans toutes les parties de la terre ? Le chant harmonieux de votre Egliſe, ô mon Dieu, ajoutoit une nouvelle douceur à vos Hymnes & à vos Cantiques, & je ne ſaurois exprimer combien *Liv. 9. ch. 2.*

IV. SIECLE.

j'en étois attendri, & combien ils me faisoient répandre des larmes. L'union de tant de voix me rendoit plus attentif & plus sensible à vos vérités, qui entroient ainsi dans mon cœur, & qui le remuoient par les sentimens d'une piété si vive, que je ne pouvois retenir mes larmes, & que je trouvois une consolation inexprimable à les laisser couler.

Liv. 13. ch. 8. C'est à vous, Seigneur, à éclairer mes ténebres; c'est vous qui nous donnez cette robe de lumiere dont notre nudité a besoin; & alors nos ténebres deviennent une lumiere aussi brillante que le soleil dans son midi. Donnez-vous donc à moi, ô mon Dieu; donnez-vous à moi, car je vous aime; & si je ne vous aime pas encore assez, faites que je vous aime davantage. Je ne saurois juger combien il manque encore à l'amour que j'ai pour vous, & combien il s'en faut qu'il soit au point où il doit être, afin de me jeter avec ardeur dans vos bras, & de ne m'en séparer jamais. Tout ce que je sais, c'est que par-tout ailleurs qu'en vous, je ne trouve que du dégoût & de la misere, & que toute abondance qui n'est pas mon Dieu, n'est pour moi qu'une véritable indigence.

Lorsque je serai entiérement uni à vous, je serai pour jamais exempt de travaux & de douleurs, & ma vie sera vraiment vivante, parce qu'elle sera parfaitement remplie de de vous, parce que rien ne se soutient qu'autant que vous le rempliſſez; je suis à charge à moi-même, parce que je ne suis pas entiérement plein de vous. IV. SIECLE. *Liv. 9. ch. 28.*

Il n'y a personne qui aime les chagrins & les peines, aussi ne nous ordonnez-vous pas de les aimer, mais de les supporter; quoiqu'on aime la patience qui fait qu'on les supporte dans l'adversité, je suis tourmenté par le désir de la prospérité; & dans la prospérité, je le suis par la crainte de l'adversité. Quel milieu peut-on trouver entre les deux, où l'on ne soit point exposé à la tentation? La prospérité est un malheur, & un grand malheur, parce que la joie qu'elle produit n'est propre qu'à nous corrompre. L'adversité est un malheur, & un grand malheur, parce qu'elle nous fait désirer la prospérité avec trop d'ardeur, & que ce qu'elle a de dur à la nature, fait succomber la patience. O qu'il est vrai que la vie de l'homme n'est qu'une tentation perpétuelle! *L. 10. ch. 28.*

IV. SIECLE. *Liv. 13. ch. 9.* Dès que nous sommes embrasés, Seigneur, du feu de vos dons célestes, nous marchons vers vous ; notre cœur nous porte en haut vers la paix de la sainte Jérusalem : c'est ce qui fait que nous sommes transportés de joie quand on nous dit : Vous irez dans la maison du Seigneur..... O *Ch. 19.* quel sera l'éclat de cette vision ineffable qui, nous faisant voir Dieu tel qu'il est, tarira pour jamais ces larmes que nous versons nuit & jour, & qui sont notre unique aliment, tant que durera cet exil, où toutes choses nous disent sans cesse : Où est donc votre Dieu ? C'est ce que je me demande souvent à moi-même, & je m'écrie à toute heure : Où êtes-vous, mon Dieu ! & quand serai-je assez heureux pour vous posséder ? Ce n'est pas que dès à présent vous ne me fassiez la grace de respirer quelquefois en vous ; & c'est ce que j'éprouve, lorsque mon ame élevée au-dessus d'elle-même vous exprime son amour & sa joie par des cantiques de louanges. Mais bientôt après elle se trouve triste comme auparavant, parce qu'elle retombe dans ses miseres ordinaires ; car il nous restera toujours quelques ténebres dans ce corps de péché, jusqu'à ce que les ombres

ſe diſſipent, & que le jour de l'Eternité ſe leve. Je me repoſe donc en vous, ô mon Dieu! & j'eſpere qu'à l'ouverture de ce grand jour, je paroîtrai devant vous; je contemplerai vos grandeurs & je les chanterai, ſans jamais ceſſer. Oui, à l'ouverture de ce grand jour, je me trouverai en votre préſence; je verrai le viſage de mon Dieu & de mon Sauveur, qui rendra la vie à nos corps mortels par la vertu de ce divin Eſprit qui habite en nous. IV. SIECLE.

Juſqu'à quel excès nous avez-vous aimés, ô Pere tout bon & miſéricordieux, puiſque vous n'avez pas épargné votre Fils unique, mais que vous l'avez livré à la mort pour le ſalut des pécheurs! juſqu'à quel excès vous nous avez donc aimés! ..... Lui, qui pour nous s'eſt offert à vous, comme vainqueur, & comme victime; & qui n'a été vainqueur, que parce qu'il a a été victime; qui pour nous, s'eſt offert à vous comme Sacrificateur & comme ſacrifice, & qui n'a été ſacrificateur que parce qu'il a été Sacrifice..... Et enfin, d'eſclaves que nous étions, il nous a rendus vos enfans par la naiſſance qu'il tire de vous, & par ſon aſſujettiſſement aux hommes. Je reconnois quel eſt le prix de *L. 10. ch. 43.*

IV. SIECLE.

là victime offerte pour ma rançon. Je mange ſon corps & je bois ſon ſang ; je le diſtribue aux autres ; & étant pauvre comme je ſuis, je déſire d'être raſſaſié de cette nourriture céleſte avec ceux qui le mangent & qui en ſont raſſaſiés. C'eſt en lui que j'établis la ferme eſpérance que j'ai conçue..... Car ſans cela, je me laiſſerois emporter au déſeſpoir. Il eſt vrai que mes foibleſſes ſont très-grandes & en très-grand nombre, je l'avoue ; mais le remede que vous pouvez y apporter, eſt encore beaucoup plus grand & plus puiſſant.

Fin du Tome premier.

TABLE.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de M. le Garde des Sceaux, un Manuscrit qui a pour titre : *Tableau de la Doctrine des Peres & Docteurs de l'Eglise ;* & je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi & aux mœurs. A Paris, ce 3 Avril 1784.

Signé ADHENET, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre bien amé le sieur ALLETZ Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public *le Tableau de la Doctrine des Peres & Docteurs de l'Eglise, de sa composition*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilege, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enrégistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la Cession ; & alors, par le fait seul de la Cession enrégistrée, la durée du présent Privilege sera réduite à celle

de la vie de l'exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'exposant décede avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux Articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Privileges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera ; à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois ; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege : qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL. Le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des

Préſentes ; qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Paris le dix-neuvieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-quatre, & de notre Regne le onzieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Régiſtré ſur le Regiſtre de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, n.° 3251. fol. 96. conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du Réglement de 1723. A Paris le 21 Mai 1784.

VALEYRE le jeune, Adjoint.

CESSION.

JE ſouſſigné, cede & tranſporte à Meſſieurs JEAN-MARIE BRUYSET, Pere & Fils, Libraires à Lyon, ainſi qu'à leurs ayans cauſe, tous mes droits au Privilege que j'ai obtenu le 19 Mai 1784, pour *le Tableau de la Doctrine des Peres & Docteurs de l'Egliſe*, conformément au traité fait entre nous le 8 Mai de la préſente année. A Paris ce 21 Mai 1784.

ALLETZ.

Régiſtré la préſente Ceſſion ſur le Régiſtre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n.° 134, fol. 123. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 22 Juin 1784.

LE CLERC, Syndic.